BIBLIOTECA NAZ.
142
E
11
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
E
11
NAPOLI

LES
FASTES
DE
LOUIS XV,

PREMIERE PARTIE.

LOUIS LAW

LES
FASTES
DE
LOUIS XV,
DE SES
MINISTRES,
MAITRESSES,
GÉNÉRAUX,
ET
AUTRES NOTABLES PERSONNAGES
DE
SON REGNE.

PREMIERE PARTIE.

A VILLE-FRANCHE,
Chez la VEUVE LIBERTÉ.

MDCC.LXXXII.

PRÉFACE.

On va parler d'un Roi qui avoit mérité de ſon peuple le doux titre de bien-aimé ; *d'un Roi qui fut, dans ſon berceau, l'idole des François ; à qui, dans ſon printems, on éleva des ſtatues que, dans ſon automne, on inſulta de la maniere la plus ſanglante ; d'un Roi dont la mort fut, comme celle de ſon biſaïeul, le triomphe de la nation.*

Voici le moment de la vérité. Ayons le courage de tout dire & de ne rien celer. Ne diſſimulons ni les vertus, ni les vices du Monarque, ni les crimes, ni les forfaits des eſclaves, des roués, des courtiſans, des Miniſtres, des viles proſtituées qui l'entourerent pour ſon malheur & celui de ſes peuples.

On n'aura point la ſcélérate témérité d'aſſimiler Louis XV aux Sardanapales, aux Nérons, aux Caligulas, aux Louis XI, comme l'a fait un obſcur & criminel écrivain (*), lui aſſignant ſucceſſivement dans le Tartare, les Travaux des Euménides, le ſupplice de Siſyphe & les tourmens de Tythie.

(*) *L'auteur de l'ombre de Louis XV devant Minos.*

Comme lui, on ne ſe permettra pas de tracer ce qu'il appelle le tableau effrayant & odieux des injuſtices, des vexations, des tyrannies, des horreurs, des atrocités de ſon regne.

Perſonne ne conteſte que Louis XV n'eût été le plus chéri, le plus aimé des Rois, ſi malheureuſement aveuglé & ſéduit, il n'eût point donné, tête baiſſée, dans les piéges que lui tendoient la corruption, le crime; ſi moins puſillanime, moins apathique, il ne ſe fût point plongé dans la plus vile crapule & la débauche la plus effrênée; ſi plus juſte, il eût puni le crime & récompenſé la vertu.

Le titre de bien-aimé, *les ſtatues qui couvrent la France, les inſcriptions glorieuſes dont elles ſont chargées, tous ces témoignages de l'amour le plus tendre & le plus mérité, dépoſeroient à la poſtérité, en faveur de ce Monarque; ſi un amas d'iniquités, tranchons le mot, une ſuite de crimes, de forfaits; des familles ruinées; déshonorées, mille victimes des fureurs, des perfidies, des vengeances les plus noires de ſes Miniſtres ne faiſoient taire la voix de l'adulation, n'étouffoient celle des panégyriſtes.*

Le Roi, dit l'auteur du tableau de Paris, eſt pour les Pariſiens, (dites pour tous les François, pour tous les habitans du globe) ce qu'eſt le modéle au milieu d'une Académie de deſſinateurs. Chacun dans la capitale,

(auſſi partout le Royaume, partout l'univers) s'évertue à faire ſon portrait : on le crayonne, on le repréſente ſur toutes les faces ; & le plus ſouvent le portrait eſt manqué, & fort peu reſſemblant. Ceux qui ſont éloignés ne voyent que les principaux traits qu'apporte la renommée, & ſon bruit eſt vague. Ceux qui l'approchent, voyent l'extérieur de l'homme, les traits fins leur échappent. Entendez le valet qui le déchauſſe, le Courtiſan qui le ſuit à la chaſſe, le ſoldat qui combat pour lui, le magiſtrat qui vient avec des remontrances, l'homme de lettres qui le guette, le philoſophe qui le plaint, le peuple qui le juge par la valeur des denrées : autant de portraits différens ; perſonne ne lit au fond de ſon ame : c'eſt au tems que le portrait fidèle doit appartenir. Quel homme néanmoins eſt plus en vue, & paroît plus propre à être ſaiſi ? le vrai caractere de Louis XV n'eſt-il pas encore pour nous une eſpece d'énigme vraiment indéchiffrable ? Ah ! non : Louis XV a été très bien déchiffré !

J'ai vu, dit le même écrivain, le même Roi, qui avoit été adoré, ne pas faire couler des larmes à ſa mort... Loin de-là, pluſieurs années avant ſon trépas, on l'avoit outragé de la maniere la plus ſanglante par des vaudevilles, épigrammes, libelles ſans nombre.

Le BIEN-AIMÉ *de* l'Almanac
N'eſt pas le BIEN-AIMÉ *de* France;
Il met tout dans le même ſac,
Et la juſtice & la finance, &c.

A ſa mort, le ſurnom de Louis le déſiré, *décerné unanimement à ſon ſucceſſeur, étoit ſans doute, la plus violente ſatyre qu'on pût faire de Louis le* bien-aimé.

Etoit-ce là, ſe demande l'auteur déja cité, étoit-ce là le même peuple qui s'étoit montré enthouſiaſte de ſon Monarque, qui avoit fait retenir les voutes des temples de ſanglots & de gemiſſemens, pour obtenir ſa guériſon, lorſqu'il étoit malade à Metz? Qu'avoit-il fait pour mériter ces premiers tranſports? Qu'avoit-il fait pour exciter des ſentimens abſolument contraires? Qu'étoit-il donc cet homme tour-à-tour adoré & vu avec indifférence? — Ce qu'il étoit? Oſez vous le demander? Ne le ſavez-vous pas? Lisez, & vous l'apprendrez.

COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE DE

LOUIS XV.

Pour ſervir d'introduction, de commentaire & de ſupplément à cet ouvrage.

Un nom célébre dans toute l'Europe, des dettes immenſes, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la Monarchie, le danger des Prêtres admis dans les Cours, la preuve de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans preſque toutes les parties, les lettres, les beaux arts, la politeſſe, des calamités publiques & particulieres, inſéparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laiſſa pour héritage à un enfant de cinq ans.

La Régence qui commença avec tant de ſageſſe, qui peu-à-peu ſe démentit par des folies dont aucune nation n'avoit donné

l'exemple, & qui finit par tout réparer, eſt trop connue pour en retracer ici l'hiſtoire.

Celle de Louis XV commence à ſa majorité. Pourquoi parler de ſon enfance ? Elle n'eſt dans les Princes qu'un prétexte à la flaterie. Son regne fut orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finit dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XIV avoit à peine les yeux fermés, que Philippe, petit-fils de France, prit en mains les rênes du Gouvernement. Irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, Philippe ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder.

Envain, pour entâcher ſa grande ame, une plume infernale (*) écrit, que ſe faiſant un jeu de l'art des Circés & des Médées, ſon deſſein deteſtable eſt de détrôner le petit fils de Louis XIV, Philippe V, Roi d'Eſpagne, de de l'empoiſonner, lui & ſes enfans ; envain, après la perte de l'eſpoir ſimulé d'une Couronne, on lui impute la mort précipitée des Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bretagne, Louis XV, pâle & fort délicat, ſurvit : c'eſt aſſez pour venger la mémoire de Philippe.

Qu'on voue a l'exécration de la poſtérité un

(*) L'Auteur des Philippiques.

Voiſin, un Desmarets, & Pontchartin, le Cyclope (*) impitoyable, & d'Argenſon, le plus noir de tous les hommes : mais qu'on révére le Caton d'Agueſſeau, & qu'on n'aſſimile point l'intégre Philippe, aux Nérons, aux Tiberes, aux Solimans, aux Bajazets, qui ne monterent ſur le trône que par l'aſſaſſinat & le poiſon !

Philippe ſe montra toujours digne du ſang des Rois. Mais Lous XV ne reſſembla pas toujours à Philippe.

Quelque tems avant que le jeune Monarque regnât, le Régent lui demanda ſes ordres ſur quelques Perſonnes qui gémiſſoient dans l'exil, pour avoir montré plus de zéle que de prudence dans les affaires Eccléſiaſtiques ; il répliqua : *je n'ai exilé perſonne.* Celui qui eſt capable d'une pareille réponſe, peut, dès ce moment, être compté parmi les hommes.

Lors du lit de juſtice, tenu contre le Duc du Maine, par le quel on lui ôta les avantages & les prérogatives de Prince légitimé ; le Roi pleura, tant à cauſe qu'on lui enlevoit ce ſurintendant de ſon éducation, qu'à raiſon des mauvais traitemens que l'on fit au Parlement, en ſa préſence.

Les larmes dont il honora l'exil forcé de ſon Gouverneur, le Duc de Villeroi, la retraite volontaire de ſon Précepteur, l'ancien Evêque

(*) Il étoit borgne.

de Fréjus, & ſurtout le ſilence éloquent qu'il garda, lorſqu'on lui apprit la démiſſion involontaire du Chancelier d'Agueſſeau, annonçoit de la ſenſibilité & de la force, deux qualités qu'on retrouve dans les premieres années de ſon regne; mais qui s'affoibliſſent bientôt, & diſparoiſſent tout-à-fait au milieu des inſinuations perfides des Courtiſans & des Miniſtres.

Il commençoit ſa quatorzieme année, lorſqu'il déclara dans ſon lit de juſtice que, ſoumis à la loi de ſon Etat, il alloit en prendre les rênes. Juſques-à-quand les hommes ſacrifieront-ils le bonheur public à de vaines formalités, à des uſages abſurdes? Vingt-quatre millions d'êtres à la merci d'un enfant? Auſſi le premier uſage de ſon autorité fut une erreur. Il laiſſa la premiere place du Miniſtere à un heureux parvenu, que des vices réels, & des talens équivoques avoient élevé à la pourpre. Une cauſe inconnue, mais qui veille au bonheur des peuples, répara cette faute. Six mois après le Cardinal Dubois n'étoit plus. Des hommes qui ont perdu la vie ſous le fer vengeur de la loi, ont trouvé des défenſeurs ardens à prouver que

Le crime fait la honte, & non pas l'échaffaud.

Mais Dubois, emportant avec lui la flétriſſure de l'opinion publique, le mépris, n'a pas encore rencontré l'écrivain qui ait cru

pouvoir diminuer l'opprobre de ſa mémoire, ſans qu'il réjaillit ſur lui-même.

Rome, que veux-tu que je croye,
De voir que ta pourpre eſt la proye
De cet infâme ſcélérat,
Par qui l'obſcurité de Brive (*)
Vient rendre la Gaule captive ?

Le Compilateur (†) de la vie privée de Louis XV dit que Dubois fut un véritable homme d'Etat. Lorſqu'on a le courage d'hazarder de ces paradoxes hiſtoriques, il faut ne donner aucun prix à ſon opinion, ou compter étrangement ſur l'ignorance de ſes lecteurs. Un homme abandonné aux plaiſirs, victime des excès qui les accompagnent, familiariſé avec la honte qui ſuit certaines complaiſances, dépoſitaire de ſommes immenſes au milieu d'un luxe Aſiatique, ne mêle point à cette diſſipation & à cette baſſeſſe, les qualités d'un homme d'Etat.

(*) Lieu de naiſſance du Cardinal Dubois.

(†) Eſt-il poſſible qu'on mette à la Baſtille un hiſtorien pour un auſſi mauvais ouvrage ? Cela eſt pourtant arrivé. Comme lui, nous compilons ; nous ſommes un peu corſaires, & tout ce qui eſt bon, nous paroît, comme à bien d'autres de bonne priſe. Serons-nous à notre tour ſéqueſtrés du nombre des vivans, comme le plagiaire de *l'hiſtoire de la Régence*, de *Zeoquiniſul*, des *révolutions de Perſe*, des *Mémoires de Ducrot*, des *anecdotes de Madame du Barry*, &c ?.. Nous prévenons d'avance que nous ſommes du Régiment de Champagne, &, qui dit plus, que nous écrivons à ville-Franche.

La tutelle de Louis XV duroit encore, quoique le Régent lui eût remis l'adminiſtration. Mais ce Prince ſuivit bientôt ſon favori dans la tombe

Il eut une eſpece de ſucceſſeur. L'extrême jeuneſſe du Roi lui fit choiſir M. le Duc, Prince économe, mais ſans talens; dur, plutôt que franc; étranger aux affaires d'Etat, enfin n'ayant pour lui que ſon nom. Avant de parler de ſon Miniſtere, il eſt néceſſaire de ſe remettre ſous les yeux l'état de l'Europe pour connoître les intérêts de la France.

Philippe V, toujours à charge à lui-même, fatigué du poids d'une Couronne qui avoit coûté tant de ſang au midi de l'Europe, attaqué d'une mélancolie, qui, jointe à la dévotion, le portoit à renoncer aux embarras du trône, promenoit ſes ennuis d'Aranjuez à St. Ildefonſe, & de St. Ildefonſe au Pardo. Philippe V finit par mettre le ſceptre à ſes pieds, &, ſous le manteau de la piété, s'échappa de la Cour pour ſe jetter dans les bras de l'indolence.

Don Louis, ſon fils, ne le remplaça qu'un moment. Eliſabeth Farneze, ſa belle mere, l'ame du cabinet, rappella ſon époux & le força de prêter de nouveau ſon nom aux actes du Gouvernement. La Enſenada, qui paſſa du comptoir d'un banquier (*) à la place de

(*) La Enſenada, né dans l'obſcurité, avoit d'abord tenu les livres d'un Banquier à Cadix. Des ta-

Miniſtre faiſoit le peu de bien que ſon crédit naiſſant lui permettoit d'entreprendre. Albe-

lens fort ſupérieurs à ſon état le firent bientôt connoître. Il s'éleva par dégrés, fut intendant d'armée, & de-là paſſa dans le Miniſtere, où il parut pendant 12 à 13 ans avec l'éclat d'un homme qui s'eſt créé lui-même Ayant reçu du Roi le titre de Marquis; le nom qu'il prit (*la Enſenada*) EN SOI RIEN, prouve combien il etoit au deſſus des petites reſſources de la vanité, ou du moins que ſon amour propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo da Silva.* (*) La Enſenada, & Farinelli, ce célébre Caſtrate, s'étoient connus dans un tems où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre. S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuerent d'être amis. Farinelli ſe déclara tel avec courage, lors de la diſgrace de La Enſenada: il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. Ce Farinelli, de Muſicien, étoit devenu favori du Roi d'Eſpagne, Ferdinand, fils de Philippe V. Caffarelli, autre Muſicien de même eſpece, diſoit: " que Farinelli étoit Miniſtre, & qu'il le „ méritoit bien; car c'étoit la plus belle voix de „ l'univers." Il ſe retira, depuis la mort du Roi & de la Reine d'Eſpagne à Bologne; & n'a jamais été inſolent dans ſa proſpérité. A l'égard de La Enſenada, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna d'emmener dans ſon exil un certain nombre

(*) Les Eſpagnols prennent communément des noms en mémoire d'événemens dont ils ſe glorifient: c'eſt ainſi que le Biſcayen *Orendayn*, prit le nom de *La paz*, pour avoir ſigné la paix en 1725 entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; *Tranſport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en Italie. *Navarro*, après le combat de Toulon, en 1744, ſe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fut reſté à fond de cale, pendant que Decourt combattoit.

roni venoit de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, fatiguée des manéges de ſa politique. Ripperda parut & diſparut. Echappé du château de Ségovie, il s'évada en Portugal, & finit par aller prendre le turban à Maroc. Le peuple couvoit le juſte reſſentiment que lui cauſoit le renvoi humiliant de l'Infante.

Le Roi de Portugal laiſſoit regner les Jéſuites, avoit la puérilité d'élever une Patriarchale, bâtiſſoit des couvents, & faiſoit des bâtards. Depuis que l'autel avoit été mis à la place du trône, depuis le malheur d'Alphonſe V, à qui ſa femme, amoureuſe de Don Pedre, ſon frere cadet, enleva le ſceptre, comme à un imbécille; le Royaume avoit diſparu de la ſcene des affaires politiques. Le traité de 1705 avec l'Angleterre donna à cette derniere Puiſſance la tutelle de cette Couronne.

La Grande-Bretagne n'avoit encore que, 55,282,978 livres Sterling de dettes. Les pamphlets prouvoient dès lors, comme aujourd'hui, qu'elle devoit ſuccomber ſous un fardeau ſi terrible. George I, toujours Allemand

de domeſtiques, il répondit: " qu'il en avoit eu beſoin dans ſon Miniſtere; mais que dans l'état où il ſe trouvoit, il ſauroit encore bien ſe ſervir lui-même. " Peu de jours après, on lui envoya une partie de ſa maiſon. Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'Huescar, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant: " le pauvre La Enſenada. "

(il n'a jamais ſu l'Anglois) s'intéreſſoit aux affaires du continent plus que l'intérêt de l'Angleterre ne l'exigeoit. Allié de la Maiſon d'Autriche, de la France, de l'Eſpagne, de la Savoye, de la Pruſſe, de la Hollande, de la Suede, du Dannemark, de la Pologne, ces nombreux traités pouvoient exiger plus de troupes auxiliaires, que la guerre la plus opiniâtre n'en auroit dévoré. Il falloit être préciſément ce qu'étoit le Chevalier de St. George, pour que ce Roi ſe ſoutint ſur un trône encore chancelant.

La Hollande depuis l'extinction de ſes Stadhouders héros, & depuis la guerre de 1702, étoit en proye aux factions de la République. Le ſeul grand intérêt qui l'occupât, étoit l'abolition de la Compagnie d'Oſtende.

Charles VI, ou plutôt le Comte de Zinzendorff étoit tout entier à la Pragmatique. Eugéne vieilliſſoit, & la diſcipline avec lui. Le tréſor étoit épuiſé, moins par les guerres que par les déprédations qui ſuivent l'extrême facilité. A cette époque, l'Autriche comme aujourd'hui, tourna ſes vues vers la Ruſſie naiſſante, & en 1726, l'ambition déméſurée de Menzikoff opéra l'alliance de ces deux vaſtes Monarchies.

Frédéric-Guillaume rempliſſoit le tréſor vuidé par la prodigalité, ou plutôt par la vanité de ſon pere. Il créa cette armée qui, dans la ſuite, commença une nouvelle époque dans

l'hiſtoire de la guerre, & eſt deſtinée à maintenir la conſtitution Germanique.

La Saxe étoit au période de ſon plus grand éclat. Mais le Roi de Pologne ruinoit l'Electeur de Saxe. La Baviere réparoit ſes pertes par une aſſez ſage adminiſtration. Dans le Palatinat, l'eſprit de perſécution & l'amour du plaiſir regnoient tour-à-tour & le dernier ſe flattoit que le premier pouvoit l'abſoudre.

Le Pays d'Hannovre n'avoit fait que prêter ſon Prince à l'Angleterre. Il tira de cet arrangement du luſtre & du profit. Charles, Landgrave de Heſſe, étoit à Weiſſenſtein l'émule des fondateurs des Pyramides. Mais les utiles dépenſes de ces inutiles & ſuperbes bâtimens faiſoient circuler des ſommes oiſives dans Caſſel. Les petits Princes adoptoient des mœurs étrangeres, qui, dans la ſuite, les ont preſque perdus.

L'alliance entre la France & la Suiſſe ne tenoit qu'à un fil, que les plus petits événemens pouvoient rompre. Les Proteſtants s'en défioient; ils ſoupçonnoient le Comte Du Luc de les avoir déſunis. Auſſi ſe féliciterent-ils du traité d'union avec la Hollande, & du renouvellement de l'union héréditaire avec l'Empereur. Dans ce tems le canton de Lucerne fut menacé d'une excommunication. Il l'évita en la bravant.

La Maiſon de Savoye s'établiſſoit. Victor négocioit toujours; jamais il n'y eut dans une

Monarchie plus d'ordre, plus de frugalité, & plus de talent de dépenſer à propos. Starembergh, Rebinder, réformerent le militaire. Aux remparts éternels dont la nature environna ſes Etats, il ajouta ce que l'art de Bertola pouvoit inventer pour garnir les paſſages des fortereſſes imprenables.

A Mantoue, les Gonzagues ne regnoient plus, & ne s'en conſoloient pas encore.

Genes gouvernoit la Corſe de maniere à y cauſer la ſédition de 1729 qui a fini par la lui faire perdre.

Le bon Archevêque de Benevento venoit d'être porté ſur le trône Pontifical; il y regnoit avec une ſimplicité apoſtolique, dont les derniers des hommes ne ſurent que trop bien profiter. Il tint un Concile, mais la Chrétienté n'en ſut rien.

La Sardaigne venoit d'être donnée à la Maiſon de Savoye, qui la négligea. Jamais Puiſſance, depuis les Carthaginois n'a ſu profiter du ſol, ni de la poſition de cette île, & jamais ſes habitans n'ont été civiliſés, ni délivrés de la plus honteuſe barbarie.

Depuis que la République de Veniſe eut perdu le Péloponéſe, elle ſe borna à jouir tranquillement de ce qui lui reſtoit, de ſorte qu'elle permit aux factions d'enſanglanter les rues de Breſcia; aux brigands d'infeſter la terre ferme, aux Provéditeurs d'exercer le même

métier en Dalmatie, pourvu que les ſujets diviſés, abattus, & miſérables, n'euſſent ni l'idée, ni la force d'inquiéter le Sénat.

Le Czar, créateur de la Puiſſance Ruſſe, (car s'il elle exiſtoit, c'étoit comme le premier homme, avant que Dieu lui communiquât le ſouffle de la vie) le Czar, après avoir vaincu non ſeulement l'Alexandre du Nord, mais la barbarie des Grands de ſon Empire, & mille ſuperſtitieuſes erreurs que la force de ſon caractere terraſſa devant lui, commença dans ce tems à faire ſentir aux Européens que la balance étoit entre les mains de celui, qui, pouvant frapper partout où il vouloit, étoit innacceſſible aux coups que les étrangers voudroient lui porter.

Déja la Pologne trembloit devant ce dangereux protecteur; déja le Roi de Pruſſe avoit eu l'idée d'un partage. La guerre de Charles XII contre Auguſte II, après avoir étonné l'Europe, s'éteignit même ſans traité de paix.

La Suede avoit perdu le ſeul homme qui, après l'avoir ruinée, pouvoit la rétablir. Elle ſentit alors la foibleſſe qu'on éprouve après les paroxiſmes d'une fievre ardente. Elle vouloit ſe rétablir, mais des partis puiſſans traverſoient ſes ſyſtêmes.

De même, le Dannemarck gêné par les grandes nations qui s'arrogeoient l'empire des mers, intimidé par la nouvelle Puiſſance qui s'élevoit

au fond du golfe de Finlande, enchaîné & abbattu par la forme du Gouvernement, ne figuroit plus ſur le théâtre du monde.

Pendant que la foibleſſe du Mogol préparoit des lauriers à Sha-Nadir & au Lord Clive, l'Amérique Angloiſe profitoit de la paix pour jetter les fondemens de cette culture, qui préparoit de nouvelles révolutions & l'époque la plus ſurprenante depuis le renverſement de l'Empire Romain.

Les mers appartenoient aux fiers Bretons, à qui Bolingbroke avoit perſuadé que la nature ordonne aux inſulaires d'être navigateurs, & non des conquérans ſur le continent.

La France, ſans marine, étoit ſpectatrice de leurs ſuccès & de leur puiſſance, & n'avoit ni d'Eſtaing, ni la Motte-Piquet; ou pour mieux dire, elle étoit ſans flotte & ſans matelots, car les hommes braves ne lui ont jamais manqué.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque M. le Duc arbora l'étendart de l'intolérance, ſur lequel étoit écrit *révocation de l'Edit de Nantes*. Cet eſprit de perſécution eſt mort bien tard en France. Après avoir tourmenté les Religionnaires des Cévennes, il s'eſt acharné contre les ſectateurs inſenſés de Janſénius, & ne les a quittés que pour perſécuter les Apôtres de la raiſon, déſignés communément ſous le nom ironique de *Philoſophes*.

Ce Prince ne s'appercevoit pas qu'il troubloit

la cendre des morts. On vouloit par ſes Edits déshonorer la mémoire de ceux qui ſe ſouſtraiſoient à la pieuſe habitude des ſacremens.

Il traita les finances comme la Religion. Le deſpotiſme créa un impôt mal conçu. On exigea le cinquantieme des revenus des biens. Toute charge qui porte ſur une petite portion des ſujets, occaſionnera toujours des mumures.

Ce funeſte abus du pouvoir lui fit renvoyer l'Infante d'Eſpagne, comme ſi les inſultes ceſſoient d'être telles entre les têtes couronnées. On vante une Déclaration qui aſſuroit l'exiſtence aux mendiants vagabons hors d'état de travailler, & un ouvrage lucratif aux autres. Le projet étoit ſage, mais il falloit lui donner pour fondement des revenus fixes.

Il ne laiſſoit à ſon maître que l'éclat de la Majeſté. Des audiences faſtueuſes, des réglemens puérils ſur l'étiquette, des graces qui n'intéreſſent que quelques particuliers, les promotions des ordres, la nomination aux places de la Cour, l'éloignoient des affaires, en paroiſſant l'en occuper. Il s'en apperçut & écrivit à M. le Duc, que, voulant regner, il le verroit avec plus de plaiſir à Chantilly qu'à Verſailles.

Le Cardinal de Fleury qui, depuis longtems, gouvernoit la volonté du jeune Monarque, remplaça le Duc de Bourbon, & le

fit bientôt oublier. Le Royaume, fatigué d'une Régence orageuſe, avoit beſoin d'un Miniſtre, ami de la paix. Il convenoit de ramener une eſpece de décence, qui s'étoit enfuie à l'aſpect des mœurs de la Cour de Philippe.

Mais il ne falloit pas abandonner ce jeune Prince aux plaiſirs de la chaſſe, l'entretenir dans l'horreur du travail, & nourrir cette indolence qui traîne à ſa ſuite l'ennui, l'irréſolution & l'indifférence pour la gloire. En un mot, il ne falloit pas vouloir regner ſous ſon nom & prolonger ſon enfance. On raconte cependant que le Cardinal parla pluſieurs fois de la néceſſité de s'inſtruire, ſans quoi, diſoit-il, ſi votre Majeſté avoit un Dauphin qui en ſut plus qu'elle, il pourroit fort bien la renvoyer avec une penſion, comme il eſt arrivé à Childéric. Le Roi, au lieu de prendre en mal la réflexion, demande : *& cette penſion ſeroit elle bien forte ?* Si cette réponſe eſt vraie, elle étoit décourageante, & diſculpe, ſans doute, le premier Miniſtre.

Sous la férule de Fleury, étoient alors le Comte de Morville, M. d'Angervilliers, M. Chauvelin, Garde des Sceaux, d'une famille où l'eſprit d'intrigue & le talent de la parole ſont héréditaires. Il réunit deux départemens. Il avoit les connoiſſances néceſſaires à un Garde des Sceaux, & la ſoupleſſe dont a ſouvent beſoin un Miniſtre des affaires étrangeres. Mais,

n'ayant point appris à connoître les cabinets de l'Europe, il lui manquoit ce qui fait réuſſir ; ce qui a fait la gloire du Miniſtere du Duc de Choiſeul, & ce qui mérite au Comte de Vergennes la confiance de ſon maître, & l'eſtime de toutes les Cours. Il y ſuppléoit par une adreſſe rare; mais il y a loin de l'aſtuce la plus déliée à une longue expérience. M. d'Angervilliers avoit montré, dans l'Intendance de Paris, l'amour du travail, l'eſprit d'ordre, l'art de concilier les choſes, une ambition ſourde, mais active. C'étoit un de ces hommes qui ſe trouvent très-bien à la ſeconde place, parce qu'ils fixent toujours la foule qui leur eſt ſubordonnée.

Le Contrôleur Orry concevoit des plans ſages, & les gâtoit en les corrigeant d'après l'opinion des frondeurs. Il manquoit de ce courage d'exécution, talent rare chez la plûpart des hommes d'Etat.

La paix régnoit alors entre la France & l'Angleterre. Ces vaiſſeaux qui de concert avec les flottes Eſpagnoles vont aujourd'hui tenter la conquête de Minorque & la priſe de Gibraltar, alloient alors les défendre & les aſſurer à leurs maîtres.

L'Empereur, ennemi de la nation Britannique, l'étoit devenu de la France, en ſuſcitant la Ruſſie contre l'élection de Stanislas Lecſinski au trône de Pologne, dont le Cardinal de Fleury étoit maître, s'il eut mis moins d'économie dans

dans ſes armemens, plus de vigueur dans ſes réſolutions, & donné à Stanislas un homme qui ſuppléât par ſes Conſeils à ce que la nature lui avoit refuſé.

Louis XV lui déclare la guerre avec ſes alliés les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne. Elle s'allume en Allemagne & en Italie. Après deux ans de victoires conteſtées, de mouvemens, de ſieges levés, & de carnage, la Maiſon de Lorraine perd cette province. L'Empereur troque les Royaumes de Naples & de Sicile contre les Duchés de Parme & de Plaiſance. Le Roi d'Eſpagne eut deux Royaumes; dédommagement qu'on lui devoit pour l'affront fait à ſa fille; ce Roi d'Eſpagne, qui, vingt quatre ans auparavant, preſque obligé d'abandonner la capitale de ſes Etats, balançoit s'il ne transféreroit pas le ſiege de la Monarchie Eſpagnole aux Indes-Occidentales.

Toutes les Puiſſances furent contentes, excepté le Roi de Sardaigne, oublié dans un traité général. Quant au peuple qui avoit payé de ſes tréſors, de ſon ſang & de ſes ſueurs, cette querelle de famille, on n'en parla ſeulement pas. Nous avons l'hiſtoire particuliere des guerres, les mémoires de Noailles, quelques autres fragmens, il eſt inutile de les copier. Le Marquis de Mirepoix ſigne la paix à Vienne, le 19 Novembre 1738. Tous les ſoins du Cardinal de Fleury tendoient à la conſerver. Il

* *

étoit extrêmement vieux ; il ne s'occupoit que de la finance à la quelle il donnoit trop de pouvoir ; du commerce qu'il ſaiſiſſoit mal ; des affaires Eccléſiaſtiques qui l'occupoient trop.

Le Roi fixé par la main des plaiſirs dans les bras de l'indolence, voyoit le mal, & n'oſoit le réformer ; indiquoit le bien, & ne ſavoit pas le faire exécuter ; s'impatientoit des querelles Eccléſiaſtiques, & ne vouloit pas les anéantir d'un mot de ſa volonté ſuprême. Huit ou dix années ſe paſſerent en faiſant un peu de bien aux peuples, en rendant quelques ordonnances aſſez ſages dans la juriſprudence, en conſtruiſant des édifices, les uns mesquins, les autres agréables, & dans cette foule d'opérations journalieres, qui, abſorbant les loiſirs de pluſieurs hommes dans un grand Etat, fourniſſent des anecdotes plaiſantes ou curieuſes à ceux qui les compilent ; mais très peu de reſſources à l'hiſtoire, quand elle eſt aſſez ſage pour ne pas ſe charger de détails, ſi froids, ſi minutieux, ſi inutiles ; des tracaſſeries de Cour, ſi miſérables, ſi frivoles, & des fautes de la politique toujours ſi mal jugées.

La mort du Cardinal de Fleury apporta quelques changemens ; elle termina la ſeconde tutelle de Louis XV, l'an 1742.

Le Cardinal de Fleury ſe permit un attentat contre la propriété des gens, dont les Laverdy & les Terray mêmes, n'ont pas ſouillé leur

Miniſtere. Il réduiſit des rentes viagéres qui n'étoient qu'à quatre pour cent. Ces funeſtes opérations attaquent l'honneur des Princes ; détruiſent les reſſources, ſi ſouvent néceſſaires, du crédit public ; déſolent des milliers de ſujets, qui, dans ces fruits de leur économie, trouvent la douceur & le repos.

Les murmures publics l'avertirent du vice de cette ordonnance. Sans doute que les Miniſtres n'étoient pas encore familiariſés avec ces inutiles leçons. Le Cardinal y fut vivement ſenſible. Croyant qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour le peuple, il déplaça le Contrôleur-Général Dodun. Cette ſeconde injuſtice ne répara rien. On ſavoit que ce Miniſtre innocent dans cette occaſion, n'avoit jamais conſeillé cette réſolution imprudente.

Les vues bornées qu'il porta dans les affaires de Religion, (alors des affaires d'Etat,) prolongerent des querelles qu'il falloit abandonner au ridicule, cette juſtice ſi ſûre, ſi prompte & ſi irrévocable chez les François.

Il n'eſt pas aiſé de dire qui ſe conduiſit le plus mal de Rome, du Parlement, du Miniſtere, ou du Clergé. On en vint juſqu'à permettre un Concile pour éterniſer ces ſottiſes. Laiſſons les à jamais dans l'oubli. Injuſtes détracteurs de la Philoſophie, avouez du moins qu'elle ſauve à notre ſiecle des ſcenes auſſi honteuſes qui nous ont rendus la fable de l'Europe !

Lorſque la confiance du Roi tombe ſur un homme d'Egliſe, il ne faut plus compter ſur cette impartialité, la premiere vertu dans celui qui gouverne. Le Cardinal compenſoit ſes défauts par des talens. Il porta l'économie dans les finances, ſans avoir recours à ces bruſques retranchemens qui coûtent toujours quelque choſe à la gloire des Princes, & tout au bonheur d'une foule de ſerviteurs, victimes de ſes épargnes ſubites. Si ces opérations n'entrainoient pas de l'odieux & une eſpece d'injuſtice, quel eſt le Miniſtre qui n'y auroit pas recours? Il ſervit le militaire, en établiſſant une inſtitution, où l'inſtruction gratuite préparoit des Officiers intelligens; en ordonnant des camps qui mettoient à même de joindre la pratique à la théorie, en augmentant les récompenſes que l'ancienneté des ſervices, ou la bravoure miſe hors de combat, trouvent dans l'ordre de St. Louis. Il fut utile au commerce en établiſſant un Conſeil Royal, tenu tous les quinze jours en préſence de ſon maître

Il encouragea les ſciences. L'hiſtoire naturelle lui doit le jardin du Roi, ce dépôt de toutes les richeſſes de la nature. Il favoriſa l'idée heureuſe & hardie de déterminer la figure de la terre, en laiſſant au Comte de Maurepas, alors Miniſtre de la Marine, la liberté d'envoyer des ſavans ſous le Pole & ſous l'Equateur.

Comment le diſculper de l'accuſation qui

le confond avec ces coupables ſéducteurs qui arracherent Louis XV du chaſte lit nuptial, pour lui faire connoître des jouiſſances étrangeres? S'il ne préſida pas à ces arrangemens infames, il n'y oppoſa aucune barriere.

Si un Prince enveloppoit du voile de la décence des plaiſirs qui l'aideroient à ſupporter le pénible fardeau du Gouvernement, il auroit droit à l'indulgence du peuple & au ſilence de ceux qui l'entourent. Mais dreſſer une femme à l'art de ſéduire, l'encourager à ces violences qui révoltent la pudeur, c'eſt un rôle odieux, & c'eſt celui qu'on fit jouer à la Comteſſe de Mailly, rebutée d'abord par l'heureuſe inexpérience de ſon auguſte amant, mais dont elle eut enfin la honte de triompher.

Comment le diſculper de l'oubli de nos ports & de la marine entiere. Les efforts & la rare habileté du Comte de Maurepas dans cette partie difficile (depuis ſon trop court Miniſtere, l'écueil de tous ſes ſucceſſeurs) la reſſuſciterent, mais il n'eut pas le tems de la porter où ſes plans vouloient la fixer?

Le Cardinal, trop loué, ſervit la France dans un tems où il ne lui falloit que du régime. Il ne voulut jamais être grand, ni riche, quoiqu'il peut être l'un & l'autre. Il ſe contenta de faire pleuvoir les dignités ſur ſa famille.

On reprochera toujours à la mémoire de ce Miniſtre ambitieux de n'avoir pas voulu,

ſur le bord de ſa tombe, lâcher les rênes du Gouvernement ; d'avoir craint juſqu'à l'inſtant du trépas que ſon éleve ne s'en réſſaiſît : de lui avoir inſpiré cette averſion des affaires qu'il montra pendant tout ſon regne ; de lui avoir laiſſé contracter une habitude de pareſſe preſque impoſſible à déraciner chez un particulier, à plus forte raiſon chez un Prince nageant dans l'abondance & les plaiſirs. Et qu'on remarque les ſuites funeſtes de ce malheur ? Le Monarque étoit né avec les plus heureuſes qualités du cœur & de l'eſprit ; il avoit le jugement exquis ; il ne le développa jamais. Le Roi étoit naturellement timide : ce défaut, dont il ſe ſeroit corrigé par la grande triture des affaires, n'a fait qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher avec cette ſupériorité que lui donnoient ſes lumieres, la défiance de ſes forces ne l'a fait jamais aller qu'avec l'appui des autres. Tous ſes diſcours, toutes ſes réponſes au Parlement, quelque courtes qu'elles ſoient, étoient toujours dictés dans ſon Conſeil, & ce Prince, parlant avec autant de facilité que qui que ce fût dans ſon Royaume, ne pouvoit rien énoncer en public qu'on ne jugeât à ſon embarras qu'il ne parloit pas de lui-même ; conſéquemment qu'on pouvoit lui réſiſter, le faire revenir, le ramener à une façon de penſer oppoſée. De-là, les combats continuels d'autorité, les contradictions, les

variations dans le Gouvernement, l'inſtabilité des déciſions.

Fleury laiſſa à ſa mort les affaires de la guerre, de la marine, de la finance, de la politique dans une étrange criſe.

L'époux de Marie-Thérèſe ne tarda pas d'occuper le trône des Céſars. La grande ame de cette Princeſſe, ſa bonté, ſa popularité, lui gagnerent bientôt tous les cœurs, ſes droits lui procurerent des amis qui lui fournirent les reſſources néceſſaires pour combattre avec avantage, & conſerver dans les mains de François de Lorraine, le ſceptre de l'Empire.

Louis XV eut à ſoutenir à la fois la France, l'Eſpagne contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoye. La France n'avoit qu'une marine foible; l'Angleterre lui en oppoſoit une dans l'état le plus floriſſant. L'Eſpagne manquoit de vaiſſeaux; elle manquoit encore de matelots, de cannoniers, de capitaines même experts dans leur art.

Tout le monde connoît & les ſuccès de la France, & ſes malheurs, & ſes victoires, & ſes déſaſtres rapides dans la guerre de la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche; tout le monde a lu l'hiſtoire des campagnes de Louis XV, de ſes conquêtes, & des défaites malheureuſes qui les ſuivirent. Les événemens mémorables auxquels la France eut tant de part depuis la

mort du Cardinal de Fleury, ne ſont ignorés d'aucune perſonne inſtruite. On a encore préſent à l'eſprit la derniere guerre d'Allemagne, la journée de Rosbac, les malheurs des François dans les quatre parties du monde. On n'a ſûrement pas oublié la honte & l'ignominie de la derniere paix.

Dans ce coup d'œil rapide, nous ne nous ſommes uniquement propoſés que de rapprocher le commencement & le terme du Regne du Monarque dont nous écrivons les faſtes. Nous le terminerons par une légere eſquiſſe de l'adminiſtration d'un Miniſtre qui, dans tous les âges, occupera la premiere place parmi ceux que Louis XV honora de ſa confiance. Nous entendons parler du Duc de Choiſeul.

La France ſe flatte, & plus d'une Cour craint de revoir en place ce Miniſtre mal connu, & bien digne de l'être mieux. Son eſprit eſt actif; d'un coup d'œil il ſaiſit les avantages ou les inconvéniens, les facilités ou les obſtacles, l'eſpece d'hommes à employer, les conſéquences les plus éloignées, rien n'échappe à ſes regards. De la facilité dans le travail, préciſion dans les ordres, choix heureux des inſtrumens, (quand il n'eſt pas trop précipité. (Cette pénétration à quelque fois conduit à l'enthouſiaſme, défaut qui rarement a des ſuites en France, plus rarement encore à la Cour.

Cet eſprit vaſte planoit ſur toute l'Europe.

Des Miniſtres adroits & zélés en rapprochoient les intérêts ſous ſes yeux. Auſſi Louis XV apprenant le partage de la Pologne par la Gazette, s'écria : *Si* Choiſeul *eut été ici, dès long-tems cet événement eut été prévu & traverſé.* La plûpart de ces ſortes d'opérations échouent, ſi le ſecret dans lequel elles ſe concertent eſt éventé. Le Pacte de famille eut ſouffert de grandes difficultés, ſi l'Angleterre avoit pû en ſoupçonner le projet.

Ses opinions annonçoient un génie qui ſuppléoit par ſa perſpicacité, à la réflexion que les intrigues ne lui laiſſoient pas toujours le tems de creuſer. Il avoit peu de vénération pour les aſtuces de la Cour de St. James ; pour des hommes qui vont *à voiles déployées donner contre les écueils où le Miniſtere* les pouſſe ; pour le parlement compoſé d'une nobleſſe vendue, ou rebelle ; pour un Gouvernement qui devroit être dans les mains du peuple, & qui ſe trouve ſans ceſſe dans celles du Roi, pour un peuple ambitieux qui ſe ruine & ſe détruit en brûlant ſans ceſſe du deſir de renverſer & de detruire. Le Duc de Choiſeul eſtimoit la marine Angloiſe, plaiſantoit volontiers de la Chambre qui fait deux lots de l'argent de la nation ; imitoit les jardins de *Stowe* ; jalouſoit la Compagnie des Indes, ſemoit dès-lors la diſcorde parmi les Colonies, & prétendoit que le pavillon Britannique dominoit ſur

les mers, comme *Géorge* Roi regne ſur la France.

Si le Duc de Choiſeul eut été le maître, Rome n'eût plus levé de tributs ſur l'Egliſe Gallicane, les tribunaux euſſent été mieux compoſés & moins nombreux.

La France lui doit ce fameux pacte de famille dont nous parlions tout-à-l'heure, qui déconcerte aujourd'hui l'ambition des fiers inſulaires. Ce traité facilita la paix de 1761, devenue ſi néceſſaire, qui prévint d'étranges ſpéculations politiques dont l'Italie devoit être l'objet.

Les changemens heureux qui ont ſubſtitué à la licence, la diſcipline, l'ordre, la propreté, l'amour du métier, ſont ſon ouvrage.

Les connoiſſances analogues ont remplacé, dans le militaire, l'indépendance, le mépris des détails, l'abus de la liberté. On a emprunté des Germains ce que l'expérience avoit conſacré. L'artillerie ſurtout n'a rien à envier aux autres nations, & peut ſervir de modele à la plûpart.

Cette réforme a peut-être entraîné quelques légers inconvéniens. Le zéle a été trop loin. Un Marquis de Boufflers, un Duc de Guignes ont, ſans doute, outrepaſſé les inſtructions du Miniſtre; mais les inconvéniens paſſagers diſparoiſſent bientôt, & ſont d'ailleurs inſéparables de toute eſpece d'innovation.

L'ordonnance du 10 Décembre 1762, tendoit à avoir, *non de vieux Soldats & de jeunes Officiers, les uns, comme plus ſouples à la diſcipline, les autres, comme plus ardens à la maintenir.* Un pareil projet eut été abſurde. Mais elle prévenoit le plus grand abus qui puiſſe ſubſiſter dans toute inſtitution, c'eſt d'accorder les places à l'ancienneté. Plus de talens dès-lors; plus d'émulation; on ne travaille pas, mais on vieillit. La médiocrité patiente recueille ce que le génie & la capacité avoient droit de reclamer.

Il avoit l'art de s'attacher des créatures, parce qu'il eſt aimable, généreux, grand, ſenſible, & ne rend jamais ſervice à demi. Ces reſſources honteuſes que plus d'un Miniſtre a trouvé dans ſon pouvoir & dans la diſtribution des graces, lui étoient en horreur. Auſſi ſes ennemis n'ont-ils pas attaqué ſon noble déſintéreſſement.

On a reproché au Duc de Choiſeul de prodiguer les tréſors de l'Etat. Où eſt la preuve de cette accuſation vague, intentée contre tant de Miniſtres? Ce n'eſt pas abus de confiance, mais défaut d'économie, diſoit le Duc de ***. Qui décidera ſi la nature des événemens ne l'a pas contraint à des ſacrifices extraordinaires? L'établiſſement des Colonies a dévoré des millions, ajoute-t-on. Oui, ſa confiance a été ſouvent trahie. Ste. Lucie, la Guyanne, l'Ile

de Cayenne devoient conſoler les François de la perte du Canada & des poſſeſſions cédées par le traité de Fontainebleau. Plan bien conçu, meſures mal priſes, chefs corrompus, exécution négligée, les Colons ſacrifiés, procès entre les chefs, jugement trop doux, projet entierement avorté.

Le Duc de Choiſeul avoit voulu donner un ſubſide annuel à un Prince d'Allemagne, qui s'engageroit à ne jamais faire marcher ſes troupes avec les ennemis de la France. Les circonſtances ont prouvé que ſi ſon avis eût prévalu, l'Angleterre manqueroit de la principale de ſes reſſources pour la guerre de l'Amérique.

D'ailleurs, dans la confuſion générale où les finances étoient pendant ſon Miniſtere, comment connoître les ſources par où s'échappoit l'or de l'Etat ? Il ne s'eſt jamais mêlé de cette partie ; nous doutons encore qu'on puiſſe lui reprocher d'y avoir placé l'Abbé Terray, cet homme plein de vices, mais auſſi rempli de talens, dont il falloit peut-être rougir, mais non ſe plaindre ; dont les reſſources étoient cruelles, mais efficaces ; & à la honte de la politique actuelle, homme plus utile à un Gouvernement que des Miniſtres vertueux, ſans moyens, ſans art & ſans courage.

Lorſque le Duc de Choiſeul céda une place long-tems honorée, à une cabale que la faveur ne devoit point élever, mais que la loi

devoit punir, les ennemis de ce Miniſtre aſſuroient que le tréſor, fatigué de ſes prodigalités, alloit ſe remplir par les opérations journalieres de l'économie. Cette prophétie ne ſe vérifia point. La France ſe rendit un peu ridicule par ſa guerre avec les Parlemens, & Madame du Barry, ainſi que ſes créatures continuerent à vuider les caiſſes Royales, & l'économie fut un des beaux rêves, dont on amuſe l'extrême bonté du peuple qui prend toujours un projet pour ſon exécution.

On a encore reproché au Duc de Choiſeul l'amour exceſſif du plaiſir. Il n'y a que les gens médiocres qui puiſſent ſoutenir un travail conſtant, ſans l'entremêler de ces diſſipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or, en admettant la néceſſité des délaſſemens, qu'importe qu'on choiſiſſe les femmes, ou les jardins, la table, ou les beaux arts; & qu'on réuniſſe même tous les goûts, ſi les facultés phyſiques peuvent y ſuffire?

Quelques anecdotes, falſifiées peut-être, ont donné lieu à mille mauvais contes. Une femme de qualité, belle, peu ſpirituelle, moins difficile encore, frondant ſes opérations, ne lui épargnoit ni les ridicules, ni les noirceurs; ſon rang la rendoit dangereuſe juſqu'à un certain point. Le Duc de Choiſeul feignit d'ignorer ſes diſpoſitions & parut la diſtinguer. De ſimples égards de ſa part

étoient apperçus. Il fut un jour chez Madame la Ducheſſe de ***, debuta par la galanterie, continua par quelques confidences, gagna la confiance, & obtint des faveurs. Au lieu de beaux ſentimens, il dit à cette Dame : je ne ſais trop comment vous remercier, car je ne ſais ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'eſt pas une ſurpriſe que ma figure ait faite à vos ſens, je ſuis fort laid. Ce n'eſt pas un ſecret penchant, car je ſais que vous m'abhorrez. Ce n'eſt pas le deſir que j'ai montré de vous plaire, c'eſt la premiere fois que je viens chez vous. Ne puis-je ſavoir, Madame, à quoi je dois vos faveurs ? Ou ſerai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi ?

On a prétendu qu'il devoit ſon élévation à une hardieſſe inconcevable ; que la Marquiſe de Pompadour n'avoit écouté que ſon cœur en le portant au Miniſtere. Son nom, ſes talens connus pendant ſon ambaſſade à Rome, la protection qu'il avoit méritée à la Cour de Vienne, étoient des titres ſuffiſans. Au reſte, quand l'amour lui auroit ouvert le chemin de la faveur, l'uſage qu'il en a fait a réparé un tort, qui nait des circonſtances, plus que d'un projet réfléchi de manquer de reſpect à ſon ſouverain. Tous les Miniſtres ont tâché de tirer profit des foibleſſes de leur maître. Le ſage Noailles communiquoit

ſes idées à la Ducheſſe de Château-roux, & ſe ſervoit d'elle pour connoître celles du Roi.

Le Duc de Choiſeul a eu des amis diſtingués & les a conſervés dans ſa diſgrace. Voilà ce qui prouve que les plaiſirs tenoient ſeulement chez lui la ſeconde place; que ſon cœur étoit franc, ſon ame honnête, ſon caractere ſûr.

Quant à la conquête de la Corſe, on dépenſe toutes les années des ſommes conſidérables pour des camps de parade & d'exercice; il valoit autant exercer les troupes à prendre des îles. Si l'on dit que celle-ci coûta trente millions, je réponds que l'argent eſt bien peu de choſe en France.

La réunion du Comtat d'Avignon à la Provence étoit convenable; il eut tort de donner tant de conſiſtance au Chancelier de Maupeou. Mais la prudence humaine va-t-elle juſqu'à prévoir " qu'un petit homme qui n'a pour „ tout eſprit que celui d'intriguiller avec des „ prêtres ou des Catins, ignorant comme un „ Elu, ſans aucun vice, ſans aucun principe, „ ne prévoyant rien, s'effrayant de tout, ſe „ croyant un perſonnage, infatué de ſon mé„ rite, & pour peu qu'on le force, donnant „ à tort & à travers dans tous les panneaux „ qu'on lui tend", qu'un pareil homme, dis-je, bouleverſe tout un Royaume, & verra la France ſpectatrice de ſes folles opérations?

Un pareil homme ſe trouve toujours cependant mal à la ſeconde place. Un rival eſt plus dangereux qu'un ennemi. Peut-être donna-t-il trop d'importance à l'épiſode de Mde. Du Barry. Mais auſſi convenons qu'il eſt amer pour un homme d'un grand nom de voir la Cour ſouillée d'une foule d'eſpeces de perſonnages, je ne dis pas inconnus, mais honteux à connoître ; un Chancelier en ſociété avec un Négre, une fille & trois poliſſons ; un Roi abſorbé dans les fatigues de la débauche, étranger dans ſa famille, ſe défiant de ſes meilleurs ſerviteurs ; une femme enfin n'ayant pour tout mérite qu'un peu de beauté, pour talent beaucoup d'effronterie, diſputer le pas aux Princeſſes, & le prendre ſur les Montmorency, les Beauveau, les Coſſé.

Lui ſeul ne pouvoit oppoſer une digue au torrent de la diſſolution qui entraînoit la Cour & la ville. Le Roi n'avoit pas la force morale capable de le ſeconder. Le Duc de la Vrilliere, le Duc d'Aiguillon, le Duc de Richelieu, le Chancelier Maupeou, l'ingrat Terrai, étoient cinq hommes rares dans leur eſpece, & cinq hommes qui ſe concertent, renverſeront toujours un homme de génie. Il ne ſe permet pas des oppoſitions qui le guideroient dans la guerre défenſive, & tombe victime d'une fauſſe délicateſſe.

Le Duc de Choiſeul étoit ſéduiſant, mais

il n'étoit pas adroit. Deux partis qui ſe diſputent l'autorité, s'attaquent, ſe heurtent, ſe froiſſent, & tombent tous les deux ſous les débris de l'adminiſtration qu'ils ont culbutée.

On a ſoupçonné que ſon ambition vouloit s'élever au rang des Richelieu, des Fleury. Il eſt difficile de l'en blâmer. Il avoit le talent qui juſtifie cet eſpoir, & il ſentoit qu'un premier principe de qui tout émane, & qu'une ſeule impulſion aſſurent le bien qui naît rarement de pluſieurs ambitions contradictoires. Alors il y a un ſyſtême, & dans l'état actuel la néceſſité d'en combiner pluſieurs, eſt un travail égal au fardeau du Miniſtere.

Tandis que le réformateur Necker rempliſſoit le tréſor Royal, le diſſipateur Sartine jettoit l'or dans la mer. Pendant que le ſage Vergennes entretenoit l'équilibre pacifique en Europe, M. de Montbarrey laiſſoit tomber le militaire dans cette frivole indifférence dont on avoit eu tant de peine à le retirer.

Il ſavoit auſſi " que la mobilité des princi-
" pes, l'incertitude des vues, les fréquentes
" variations de ſyſtême, le peu de concert,
" & quelquefois l'oppoſition entre les Miniſ-
" tres ont entraîné de tout tems la plûpart de
" nos infortunes. "

Ce qui démentiroit ce projet ambitieux, c'eſt que le Duc de Choiſeul s'abandonnoit trop à la confiance. Sa Sœur altiere avec une

ame forte, un eſprit vaſte, mais dur & abſolu déplaiſoit à la Cour, à la ville, & à la plûpart de ſes amis. Il le ſavoit, & il n'eut jamais le courage de la combler de biens, & de l'éloigner. Un ambitieux auroit commencé par ôter un obſtacle, qui embaraſſoit ſa route. Les libelliſtes, les organes du vice ont calomnié cette Ducheſſe. On l'a accuſée d'avoir eu des vues ſur le lit que la Marquiſe de Pompadour avoit laiſſé vacant; d'avoir parcouru les Provinces pour porter au dernier excès le mécontentement de la Magiſtrature, qui n'avoit pas beſoin d'être excité. On peut atteſter à la poſtérité que ſa conduite ne fournit pas le plus petit fondement à cette odieuſe imputation. Quant à l'autre projet, elle avoit trop d'eſprit, pour ne pas ſavoir que la beauté eſt le premier titre à ces eſpeces de conquêtes; qu'il falloit à Louis XV une femme complaiſante, toujours occupée de diſſiper l'ennui, & à prévenir les rechutes; que parmi toutes ſes maîtreſſes, il n'avoit eu qu'une femme de beaucoup d'eſprit, la Comteſſe de ***. Au bout de quatre jours il en étoit excédé, malgré qu'elle employât les reſſourcrs incertaines de la laſcivité, & qu'elle cachât ſous l'enjouement une ame méchante, fauſſe, baſſe & intéreſſée.

Un ambitieux ne détruit que ce qui met obſtacle à ſa marche, mais ne multiplie pas ſes ennemis ſans néceſſité. Le coup qu'il portoit

aux Jéſuites par le petit Chauvelin, ſoulevoient contre lui des hordes entieres, créatures de cet Ordre. Je ne ſais s'il falloit les détruire, ou les réformer, ou les conſerver; mais je ſais que la façon dont on opéra étoit indigne d'un Gouvernement. Je crois que le Duc n'eut pas été moins grand, s'il fut demeuré ſpectateur de la bataille entre Janſenius & Loyola. Peut-être la Cour d'Eſpagne à laquelle il devoit beaucoup, exigea-t-elle ſes ſoins. Alors, cet événement rentre dans la foule de ceux qu'entraînent les raiſons d'Etat.

Enfin, il ſavoit que dans une inſtruction de Louis XIV, communiquée à Louis XV, il tient pour une maxime des plus eſſentielles de n'avoir ni *premier Miniſtre*, ni *Favori*. Cette idée demeura toujours gravée dans l'eſprit de ſon arriere petit-fils. Il aimoit le travail du Duc de Choiſeul, ſon eſprit; mais il le craignoit, & avoit ſoin de balancer ſon crédit en élevant toujours quelqu'un qui partageât ſa confiance. Sous le Miniſtere du Duc de Choiſeul, la France eut en Europe une prépondérance qui, après la derniere paix, eſt un vrai phénoméne en politique. Depuis dix ans, ſix Miniſtres lui ont ſuccédé tour-à-tour & ſa place eſt toujours vuide. Il laiſſa, ſans doute, à deſirer, mais il a auſſi un enſemble de qualités que nous voyons rarement réunies, même dans les hommes que nous diſtinguons.

Qui oppoſer à ce Miniſtre, ſûrement le plus grand qu'ait eu Louis XV? Qui? Un tyran de Maupeou, qui eût voulu tout tuer, tout écraſer pour aſſouvir ſa vengeance. Qui, Un mandrin de Terray, qui eût volontiers mis le piſtolet ſur la gorge pour accroître les Finances. Qui? Un deſpote d'Aiguillon, qui mérita de porter la tête ſur l'échaffaud. Qui? *L'exécuteur de la haute juſtice*, un brigand de la Vrilliere, digne à tant de titres de l'animadverſion des loix. Qui? Un pied-plat de Boynes, donnant la croix de St. Louis au porteur d'une perruche? qui? Des Miniſtres, eſclaves rampans d'une proſtituée qui ne fit qu'un ſaut du B..... ſur le trône....

Qu'on diſe du premier qu'il fût l'émule de Richelieu; qu'en moins d'un an, il régénéra la magiſtrature entiere du Royaume; que tous les obſtacles s'applanirent devant lui, comme par enchantement; — mais qu'on diſe quels moyens il mit en œuvre pour opérer cet ouvrage effrayant. Un ſeul: *la corruption.* Il n'a pu, malgré le ſuccès rapide de ſes plans, conſolider ſon édifice, bâti à la hâte ſur un ſable mouvant.

On ne conteſtera jamais au Chancelier de Maupeou qu'il ne poſſéde au ſuprême dégré l'art de la diſſimulation. On ſait qu'il a des maſques de toute eſpece, & en change tour-à-tour au beſoin. Ce n'eſt point de ces Chanceliers

d'autrefois, ſorte d'ours, qu'on fuyoit ainſi qu'une bête ſauvage. Celui-ci eſt beaucoup plus traitable : il inſpire par ſon aſpect le rire & l'enjouement. Trop philoſophe pour s'aſſervir à l'étiquette de ſa place, puérile dans toute ſa gravité (*), il a quitté, durant ſa faveur, ſon accoutrement magiſtral ; il s'eſt mêlé parmi le ſexe qui folâtroit au tour de la beauté, qui amuſoit Louis XV. Il s'eſt prêté à ſes jeux, & diſputoit avec Zamore (†) à qui l'amuſeroit davantage. On a vu pluſieurs fois ce negrillon prendre l'énorme perruque du Chancelier & s'en affubler. C'eſt ſous cette apparence de frivolité qu'il cachoit la profondeur d'une vengeance lente & réfléchie. Après avoir culbuté ſon bienfaiteur, le ſeul homme qui pût traverſer ſon projet, il l'a fait éclorre.

Ce Miniſtre habile ne pâlit point ſur des ouvrages de morale, de philoſophie, de légiſlation, de politique ; mais il lit ſans ceſſe dans le grand livre du monde : il ne voit pas un homme qu'il ne le ſonde, ne le développe, ne le pénétre juſques dans les replis les plus cachés.

Il ſe livre à la ſociété en véritable petit

(*) Le Chancelier en France eſt toujours en ſimarre. C'eſt une eſpece de ſoutane, qu'il ne quitte qu'en ſe couchant. Son fauteuil, ſon caroſſe ſont d'ébene. Tout eſt lugubre chez lui.

(†) Nom du petit negre de Madame Du Barry.

maître. Le matin, il intrigue comme un Courtiſan, il court comme un homme déſœuvré, il ſe trouve partout. Le ſoir, il fait ſa partie; il aſſiſte aux fêtes; il donne à ſouper; il y admet les femmes, & leur dit des choſes agréables. C'eſt un petit fréluquet en ſimarre. Son Hôtel ſe reſſent de la légereté & des graces du maître. On y trouve des ameublemens élégans, des boudoirs délicieux, où la courtiſanne la plus recherchée dans ſes goûts ne ſeroit pas déplacée. Sa table eſt ſervie avec autant de délicateſſe que de ſomptuoſité; mais il eſt fort ſobre ſur les plaiſirs de ce genre, ainſi que ſur les autres, auxquels ſa complexion foible & valétudinaire ne lui permet pas de ſe livrer.

Ses ennemis l'ont de tout tems trouvé affreux de viſage, parceque la haine enlaidit tous les objets de cette paſſion. Ce qui eſt vrai, c'eſt que le Chancelier ne déplait point: ſes yeux même annoncent du feu & de l'eſprit: il a quelque choſe de ſévere dans la phyſionomie, que ceux-là qualifient de méchanceté. Il eſt d'un tempérament bilieux, il en a ſouvent le teint jaune & verd; ce qui l'a fait appeller plaiſamment la *bigarrade* par feu le Maréchal de Briſſac.

On prétend que, connoiſſant trop bien les hommes, le monde & la Cour, pour ignorer de qu'elle conſéquence il eſt de prévenir

par la figure, le Chancelier avoit pris le parti de ſe peindre le viſage de blanc, & d'y mettre enſuite une légere couche de rouge, non par une envie puérile de plaire aux femmes, mais par le motif plus noble de commencer ainſi à l'extérieur une ſéduction qu'opére mieux enſuite ſa longue durée; car il parle très-bien, il eſt inſinuant, ſouple & jaloux de captiver généralement les ſuffrages.

On rapporte que lorſqu'il fut fait premier Préſident, il demanda à un homme de confiance ce qu'on diſoit de lui au palais? Celui-ci s'en excuſa quelque tems: forcé de s'expliquer, il avoua qu'on le trouvoit haut, dur, inabordable: " n'eſt-ce que cela? (répondit-„ il) ils changeront bientôt de façon de pen-„ ſer à mon égard." Il devint doux, affable, prévénant; le moindre clerc qu'il rencontroit, éprouvoit les regards benins de ſa phyſionomie riante.

Malheureuſement dans le poſte délicat qu'il occupoit, il ne pût captiver auſſi facilement la bienveillance de ſa compagnie. Dévoré d'une ambition ſourde qui lui faiſoit aſpirer à s'élever inceſſamment, il ſe trouva forcé à ſe livrer à des manœuvres dont le ſecret a tranſpiré. Le parti oppoſé au Miniſtere s'en prévalut pour le rendre criminel aux yeux du Parlement. C'eſt alors, que par un retour de politique adroite, il tourna à ſon avantage la poſition

critique où il ſe trouvoit. Il étoit à la veille d'être mis aux Mercuriales (*) : il fit entendre au Duc de Choiſeul, le Miniſtre tout puiſſant de ce tems-là, qu'il étoit perdu, s'il ne le tiroit promptement du mauvais pas où ſon dévouement à la Cour l'avoit jetté. C'eſt ainſi qu'il fut fait Chancelier.

On s'imagine bien que, lors de la révolution de la Magiſtrature, les libelliſtes n'en épargnerent pas ſon auteur.

" Il y a actuellement en France, (diſoient-
„ ils) un caméléon portant ſimarre & longue
„ perruque, qui change de couleur à chaque
„ impreſſion qu'il reçoit, *noir*, *blanc*, *ſan-*
„ *guinolent* ou *pâle*; ſa figure s'altére à tous
„ les inſtans. On aſſure qu'au lieu de manger
„ les mouches, il s'en ſert pour avoir le ſang
„ dont il ſe nourrit. — Ce caméléon eſt beau-
„ coup plus cruel que le caméléon naturel;
„ il s'eſt accroché aux branches, ainſi que le
„ fait cet animal curieux, que les naturaliſ-
„ tes diſent s'établir ſolidement ſur la moin-
„ dre branche avec la queue. "

" On ſoupçonne que le Sieur Antoine n'a
„ pas tué la hienne depuis qu'il paroît un monſtre

(*) Les *Mercuriales* ſont des aſſemblées que tiennent en certains tems les Compagnies pour exercer la correction ſur leurs membres, ordinairement à la rentrée. C'eſt à celle de 1768 que M. de Maupeou devoit être *mercurialiſé*.

„ monſtre à la Cour, dont l'eſpece a toujours
„ été inconnue juſqu'ici ; c'eſt un animal car-
„ nacier qui tient de la nature du *tigre*, du
„ *ſinge*, de *l'ours* dont il approche le plus
„ par la figure ; cruel, adroit, vindicatif &
„ opiniâtre, il n'entreprend rien qu'il n'en
„ vienne à bout ; il ſe lance ſur ſa proie
„ comme le crocodille, en l'engloutiſſant tout
„ d'un coup, & porte une criniere friſée
„ comme celle du lion : l'œil noir & hardi de
„ cet animal féroce, annonce ſon courage &
„ ſa cruauté. Cet animal s'appelle un *Mau-*
„ *peou.* "

" M. le Chancelier fait travailler avec la
„ plus grande diligence à un livre qui paroî-
„ tra ſous le titre de *Dictionnaire des crimes*,
„ pour juſtifier ſes entrepriſes par comparai-
„ ſon, en démontrant qu'il y a toujours eu
„ des ſcélérats dans le monde. Chaque ſiecle
„ fournit au Chancelier une ou deux *excuſes*.
„ Ce livre fourmille de traits de Sylla, de St.
„ Clovis, de Louis XI, de Pierre le cruel,
„ du Cardinal de Richelieu, &c. &c. "

" Si le Chancelier ne ſe brûle pas la cer-
„ velle, ou n'eſt pas accroché en chemin,
„ il ira beaucoup plus loin que ce Cardinal
„ dont il a adapté tous les principes ; il eſt
„ plus adroit & plus faux que ce Miniſtre,
„ & l'égale au moins en témérité. Ce Magiſ-
„ trat, célébre dans ſon genre, a entrepris

* * *

„ de prouver qu'il a vendu ſa compagnie pour
„ acheter la place qu'il occupe. "

" On a affiché dans pluſieurs endroits l'arrêt
„ du Parlement de Paris, qui mettoit à prix
„ la tête du Cardinal Mazarin, au nom du
„ quel on a ſubſtitué celui de Maupeou; ou
„ y a joint la répartition faite par Boiſſi, à
„ tant par membre, oreille, &c. &c. "

" Monſieur le Chancelier a fait mettre des
„ panneaux à ſon caroſſe pour éviter les ſui-
„ tes de la reconnoiſſance du peuple, qui
„ l'accable de bénédictions & de pavés. "

" Monſieur de Maupeou ayant fait deman-
„ der une audience au Prince de Conti, cette
„ Alteſſe lui a fait dire qu'il ne vouloit le
„ le voir qu'à la Gréve (*). "

" Il y a un homme en France qui eſt un
„ peu foux, très-fripon, horriblement faux,
„ ſcélérat ſans bornes, noir & perfide à toute
„ outrance, qui joue un grand rôle, & paſſe
„ pour un génie très-éclairé : (on demande
„ quel il eſt) & ce qui doit lui arriver, s'il
„ échoue dans ſes projes? On croit que c'eſt
„ le Chancelier, & que, s'il échoue, il ſera
„ pendu. "

" On a frappé une médaille ſur laquelle
„ on voit un homme de robe, monté ſur une

(*) C'eſt la place d'un rendez-vous où ſe ſont trouvés Cartouche, Damiens & pluſieurs autres héros du ſecond ordre.

„ échelle pour atteindre à un clou où il atta-
„ che une corde : au tour de cet emblême
„ eſt l'exergue : *nobis hæc aſcenſio grata.*
„ Le revers eſt la France à genoux aux pieds
„ d'un Prince environné de ſerpens, de vipe-
„ res & autres animaux venimeux qui ſe lan-
„ cent ſur elle pour la déchirer. "

" *Plut-à-Dieu ! faſſe le Ciel !* ſont de
„ belles expreſſions ; on eſpére que le Chan-
„ celier les entendra. "

C'eſt par des ſatyres, des placards, des carricatures que les frondeurs, qui ne goûtoient pas les ſublimes opérations de M. de Maupeou, ſe vengeoient de ſa perſonne. Ils n'épargnoient pas plus celle du Duc d'Aiguillon. Ce perſonnage n'eſt pas moins eſſentiel à dépeindre que ſon ami le Chancelier.

Né d'une mere qui aux graces du corps & de l'eſprit, joignoit des connoiſſances profondes, un jugement exquis, une philoſophie mâle & intrépide ; le Duc avoit hérité de ſon goût pour les plaiſirs. Il s'y livra dans ſa jeuneſſe avec toute l'ardeur de ſon caractere ardent & emporté. Il remplit la Cour du bruit de ſes galanteries.

Paſſé depuis à l'adminiſtration d'une grande Province ; il ſe trouva tourmenté de la paſſion de l'âge viril, d'une ambition violente & déméſurée. Il voulut s'illuſtrer par des innovations, par l'embelliſſement des villes, par

l'amélioration des chemins, par des monumens durables qui rendiſſent ſon nom auſſi immortel qu'eux. Il ſe ſentoit dès-lors né pour le grand, & viſoit au Miniſtère. L'occaſion de développer ſes talens s'étant préſentée dans la derniere guerre, par une deſcente que les Anglois firent en Bretagne, il gagna la bataille de St. Caſt, qui lui fit aſſigner un rang diſtingué parmi les défenſeurs de la patrie.

On dit dans une chanſon, que Louis avoit chaſſé l'ennemi à *coups d'aiguillon*, & ce *rebus* populaire, paſſant de bouche en bouche, fut chanté par toute la France.

Un bon mot que ſe permit dans ce tems-là un Magiſtrat de la Province, fut le germe des troubles qui s'étendirent bientôt dans le Parlement, dans les Etats, &, après avoir cauſé la ruine de ces deux corps, a occaſionné celle de la Bretagne; a ſervi de prétexte à la dévaſtation de la magiſtrature, & produit des maux dont a gémi le Royaume entier.

M. de la Chalotais, Procureur-Général du Parlement de Rennes, ſe trouvoit à un ſouper où l'on exaltoit la victoire du Duc d'Aiguillon. Quelqu'un s'écria qu'il s'étoit couvert de gloire. — " *De farine*, " reprit le cauſtique Magiſtrat.

Pour entendre cette ſaillie, il faut ſavoir que pendant le combat de St. Caſt, le commandant s'étoit tenu dans un moulin, poſte eſſentiel à conſerver ſans doute, & point de

ralliement d'ailleurs, où l'on venoit prendre, & où il donnoit plus aiſément ſes ordres.

Les envieux de la gloire de ce héros firent voir la circonſtance, comme injurieuſe à ſa valeur. Il n'eſt pas à préſumer que M. de la Chalotais eût eu le projet ſérieux de déprimer ainſi le valeur du Duc, mais il ne put recéler une plaiſanterie d'eſprit que le François recherche avec tant d'avidité, à la quelle il ſe refuſe avec peine, & dont le but innocent eſt de faire rire un inſtant. Le Duc d'Aiguillon au quel elle fut rapportée méchamment, n'en rit pas; il jura une haine implacable à celui qui l'avoit faite. *Inde iræ.*

Tout le monde connoît l'étrange affaire ſuſcitée à M. de la Chalotais, ce procès incroyable, commencé par tant de tribunaux, & terminé par aucun; que le Roi crut éteindre une fois en diſant qu'il ne vouloit pas trouver de coupable & qu'il a perpétué par un châtiment infligé (*) à ceux qu'il déclaroit innocents; qu'il ſe détermina à reprendre enſuite dans l'aſſemblée des Pairs (†) & qu'il arrêta encore au milieu de l'inſtruction par un coup d'autorité

(*) Toutes les Gazettes ont parlé des diverſes captivités de Mrs. de la Chalotais, pere & fils.

(†) Dans la ſéance de la Cour des Pairs, tenue à Verſailles le 4 Avril 1770, ſur cette affaire, le Chancelier commença ſon diſcours par faire voir la néceſſité de *laver la Pairie des crimes d'un Pair, ou le Pair des crimes qu'on lui imputoit.*

deſpotique. Mais ce que tout le monde ne connoît pas, ce ſont les reſſorts de la conduite contradictoire qu'on fit tenir à Louis XV dans cette derniere occaſion. Nous pourrons les développer amplement ailleurs.

Le Parlement Breton tend un piége à M. de Maupeou : le Chancelier y eſt ſottement pris. Il étoit alors de très-bonne foi avec le Duc d'Aiguillon : il lui fait entendre que dans tous les griefs articulés contre ſa perſonne, il n'y a pas de quoi *fouetter un chat*. Nouveaux griefs reproduits : le Duc d'Aiguillon eſt *entâché*, ſuſpendu des fonctions de la Pairie, juſqu'à ce que *par un jugement rendu en la Cour des Pairs, dans les formes & avec les ſolemnités preſcrites par les Loix & Ordonnances du Royaume, que rien ne peut ſuppléer, il ſe ſoit pleinement purgé*, &c.

Le Chancelier, premiere dupe, eſt enragé, furieux. Il ouvre la tranchée contre le Parlement. On en détaillera les ſuites.

Le Duc d'Aiguillon ſe brouille avec le Chancelier. Mais ſon humeur & ſon reſſentiment n'éclatent qu'après l'expulſion des Choiſeuls.

Le Duc avoit *ſauvé ſa tête, mais le Parlement lui avoit tordu le col*, ſuivant l'expreſſion du romaneſque Maréchal de Briſſac. Il eſt redevable de la conſervation de ſon chef à la trop fameuſe Comteſſe. L'acte d'autorité du Roi qui l'arrache aux mains

du Bourreau, eſt conſigné dans ce malin vaudeville :

Oublions juſqu'à la trace
De mon procès ſuſpendu.
Avec des lettres de grace
On ne peut être pendu :
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux ſoins d'une amie,
J'en ſuis quitte pour la peur.

La place de Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres étoit vacante, depuis l'exil du Duc de Choiſeul, au mois de Décembre 1770. Louis XV avoit vraiſemblablement voulu laiſſer raſſeoir la fermentation élevée contre l'illuſtre accuſé, & celui-ci, d'ailleurs, n'avoit pas cru généreux à lui de ſe revêtir tout de ſuite des dépouilles d'un Grand, ſon ennemi, qu'il venoit de culbuter.

Ce ne fut qu'au mois de Juin ſuivant que le Duc d'Aiguillon prit place au Conſeil, & ſe moqua des divers arrêts & arrêtés des gens de robe qui *l'entâchoient* (ſuivant le terme conſacré par ces meſſieurs); car preſque tous les Parlemens avoient ſuivi à ſon égard la conduite de celui de Paris.

Les Robins furent quelque tems à ſe flatter que, même après le choix du Souverain, cette prétendue diffamation judiciaire auroit quelque effet vis-à-vis les Cours étrangeres.

* * *

Aucune ne refuſa de communiquer avec lui. Un ſeul, le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, éluda conſtamment ſon entrevue en affaires.

Ce miniſtre ſe trouva bien conſolé de cette petite mortification, par la bonne harmonie qu'il ſut maintenir avec l'Angleterre, que l'Eſpagne vouloit troubler. Il ſavoit quel étoit l'eſprit pacifique du Roi, & plus ſage en ce point que le Duc de Choiſeul, il s'y conforma pleinement, en prenant les moyens les plus efficaces pour remplir les vues de Louis XV. Auſſi eut-il la confiance de ſon maître au plus haut degré.

On reprochera toujours à la mémoire du Duc, le partage de la Pologne. Tout le monde ſait cette parole fameuſe du Roi: „ Ah! ſi Choi- „ ſeul fut reſté, cela ne ſeroit pas arrivé. "

Parlons du grand Terray. C'étoit un roué dans toute la force du terme. Perſonne ne ſut jamais mieux que lui ſaigner le Royaume. A une ſanté ferme, à un tempérament vigoureux, fortifié encore par l'exercice d'une vie dure & laborieuſe, il joignoit des entrailles d'airain.

La nature ne l'avoit pas bien partagé à l'extérieur. Il étoit d'une taille haute, déguingandée, ſans contenance; il avoit la figure ignoble, le regard en deſſous; il n'avoit rien de ſéduiſant dans le langage; il ne s'énonçoit pas

même avec grande facilité : mais il avoit une conception vive, une intelligence déliée, une judiciaire excellente, ſurtout en affaires.

Lors de la nomination de l'Abbé au Contrôle-Général, l'on fut d'abord ſurpris de voir, qu'avec une réputation méritée par ſes travaux, au Parlement ; étant riche d'ailleurs, & d'un état à ne pouvoir avoir de poſtérité, il eut paſſé à un poſte auſſi gliſſant. On a cru trouver depuis la ſolution de ce problême par les événemens ſubſéquens.

On a dit que le Chancelier, ayant beſoin d'un homme à lui dans le Miniſtere des Finances pour opérer avec ſûreté la révolution qu'il méditoit, avoit jetté les yeux ſur le Magiſtrat le plus propre à le ſeconder, en la perſonne de ſon ancien ami : qu'il avoit ouvert l'avenir à ſes regards, lui avoit fait voir la deſtruction prochaine de ſa compagnie, la néceſſité de ſe ſouſtraire à tems à la proſcription générale ; l'avoit aſſuré qu'il n'y ſeroit pas long-tems, qu'il s'agiſſoit ſeulement de mettre le pied à la Cour, & qu'après l'expulſion inévitable des Choiſeuls, il ſe trouveroit à même de monter à un Département moins orageux & plus agréable.

L'Abbé fut trompé en ce point, mais il eut l'art de ſe ſoutenir, de ſe rendre néceſſaire & preſque imperturbable dans ſon Miniſtere.

Le moyen pour un Contrôleur-Général de n'être jamais renvoyé, c'eſt de trouver

toujours de l'argent, lorſqu'on lui en demande. C'eſt en quoi l'Abbé réuſſit le mieux. Sans ſe fatiguer, comme beaucoup d'autres à chercher des expédiens, il ſupprimoit, il recréoit, il anéantiſſoit, il réduiſoit, il prenoit un tiers, un quart, une moitié, il retenoit, il mettoit un impôt nouveau, il en étendoit un ancien. Tout cela étoit l'affaire d'un coup de griffe, ou d'un trait de plume; il abrogeoit même les formes dont il avoit ſenti les inconvéniens au palais. Il renverſoit par de ſimples arrêts du Conſeil, des engagemens contractés avec la ſanction la plus légale, ſous le ſceau le plus ſolemnel.

On a lu long tems dans les Gazettes le récit de ſes opérations dans ces Edits, qu'il faiſoit crier toutes les ſemaines, & qu'on appelloit *les feuilles hebdomadaires de l'Abbé Terray.*

Du reſte, il étoit comme le Cardinal Mazarin, il entendoit la plaiſanterie. Durant ſon Miniſtere, il a fait ſortir de la Baſtille beaucoup de gens qu'on y avoit mis pour avoir exhalé trop amérement leurs plaintes. Il diſoit qu'il falloit laiſſer crier ceux qu'on écorchoit.

L'Abbé n'avoit pas tout-à-fait un défaut d'humanité, mais une impaſſibilité de caractere qu'il exerçoit envers lui-même & envers les objets les plus chers à ſon cœur. C'eſt ainſi qu'il ſacrifia la Baronne de la Garde, ſa maîtreſſe, convaincue d'avoir abuſé de ſon empire.

ſur lui pour exercer un brigandage ſubalterne. Dans la même poſition que Mahomet II, on ne doute pas qu'il n'eût immolé la victime avec le même ſangfroid. Il fit exiler celle-ci en Lorraine, & voulut ſe laver de tout ſoupçon de colluſion avec elle. On à reproché à cette la Garde d'avoir gagné 1,800,000 livres depuis l'avénement de ſon amant au Miniſtere.

C'eſt proprement le dernier orage qu'eſſuya l'Abbé. Depuis ce tems, il géra les finances avec beaucoup de tranquillité, attendant une occaſion favorable pour monter à une dignité plus éminente, telle que celle de Chancelier ou de Garde des ſceaux. Devenu ennemi du Chef de la Magiſtrature, il chercha à le ſupplanter de ſon mieux.

On a dit de l'Abbé Terray que ſous Henri IV, il eût pu être un Sully ; qu'il fut un monſtre ſous Louis XV.

De Boynes n'étoit pas, dans le fait, plus honnête homme que le Chancelier & l'Abbé Terray. C'étoit un nouvel intriguant qui, n'étant pas auſſi avancé que les deux autres, preſſé de ſe pouſſer, ſut ſe rendre néceſſaire au Chancelier, & le ſervit de bonne foi, du moins dans les premiers momens, pour prendre pied dans le Conſeil, s'y ancrer, & ſe mettre en état de travailler enſuite pour ſon compte, de ſe former un parti, & de s'élever ſur les ruines de ceux dont il envioit la fortune.

De Boynes avoit rempli, ſinon avec aſſez de diſtinction, du moins avec aſſez de fracas, les diverſes charges de la Magiſtrature par où il avoit paſſé. Il s'étoit d'abord fait connoître au Parlement, & contre le Parlement enſuite, quand il fut devenu membre du Conſeil : ce qui arrive preſque toujours aux hommes ambitieux, moins guidés par un zele véritable pour l'objet qu'ils défendent, que par l'ardeur de briller, de ſe rendre néceſſaires, & d'acquérir une célébrité, but unique de toutes leurs démarches.

C'eſt ainſi qu'on vit, en 1753, ce Maître des Requêtes venir, comme Procureur Général, requerir la deſtruction du corps dont il avoit été membre, pour ériger ſur ſes ruines un phantôme de tribunal (*) qui n'eut qu'une exiſtence momentanée. Mais il s'en forma un levain de haine qui fermenta dans la Magiſtrature, & le rendit d'avance odieux à la Compagnie, où on l'envoya préſider pour récompenſe de ſes ſervices (†).

Rien ne put laver la tâche indélébile dont il s'étoit flétri aux yeux des Parlemens ; &

(*) La Chambre Royale, créée par lettres patentes, enrégiſtrées le 18 Octobre 1753.

(†) En 1754, après la diſſolution de la Chambre Royale, de Boynes fut nommé Intendant de Franche-Comté & premier préſident du Parlement de Beſançon.

quoiqu'il ſe fût fait des créatures dans celui de Beſançon, il n'en réſulta qu'un ſchiſme funeſte, au moyen duquel il lutta long-tems & ſe maintint en place. Il fallut enfin le retirer d'une Province où il mettoit tout en feu. Il fut dédommagé de cette humiliation par la dignité de Conſeiller d'Etat dont il fut revêtu.

C'eſt alors que de Boynes donna carriere à l'animoſité qu'il avoit contractée à ſon tour contre les compagnies de Magiſtrature, & que croyant leur opiniâtreté invincible, dangereuſe pour le bien de la choſe publique, il commença d'ouvrir ces avis violens de ſuppreſſion, de caſſation, de deſtruction, qui le rendirent un des adverſaires du Parlement le plus formidable.

On peut juger combien, par cette facon de penſer & de parler, de Boynes dut ſe montrer utile aux vues du Chancelier. Auſſi Maupeou le choiſit-il pour ſon bras droit dans la grande révolution qu'il méditoit, ou plutôt, plein de confiance en ſes lumieres, ne fit-il rien que par ſes Conſeils. Il ſe ſervit de la tête froide & réfléchie de ce Conſeiller d'Etat pour rectifier ce que trop de chaleur de ſa part auroit pu mettre d'irrégulier dans ſes opérations.

On a prétendu que le Chancelier étoit redevable à de Boynes de l'heureux expédient par le quel il ſortit du labyrinthe où il s'étoit

jetté (*). En reconnoiſſance de ce ſervice ſignalé, doit-on trouver étrange que le premier ait uſé de ſon crédit prépondérant pour élever le ſecond au Miniſtere, & le mettre plus à même de le ſeconder ?

De Boynes s'eſt d'abord conduit avec aſſez de circonſpection dans le département de la marine. Tout neuf en cette partie, il ne pouvoit aller que lentement. Comme un jeune éleve, il prit des maîtres dans les divers élémens de l'art qu'il vouloit diriger. Il fit venir un certain Pelerin, ancien premier Commis des nouveaux Bureaux confiés à ſes ſoins. Ce Pelerin étoit voiſin de campagne de de Boynes ; ce qui avoit donné lieu à leur connoiſſance. De Boynes vainquit la répugnance de Pelerin, & le violenta pour qu'il lui donnât ſes conſeils. Mais, en moins d'un an, il ſecoua ſes liſieres.

De Boynes porta dans la marine ce ſyſtême de dépendance abſolue, de ſoumiſſion aveugle & paſſive, néceſſaire à tous les corps envers le maître ſuprême & ceux qui parlent en ſon nom. De-là cette ordonnance (†) qui cauſa un ſi grand ſcandale parmi les Officiers ; de-là toutes les innovations qui l'ont ſuivi, & ont donné matiere à tant de critiques, dont la

(*) Par la transformation du Grand Conſeil en Parlement.

(†) Du 18 Février 1772.

plus naturelle rouloit ſur la précipitation de ſon ouvrage.

Outre le danger qu'il couroit de ne pouvoir tenir tête à l'orage élevé contre lui, il auroit du craindre de ſe commettre dans une adminiſtration qui lui étoit auſſi étrangere, & où l'on avoit intérêt de lui faire faire de faux pas.

Des frondeurs peu menagés ſur les termes, ont taxé ſa démarche d'étourderie; ils en ont argué contre la ſageſſe de ce Miniſtre qui s'expoſoit inconſidérément à faire des écoles, & à ſe couvrir de ridicule, la plus grande faute qui puiſſe arriver en France à un homme en place. Il eſt difficile de le défendre abſolument ſur cet article. Qui ne fait pas de faute au ſurplus? Les grands Miniſtres y ſont plus ſujets que d'autres, parceque voulant s'ouvrir des routes inconnues, ils bronchent néceſſairement; mais ils ſe relevent, & c'eſt ce qui fut peut-être arrivé à de Boynes, s'il fût reſté plus long-tems dans le Miniſtere.

On lui a accordé d'excellentes qualités d'ailleurs: grand travailleur, robuſte, ardent, pénétrant, il avoit des yeux d'aigle aux quels on ne pouvoit ſe ſouſtraire; affable en même tems, d'un accès facile, il écoutoit tout le monde, & n'étoit point dur dans ſes refus. Il étoit plein de mœurs; il vivoit bourgeoiſement dans ſa famille; il étoit religieux: on

le voyoit ſouvent à ſa Paroiſſe avant ſon Miniſtere ; & c'eſt un vice de plus dont ſes ennemis l'ont chargé, en le taxant d'hypocriſie. Sa paſſion dominante étoit l'ambition, qu'il voiloit merveilleuſement ſous le manteau de la dévotion. Elle n'eut pas le tems de prendre ſon eſſor chez lui, & de ſe développer avec toute ſon énergie. On a prétendu qu'il viſoit aux ſceaux, & qu'à la maniere des Courtiſans, il n'eût pas rougi de s'enrichir des dépouilles de ſon bienfaiteur.

Après les Maupeou, les Terray, les d'Aiguillon, on doit à juſte titre aſſigner la quatrieme place en ſcélérateſſe au Duc de la Vrilliere. Ce petit brigand ſubalterne, jouet de ſa paſſion aveugle pour une femme altiere & dévorée de la ſoif de l'or, n'a été, durant un long cours de ſon Miniſtere, que l'objet du mépris & de l'exécration de la nation. On ſait la part qu'il a priſe dans la malheureuſe affaire de Bretagne ; combien il contribua à faire appéſantir davantage le bras du Souverain ſur des corps puiſſans, devenus les ennemis du Duc d'Aiguillon, ſon neveu. Son adminiſtration ne ſera marquée dans l'hiſtoire que par un long amas d'horreurs & d'atrocités. On ne ſauroit dire le nombre de lettres de cachet qu'il a diſtribuées ; le nombre de citoyens qu'il a fait enlever ſubitement à leur famille, à

leurs amis, à la ſociété; le nombre de malheureux qu'il a fait durant ſon odieux Miniſtere.

Tour-à-tour honni, mépriſé, déteſté, abhorré, il a eu ſa bonne part aux quolibets, aux épigrammes, aux ſatyres. Quand il perdit une main à la chaſſe, on fit l'épitaphe ſuivante, relative aux fonctions de ſa charge:

Ci gît la main d'un grand Miniſtre,
Qui ne ſigna que du ſiniſtre:
Dieu nous préſerve du cachet
Qui met les gens au guichet.

Et dans les Noëls ſur différens perſonnages de la Cour, chantés au commencement de 1764, on diſoit:

Au fond de la maſure,
On vit dans le lointain
Une courte figure;
C'étoit Saint-Florentin:
Il me fait, dit Joſeph, une peur effroyable:
Dans ſes mains je vois un paquet:
C'eſt quelque lettre de cachet
Pour ſortir de l'étable.

Sur ſon abord ſiniſtre
On ne ſe trompoit pas;
Je viens, dit le Miniſtre,
Pour un très-fâcheux cas:

La Cour vous a donné l'Egypte pour retraite.
Au Roi cet exil a déplu,
Mais la Marquiſe (*) l'a voulu :
Sa volonté ſoit faite.

Reſté en place ſous le nouveau Regne, quoique les Maupeou, les d'Aiguillon, les Terray, les de Boynes en euſſent été expulſés, on s'impatientoit ſi fort de le voir dans ſon poſte, qu'on lui fit un quatrain où on le lui diſoit durement. Ce quatrain n'indique pas un génie dans le ſatyrique, mais il étoit l'expreſſion groſſiere du vœu général.

Miniſtre ſans talent & ſans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu ?
Je le vois : qu'on te jette enfin par la fenêtre.

En 1770, le bruit ayant couru que Saint-Florentin, fait Duc, vouloit avoir des deſcendans à qui transmettre cette dignité & épouſoit Mlle. de Polignac, on fit l'épigramme ſuivante :

Des caffés de Paris l'engeance fabliere
Qui raiſonne de tout & *ab hoc & ab hac*,
Sur ſes prédictions rédigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.

(*) De Pompadour.

Ah ! ſi l'ingrat avoit cette penſée,
S'écria Sabbatin (*) ſe frappant l'eſtomac,
J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces petits Philippotins, ſoi diſant de Langeac,

On portoit le dégoût de l'exiſtence du *petit Saint*, (†) ou plutôt du petit monſtre, juſqu'à prématurer ſa mort & à lui compoſer des épitaphes. Nous en connoiſſons deux dont l'une eſt vraiment plaiſante, Elle porte ſur les trois noms de Phélippeaux (§), Saint-Florentin & la Vrilliere, qu'il avoit :

Ci gît un petit homme, à l'air aſſez commun,
Ayant porté trois noms, ſans en laiſſer aucun.

Voici l'autre, plus dure :

Ci gît dans ce petit tombeau
Le petit Monſieur Phélippeau,
Qui fut, malgré ſa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde,
Parcequ'il étoit, ce dit-on,
Petit génie & grand fripon.

(*) Concubine de la Vrilliere, femme d'un nommé Sabbatin, renfermé par lettre de cachet. Il ſe trouva un Gentil-homme Auvergnac, du nom de Langeac, aſſez vil pour épouſer cette coquine, & reconnoître comme ſiens les fruits de ſon libertinage avec le Duc.

(†) C'eſt ainſi qu'on déſignoit par abbréviation, à la Cour, le Duc de la Vrilliere, lorſqu'il s'appelloit le Comte de Saint-Florentin.

(§) Le premier eſt le nom de famille.

Tels étoient les dignes perſonnages qui partageoient la confiance de Louis XV, les dernieres années de ſon Regne. La famille Royale étoit comme étrangere au Monarque. *Je vois bien que mes enfans ne m'aiment pas*, diſoit-il froidement. Il étoit dévoré d'ennui & de ſoucis cuiſans.

On remarquoit dans l'héritier préſomptif de la Couronne, un caractere ſérieux, des principes auſteres. Déja les Courtiſans cherchoient quel nom on lui donneroit, ſous quelle épithete honorable on conſacreroit à la poſtérité les vertus qu'il ne manqueroit pas d'avoir; l'adulation s'épuiſoit en ſurnoms nouveaux; " je „ veux qu'on m'appelle, " s'écria-t-il, un jour, avec un ton capable d'effrayer tous ces vils Courtiſans, " je veux qu'on m'appelle „ *Louis le ſévère.*"

Ce mot, d'un grand ſens, caractériſoit à merveille la façon de penſer du jeune Prince; il témoignoit indirectement aux flatteurs ſon averſion pour tout ſurnom dont il ne ſeroit pas digne; il annonçoit qu'il connoiſſoit parfaitement le défaut du regne de ſon aïeul, & la néceſſité de réprimer les déſordres occaſionnés par la douceur d'un Monarque trop débonnaire.

Le Comte de Provence paroiſſoit n'aimer que la tranquillité, le repos, la table, les plaiſirs de la ſociété, une vie douce & uniforme.

Le Comte d'Artois avoit tout l'air d'un eſpiegle. Vif, bouillant, décidé, plein d'eſprit, il montroit cette noble ambition qui ſied ſi bien aux Princes de ſon rang.

La Dauphine s'annonçoit comme une Princeſſe des plus accomplies. Pleine de bonté, de nobleſſe & de graces, elle ſe concilioit tous les cœurs.

La Comteſſe de Provence étoit timide, ſérieuſe, peu active; liſoit beaucoup, vivoit bourgeoiſement avec ſon mari, faiſoit un excellent ménage avec lui.

La Comteſſe d'Artois toute nouvelle à la Cour, peu au fait de l'étiquette, d'ailleurs timide, comme ſa ſœur, ne parloit point dans les commencemens, ſe montroit peu; les Courtiſans ne ſavoient encore qu'en dire.

Les Princeſſes, filles du Roi, menoient une vie aſſez déſœuvrée. Elle partageoient leur tems entre des actes de dévotion & de bienfaiſance.

La ſeule Madame Louiſe, dévorée d'une ſecrete ardeur de dominer, impatiente de reſter dans l'inaction, avoit pris le parti violent de renoncer au monde en apparence, pour y briller davantage & y jouer un rôle. Céſar diſoit qu'il aimoit mieux être le premier dans un village, que le ſecond dans Rome. La derniere fille de Louis XV, ſans dire la même

choſe, agiſſoit en conſéquence. Elle étoit nulle à la Cour: ſous ſon froc de Carmelite, & du fond de ſa cellule, elle gouvernoit depuis la Religion dans le Royaume, voyoit les Miniſtres de l'Egliſe à ſes genoux, l'implorer comme leur ſoutien, & croyant travailler pour le Ciel, ne ſatisfaiſoit réellement qu'une paſſion inquiete & active dont elle étoit tourmentée.

Parmi les Princes du ſang, on voyoit, dans le Duc d'Orléans, un Prince bon, affable, populaire, mais foible, épris des charmes d'un femme ſpirituelle & ſéduiſante (*), ne formant d'autre vœu que de s'unir à elle par les liens de l'himen; ſollicitant le conſentement du Roi par l'entremiſe de la favorite; recevant de la bouche de la Du Barry cette réponſe: *gros* (†) *pere, épouſez la toujours. Nous verrons à vous contenter mieux enſuite. Vous ſentez que je ſuis fortement intéreſſée à vous ſeconder: comptez ſur moi.*

Le Duc de Chartres, Prince chaud, ardent, vif, pétillant, aſſez lutin, un peu adroit, faiſoit un cours d'eſcamotage chez Comus (§). Il a fait une campagne de mer qui ne ſignifie

(*) La Marquiſe de Monteſſon.
(†) Le Duc d'Orléans eſt fort épais; fort gros.
(§) Joueur de gobelets, mais meilleur Phyſicien.

rien ; une promenade de Breſt à Cadix qui n'en dit pas plus.

Le Prince de Condé jouoit à la paume & faiſoit l'amour à la Princeſſe de Monaco. Après s'être aſſez bien conduit dans la ſciſſion des Princes, il finit par faire ſon traité à la ſourdine, leurré, dit-on, par le Chancelier Maupeou, qui le flattoit de l'eſpoir de marier ſa fille au Comte d'Artois; auſſi, excité par les clameurs du Duc de Bourbon, ſon fils, qui dans l'âge d'être cordon-bleu, gémiſſoit de ne point obtenir cette diſtinction flatteuſe. A cette derniere occaſion, on dit par un quolibet trivial & malin, *que le pere & le fils étoient aller chercher le Saint-Eſprit* (*)

Le Duc le Bourbon n'avoit que quatorze ans. Il avoit épouſé *Mademoiſelle* d'Orléans qui en avoit ſix plus que lui. Mais il étoit arrêté de l'empêcher de coucher avec ſa femme encore de pluſieurs années.

Le Comte de Clermont ne vivoit plus.

Le Prince de Conti n'alloit point en Cour. Il ſe conſoloit dans ſon exil avec ſa tendre Marquiſe de Boufflers, & avec ſon Orcheſtre, l'un des meilleurs & des plus complets qu'on puiſſe voir.

(*) L'ordre du Cordon-bleu a un Saint-Eſprit pour emblême, & s'appelle l'ordre du Saint-Eſprit.

Son Fils, le Comte de la Marche, briguoit un Gouvernement & la place de Colonel des Suiſſes & Griſons. C'eſt le ſeul des Couſins qui n'ait pas quitté le Roi, lors de la défection des Princes.

Le Duc de Penthievre, trop bon Chrétien pour ſe mêler des affaires de ce monde, aſſiſtoit régulièrement, le Dimanche, à la meſſe de ſa Paroiſſe; & reſtoit neutre au milieu des débats élevés entre la Magiſtrature & le trône.

Entre tous les Grands Seigneurs compoſans la Cour, on comptoit un Maréchal de Richelieu, fameux par ſa bravoure & ſon pavillon d'Hanovre, par ſes galanteries & par une corruption de mœurs d'un exemple peu commun: un Maréchal de Briſſac, original par un eſprit de Chevalerie antique & romaneſque, cheri d'abord par ſes expreſſions vives, pittoresques & neuves, mais bien déchu dans l'eſprit des patriotes pour avoir rendu ſon épée & fléchi le genou devant les *Intrus* du Palement, pour être reçu Gouverneur de Paris.

On vantoit l'eſprit d'un Duc de Nivernois, ſa probité, ſon honnêteté, ſa franchiſe. On répétoit les bons mots (*) d'un Duc de Noailles

(*) Le plus fort, ſorti de la bouche de ce Seigneur caustique, eſt celui qu'il lâcha lors de la banqueroute de l'Abbé Terray, qui ſe fit à coups d'arrêt du en

en poſſeſſion de dire au Monarque les vérités les plus dures. On diſtinguoit un Duc de Duras, un Prince de Beauveau préférant la perte de leurs Gouvernemens (*) à la perte de leur honneur.

On ne voyoit parmi tout le reſte (†) de la nobleſſe Françoiſe qu'un aſſemblage de Courtiſans inutiles, timides, lâches, vils, & qu'à parfaitement caractériſés M. de Voltaire, lorſqu'il a dit d'eux :

Ils vont en poſte à Verſailles eſſuyer des mépris,
Qu'ils reviennent ſoudain rendre en poſte à Paris.

Parmi le Clergé, c'eſt-à-dire, le premier Ordre du Royaume, dans les gens tenant place, ou ayant quelque influence à la Cour,

Conſeil. On en crioit un à Verſailles : le Roi demanda ce que c'étoit : *Sire*, répondit le Duc, c'eſt la *grace de Billard que l'on crie*. Ce Billard avoit été mis au carcan pour une banquéroute frauduleuſe.

(*) Le Duc de Duras étoit Commandant en Bretagne, & le Prince de Beauveau Commandant en Languedoc. Lorſqu'il fut queſtion d'aller détruire & réédifier ſur les principes de Maupeou le Parlement de chacune de ces deux Provinces, ils donnerent leur démiſſion.

(†) Il faut en excepter le Duc de la Rochefoucault, ſignalé par un patriotiſme intrépide qu'il a montré conſtamment dans les diverſes aſſemblées des Pairs, tenues au Parlement depuis le rétabliſſement de cette Cour.

****

on remarquoit en tête un la Roche-Aymon, l'un des Prélats les plus ignares & les plus bornés de l'Egliſe de France, & ce n'eſt pas peu dire. Puéril, vain, ambitieux, bon gentilhomme, mais d'une famille pauvre & oubliée, ce Prélat a prouvé qu'avec de la ſoupleſſe & de la conſtance, on n'avoit aucun beſoin de ſavoir ni d'eſprit pour parvenir à la fortune. Une calotte rouge a été la récompenſe de ſon dévouement ſervile au Miniſtere & à la Cour de Rome.

Après la Roche-Aymon, on comptoit un Beaumont, perſonnage non moins borné que le premier, mais plus têtu, plus opiniâtre, un des plus fanatiques tenans du parti Jéſuitique, par conſéquent de celui du Chancelier Maupeou. On ne la pas vu rougir de célébrer la meſſe rouge (*), &, Pair du Royaume, de comparoir ſeul au milieu d'une Cour reprouvée par les Princes & par les Pairs; d'y témoigner publiquement ſa joye, & de qualifier cet attentat, contre les droits de la nation, de réunion du Sacerdoce & de l'Empire (†). On connoit ſes divers exils à la

(*) On appelle ainſi la meſſe célébrée à la St. Martin, à cauſe que le parlement y aſſiſte en robes rouges, qui ſont les robes de grand cérémonial.

(†) Dans ſon diſcours prononcé au nouveau tribunal après la meſſe rouge, le 12 Novembre 1771.

Roque, à Lagny, à la Trappe, à Conflans, &c.

Parmi les Prélats d'une autre eſpece, on diſtinguoit un Luynes à qui un ſoufflet (*) a fait la fortune; un Bernis, entré dans l'Epiſcopat par une route, non plus noble ni plus ſainte. Créature de la Pompadour, il lui à été redevable de ſon avancement & enſuite de ſa diſgrace (†). Sa miſſion à Rome ſera mémorable à jamais, par la deſtruction entiere des Jéſuites, du monde Chrétien, à la quelle il a forcé inſenſiblement le cauteleux Ganganelli, malgré tous les refus du Pontife d'éluder un événement dont il craignoit les ſuites ſiniſtres. On connoit ces jolis vers addreſſés par *inpromptu* à la célébre Marquiſe, pour répondre à cette queſtion : Qu'eſt ce que l'amour ?

L'amour eſt un enfant, mon maître ;
Il l'eſt d'Iris, du berger & du Roi :
Il eſt fait comme vous : il penſe comme moi ;
Mais il eſt plus hardi peut-être.

(*) Le Cardinal de Luynes étoit autrefois militaire. Ne s'étant point vengé dans une querelle ſuivant les loix de l'honneur, il a été obligé de prendre le petit colet.

(†) On a prétendu que la maîtreſſe du Roi, après lui avoir prodigué ſes faveurs les plus intimes, l'a accuſé d'ingratitude & a profité de la premiere occaſion pour le faire renvoyer du Miniſtere & de la Cour.

Cet heureux *inpromptu* fit Bernis Evêque, Cardinal, & de plus Miniſtre.

Après Bernis, on diſtinguoit un Montazet. Perſonne n'accuſe celui-ci de ne pas faire ſes mandemens ; en cela bien différent de preſque tous ſes autres confreres, ou trop ignares, ou trop diſſipés, ou trop pareſſeux pour compoſer. Ce n'eſt pas cependant qu'il ait toujours été fort appliqué au gouvernement de ſon troupeau : la chronique ſcandaleuſe s'eſt exercée ſur ſon compte dans les commencemens. Il a paſſé publiquement pour l'amant de la Ducheſſe de Mazarin, ſi renommée à la Cour par ſes galanteries. Mais l'ambition dans un âge plus mûr s'eſt emparée de ce Prélat. Curieux de jouer un rôle parmi le Clergé, il a cru qu'il brilleroit davantage à la tête du parti Janſéniſte. Dans une affaire eſſentielle où la Cour avoit beſoin de lui, il a fait valoir ſes prétentions, en qualité de Primat des Gaules. On ſait comme il flagella en ſon tems l'Archevêque de Paris. Il s'eſt rendu un peu ridicule par ſon procès contre les Chanoines de Lion, conteſtation, dans le fond, non moins miſérable que puérile.

Après lui, on doit placer un Brienne, regardé en faux frere par les autres Prélats qui l'accuſent de ne pas croire beaucoup en Dieu. Ses liaiſons intimes avec les chefs du parti

Encyclopédique lui ont mérité des reproches graves de leur part. On ne dira pas de lui que ce n'eſt pas un homme aimable & de beaucoup d'eſprit, on dira qu'il ſe moque & *du Dieu de Baal & du Dieu d'Iſraël.*

On exalte un Pompignan pour la régularité de ſes mœurs, pour ſon aſſiduité à ſes fonctions épiſcopales, pour ſa doctrine, pour ſon zele à défendre la Religion contre les Incrédules; ce qui lui a attiré une bonne doſe de mauvaiſes plaiſanteries de la part de M. de Voltaire, coriphée de la Philoſophie moderne, enveloppé néceſſairement dans les cenſures du Prélat.

Que dire d'un Roquelaure? Que c'eſt un aſſez beau Prélat, premier Aumonier du Roi, Courtiſan fort attaché à la Comteſſe du Barry, très-lié avec le Chancelier, & qui, en ſa qualité de Conſeiller d'Etat ordinaire, ne manquoit pas une apparition du Conſeil au Parlement, lors des ſéances dériſoires que ce tribunal y vint tenir. Dans les commencemens, il a eu ſa part des huées en bonne quantité. Sa vanité n'en a été dédommagée que par une place à l'Académie Françoiſe. Il ne compoſe, ni ne prêche; il n'a jamais écrit une pauſe d'a. . .

On ne doit pas oublier un Prince Louis, Académicien comme ce dernier. Celui-là, c'eſt ſon nom qu'on a reçu, comme c'eſt ſon nom qui a été envoyé en Ambaſſade extraordinaire

à Vienne. On ignore s'il a de grands talens du côté de l'eſprit, mais il faut qu'il en ait beaucoup du côté du phyſique, car dans ſa jeuneſſe, il avoit formé le projet de coucher ſucceſſivement avec toutes les filles de Paris. L'excellent membre de la Prélature!

Un autre, c'eſt un Monſieur Desnos qui s'eſt vanté, dit-on, d'avoir dépucelé 180 filles durant les Etats de Nantes, & d'avoir cocufié preſque tous les membres du Parlement de Rennes; la ſeule maniere, diſoit-il, dont un homme de ſa robe pouvoit ſe venger des Magiſtrats.

Un autre, non moins recommandable à raiſon de ſon goût pour le ſexe, c'eſt un Monſieur de Jarente. Son plus grand chagrin dans ſon exil étoit d'être éloigné des filles de Paris qu'il aimoit paſſionnément. Peu de Prélats ont affiché le ſcandale avec tant d'eclat. Lorſqu'il tenoit la feuille des bénéfices, c'eſt-à-dire la nomination à tous les poſtes de l'Egliſe; lorſqu'il avoit la clef des graces, il avoit pour ſou-Miniſtre, l'opprobre du ſacerdoce, le plus vil homme, un Abbé de Foix, perdu de débauches & d'infamies, trafiquant impudemment des emplois ſacrés, & ſans ceſſe occupé à recruter le ſerail de ſon maître d'objets propres à renouveller les ſens flétris de ſa grandeur, qui avoit pour maîtreſſe en titre

ſa propre niéce, & pour favorite ſecrete une danſeuſe d'opéra (*), canal par où s'écouloient ſourdement beaucoup de graces Eccléſiaſtiques. On ſait par cœur le couplet des Noëls de 1764, ſur la Cour, concernant l'anecdote de la Niece de Monſeigneur.

Il vint une griſette ;
Avec ce Preſtolet,
Portant une galette
Et des œufs & du lait :
Diſant de vous, Seigneur, ce préſent n'eſt pas digne ;
Mais nous vivons comme au vieux tems,
Nous couchons avec nos parens
A Paris comme à Digne (†).

Terminons cette nomenclature des très-vénérables Prélats du très-vénérable Clergé de France, qui jouoient un rôle ſous le feu Roi. Finiſſons ce coup-d'œil ſur l'hiſtoire du Monarque.

Depuis la mort de la trop fameuſe Pompadour, Louis XV végétoit & s'ennuioyt. Un

(*) Il eſt queſtion de la Guimard premiere danſeuſe de l'Opéra. Elle eſt fort maigre, elle a l'air d'une araignée. C'eſt d'elle que Mlle. Arnoux diſoit : *ce petit ver à ſoie devroit pourtant être bien gras, il vit ſur une ſi bonne feuille !* (la feuille des bénéfices).

(†) M. de Jarente étoit Evêque de Digne, avant de paſſer au ſiége d'Orléans.

amuſement étoit néceſſaire à ſon exiſtence. On lui choiſit une maîtreſſe dans la fange de la débauche, la Du Barry.

Le début de cette Catin fut dans la ſphere la plus modeſte, & éprouva pendant près de quinze ans d'étranges révolutions. On l'avoit vue d'abord courir ſous les lanternes de Paris, de-là aller au Palais Royal qui a été le ſéminaire de tant de Marquiſes ; de-là avoir de petits meubles, & un amant commode qui commenca à l'éclairer par ſes conſeils ; de-là, on l'avoit vue s'aſſocier à un Comte Du Barry, pour donner à jouer au *vingt-un*, préſenter ſes placets à la police, & attirer du monde chez lui ; de-là, elle avoit eu cent mille livres de dettes & un caroſſe à credit qui avoit commencé à lui donner de l'importance dans le monde ; de là, elle avoit été liée avec une Madame de St... D.... qui lui amena l'infame le Bel, valet de chambre affidé du Monarque ; de-là, on la vue ſortir Comteſſe, être préſentée, logée au château, en chaſſer une Princeſſe, deux Miniſtres, & tous les honnêtes gens qui n'étoient pas à ſa diſpoſition.

Quel ſpectacle que celui de voir un Roi, plongé dans la molleſſe & dans la crapule, faire couler les tréſors de l'Etat pour procurer à une vile proſtituée de quoi étaler un luxe de reine ; multiplier les impôts pour ſatisfaire

ſes fantaiſies inſenſées, & faire dépendre le deſtin de ſes ſujets des caprices d'une folle!

Quel ſpectacle que celui de voir la favorite d'un Perruquier devenir l'objet des amours & des tendres complaiſances d'un Monarque, & celui-ci lui ſacrifier les objets les plus chers à ſa tendreſſe!

Quel ſpectacle que celui de voir un Chancelier de France qualifier du titre de *Couſine* une courtiſane parvenue, par le plus grand hazard, au plus haut point d'élévation poſſible, & dont les prémices avoient été conſacrées à tous les cochers & palfreniers de la Capitale!

Quel ſpectacle que celui de voir les Grands du Royaume devenus (ſelon les termes de la Du Barry) ſes amis à pendre & à dépendre, ſolliciter avec empreſſement ſon alliance! Quel ſpectacle que celui de voir un Prince de Soubiſe ſur les rangs, & un Prince de Condé demander 1,500,000 livres pour prix de ſon aveu du mariage d'une Mlle. de Tournon, leur parente, avec un des fils du roué Du Barry; & un Duc de Chartres intercéder pour la dignité de Grand-Amiral; & un Duc d'Orléans deſcendre aux ſollicitations les plus baſſes pour obtenir l'agrément du Roi ſur ſon mariage avec la Marquiſe de Monteſſon; & un Comte de la

Marche faire baſſeſſe ſur baſſeſſe pour obtenir une part des dépouilles du Comte de Clermont!

Quel ſpectacle que celui de voir un Roi folâtrer avec un Negre, pour plaire à ſa maîtreſſe; & le créer Gouverneur d'un château & d'un pavillon aux appointemens de 600. livres! Quel ſpectacle enfin que celui de voir Monarque, Princes du ſang, Miniſtres, enfin toute une Cour aux pieds d'une Du Barry!

On s'attend bien que l'amante & le royal amant n'étoient point ménagés dans les couplets, vaudevilles, ſatyres du tems. En voici quelques morceaux:

Vous verrez ſur les fleurs de lys
Un vieil enfant débonnaire.
Une éleve de la Paris
Tient ſon V.. pour liziere.
. . . . . .
. . . . . .
Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comteſſe,
Dont jadis un écu tournois
Auroit fait votre maîtreſſe,
Faire au près d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les reſſorts
De ſa machine antique.
Mais c'eſt en vain qu'il a recours
A la Grande-Prêtreſſe;
Au beau milieu de ſon diſcours
Il retombe en foibleſſe.

De cette lacune, dit-on,
En ſon ame elle enrage ;
Mais un *petit coup d'Aiguillon*
Bientôt la dédommage.
&c. &c.

" L'attachement du Roi pour Mde. Du „ Barry, (diſoient les nouvelles ſecretes) „ lui eſt venu des efforts prodigieux qu'elle „ lui fait faire, au moyen d'un baptême am- „ bré dont elle ſe parfume intérieurement „ tous les jours. On ajoute qu'elle a joint à „ cela un ſecret dont on ne ſe ſert pas en- „ core en bonne compagnie ; les mouches „ cantarides, le *diabolino*, l'eſſence de gé- „ roffle, &c. &c."

" On diſoit au ſujet des petits ſoupers : „ les ſoupers des petits appartemens ſont plus „ voluptueux que jamais. La Comteſſe Du „ Barry a ſubſtitué aux froides épigrammes, „ & au cérémonial guindé de la Marquiſe „ de Pompadour, la gaieté franche & les „ plaiſirs bruyans de la Courtille. Il ne man- „ que dans ces banquets que la figure de „ Ramponeau."

Dans une Ode qui avoit principalement pour objet la révolution du tems, on traitoit encore avec beaucoup plus de mépris la paſſion du Roi pour Mde. Du Barry. On lui adreſſoit ces paroles :

Diane, Bacchus, & Cythere
De ta vie abrégent le cours:
Renvoye, il eſt tems encore,
L'impure qui te deshonore:
Chaſſe tes indignes amours.
. . . . . .
. . . . . .
Tu n'es plus qu'un tyran débile,
Qu'un vil automate imbécille,
Eſclave de la Du Barry:
Du Gange juſqu'à la Tamiſe,
On te hounit, on te mépriſe.

On ſait que le Monarque périt victime de ſa lubricité. . . . . .

LES FASTES DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Oſons tracer d'une main hardie les faſtes du regne d'un Prince dont les premiers luſtres firent les délices de ſes peuples, & dont les derniers n'exciterent que les cris de l'exécration publique. La mort a frappé l'idole: la vérité paroit: pourquoi craindrions-nous de la dire?

Louis XIV étoit deſcendu au tombeau. (*) Les feux de joye, les ſatyres ſanglantes, les chanſons groſſieres d'une populace effrénée démontroient aſſez l'allégreſſe que reſſentoit de ſa mort une nation qui idolâtre ſes Rois.

Unique & précieux rejetton d'une race auguſte, Louis XV ſuccéda à ſon biſayeul à l'âge de cinq ans. La Régence du Royaume fut déférée pendant la minorité du Monarque, à Philippe, Duc d'Orléans, petit-

(*) 1 Septembre 1715.

fils de France, Prince dont la calomnie & l'envie nous ont laiſſé les portraits les plus affreux, (*) mais dont l'adminiſtration ſera mémorable à jamais.

(*) On a accuſé le Duc d'Orléans d'avoir été l'auteur du déſaſtre de la famille Royale, de la mort de trois Dauphins; d'avoir voulu même attenter par le poiſon à la vie du roi. Ce Prince doit être ſuffiſamment lavé aux yeux de la poſtérité d'un ſi odieux & ſi exécrable forfait.

On lui à reproché d'avoir porté le ſcandale & la corruption des mœurs au plus haut période; d'avoir conſacré tous les crimes par ſon exemple public, l'inceſte, l'adultere, le rapt, le viol.

Le téméraire écrivain des *Philippiques* n'a pas craint d'aſſimiler ce Prince aux Héliogabales, aux Sardanapales; & ſa fille, la Ducheſſe de Berry, aux Meſſalines, aux Julies. L'Auteur, la Grange-Chancel, fut envoyé aux *Iſles-Sainte-Marguerite*, d'où il ſortit pendant la régence même, & ſe montra librement dans Paris, pour détruire probablement l'opinion où l'on étoit que le Régent l'avoit fait aſſaſſiner. Un Auteur qui en auroit fait moitié moins contre une C.... ou une P..... ſeroit envoyé aux Galeres.

L'Auteur de la *vie privée* de Louis XV donne la deſcription d'une carricature inventée dans le tems au ſujet du prétendu commerce du Régent avec ſa fille. On y voit ce Prince folâtrant avec elle, & ſurtout baiſant ſes divines mains. La Princeſſe les lui applique ſur les yeux, & l'empêche de voir ce qui ſe paſſe. Pendant ce tems, le Comte de Riom, (amant de la Ducheſſe) derriere elle trouſſe ſon Alteſſe Royale, & dans la poſture la plus effrénée va droit au fait. En un coin éloigné & dans l'ombre, on remarque l'Abbé Dubois qui obſerve tout ce qui ſe fait & ſourit: Au bas ſont ces mots latins: *Regens ſtultus, Abbas ridet, rideamus quoque.*

A ce tableau, oppoſons celui qu'en a tracé M. de Voltaire. C'étoit un Prince, dit-il, à qui on ne pouvoit reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs & pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV Philippe d'Orléans fut celui qui lui reſſembla le plus; il en avoit la valeur, la bonté,

L'ambition de Louis XIV avoit réduit le Royaume à l'état le plus déplorable. (*) La dette nationale se montoit à deux milliards soixante-deux millions cent-trente-huit mille livres. Les revenus se trouvoient mangés jusques & compris 1717 ; la France étoit dans la plus pitoyable situation. Tout présageoit la plus orageuse des Régences.

A peine Louis XIV eut les yeux fermés, que toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changerent, comme dit M. de Voltaire, dans sa famille & chez tous les Princes. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne qu'on avoit tant redoutée, & qui avoit allarmé tant d'Etats, fut rompue. Une alliance fut conclue avec l'Angleterre. Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglois ; de sorte que, comme dit le même auteur, la premiere guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle que Louis XIV avoit établi au prix de tant de trésors & de sang.

Louis XV étoit foible, délicat, à peine sorti du berceau. Plus ses jours étoient précieux, plus l'amour des François pour leur Roi étoit ingénieux à multi-

l'indulgence, la gayeté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse, étoit cependant celle de Henri IV ; il se plaisoit quelque fois à mettre une fraise, & alors, c'étoit Henri IV embelli.

(*) On avoit vu Louis XIV peu de tems avant sa mort, la France étant dans la plus grande détresse, négocier pour 32 millions de billets, ou de reſcriptions, pour en avoir 8 ; c'est-à-dire, donner 400 en obligations, pour avoir 100 en argent.

plier leurs allarmes. En le perdant, le ſort de l'Etat & de l'Europe entiere devenoit incertain. La France auroit peut-être été plongée dans d'auſſi grands malheurs que ceux qu'elle venoit d'éprouver, & dont elle ſentoit encore tout le poids. Les principales Puiſſances de l'Europe ſe voyant plus près du danger qu'elles ne croyoient, craignirent de voir diſparoître cette paix dont elles ſe plaignoient. (*) La crainte de l'avenir fit oublier le paſſé, & toute la politique de l'Europe ne fut occupée qu'à prévenir les querelles de la France & de l'Eſpagne.

En vertu des actes paſſés à Utrecht, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en étoit l'héritier préſomptif ; mais on ſoupçonnoit que l'Eſpagne, ſoit qu'elle crut ſes rénonciations invalides, ſoit qu'elle ſe flattât de les interpréter d'une maniere favorable à ſes intérêt, feroit valoir ſes droits, ſi la France avoit le malheur de perdre ſon Roi, avant qu'il eut un fils. Cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que l'Eſpagne ſortoit de l'état de langueur où elle avoit été ſous les derniers Princes Autrichiens ; & que pleine des plus hautes prétentions, n'attendoit que des circonſtances favorables pour recouvrer les Pays qu'on lui avoit injuſtement enlevés & qu'elle n'avoit cédés que par néceſſité.

Un génie vaſte, ambitieux, remuant, plein de reſſources, mais plus audacieux que prudent, Alberoni, qui de ſimple Curé de Village, étoit devenu Cardinal, ſe trouvoit à la tête d'une nation qu'une longue guerre portée au milieu de ſes provinces, avoit retirée de ſa

(*) Voyez le *droit public de l'Europe* de l'Abbé de Mably.

létargie ordinaire. Il avoit rétabli les finances & les forces de la Monarchie Eſpagnole ; communiqué aux reſſorts du Gouvernement l'activité inquiette de ſon caractere.

La Cour de Madrid n'étoit plus cette Puiſſance qui obéiſſoit avec peſanteur aux impreſſions étrangeres ; elle tenoit tous les Etats en branle, & étoit devenue tout-à-coup par une eſpece de prodige, l'ame de tous leurs mouvemens. L'ordre étoit rétabli dans le fiſc ; ſes troupes étoient nombreuſes, aguerries & bien diſciplinées ; ſes forces de mer la mettoient en état de recouvrer une partie de ſon ancienne réputation. La politique de l'Europe ne pouvoit être oiſive dans ces circonſtances, & le Régent profita des ſoupçons & des inquiétudes que l'Eſpagne inſpiroit, pour affermir la paix dont la France avoit beſoin. Il crut qu'il étoit même de l'intérêt des François d'aſſurer les droits de ſa maiſon, d'une maniere qui prévint toute guerre civile & étrangere, en cas que le Roi mourût ſans poſtérité.

L'année 1716, fut employée en négociations entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies ? & dans la ſuivante, ces Puiſſances ſignerent à la Haye le traité de la *Triple Alliance.*

Ce n'eſt que par cette ſage politique qu'il étoit poſſible de rendre inutiles les projets d'Alberoni qui, conſultant plus ſon ambition que les moyens qu'il avoit pour la ſatisfaire, s'étoit mis en tête de bouleverſer l'Europe & de lui donner une face nouvelle. Sous prétexte de faire des préparatifs pour ſecourir les Vénitiens attaqués par la Porte, Alberoni ne méditoit rien moins que la conquête de l'Italie. Suivant ſon

projet, l'Eſpagne devoit s'emparer de la Sardaigne & des Deux Siciles Mais; pour exécuter ſon deſſein, il ne ſuffiſoit pas que la Cour de Vienne fut occupée en Hongrie à faire la guerre aux Turcs. Il imagina de cauſer une guerre civile en France, de s'emparer de la perſonne du jeune Roi & de celle du Duc d'Orléans; d'ôter à ce dernier la Régence, & de la donner au Roi d'Eſpagne Philippe V. Alberoni négocioit à la fois avec la Porte, avec le Czar Pierre I & avec Charles XII; il alloit changer la conſtitution de l'Angleterre, & rétablir le Prétendant ſur le trône de ſes Peres. Une partie de l'Italie alloit repaſſer ſous la domination de l'Eſpagne; Philippe V étoit déclaré Régent du Royaume de France, & la maiſon Stuart alloit remonter ſur le trône de la Grande-Bretagne. La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets. Alberoni fut ſacrifié, & comme l'a remarqué un hiſtorien, il fut preſque la ſeule victime de tant d'intrigues, de complots & de troubles dont il vouloit agiter l'Europe.

Alberoni qui, ſix mois auparavant, étoit regardé comme le plus grand homme d'Etat qui eût jamais exiſté, ne fut plus regardé que comme un téméraire, un factieux, un brouillon. Sa diſgrace fut le ſceau de la paix.

Alberoni avoit commencé les hoſtilités en 1717, par l'invaſion de la Sardaigne; bientôt après, en 1718, la flotte qu'il avoit armée s'empara de preſque toute la Sicile. Sur le champ la France & l'Eſpagne s'unirent pour prévenir les ſuites de ſes entrepriſes; mais il étoit aiſé de prévoir que la Cour de Madrid ne ſe rendroit qu'à la force. L'Angleterre envoya une

flotte dans la Méditerrannée au ſecours de l'Empereur ; la France fit des préparatifs de guerre ; & ces deux Puiſſances s'érigeant en arbitres de l'Europe, ſignerent à Londres le 2 Août 1718, le traité de la *Quadruple Alliance*.

La fermeté du Cardinal Alberoni n'en fut point ébranlée ; l'Angleterre déclara la guerre ; la France fit une diverſion du côté des Pyrénées, & ce Miniſtre eſpéra encore de réuſſir en employant la force. Il appella le Prétendant en Eſpagne, mais ſans ſuccès ; & ſuccombant enfin ſous le poids de ſes vaſtes entrepriſes, il fut diſgracié, & le Roi d'Eſpagne preſſé par les ſollicitations des Provinces-Unies, ſign[illegible] ſon acceſſion à la *Quadruple Alliance*, le 17 Février 1720.

Tout le monde ſait que le projet de la conjuration d'Eſpagne étoit de faire révolter le Royaume contre le Régent & de mettre, comme on l'a dit, le Roi d'Eſpagne à la tête du Gouvernement de France. (*) On comptoit ſur l'union des Parlemens ; & tout le

(*) L'état de langueur & de foibleſſe de Louis XV faiſoit craindre pour ſes jours. Philippe V ne déſeſpéroit pas d'en porter la couronne, & n'en déſeſpéra jamais.

On rapporte que le jeune Monarque ayant la petite vérole, au mois d'Octobre 1728, & le Courier de France ayant manqué, un jour, en Eſpagne ; Philippe ſuppoſa que le Roi ſon neveu étoit mort. Il fit auſſitôt aſſembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit paſſer en France avec le deuxieme de ſes fils, laiſſant la Couronne d'Eſpagne au Prince des Aſturies, qui fit dans la chapelle ſa rénonciation conforme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courier apporta la nouvelle de la convaleſcence.

projet étoit traité assez énigmatiquement, dans des lettres qui pouvoient être surprises.

Mais Alberoni voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit se servir. Comme il étoit très-dangereux de confier ces détails à un Courier, que l'Abbé Dubois pouvoit faire enlever; le Prince de Cellamare, Ambassadeur d'Espagne en France, imagina qu'il n'y avoit rien de moins suspect que le jeune Abbé Portocarero, neveu du Cardinal de ce nom, & Montéléon, fils de l'Ambassadeur de Philippe, en Angleterre, qui retournoit en Espagne.

Ce fut une simple Courtisane, la Fillon, qui fit avorter cette intrigue qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Secrétaire du Prince de Cellamare avoit un rendez-vous chez cette femme avec une de ses filles, le jour que partoit l'Abbé Portocarero. Il y vint tard & s'excusa sur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des voyageurs.

La Fillon laissa nos amans ensemble, & alla sur le champ rendre compte à l'Abbé Dubois de ce qu'elle avoit entendu. Aussitôt on expédia un Courier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à Poitiers, les fit arrêter, & saisit tous leurs papiers qu'il rapporta à Paris précisément à l'heure où le Régent entroit à l'Opéra. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le tems de tout examiner, & de remettre en réserve ce qu'il voulut.

Au sortir de l'Opéra, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture. Tout autre que ce Prince auroit été pressé de s'éclaircir d'un fait aussi important:

mais c'étoit la précieuſe heure du plaiſir. . . . Et l'Abbé eut juſqu'au lendemain, aſſez tard, pour prendre ſes meſures avant que de conférer avec le Régent.

L'Abbé Dubois s'étant tranſporté à l'Hôtel du Prince de Cellamare, avec le Secrétaire d'Etat, Le Blanc, au moment que celui-ci alloit ouvrir une caſſette : " M. Le Blanc, (dit l'Ambaſſadeur) cela „ n'eſt pas de votre reſſort : ce ſont des lettres de „ femme. Laiſſez cela à l'Abbé qui toute ſa vie a „ été M... ....„

M. de Voltaire aſſure que le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe qu'à condition qu'il renverroit ſon Miniſtre. Alberoni le gênoit trop en Eſpagne. D'autres aſſignent une autre cauſe de la diſgrace du Cardinal.

L'Abbé Dubois inſtruit par ſes eſpions de l'aſcendant que Laura avoit ſur l'eſprit de la Reine, entreprit de s'en ſervir pour perdre le Miniſtre. Il fit offrir à Laura tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Alberoni reçut par un billet de Philippe V ordre de ſortir en vingt-quatre heures de Madrid, & dans quinze jours des terres de ſa domination. Il fut livré, par le Roi d'Eſpagne, aux troupes Françoiſes qui le conduiſirent ſur les frontieres d'Italie.

Alberoni partit avec des richeſſes immenſes. . . Il y avoit déja deux jours qu'il étoit en marche, lorſqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Teſtament de Charles II qui inſtituoit Philippe V héritier de la Monarchie.

Il fallut uſer de violence pour l'obliger à rendre

ce Teſtament. Il avoit ſans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Alberoni devant traverſer la France, le Chevalier de Marcion eut ordre d'aller le prendre à la frontiere, de ne le quitter qu'à l'embarquement, & de ne pas ſouffrir qu'il lui fut rendu aucun honneur ſur ſon paſſage.

Le Cardinal ſe rendit à Parme n'oſant s'expoſer au reſſentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de Clément XI qu'il fut à Rome pour le Conclave.

En paſſant par la France, il eut l'audace d'écrire au Régent, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'Eſpagne la guerre la plus dangereuſe. Le Régent montra ſa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponſe. (*)

Ce même homme, dit Voltaire, étant depuis Légat à Boulogne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des Royaumes, occupa ſon loiſir à tenter de détruire la République de Saint Marin.

CHAPITRE II.

A l'avénement du Duc d'Orléans à la Régence, on avoit créé ſix Conſeils qui n'opérerent rien de bon pour le bien être du Royaume. On avoit établi une Chambre de Juſtice pour la pourſuite de ceux qui

(*) Ces Anecdotes ſont tirées d'un recueil de pieces intéreſſantes peu connues.

avoient malverſé dans les finances ſous le précédent regne, elle ne ſervit de rien à la liquidation des dettes de l'Etat. De plus de 160 millions qu'on fit regorger aux ſangſues du peuple, il rentra une bien petite partie de cet argent dans les coffres du Roi.

La France étoit aux abois ; tout paroiſſoit perdu. Dans ce tems ſe préſenta un Empirique, nommé Jean Law, Ecoſſois de nation, (*) grand joueur, grand calculateur, obligé, dit-on, de fuir de l'Angleterre pour cauſe de meurtre. Il trouva un Prince & un peuple amoureux de nouveautés. Ses plans furent agréés. (†)

Il parut d'abord un Edit portant création d'une banque générale par tout le Royaume en ſon propre nom, en 1716. Elle devint bientôt le dépôt, le

(*) Law ſe donnoit pour Gentilhomme ; on le diſoit fils d'un Orfévre. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'eſprit, d'une politeſſe diſtinguée ; il avoit de la hauteur ſans inſolence. Sa femme, ou plutôt celle qui paſſoit pour l'être, étoit une Angloiſe de qualité, d'un caractere altier, que les baſſeſſes de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente. Voyez *Pieces intéreſſantes pour ſervir à l'Hiſtoire.*

(†) Les mémoires du tems ont prétendu que Law avoit préſenté ſon ſyſtême à Louis XIV qui, ſur la ſeule expoſition, le rejetta avec indignation. Il l'avoit propoſé de même au Duc de Savoye, qui répondit qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au Contrôleur-Général Des Marets. Mais c'étoit dans le tems d'une criſe malheureuſe. Law le reproduiſit ſous le Duc d'Orléans. Plus entreprenant, plus décidé, le Régent l'enviſagea comme très-utile à l'Etat. Voyez l'*hiſtoire de la Régence*, le précis du *Siecle de Louis XV* par Voltaire, & autres Ouvrages.

bureau général des revenus du Royaume. On établit une Compagnie de commerce ſous le nom de Compagnie de Miſſiſſipi qu'on unit à la banque. En 1718, elle fut déclarée banque du Roi, elle eut le privilége de la Compagnie du Sénégal, & de la traite des Negres. Law en fut nommé Directeur. On ordonna une fabrication de 100 millions de billets. Il fut défendu à tout particulier d'avoir plus de cinq cent livres d'eſpeces chez lui. On fit des perquiſitions juſque dans les maiſons Religieuſes, & on récompenſa les Dénonciateurs. Ce qui fit dire à My-Lord Stair, Ambaſſadeur d'Angleterre, qu'on ne pouvoit plus douter de la Catholicité de Law, puiſqu'il établiſſoit l'*inquiſition* en France, après avoir prouvé la *Tranſubſtantiation* par le changement des eſpeces en papier.

Law, devenu Catholique en 1720, fut naturaliſé & nommé Contrôleur général. Le Prince de Conti lui joua le tour d'envoyer à la banque demander le paiement d'une ſi grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law s'en plaignit au Régent qui fit au Prince de Conti la plus vive réprimande. (*)

La France ſe trouvoit inondée de papiers. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produiſirent à des hommes obſcurs des fortunes immenſes. Law en avoit tant fabriqué, que la valeur chimérique des actions valoit, en 1719, quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le Royaume. Le crédit tomba tout d'un coup: on vit la ſubverſion

(*) Voyez les mémoires ci deſſus cités.

de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume.

Law n'ayant pu appuyer ſon ſyſtême de l'approbation du Parlement conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé Dubois & du Duc de la Force, il perſuada au Régent de rembourſer, en papier, toutes les charges de judicature, moyennant quoi, le Roi deviendroit maître des Parlemens.

Le parlement vouloit inſtruire ſecrétement le procès de Law: des Commiſſaires nommés d'office avoient déja entendu des témoins; & l'on ne ſe propoſoit pas moins que de ſe ſaiſir du coupable, de terminer ſon procès en deux heures de tems, de le faire pendre dans la Cour du Palais, les portes fermées, & de les ouvrir enſuite pour donner au public le ſpectacle du Cadavre. Le Régent en fut averti: Law fût ſauvé.

Le déſordre étoit au comble. Le ſyſtême de Law ruiné, il fallut réformer l'Etat. On fit un récenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui étoit une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtême. Ce fut, dit Voltaire, l'opération de finance & de juſtice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. Toutes les dettes innombrables furent liquidées à ſeize cent-trente-un millions numéraires effectifs en argent. C'eſt ainſi, dit le même Ecrivain, que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avoit fait jouer à toute une nation; ainſi fut détruit ce vaſte édifice de Law, ſi hardiment conçu, & qui écraſa ſon architecte.

On le vit, en peu de tems, d'Ecoſſois devenir François par naturaliſation; de Proteſtant Catholi-

que; d'aventurier Seigneur des plus belles terres; (*) & de banquier, Miniſtre d'Etat. Je l'ai vu, dit le même M. de Voltaire, arriver dans les ſalles du Palais Royal, ſuivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France & d'Evêques.

Le Maréchal de Villeroi, Gouverneur de Louis XV diſoit: " il faut tenir le pot de chambre aux „ Miniſtres tant qu'ils ſont en place, & le leur verſer ſur la téte quand ils n'y ſont plus. Il ajoutoit: " quelque Miniſtre des Finances qui vienne „ en place, je déclare d'avance que je ſuis ſon ami, „ & même un peu ſon parent. "

Chargé de l'exécration publique, Law fut obligé de fuir d'un pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleverſé. Tout le monde ſait qu'il eſt mort de miſere à Veniſe. On l'a taxé d'être perfide, injuſte, violent & cruel; ſans mœurs, ſans religion; d'une avidité inſatiable, à laquelle il fit concourir ſes vaſtes combinaiſons.

La plus triſte des cataſtrophes arrivées du tems du ſyſtême, fut la fin tragique du jeune Comte Antoine-Joſeph de Horn, Seigneur Flamand, âgé de 22 ans; celle de Laurent de Mille, Piémontois, Capitaine réformé dans la Cornette-blanche, & de Leſtang fils d'un banquier Flamand, âgé de 20 ans. Ayant complotté d'aſſaſſiner un riche agioteur, le conduiſirent dans une auberge de la rue de Veniſe, afin de lui voler ſon porte-feuille, & l'y poignarderent. Le Comte de Horn & Mille furent arrêtés; Leſtang qui ſe faiſoit appeller le Chevalier Des Champs ſe ſauva.

(*) On prétend qu'il en avoit quatorze de titrées.

Le procès ne fut pas long, & dès le mardi ſuivant, 26 Mars, l'un & l'autre furent roués vifs.

Le Comte de Horn étoit allié de pluſieurs maiſons Souveraines & même parent du Régent. Ce Prince fut aſſiégé de toutes parts pour accorder la grace, ou du moins une commutation de peine.

On n'inſiſta pas ſur le premier article; mais on redoubla de ſollicitations ſur l'autre. On repréſenta que le ſupplice de la roue étoit ſi infamant, qu'une fille de la maiſon de Horn ne pourroit, juſqu'à la troiſiéme génération, entrer dans aucun Chapitre. On eſſaya de le toucher par l'honneur que le coupable avoit de lui être allié, par *Madame*.... il répondit aux plus proches parens du Comte: "Quand „ j'ai du mauvais ſang dans les veines, je me le fais „ tirer.... Ce ne ſera pas le ſupplice, mais l'action „ qui l'a mérité qui déshonorera votre famille.... „ J'en partagerai la honte: cela doit conſoler les „ autres parens."

Cependant le Régent fut prêt d'accorder la commutation de peine: mais Law & l'Abbé Dubois l'en détournerent, & lui firent ſentir la néceſſité de maintenir la ſureté publique, & que le peuple crieroit contre cette diſtinction de ſupplice, pour un crime ſi noir & ſi vulgairement connu.

Lorſque les parens & alliés eurent perdu toute eſpérance de fléchir le Régent, le Prince de Robecq & le Prince d'Iſenghien, que le coupable touchoit de plus près que d'autres, trouverent le moyen de pénétrer juſque dans le cachot du criminel; & l'exhorterent à ſe ſouſtraire à la honte du ſupplice, en prenant un poiſon qu'ils lui portoient; mais le cou-

pable les ayant obſtinément refuſés : " Va, malheu-
„ reux, (lui dirent-ils en le quittant) tu n'es digne
„ de périr que par la main du Bourreau. "

Le Comte de Horn, avant ſon crime, étoit connu pour un eſcroc & un mauvais ſujet de tout point. Sa famille informée de ſa mauvaiſe conduite, avoit envoyé un Gentilhomme pour payer ſes dettes, & le ramener dans ſa patrie, ou de gré, ou de force, en obtenant du Régent un ordre de le faire ſortir de Paris ; mais malheureuſement il n'y arriva que le lendemain du crime.

Le Régent ayant adjugé la confiſcation des biens du Comte de Horn au Prince ſon frere, celui-ci lui écrivit la lettre ſuivante :

" Je ne me plains pas, Monſeigneur, de la mort
„ de mon frere ; mais je me plains de ce que V. A.
„ ait violé en ſa perſonne les droits du Royaume,
„ de la nobleſſe & de la nation. Je vous remercie
„ de la confiſcation de ſes biens : je me croirois auſſi
„ infâme que lui, ſi je recevois jamais aucune gra-
„ ce de vous. J'eſpere que Dieu & le Roi, vous ren-
„ dront un jour une juſtice auſſi exacte que vous
„ l'avez rendue à mon malheureux frere. . . . " (*)

(*) Cette Lettre & les faits concernant la mort du Comte de Horn ſont tirés mot-à-mot des mémoires du tems ; du mémorial, ou recueil d'anecdotes d'un homme de lettres qui a vécu dans le plus grand monde.

CHAPITRE III.

Nous avons parlé du Cardinal Alberoni, parlons d'un autre perſonnage, non moins ſingulier, non moins important à connoître, l'Abbé, puis Cardinal Dubois.

C'étoit le fils d'un Apoticaire de Brive-la-Gaillarde. Un génie ſouple, inſinuant, un peu d'Eſprit, beaucoup de débauche, ſurtout le goût du Duc d'Orléans pour la ſingularité & les plaiſirs, firent ſa prodigieuſe fortune : ſi le Cardinal, devenu de ſimple Inſtituteur du Régent, Ambaſſadeur Plénipotentiaire, premier Miniſtre, eut été un homme grave, cette fortune eut excité l'indignation ; mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Régent, dit Voltaire, ſe jouoit de ſon premier Miniſtre, & reſſembloit à ce Pape qui fit ſon Porte-Singe Cardinal.

Dubois s'étoit marié jeune, dans un village du Limouſin, avec une jolie Payſanne. La miſere les obligea de ſe ſéparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit ſa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à Paris.

Lorqu'il fut parvenu à l'Epiſcopat, il craignit la révélation d'un engagement qui paſſoit les *Libertés de l'Egliſe Gallicane*. Il en fit confidence à B.... Intendant de Limoges, qui trouva le moyen d'enlever la feuille du Regiſtre de célébration, & la minute du Notaire.

Dubois, ayant acquis la confiance du Régent, fut fait Conſeiller d'Etat en 1716. En 1717, il fut nom-

mé Ambaſſadeur Plénipotentiaire, & ſigna à la Haye le traité de la *Triple Alliance*. En 1718, il ſigna à Londres, celui pour la pacification de l'Europe. A ſon retour, il eut le département des affaires étrangeres. Il fut fait Archevêque de Cambrai en 1720.

Le Cardinal de la Trémouille étant mort à Rome, & laiſſant l'Archevêché de Cambrai vacant, Dubois eut l'impudence de le demander au Régent.

Pour entrer en matiere, " Monſeigneur (lui dit-„ il) j'ai rêvé cette nuit que j'étois Archevêque de „ Cambrai. " Sur quoi le Régent regardant Dubois avec mépris : — Tu fais des rêves bien ridicules ! — Eh ! pourquoi ne me feriez-vous pas Archevêque comme un autre ? — Toi ? Archevêque ! . . . miſéricorde !

Alors Dubois lui cita tous les mauvais garnemens que lui, & le Tellier avoient donnés à l'Egliſe.

Le Régent ennuyé de la liſte & fatigué de la perſécution, lui dit : „ mais tu es un ſacre ! . . . Eh ! quel autre ſacre voudra te ſacrer ? " — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, Monſeigneur, mon affaire eſt bonne. J'ai mon ſacre tout prêt ; votre premier Aumônier, l'Archevêque de Rheims. Il eſt dans votre anti-chambre ; il ſera charmé de la préférence ; je vais vous l'amener.

Il vole à l'inſtant même à l'anti-chambre, dit à Treſſan la grace que lui, Dubois, vient d'obtenir, & le deſir qu'a le Régent que Treſſan ſoit le *Conſervateur*. Celui-ci y conſent ; Dubois le prend par la main, le préſente au Régent & redouble de remercimens. Treſſan y ajoute l'éloge du Sujet. Le Régent ne répond rien ; ſur quoi Dubois ſort & publie qu'il

eſt Archevêque de Cambrai, comptant par là & ſans doute avec raiſon, arrêter toute Demande. Il écrit enſuite à Néricault Deſtouches, qu'il avoit laiſſé à Londres chargé des affaires à ſa place, d'engager le Roi George à demander au Régent l'Archevêché de Cambrai pour le miniſtre, auteur de l'alliance.

A cette propoſition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire: „Eh! Comment voulez-vous, „(dit-il à Deſtouches) qu'un Prince Proteſtant ſe mêle de faire un Archevêque en France? ... Le „Régent en rira, & ſurement n'en fera rien.“ Par„donnez-moi, Sire, dit Deſtouches, il en rira, mais il le fera; & tout de ſuite il lui préſente une lettre très preſſante & toute écrite. “ Donne, puiſque cela te fait plaiſir, (dit le Monarque) & il ſigna la lettre.“

Il paroit que le Régent jouoit la Comédie, lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé Dubois à l'Archevêché de Cambrai, puiſqu'il cherchoit dans ce même tems à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

Le Prétendant, alors réfugié à Rome, étoit dans une telle détreſſe, qu'il avoit offert ſa nomination à Dubois, s'il le faiſoit payer de ſa penſion promiſe par le Régent: mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit diſcrédité auprès du Roi George. Il aima mieux ſe faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéreſſer pour lui auprès du Régent. Auſſi le Roi George ſollicita pour lui le Régent, & engagea même l'Empereur, ſur qui il avoit beaucoup de crédit à en faire autant.

Clément XI étoit aſſez diſpoſé à donner le chapeau

à Dubois, pourvu que la France voulût concourir à l'ôter au Cardinal de Noailles, dont Dubois auroit la dépouille, comme le Saint Pere deſtinoit le même traitement à Alberoni, fugitif d'Eſpagne. Sur quoi Dubois eſſaya de le faire arrêter par les Genois, pour l'envoyer priſonnier à Rome, mais ils s'y refuſerent.

L'Abbé Dubois ayant enfin obtenu d'être nommé à l'Archevêché de Cambrai, n'étant que tonſuré, il s'agiſſoit de prendre les Ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal de Noailles ne fut flatté de faire ce petit plaiſir à un Miniſtre puiſſant, qui pouvoit avoir tant d'influence ſur le parti qu'on prendroit à l'égard de la fameuſe Conſtitution. Il ſe trompa: le Cardinal ne voulant pas ſe déshonorer par une complaiſance criminelle, refuſa nettement. On lui fit parler par le Régent même. Il répondit avec reſpect & modeſtie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les Ordres à la fois, & d'une permiſſion de l'Archevêque de Rouen, il ſe rendit avec l'Evêque de Nantes dans une Paroiſſe du grand Vicariat de Pontoiſe, la plus voiſine de Paris, & y reçut les Ordres à une Meſſe baſſe.

Le ſacre ſe fit au *Val-de-Grace* avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée, & s'y trouva. Les Ambaſſadeurs & les Miniſtres des Princes Proteſtans y aſſiſterent dans une lanterne oppoſée à celle où étoit le Régent, dont les grands Officiers faiſoient les honneurs de la Cérémonie . . . Le ſcandale Eccleſiaſtique fut le ſuperbe ſpectacle!

Le Duc de St. Simon, qui ſe vantoit d'être le ſeul homme titré que Dubois eut aſſez reſpecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au Régent de s'y

trouver, ſi ce Prince vouloit ſe reſpecter aſſez lui-même pour s'en abſtenir; & le Régent y avoit conſenti. Mais la Comteſſe de Parabere, Maîtreſſe alors regnante, ayant paſſé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal de Rohan voulut être le *Conſervateur*; & l'Evêque de Nantes qui avoit donné les Ordres, premier *Aſſiſtant*: le Régent pria Maſſillon, nouvellement Evêque de Clermont, d'être le ſecond. Soit timidité bourgeoiſe, ſoit néceſſité, il accepta. Ce fut alors que demandant à celui qui le ſacroit, la Prêtriſe, le Diaconat, le Sous-diaconat, les quatre mineurs, la tonſure; le Célébrant impatienté s'écria: " ne vous faudra-t-il pas auſſi le baptême? " On dit du moins que c'étoit le premier jour de ſa Communion.

Dubois faiſoit toujours ſolliciter à Rome le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à ſa ſollicitation, il propoſa au Cardinal de Rohan, d'aller preſſer la propoſition, avec promeſſe de lui procurer le premier miniſtére à ſon retour. Il ſe diſpoſoit à partir, lorſqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le Conclave muni de tout l'argent néceſſaire. Il prit pour *Conclaviſte* le fameux Abbé de Tencin, dont nous aurons occaſion de parler par la ſuite; & laiſſa en dehors Laffiteau pour recevoir les lettres de Dubois, qu'il venoit réguliérement leur lire.

Il écrivoit à Dubois, que malgré la prétendue impénétrabilité du Conclave, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fauſſe clef à travers de cinq Corps-de-Garde. Tencin de ſon côté, prit des meſures dignes de lui & de ſon commettant. Il offrit au

Cardinal Conti de lui procurer la *Tiare* par la faction de France, & des autres partisans bien payés, si Conti vouloit s'engager par écrit de donner après sa nomination le chapeau à l'Abbé Dubois. Le marché fait & signé, Tencin intrigua si efficacement, que Conti fut élu Pape.

Après l'exaltation, Tencin somma le Pape de sa parole. Le Pontife répondit qu'il se reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une espece de simonie : mais qu'il n'aggraveroit pas sa faute par la prostitution du Cardinalat à un sujet indigne. Tencin, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, menace le Saint Pere de rendre son écrit public. Sur quoi le Pape, effrayé, crut qu'il valoit mieux éviter ce scandale à l'Eglise. Il balançoit pourtant encore, lorsque Seglione, son Secrétaire, vint dire à Tencin que son Maître avoit grande envie d'une Bibliothéque ; mais qu'on en demandoit douze mille écus, & qu'il ne les avoit pas. La somme fut aussitôt comptée ; & cette générosité emportant la balance, le Pape nomma Dubois Cardinal.

On rapporte que le jour de Pâques qui suivit la promotion de Dubois au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à son ordinaire, il s'emporta en juremens contre ses valets, de ce qu'ils l'avoient laissé dormir si long-tems un jour où il devoit dire la Messe. On s'empressa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller dire la Messe, & même de l'entendre.

Le Cardinal Dubois au retour de Tencin, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le servir dans le dernier & le plus grand de ses projets ambitieux, & l'endoctrina en conséquence.

Dans une audience que Tencin eut du Régent, après lui avoir dit combien la Cour de Rome étoit ſatisfaite de la conduite & des talens du Cardinal Dubois, il inſinua au Prince que cette Cour s'attendoit à le voir bientôt Premier Miniſtre ; & que Son Alteſſe ne pouvoit faire un meilleur choix pour ſa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

A peine Tencin eut-il effleuré cette matiere, que le Régent, voyant de quoi il s'agiſſoit, dit (en l'interrompant) " que Diable veut donc le Cardinal ? „ je lui laiſſe toute l'autorité d'un Premier Mini„ ſtre ; il n'eſt pas encore content, il en veut le „ titre !.... Eh ! qu'en fera-t-il ? Combien de tems „ en jouira-t-il ? il eſt tout pourri de vérole. Celui „ qui l'a viſité, m'aſſure qu'il ne pourra vivre ſix „ mois. "

Cela eſt-il bien vrai, Monſeigneur ? —— Très-vrai. Je te le ferai dire. —— Cela étant, je vous conſeille de le déclarer Premier Miniſtre, plutôt que plus tard : nous approchons de la Majorité du Roi ; vous conſerverez, ſans doute, la confiance de Sa Majeſté, due à votre naiſſance & à vos ſervices. Mais, enfin, vous n'aurez plus d'autorité propre ! . . . Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux : ils chercheront à vous aliéner le Roi ; ceux qui l'approchent de plus près, ne vous ſont pas les plus dévoués ; vous ne pouvez à la fin de votre Régence, vous faire nommer Premier Miniſtre..... Faites-le Cardinal.... A ſa mort, vous ſuccéderez au titre qui n'aura pas été établi pour vous, & auquel le public ſera déjà accoutumé. Ce raiſonnement frappa le Prince, & Dubois fut premier Miniſtre.

Le Cardinal Dubois mourut d'une ſuite de ſes débauches. Il trouva, comme le rapporte M. de Voltaire, un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers momens par des pratiques de Religion, dont on ſait qu'il faiſoit peu de cas. Il prétexta qu'il y avoit pour les Cardinaux un Cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne recevoit pas l'extrême-Onction & le Viatique comme un autre homme. Le Curé de Verſailles alla aux informations; & pendant ce tems Dubois mourut.

Le Régent fut charmé de la mort de ce Miniſtre. Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air extrêmement chaud, tourna à l'orage; & ce Prince ne peut s'empêcher de dire: " J'eſpere que ce tems-là fera par-,, tir mon drôle!..."

Dubois jouiſſoit, à ſa mort, de deux cents mille livres de revenu, ſans compter un argent comptant & un mobilier immenſe.

Les François rirent de ſa mort, comme de ſon Miniſtere: tel étoit, dit le même M. de Voltaire, le caractere de la Nation.

On compoſa à cette Eminence l'épitaphe que voici:

Rome rougit d'avoir rougi.
Le Maquerau qui gît ici.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

A la mort de Dubois, le Duc d'Orléans prit le titre de premier Miniſtre. Le Roi étant majeur, il ne pouvoit plus y avoir de Régence. Pendant la minorité du Monarque, Philippe avoit eu à ſoutenir les chocs les plus violens : il en ſortit toujours avec honneur & gloire. Ecoutons un Ecrivain aſſez impartial :

Tous les germes de troubles poſſibles, (dit-il) qui ne ſe fécondent que trop malheureuſement dans les minorités toujours agitées & tumultueuſes, il les arrêta ou les étouffa par la ſeule force de ſon génie : il rendit au Parlement le droit d'examen & de Remontrances ; mais en lui laiſſant reprendre ſon premier luſtre, il ſe conſerva les moyens de le contenir, & d'empêcher qu'il n'abuſât de cette liberté dangereuſe.

S'il ne put empêcher entiérement la fermentation occaſionnée par la fameuſe Bulle, il empêcha que les diſputes de la Religion n'euſſent les effets funeſtes des ſiécles précédens ; il les réduiſit à des appels, des mandemens, & tout au plus à quelques éclats de foudre de la part de la Puiſſance ſpirituelle, foudre impuiſſante & preſque auſſitôt éteinte qu'allumée.

Il réprima l'ambition exceſſive des Princes légitimés, & reconnut authentiquement le droit de la nation : il calma de la ſorte une diſſention intérieure, dans le ſein même de la famille Royale ; mais en acquieſçant de fait aux prétentions des Princes &

même de la nobleſſe, il ne ſe départit point de l'autorité qui lui étoit confiée, & réprima avec une égale ſévérité les démarches de ces divers Corps, tendantes à faire agiter des queſtions trop délicates.

Il fit tête à l'orage violent que l'Eſpagne élevoit contre lui, & par la hardieſſe de ſa politique & de ſes démarches, non ſeulement déconcerta les manœuvres de cette Puiſſance; mais au lieu d'une guerre que tout annonçoit devoir être ſanglante, longue, & dégénérer en guerre civile, il fit une paix ſolide & glorieuſe, cimenta entre les deux Couronnes une amitié plutôt ſuſpendue que violée, enfin plaça ſur le trône deux de ſes filles.

S'il faut admirer l'art avec le quel il ſe conduiſit dans cette négociation, que dire de ſa dextérité à s'aſſurer de la Hollande & de l'Angleterre?

A la mort de Louis XIV, le Royaume reſtoit ſans alliés; les mêmes ſentimens de haine, de jalouſie & de crainte qui avoient ligué toute l'Europe contre le feu Roi, duroient encore; on pourſuivoit à Londres les auteurs de la derniere paix, (le ſalut de la France) & les Provinces-Unies n'avoient pas oublié les humiliations qu'elles avoient reçues, & la cruelle alternative où elles s'étoient trouvées d'être la proïe d'un vainqueur ſuperbe, ou de s'enſevelir ſous les eaux. Il étoit à craindre que ces ennemis naturels, mal réconciliés, indignés d'avoir été le jouet des intrigues de la Cour, ne ſe ſerviſſent de la circonſtance favorable d'une minorité, pour la mettre hors d'état à jamais de leur nuire.

C'eſt dans un pareil moment, que le Régent conçoit & exécute le projet audacieux de s'en former

deux alliés, & de les oppoſer à l'Eſpagne, la Puiſſance qu'il craignoit le plus perſonnellement.

La ſituation déplorable des finances étoit une autre cauſe de mécontentement à la quelle il falloit rémédier. Il employa, ſans doute, un moyen violent, dont il n'avoit pas prévu tous les dangers. Enfin il ſurmonta encore cette criſe, & la fit tourner à l'avantage du Corps politique, qui n'en acquit enſuite que plus de force & d'embonpoint.

Une adminiſtration de huit ans, auſſi périlleuſe & auſſi conſtamment ſuivie du ſuccès dans toutes les parties, eſt à coup ſûr la vraie pierre de touche du mérite éminent, & le Duc d'Orléans Régent ſera, ſans doute, mis au rang des plus grands hommes qui ayent gouverné la France.

Rapprochons d'ici le ſentiment de M. de Voltaire dont l'autorité n'eſt pas toujours ſuſpecte.

La Régence du Duc d'Orléans, (écrit ce grand homme) que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devoient rendre la plus orageuſe des Régences, fut la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude que les François avoient priſe d'obéir ſous Louis XIV fit la ſûreté du Régent & la tranquillité publique.

La Conſpiration dirigée de loin par le Cardinal Alberoni, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſi-tôt que formée. Le parlement, qui, ſous la minorité de Louis XIV, avoit fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des Requêtes, & qui avoit caſſé les teſtaments de Louis XIII & de Louis XIV, avec moins de formalités que celles d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des

Remontrances, lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpeces trois fois au delà du prix ordinaire.

Sa marche à pied de la Grand' Chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'Edit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un Royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entiere des eſpeces dans le public, tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France étoit inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres ſanglans emportés par le peuple au Palais Royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin, ce fameux ſyſtême de Law, qui ſembloit devoir ruiner la Régence & l'Etat, ſoutint, en effet, l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avoit prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux Magiſtrats, aux Evêques, aux Princes mêmes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'étoit un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parioient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement.

Il arriva, par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta

un commerce réel, & fit renaître la Compagnie des Indes, établie autrefois par le célébre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulieres détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande & en Angleterre ; elle mérite l'attention de la poſtérité ; car ce n'étoit point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui bouleverſoit des nations. Les peuples ſe précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Ce fut une démence précédée & ſuivie de tant d'autres folies.

La fureur du jeu des actions, qui avoit ſaiſi les François, anima auſſi les Anglois & les Hollandois. Ceux qui avoient obſervé en France les reſſorts par les quels tant de particuliers avoient élevé des fortunes ſi rapides & ſi immenſes, ſur la crédulité & ſur la miſere publique, porterent dans Amſterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie.

On parle encore avec étonnement de ces tems de démence & de ce fléau politique ; mais qu'il eſt peu conſidérable en comparaiſon des guerres civiles, & de celles de Religion, qui ont ſi long-tems enſanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de Prince à Prince qui déſolent tant de contrées. Il ſe trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa.

des Compagnies & des Commerces imaginaires. Amſterdam fut bientôt déſabuſé. Rotterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation des mœurs que produit une cupidité effrénée.

Revenons au premier Ecrivain, déja cité: il a puiſé dans de bonnes ſources: pourquoi irions-nous puiſer dans les cloaques?

Ce Prince, (ajoute-t-il) avoit un eſprit de détail qui ne va pas toujours avec le génie, qui l'étouffe ſouvent, ou que celui-ci dédaigne. Les premiers ſeize mois de ſa Régence offrent l'image d'un Gouvernement ſage, équitable & pacifique, ſemblable à celui poſtérieur du Cardinal de Fleury. Il ſupprima quantité d'impôts ſuperflus & de charges onéreuſes au peuple; les troupes furent réduites à un nombre proportionné au beſoin. Il adopta le projet du Maréchal de Vauban, concernant la taille réelle, & fit faire des eſſais pour établir un revenu de la Couronne, que les ſujets puſſent payer volontiers & qui entrât en ſon entier dans le tréſor Royal. Le repeuplement des Provinces, la culture des terres, le rétabliſſement du commerce, la proſpérité des arts, fixerent auſſi ſon attention.

Mais comme il n'y a rien de parfait dans ce monde, on lui reproche deux vices eſſentiels d'adminiſtration, qui ont fourni matiere aux ſatyres ſans nombre dont on a flétri la ſienne.

Le premier, c'eſt d'avoir dérogé à cette maxime

que *la parole des Rois doit être ſacrée*: maxime que Louis XIV n'avoit jamais perdu de vue dans les plus grandes calamités de ſon regne ; c'eſt d'avoir adopté pour principe du Gouvernement la conduite frauduleuſe de ces négociants infideles qui, abuſant de la confiance crédule de leurs créanciers, s'en débarraſſent par des moyens honteux qui devroient les conduire au ſupplice, & ne s'enrichiſſent qu'à force de banqueroutes.

Le ſecond, c'eſt cette corruption de mœurs qu'il affichoit avec une ſorte d'oſtentation, & dont la deſcription *malheureuſement que trop vraie*, quoiqu'embellie des richeſſes de la poéſie, ſe trouve dans ces fameuſes *Philippiques*, Satyre moins délicate, mais plus énergique que celle de Pétrone, tableau rapide & fidele des mœurs de la Cour du Régent, d'autant plus précieux pour la poſtérité, qu'aucun voile allégorique ne lui en dérobera les perſonnages.

On y voit que le duc d'Orléans ſe faiſoit un jeu de l'inceſte. En effet, ſi ſon amour pour ſa fille, l'Abbeſſe de Chelles, n'eſt pas bien conſtaté, il eſt difficile de ſe refuſer de croire qu'il n'ait été épris des charmes de la Ducheſſe de Berry, dont les mains les plus belles, que femme puiſſe avoir, l'avoient ſurtout enchaîné. Il en pleura la mort, moins en pere affligé, qu'en amant au déſeſpoir.

Au reſte, ſi la méchanceté, dans les portraits affreux qu'elle a tracés de ce Prince en cent libelles, avoit oublié quelques linéamens, l'épitaphe qu'on fit de la mere de S. A. Royale, moins deſtinée à porter ſur cette Princeſſe que ſur ſon fils, les reproduiroit tous: *ci git l'oiſiveté.*

L'Hiſtorien a raiſon : faut tout dire, ne rien celer !

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque de Noyon, étoit attaché à la maiſon d'Orléans, & diſoit : " qu'il ne ſavoit pas pourquoi il y reſtoit ? *Madame* mere du *Régent*, (ajoutoit-il) eſt le plus ſot homme du monde, & *Monſieur* la plus ſotte femme. "

Finiſſons l'hiſtoire avec le Miniſtère du Duc d'Orléans, Régent.

CHAPITRE V.

Philippe ne ſe montra pas moins grand dans ſon Miniſtère que dans ſa Régence. Lui ſeul ſupportoit le poids des affaires : lui ſeul conduiſoit le char de l'Etat. Tous les Miniſtres d'alors n'étoient que des génies ſubalternes que S. A. Royale étoit ſans ceſſe obligée de diriger & d'éclairer. Par ſa prudence & ſa fermeté, il diſſipa le feu d'une guerre générale qui menaçoit l'Europe : il contint toutes les Puiſſances : il rétablit, autant que poſſible, l'ordre dans les affaires délabrées du Royaume. Ce Prince ſuccomba bientôt au travail exceſſif au quel il ſe livroit. Il venoit de donner audience ; en rentrant dans ſon cabinet, il trouve ſa maîtreſſe, la Ducheſſe de *Phalaris* ; il lui dit : *entrez ; je ſuis bien aiſe de vous voir, vous m'égayerez avec vos Contes ; j'ai grand mal à la tête.* Il expira entre ſes bras.

Cette Ducheſſe de *Phalaris* étoit du Dauphiné,

& ſe nommoit d'*Harancour*. Elle avoit épouſé un Aventurier, Duc du Pape, qui ſe nommoit *George d'Entraignes*, fils d'un financier, dont Boileau parle dans ſa premiere ſatyre, ſous le nom de George. Il y avoit *George* dans la premiere Edition :

Que George vive ici, puiſque George y veut vivre !

Nous allons rapporter quelques anecdotes concernant le Régent échappées à l'Auteur de la *vie privée* de Louis XV, Ecrivain que nous ne rougirons pas de citer & même de copier au beſoin.

Lorſque le Duc & la Ducheſſe Du Maine furent arrêtés, le Premier Préſident, qui ne ſe ſentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le Régent pouvoit en ſavoir ; & lui fit demander une audience ſecrete par Mademoiſelle *de la Chauſſeraye*.

Il fut introduit par la porte de derriere dans le cabinet du Régent, qu'il trouva avec *la Chauſſeraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magiſtrat débuta par un grand étalage de reſpect & d'attachement inviolable : ſentimens dont il étoit bien aiſé de renouveller l'aſſurance, dans un tems où tant d'autres s'écartoient de leur devoir ; & cherchoit, en parlant, à lire dans les yeux du Prince, quelle impreſſion faiſoit ſon diſcours. Mais le Régent s'obſerva ſi exactement, que le Magiſtrat, n'appercevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles proteſtations, & alloit ſe retirer fort content de lui-même ; lorſque le Régent lui préſentant un papier, lui dit du plus grand froid : *Reconnoiſſez-vous cela ? ... Liſez.*

C'étoit une lettre du Premier Préſident, par laquelle il répondoit du Parlement au Roi d'Eſpagne ;

& s'expliquoit ſi clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de propoſer des commentaires. Le Premier Préſident frappé, comme d'un coup de foudre, tomba proſterné, la goutte l'empêchant de ſe mettre à genoux. Il embraſſa les pieds du Régent, en proteſtant de ſes remords, & en implorant ſa grace....

Le Régent, ſans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & paſſa dans une autre chambre.

La Chauſſeraye étourdie de la ſcène, reprocha au Prémier Préſident de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponſe, la conjura de ſuivre le Régent, & de tâcher de le fléchir.

La Chauſſeraye alla trouver le Prince, qui ſe récria ſur le crime & l'audace du Magiſtrat, qu'il vouloit faire arrêter.

" Vous êtes trop habile pour cela, (lui dit-elle) „ en ſouriant; vous n'en ferez rien: cela eſt trop „ *homme* pour vous.

" En voilà un dont vous ferez déſormais tout ce „ que vous voudrez dans le Parlement. Vous avez „ quelquefois beſoin de pareils C....: il ſuffit de le „ tenir entre la crainte & l'eſpérance. Je vais lui „ remettre l'eſprit, afin qu'il ait la force de ſe re„ tirer."

Le Régent, *tout bon*, de pardonner au Premier Préſident.

Sur quoi *Chauſſeraye* quitte le Prince, vient rejoindre le Magiſtrat, qu'elle trouve plus mort que vif, parvient à le raſſurer, & le remet entre les mains de *Dupleſſis*, qui le conduit à ſon caroſſe.

Le comte de Stair, Ambaſſadeur d'Angleterre ayant appris que le *Prétendant* devoit partir de

Chaillot, où il étoit caché pour ſe rendre en Bretagne, & s'embarquer pour l'Ecoſſe, afin de ſe mettre à la tête de ſon parti, demanda au Régent de faire arrêter ce Prince qui devoit paſſer à *Château-Thierri*.

Le Régent, voulant à la fois fomenter les troubles d'Ecoſſe, & faire montrer du zéle pour le Roi George, donna en préſence de l'Ambaſſadeur des ordres à Contades, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à ſon paſſage. Contades, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien réſolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, ſe fiant peu aux démonſtrations du Régent, réſolut de délivrer le Roi George de ſes inquiétudes par un coup de ſcélérat. Il chargea *Douglas* Colonel Irlandois au ſervice de France, d'aller s'embuſquer à *Nonnancourt* avec trois aſſaſſins. Ils demanderent, en y arrivant, avec tant de chaleur, ſi l'on n'avoit pas vu paſſer une chaiſe de poſte qu'ils déſignoient, qu'ils en devinrent ſuſpects à la nommée *l'Hôpital*, maîtreſſe de la poſte, femme d'eſprit & de réſolution.... (la nouvelle du voyage du Prétendant s'étoit répandue depuis qu'il avoit diſparu de *Bar*.)

L'empreſſement de ces Courriers, reconnus pour Anglois, lui fit ſoupçonner qu'ils avoient de mauvais deſſeins. En effet, on ſut depuis que les trois ſatellites de *Douglas* étoient des ſcélérats déterminés qui, avant de partir de Londres, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fuſſent pris & exécutés.

La maîtreſſe de la poſte les aſſura qu'il n'étoit point

passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passât sans relayer.

Douglas, après être resté long-tems & inutilement sur la porte, sortoit avec un de ses gens pour aller en avant sur le chemin de Bretagne, & laissa les deux autres dans la maison.

La *l'Hôpital*, dès cet instant fit partir, par une porte de derriere, un Postillon, pour aller sur la route de Paris au devant de la chaise, & la détourner chez une de ses amies.

Pendant qu'un des gens de Douglas s'étoit jetté sur un lit, l'autre faisoit sentinelle à la porte. Elle engagea un Postillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Justice & la Maréchaussée, qui arrêterent les deux Anglois qui se réclamerent de leur Ambassadeur; à quoi on leur répondit, que jusqu'à ce qu'ils eussent justifié qu'ils appartenoient à l'Ambassadeur, ils resteroient en prison.

Pendant ce tems là, le Prétendant arriva & fut conduit dans la maison indiquée par la *l'Hôpital*, où elle alla le trouver & lui apprendre ce qui venoit de se passer. Ce Prince pénétré de reconnoissance, ne dissimula point qui il étoit, & demeura caché à *Nonnancourt* en attendant qu'on prît des mesures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas instruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint au plus vîte à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguisé en Ecclésiastique, dans une chaise que lui procura sa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine

d'Angleterre à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain.*

Cette Princeſſe lui donna ſon portrait; le *Prétendant* lui envoya auſſi le ſien : la ſituation de la mere & celle du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoiſſance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du ſervice qu'elle avoit rendu, ne demanda rien au Régent de ce qu'elle avoit dépenſé. Elle demeura vingt-cinq ans maîtreſſe de la poſte, que ſon fils tient encore.

L'audacieux Stair, pour voiler ſon crime, ayant eu l'impudence de parler de l'empriſonnement de ſes aſſaſſins, comme d'un attentat *au droit des Gens*; le Régent lui fit ſentir combien pour ſon honneur; il lui convenoit de ſe taire; & *il ſe tut.*

Du tems de la conjuration d'Eſpagne, on cite un trait qui peint à merveille l'ame du Régent. Le Chevalier de *Menilles* qui y avoit été impliqué fut mis en priſon : mais tout ſon crime étoit de n'avoir pas trahi ceux qui lui avoient donné leur confiance. Un Marquis de *Menilles* d'une autre famille, alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'aſſurer qu'il n'étoit ni parent, ni ami du Chevalier. *Tant pis pour vous*, répondit le Régent, *le Chevalier* de Menilles *eſt un fort galant homme.*

L'élévation rapide du Cardinal Dubois devoit naturellement prêter à la critique, en France, *ſur tout*, où l'on perſiffle ſur tout. A un ſouper du Régent, le Comte de *Nocé* ſe permit la plus ſanglante des railleries : *V. A. Royale*, lui dit-il, *en peut faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en fera jamais un honnête homme. Nocé* fut exilé en vingt-quatre heures.

Lorſque le Régent ſacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal Dubois avoit pris ſur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le conſoler: que cette diſgrace ne ſeroit pas de longue durée. " Qu'en ſavez-vous? (dit-il) je le ſais, répondit „ l'autre, du Régent même." — "Qu'en ſait il? „ répliqua *Nocé*. "

C'eſt le même à qui le duc d'Orléans écrivit à la mort du Cardinal: *morte la bête, mort le venin; je s'attends ce ſoir à ſouper au Palais Royal.*

Un homme s'étant aviſé de faire l'éloge du Duc de Chartres, en préſence du Régent, ſur la grace avec la quelle il avoit danſé dans un Ballet: " Sça- „ vez-vous, (dit le pere) que j'envoie faire f..... „ ceux qui me font de pareils complimens?."

La Comteſſe de *Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au Régent une queſtion ſur quelque affaire d'Etat; il la mena devant une glace, & lui dit: " Regarde-toi. . . Et vois " ſi c'eſt à un auſſi joli viſage qu'on doit parler „ d'affaires? "

CHAPITRE VI.

Rien de mémorable, depuis l'avénement de Louis XV. au trône, à l'époque où nous nous trouvons, que l'arrivée du Czar Pierre I. à Paris.

Depuis que *le Fort* eut inſtruit Pierre de ce qui ſe paſſoit en Europe, & lui eut appris à rougir de la ſituation où ſe trouvoit la Moſcovie, on avoit

vu ce Prince abandonner en quelque ſorte le trône pour apprendre à gouverner. Il étoit paſſé en Hollande, s'étoit fait inſcrire dans le rôle des charpentiers des Indes, & avoit lui-même travaillé dans les chantiers. De là paſſant en Angleterre pour s'inſtruire de la navigation, du commerce, des loix & de tout l'art avec le quel les nations les plus éclairées gouvernent toutes les différentes branches de la ſociété ; il vint en France pour enſuite rentrer dans ſes Etats, & y enfanter des miracles.

Avant Pierre, la Ruſſie, quoique le plus étendu des Empires du Monde, n'avoit joui d'aucune conſidération au dehors, parce qu'elle étoit reſtée opiniatrément attachée à ſa barbarie ; tandis que les autres Etats, éclairés peu à peu par l'expérience, & pouſſés par des événemens plus favorables, étoient parvenus à mettre de l'ordre dans leur adminiſtration.

Pierre, inſtruit de ce qui ſe paſſoit chez les autres peuples, eut le courage de vouloir les imiter. Il entreprit de policer ſa nation ; & ſa fermeté & ſa patience triompherent de tous les obſtacles que les préjugés, l'ignorance & la pareſſe de ſes ſujets lui oppoſerent. La Ruſſie par le ſeul œuvre de Pierre, devint à peu près l'égale de toutes les autres nations de l'Europe ; c'eſt-à-dire, que dans l'eſpace de vingt à trente ans, il lui fit franchir tout l'intervalle que les autres peuples les plus policés n'ont pu parcourir que dans l'eſpace de deux ou trois ſiécles. Diſons même à ſa gloire, ſans crainte d'être démentis, que Pierre perfectionna quelque fois les établiſſemens qu'il n'avoit voulu qu'imiter.

A la milice lâche & inſolente des *Strelits* indociles,

toujours prêts à fuir, qui n'oſoient inſulter que le citoyen encore plus lâche qu'eux, & faire des conjurations contre leur maître; il ſubſtitua des troupes qui eurent une meilleure diſcipline que celle des Allemands, & qui conſerverent après ſa mort la réputation qu'elles avoient acquiſe ſous ſes ordres. Il créa une marine qui inquiéta le Sultan à Conſtantinople, & qui domina ſur la Baltique. Ses revenus qui montoient à peine à cinq millions de roubles, c'eſt-à-dire, à vingt-cinq millions de notre monnoie, furent preſque quadruplés & gouvernés avec aſſez d'économie & d'induſtrie pour ſuffire à tous les beſoins de l'Etat. Pierre n'avoit point l'avantage de régner ſur une nation qui eût acquis de la réputation. Le deſpotiſme de ſes prédéceſſeurs, leur profonde ignorance & celle d'un Clergé orgueilleux, ſuperſtitieux & ſouverainement reſpecté, quoique digne d'un ſouverain mépris, avoient retenu les Moſcovites dans une barbarie ſi groſſiere, qu'ils ne ſoupçonnoient pas même ce qui leur manquoit. Pour réformer le Clergé, dont l'influence eſt toujours ſi grande ſur les mœurs d'une nation, il fallut abolir le *Patriarchat*, & la ruine de cette dignité puiſſante, fut le commencement de la régle & d'un meilleur ordre.

Par les ſoins & la politique de Pierre, la Ruſſie vit entrer tous les ans dans ſes ports plus de douze cents vaiſſeaux marchands. Pierre ouvrit des communications entre différentes parties de ſes Etats; il établit un commerce régulier avec les Provinces Septentrionales de la Perſe, ſes caravannes pénétrerent juſqu'à Pékin; partout il établit les manufactures & les arts connus dans le reſte de l'Europe; partout

il les encourageoit en se confondant parmi les ouvriers qu'il instruisoit.

La nation Moscovite étoit comme ignorée en Europe, avant que le Czar Pierre eut entrepris de la rendre commerçante. Sa force augmente selon son progrès de police & de commerce, & non selon son progrès de terrain, qui a toujours été immense. Sa nouvelle marine & le port de Petersbourg, construit presque malgré la nature, lui sont plus utiles que ne l'étoient autrefois les vastes campagnes de la Sibérie & de la Tartarie ; mais elles le vont devenir par ces grands établissemens dont tout se ressent de proche en proche. La force d'un Etat ne se mesure pas au terrain, c'est au nombre des citoyens & à l'utilité de leurs travaux.

Qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions sur cette nouvelle Puissance qui s'est élevée si rapidement à nos yeux. On devoit s'attendre que l'esprit de législation, dont le Czar Pierre étoit animé, se rallentiroit après sa mort, où du moins après tant de changemens de Souverains & de Ministres ; cependant ils marchent toujours sur les mêmes principes ; le même esprit les conduit, & le Ministre qui succéde, moins jaloux des établissemens de son prédecesseur, que de la gloire de les perfectionner, ajoute à ce qu'il trouve de fait.

Un corps de troupes rempli d'ingénieurs & d'ouvriers nécessaires, est actuellement sur la mer du Japon, pour y établir des ports, qui par le moyen des canaux & des rivieres, communiqueront au golfe de Léna, à la mer Caspienne & à Petersbourg. Ouvrages immenses ! travaux étonnans ! qui réuniront

les extrémités les plus éloignées de l'Aſie & de l'Europe. De tels progrès ne peuvent être que lents, mais ils ſont bien redoutables dans un ſi vaſte Empire.

Le Czar Pierre qui a policé ſa patrie, mérite certainement les éloges qu'on lui a donnés; & la poſtérité lui conſervera, ſans doute, le titre de Grand que ſes contemporains lui ont déféré.

Nous nous ſommes un peu écartés de notre ſujet, mais nous n'avons pas cru étranger à notre tâche de nous entretenir du génie vaſte, ſublime & créateur de ce Prince qui embraſſa toutes les parties de la ſociété, & qui ſe trouvoit auſſi grand quand il s'inſtruiſoit au milieu des Charpentiers de *Sardam*, que quand il commandoit une armée victorieuſe qu'il avoit formée.

Lorſque le Czar vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choſes d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort ſenſible à une galanterie que lui fit le Duc d'Antin, de faire trouver dans ſa ſalle à manger, ſous un Dais, le portrait de la Czarine. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la monnoie des médailles.

Après avoir examiné la ſtructure, la force & le jeu du balancier, il ſe joignit aux ouvriers pour le mettre en mouvement, & frapper une médaille. . . Mais quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit ſortir de deſſous le coin ſon portrait, ſupérieur pour la reſſemblance & pour l'art à toutes les médailles qui avoient été frappées pour lui! il reſta plus émerveillé en liſant au tour de l'in-

ſcription : *Petrus-Alexiowitz Czar, Mag. Rus. Imp.* il fut également ſatisfait du revers : c'étoit une renommée paſſant du Nord au Midi, avec ces mots de Virgile : *Vires acquirit eundo.*

Le Czar Pierre avoit conçu le deſſein d'allier la Ruſſie, par des mariages, avec les maiſons de France & d'Autriche. Il jugea que la différence de Religion y ſeroit un obſtacle. Il penſa auſſi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui ſeroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ſes ſujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à Rome, & l'y retint trois ans, ſans rien conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'inſtruire des principes de la Cour de Rome, & de ſa conduite avec les Puiſſances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ſes prétentions, les étala ſi indiſcrétement, que *Kourakin* à ſon retour, n'eut rien de ſatisfaiſant à dire à ſon maître. Ainſi la Cour de Rome ne manqua une auſſi belle occaſion, que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Il témoigna une grande envie de faire avec la France une alliance d'amitié : mais cela ne s'accordoit pas avec le plan politique du Cardinal Dubois. Il s'attendrit beaucoup en parlant de la France ; & dit qu'il voyoit avec douleur, qu'elle ne tarderoit pas à ſe perdre par le luxe.

Le Czar tenant Louis XV, encore enfant, entre ſes bras, annonça qu'il ſurpaſſeroit un jour ſon ayeul, en ſageſſe, en gloire, en puiſſance. Cette prédiction a prouvé qu'entre ſes grandes qua-

lités, Pierre n'avoit pas celles de Prophête. Revenons.

CHAPITRE VII.

Le Duc de Bourbon-Condé ſuccéda au Régent dans le Miniſtère. Tout le monde connoit la ſupériorité du génie du dernier, & l'infériorité de celui du premier. Dans l'adminiſtration du Royaume, le Duc d'Orléans déploya les connoiſſances les plus profondes, les talens les plus vaſtes. Dans le Miniſtère de M. le Duc, on ne voit aucun des traits qui caractériſent l'homme d'Etat. Au contraire, le premier acte qu'il fit en ſa nouvelle qualité, prouve combien peu il étoit doué de cet eſprit de lumiere, de ſagacité, de ſageſſe qui dirigoit le Régent. Il renouvella l'Edit ſévere contre les Proteſtans: on vit renaître les perſécutions de Religion dans le Royaume.

Le Miniſtère de M. le Duc fut de courte durée. Il eut, comme dit Voltaire, le ſort des Condés, celui de céder à des Prêtres. Henri de Condé avoit été accablé par le Cardinal de Richelieu, le Grand Condé empriſonné par Mazarin, & le Duc de Bourbon fut exilé par le Cardinal de Fleury.

Entre les Princes du ſang, dit l'Auteur de la vie privée de *Louis XV*, M. le Duc de Bourbon profita le plus heureuſement des actions que Law leur avoit donné pour ſe ſoutenir. Le Prince achêta tout ce qui ſe trouva à ſa bienſéance en terres:

il fit rebâtir *Chantilli* avec une magnificence Royale; il y forma une Ménagerie, ſans comparaiſon, mieux fournie que celle du Roi: il fit venir d'Angleterre, en une ſeule fois, 150 coureurs, dont chacun, ſur le pied où étoit alors l'argent en France, lui revenoit à quinze ou dix-huit cents francs.

Les libelles du tems avoient accuſé le Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume, pour les vues de ſon ambition; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles.

Lors de l'exil du Duc de Bourbon, la place de premier Miniſtre fut ſupprimée, & ſans en avoir le titre, le Cardinal de Fleury en fit les fonctions.

Fleury avoit été nommé par Louis XIV Précepteur du jeune Roi, à la ſollicitation du Maréchal de Villeroi. Lorſque le Duc d'Orléans punit de l'exil le Maréchal, Fleury ſe retira précipitamment.

Le Roi, dit un hiſtorien, pleuroit & ſe dépitoit juſqu'à caſſer les vitres: il ne vouloit ni boire, ni manger, ni dormir, ſe voyant privé d'une perſonne à la quelle il étoit ſi attaché.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'étoit, ſans doute, le Cardinal de Fleury, dit Voltaire. Venu de bonne heure à la Cour, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. On le regarda comme un homme des plus aimables, & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante-treize ans; & lorſqu'à cet âge où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en mains le Gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis

1726 juſqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête ſaine, libre & capable d'affaires.

Louis XIV lui refuſa longtems un Evêché. Le Roi lui donna celui de *Fréjus*, quand il n'en eſpéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parceque vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la ſatisfaction que vous ne duſſiez rien qu'à moi.*

Le ſéjour de *Fréjus* lui déplut: il diſoit plaiſamment *que dès qu'il avoit vu ſa femme, il avoit été dégoûté de ſon mariage;* & il ſignoit une lettre écrite ſur le même ton au Cardinal Quirini: *Fleury, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Il quitta ſon Evêché. La raiſon qu'il allégua à ſes ouailles, étoit l'état de ſa ſanté, qui *le mettoit déſormais dans l'impuiſſance de veiller ſur ſon troupeau.* Mais heureuſement, dit Voltaire, Fleury n'avoit jamais été malade.

Lors de ſa nomination au Préceptorat du Jeune Dauphin, il écrivit au Cardinal Quirini: " j'ai „ regretté plus d'une fois la ſolitude de Fréjus. „ En arrivant, j'ai appris que le Roi étoit à l'ex„ trêmité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de me „ nommer Précepteur de ſon petit-fils; s'il avoit „ éte en état de m'entendre, je l'aurois ſupplié „ de me décharger d'un fardeau qui me fait trem„ bler; mais après ſa mort, on n'a pas voulu „ m'écouter. J'en ai été malade, & je ne me„ conſole point de la perte de ma liberté. "

Sous un air de douceur, de flexibilité, ſous le maſque de la modeſtie, ſous une répugnance ap-

parente pour les dignités, Fleury cachoit la plus vive ambition.

On rapporte que le jour que Dubois reçut ſa calotte de la main du Roi; après avoir fait ſon remerciment, il détacha ſa Croix épiſcopale, & la préſenta à l'Evêque de Fréjus en le priant de la recevoir: " parceque, (dit-il) elle porte bonheur."... Fleury la reçut en rougiſſant aux yeux du Roi & de toute la Cour; & qui pis eſt, fut obligé, en Courtiſan ſoumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaiſanteries.

Le Régent, qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Rheims*, comme un ſiege de la premiere diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remercimens reſpectueux: mais refuſa d'être premier Duc & Pair de France. Le Régent inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins, l'Abbaye de *Saint Etienne* de *Caen*. Fleury accepta ce bénéfice ſimple de 70,000 livres *de rente*; & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.

CHAPITRE VIII.

Laiſſons là un inſtant ſon Eminence: venons aux événemens du tems. *Il n'y a déſormais plus de Pyrénées*, dit Louis XIV, à Philippe V. qui partoit pour l'Eſpagne. Les ennemis de la France prirent

ce compliment poli qui ne ſignifioit rien, pour le réſultat de toute la politique de l'ayeul & du petit-fils. On crut que les deux Monarchies avoient fait un complot pour aſſervir le reſte de l'Europe; que les Cours de Madrid & de Verſailles, déſormais étroitement unies, n'auroient qu'un même intérêt, & que l'ambition commune qu'on leur ſuppoſoit, ne les diviſeroit point.

A parler exactement, l'acceſſion de la Cour de Madrid au Traité de la *Quadruple Alliance*, avoit conſommé l'ouvrage de la paix d'Utrecht, puiſque l'Empereur reconnoiſſoit Philippe V, pour Roi d'Eſpagne, & que ce dernier Prince cédoit à l'autre les Pays Bas, & les Provinces que Charles II, avoit poſſédées en Italie. Mais dans l'ébranlement général que la guerre de 1701 avoit cauſé dans le Midi de l'Europe, il reſtoit encore bien des meſures à prendre pour conſerver la paix. Il s'étoit formé de nouveaux intérêts entre pluſieurs Princes; les anciennes alliances paroiſſoient toutes réfroidies ou diſſoutes.

A l'exception de l'Angleterre & de la France qui traitoient entr'elles avec une extrême bonne foi, toutes les autres Puiſſances ſe reſſouvenoient de leurs infidélités réciproques; ou, n'étant pas accoutumées à agir de concert, n'oſoient ſe fier les unes aux autres. Les eſprits étoient également aigris à Vienne & à Madrid. On avoit fait des ceſſions ſans renoncer ſincérement à ſes prétentions, & il ſeroit difficile de dire à qui le Traité de la *Quadruple Alliance* étoit plus déſagréable, de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne. En un mot, le feu n'étoit

n'étoit pas éteint, il n'étoit que caché ſous la cendre, & ce fut pour prévenir un ſecond embrâſement qu'on aſſembla un Congrès à Cambrai.

Les Miniſtres des Cours reſpectives s'y rendirent avec des inſtructions qui ne permettoient pas d'eſpérer un heureux ſuccès. La Cour de Vienne flattée d'acquérir un droit de ſuzeraineté ſur deux fiefs du Pape, au ſujet de la ſucceſſion de Parme & de Toſcane, n'avoit conſenti aux diſpoſitions, qu'en ſe promettant qu'elles n'auroient pas lieu. Elle s'exagéroit davantage tous les dangers aux quels devoit l'expoſer l'établiſſement d'un Prince d'Eſpagne dans le centre de l'Italie; c'étoit, ſelon elle, ébranler ſa domination nouvelle & en préparer la ruine. Dans l'eſpérance que quelque événement pourroit priver les *Infants* des Etats qui leur étoient promis, l'Empereur ne cherchoit qu'à multiplier les difficultés, & retarder la concluſion des arrangemens definitifs; quelques propoſitions qu'on fît, ſes Miniſtres étoient réſolus à tout refuſer, & à toujours ſe plaindre.

Cette politique auroit échoué, ſi l'Eſpagne eût été aſſez prudente pour ne conſulter que ſes vrais intérêts; mais on auroit dit au contraire qu'elle étoit encore gouvernée par l'eſprit du Cardinal Alberoni, & que la paix étoit pour elle le plus grand mal.

Les Miniſtres d'Eſpagne ne ſentirent pas l'avantage qu'ils avoient ſur la Cour de Vienne. Ils embraſſerent trop d'objets à la fois pour n'en être pas eux-mêmes embarraſſés. Ils firent des demandes à

l'Empereur, ſans chercher à ſe faire des amis qui leur donnaſſent du crédit.

Malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient conclus avec l'Angleterre & la France, le 13 Juin 1721, ils ſe plaignoient également des deux Couronnes.

Les Conférences de Cambrai languiſſoient, quoique la France & l'Angleterre, également zélées pour le maintien de la paix, & toujours de concert, fiſſent les fonctions de médiateurs.

Tandis que les difficultés ſe multiplioient, un événement imprévu & étranger aux Négociations de Cambrai, cauſa la diſſolution du Congrès. On ſent que nous voulons parler du renvoi de *l'Infante* d'Eſpagne (*), deſtinée à monter ſur le trône de France, mais dont l'âge trop tendre ne permettoit pas d'eſpérer un héritier auſſitôt que le déſiroit l'impatience des François. *L'Infante* étoit une jeune Princeſſe à peine âgée de ſept ans.

Quelques intéreſſantes pour le repos de la France & la tranquillité de l'Europe, qu'on eût repréſentées au Roi d'Eſpagne les raiſons qui avoient déterminé le renvoi de ſa fille, ce Monarque, diſent les Hiſtoriens du tems, ne put les goûter. Il ſavoit bien qu'on couvroit, ſous l'apparence d'une politique ſage, les manœuvres d'une intrigue honteuſe; il en connoiſſoit les reſſorts odieux & mépriſables.

La Cour de Madrid crut donc recevoir un affront. Elle rappella ſes Miniſtres de Cambrai.

(*) Marie-Anne-Victoire, Depuis Reine de Portugal.

Son Ambaſſadeur en France, dit : *que l'Eſpagne n'auroit jamais aſſez de ſang pour venger l'injure qu'elle recevoit ;* . . . Le Duc de Bourbon, premier Miniſtre, depuis la mort du Duc d'Orléans, lui répondit : *que la France n'auroit jamais aſſez de larmes pour pleurer l'éloignement d'une Princeſſe qu'elle adoroit.*

Le Congrès diſſous, on ne ſe flatta plus de pouvoir conſerver la paix ; & ſi les hoſtilités ne ſuccéderent pas immédiatement à la diſſolution du Congrès, c'eſt que les malheurs de la guerre de 1701, avoient fait des traces trop profondes dans les eſprits ; qu'une défiance générale inſpiroit à toutes les Cours une timidité commune, & que l'Eſpagne venoit d'éprouver qu'elle avoit beſoin d'avoir des alliés pour faire la guerre avec avantage.

Malgré l'éloignement que cette Puiſſance & la Cour de Vienne avoient fait paroître l'une pour l'autre, pendant les négociations qui venoient d'être rompues, elles ſe rapprocherent ſubitement. Le Baron de Riperda, qui, après avoir été Ambaſſadeur des Provinces-Unies à Madrid, s'y étoit fixé, forma le plan d'une alliance étroite entre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche. Ce projet fut adopté, & ſon auteur chargé de le négocier. Il ſe rendit ſecrétement à Vienne, & le 30 Avril 1725, y ſigna quatre traités, l'un avec l'Empire, & les trois autres avec l'Empereur.

Le premier ne contient rien d'intéreſſant, ſi ce n'eſt le conſentement du Corps Germanique, aux arrangemens pris au ſujet de la ſucceſſion des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane.

Par le traité de paix conclu entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, on confirme tous les articles de celui de la *Quadruple Alliance*, & Philippe V renouvelle ſa rénonciation à la Couronne de France.

L'Empereur renonce à toutes ſes prétentions ſur l'Eſpagne, avec les mêmes clauſes qui ſont énoncées dans le traité de la *Quadruple Alliance*.

Le Roi d'Eſpagne conſent au démembrement des Provinces que ſes Prédéceſſeurs ont poſſédées en Italie, dans les Pays-Bas, & les céde à la maiſon d'Autriche.

Le Roi d'Eſpagne renonce à tout droit de reverſion à l'égard du Royaume de Sicile; & il eſt confirmé dans celui qu'il a acquis ſur le Royaume de Sardaigne.

Sa Majeſté Impériale garantit l'ordre de ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, tel qu'il a été établi par le traité d'Utrecht; & ſa Majeſté Catholique garantit à l'Empereur la Pragmatique Sanction.....

Il n'y eut que les Princes qui avoient quelques droits à faire valoir ſur les domaines de la maiſon d'Autriche, dans le cas qu'elle manquât d'hoirs mâles, qui furent allarmés de ſon traité de paix avec l'Eſpagne.

La France aimoit aſſez ſincérement la paix, pour être plus inquiéte des troubles, dont les traités de Riperda menaçoient l'Europe, que de la garantie que Philippe V avoit donnée à la Pragmatique-Sanction.

L'Angleterre avoit vu avec plaiſir l'union de deux Princes qu'elle avoit voulu rapprocher l'un de l'autre.

On ne concevoit point que Philippe V, qui avoit tant d'Etats à réclamer sur la succession Autrichienne, si l'Empereur ne laissoit que des filles pour héritieres, eût garanti la Pragmatique-Sanction, pour n'obtenir que ce qu'on lui avoit déja accordé par le traité de la *Quadruple Alliance*, & renoncer à tout ce qu'il avoit contesté avec tant de chaleur dans le Congrès de Cambrai.

On soupçonna les nouveaux alliés de former de grands projets au préjudice de leurs voisins; on ne pensa plus que l'Espagne prodiguât ses faveurs à l'Empereur, sans que ce Prince n'eût promis par quelque article secret de la favoriser dans toutes ses vues.

La fortune de Riperda créé Duc & premier Ministre, en récompense de sa négociation, augmenta encore les craintes; & l'Angleterre ne douta plus qu'elle ne fût menacée de la guerre, s'il est vrai, comme on l'a publié, que Riperda, étonné de son élévation, prévît sa disgrace, & que voulant se ménager une retraite à Londres, il eût trahi son maître, & révélé aux Anglois le secret des traités qu'il avoit conclus.

Quoi qu'il en soit, la Cour de Vienne & l'Espagne avoient fait un troisieme traité d'alliance défensive qu'elles tenoient secret.

Ce qui surprit d'autant plus les Cours de l'Europe, dit Voltaire à ce sujet, ce fut de voir Philippe V & Charles VII, autre fois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires sorties de leur route naturelle, au point que le Ministère de Madrid gouverna une année

entière la Cour de Vienne. Cette Cour qui n'avoit jamais eu d'autre intention que de fermer à la maiſon Françoiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner loin de ſes propres ſentimens, au point de recevoir un fils de Philippe V & d'Eliſabeth de Parme, ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on vouloit exclure tout François & tout Eſpagnol.

L'Empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance, & du grand Duché de Toſcane : quoique la ſucceſſion de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec ſix mille Eſpagnols ; & il n'en coûta à l'Eſpagne que deux cents mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du Conſeil de l'Empereur ne fut pas miſe au rang des fautes heureuſes ; elle lui coûta plus cher dans la ſuite. Tout étoit étrange dans cet accord ; c'étoit deux maiſons ennemes qui s'uniſſoient ſans ſe fier l'une à l'autre ; c'étoit les Anglois, qui ayant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étoient les médiateurs de ce traité ; c'étoit un Hollandois, *Ripperda*, devenu Duc & tout puiſſant en Eſpagne qui le ſignoit, & qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, & qui alla mourir enſuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une Religion nouvelle.

CHAPITRE IX.

Louis XV entroit dans l'âge de l'adoleſcence. Depuis ſon avénement au trône juſqu'à ce tems, on doit regarder ce Prince comme ayant toujours été en tutelle. Roi à cinq ans, on avoit craint de le fatiguer par le travail; on avoit négligé d'orner ſon eſprit des connoiſſances néceſſaires au Souverain d'un grand Empire. L'étude, les affaires le rebutoient; il étoit abſolument incapable de la moindre application; & ſes organes s'étoient tellement accoutumés à cette inertie que depuis, il lui a été impoſſible de ſoutenir la moindre contention d'eſprit. Il ne vouloit point figurer, repréſenter: nul bruit, nul éclat, point de fatigue: de la tranquillité, c'eſt tout ce qu'il demandoit. Il étoit comme un jeune inſouciant Gentilhomme, dans ſa terre, qui chaſſe, boit & mange, & laiſſe faire du reſte ſon fermier, ſon procureur fiſcal, ſon curé même, pourvu qu'il ne l'oblige pas d'aller à confeſſe & de faire ſes Pâques.

Il étoit tems de le marier: la Nation étoit impatiente de voir des héritiers au trône. On donna pour femme à Louis XV, la fille d'un Roi détrôné, d'un Roi de fortune.

Après la perte de ſes Etats, après ſa fuite de Pologne, Stanislas avoit choiſi ſa retraite à Weiſſembourg dans l'Alſace.

Marie *Leſkſinski*, ſa fille, délaiſſée, abandonnée, dans ſon enfance, dans l'auge d'une écurie

de Village, ſe vit enſuite aſſiſe ſur le trône du plus beau Royaume de l'univers. Celle qui, quelque tems auparavant, ſe fut regardée comme trop heureuſe d'être la premiere Dame d'honneur, la premiere Dame d'atours de l'Infante d'Eſpagne; Marie, qui avoit été propoſée à un ſimple Colonel (le Comte, puis Duc & Maréchal d'Eſtrées) devint Reine des François.

Graces à la fatalité qui préſide, dit un Ecrivain, aux affaires de ce monde, ce mariage ſe trouva le plus heureux qu'eût pu contracter Louis XV: mais aucune prudence humaine n'eût pu le prévoir, & s'il n'eût conſulté que les intérêts de l'Etat, tout, au contraire, devoit en diſſuader le premier Miniſtre. Les combinaiſons même que lui (le Duc de Bourbon) & ſa maîtreſſe (la Marquiſe de *Prie*) avoient formées pour leur propre compte, furent fauſſes, & l'orage ſembloit devoir partir du côté où ils l'attendoient le moins.

Les traités du Duc de Riperda avoient cauſé une extrême inquiétude à la France & à l'Angleterre. Elles avoient oppoſé traité à traité, & s'étoient liguées avec le Roi de Pruſſe par un acte ſigné le 3 Septembre 1725 à *Heerenhauſen*, & qu'on appelle communément le traité de Hanover.

Cette alliance confirmoit tous les articles de la pacification générale de 1713. Mais, tandis que les Provinces-Unies, dont la politique ſage eſt de ne prendre que le moins qu'il eſt poſſible d'engagemens nouveaux, balançoient d'accéder au traité d'Hanover, & ſe flattoient de pouvoir réuſſir par la voye des négociations, à faire révoquer l'octroi

de la Compagnie d'*Oſtende*; la Cour de Vienne négocia avec ſuccès à Petersbourg. La Czarine accéda, le 26 Août 1726, aux traités de Vienne, & s'en rendit garant. L'Empereur débaucha même de l'alliance de Hanover le Roi de Pruſſe, qui refuſa de ſigner l'acceſſion, à laquelle les Etats-Généraux conſentirent enfin le 9 Août 1726.

Les Alliés de Hanover réparerent la défection du Roi de Pruſſe par l'alliance de la Suéde, qui entra dans leurs engagemens, le 25 Mars 1727; & par les conventions qu'ils ſignerent avec le Roi de Dannemark, le Landgrave de Heſſe-Caſſel & le Duc de Brunswick-Wolffenbuttel; tous ces Princes s'engageoient à entretenir un certain nombre de troupes qui ſeroient aux ordres des alliés.

Tout paroiſſoit annoncer la guerre au commencement de 1727. Le Roi d'Angleterre jetta l'allarme à l'ouverture de ſon Parlement.

Le Commerce de la Nation, diſoit-il, étoit également menacé de ſa ruine aux Indes Orientales, par l'établiſſement de la Compagnie d'*Oſtende*; & en Amérique par l'audace des Garde-Côtes Eſpagnols.

La Cour d'Eſpagne reclamoit injuſtement Gibraltar & Port-Mahon, monumens de la valeur des Anglois, & places ſi néceſſaires pour aſſurer leur navigation dans la Méditerranée. Il falloit s'y oppoſer de toutes ſes forces, & prévenir, ajoutoit ce Prince, les projets des alliés de Vienne qui ont pris entr'eux des meſures pour porter le *Prétendant* en Angleterre, & y cauſer une révolution.

L'Empereur de ſon côté accuſoit à Ratisbonne George I de ſouffler ſeul le feu de la guerre, d'intriguer méme à Conſtantinople, pour porter les Turcs en Hongrie.

L'Eſpagne faiſoit de grands préparatifs, ſoit dans ſes ports, ſoit ſur terre; & la France, en ſuivant cet exemple, déclaroit, que ſi les Eſpagnols commettoient quelque acte d'hoſtilité contre la Grande-Bretagne, elle feroit une diverſion en ſa faveur.

Telle étoit la ſituation critique de l'Europe, lorſque l'Eſpagne, voulant profiter de ſes alliances, mit le ſiége devant Gibraltar. On auroit vu renaître une guerre, peut-être, auſſi cruelle que celle de 1701, & qui auroit également embraſé le Midi & le Nord, ſi la Cour de Vienne eût ſecondé l'entrepriſe des Eſpagnols, ou que la France, plus impatiente que l'Angleterre, eût commencé une diverſion du côté des Pyrénées. Heureuſement toutes ces Puiſſances ne vouloient que la paix; & elles n'avoient cherché, par tous leurs traités, qu'à s'intimider mutuellement.

La Cour de Vienne voyoit une partie de l'Empire engagée dans l'alliance de Hanover, & le reſte ne paroiſſoit pas déterminé à embraſſer ſes intérêts. Elle eſtimoit l'amitié des Anglois tout ce qu'elle doit être eſtimée; & ne regardoit, au contraire, ſon traité avec l'Eſpagne, que comme un de ces engagemens incertains, plutôt produits par humeur que par politique, & qui ne tiennent qu'à des circonſtances mobiles & à des intérêts paſſagers.

Le Miniſtère de France vouloit, à quelque prix que ce fût, entretenir la paix; & il étoit ſecondé par les intentions pacifiques du Roi d'Angleterre, qui n'avoit feint de vouloir la guerre que pour obtenir des ſubſides conſidérables de ſon Parlement; & qui, loin de la déclarer à la Cour d'Eſpagne, quand Gibraltar fut aſſiégé, ſe contenta de donner des lettres de repréſailles pour courir ſur les vaiſſeaux Eſpagnols.

La Cour de Madrid de ſon côté, mal ſecondée par ſes alliés, & dégoutée de la guerre par les difficultés de ſon entrepriſe, eut un reſſentiment moins vif contre ſes ennemis.

Dans ces circonſtances, le Pape offrit ſa médiation; ſes Nonces négocierent en même tems à Vienne, à Madrid & à Paris, & le 7 Mars 1727, on ſigna dans cette derniere ville des articles préliminaires, dont les plus importans regardent la ſuſpenſion de la Compagnie d'Oſtende pendant l'eſpace de ſept ans, & la convocation d'un Congrès, indiqué d'abord à Aix-la-Chapelle, enſuite à Cambrai, & aſſemblé en effet à Soiſſons, le 24 Juin 1728.

CHAPITRE X.

L'Eſpagne qui étoit la ſeule Puiſſance qui eût voulu ſérieuſement la guerre, ſentoit ſon impuiſſance, & la néceſſité de prendre les ſentimens pacifiques de ſes alliés & de ſes ennemis. Son traité de paix

avec la Cour de Vienne, ne laiſſoit à la diſcution du Congrès de Soiſſons aucun des articles qui avoient éprouvé tant de difficultés à Cambrai. Elle s'accoutumoit à voir les Anglois à Gibraltar & à Port-Mahon; elle ne regardoit déja plus comme un affront le renvoi de l'infante: & commençant à faire ſon principal objet des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane, il n'étoit plus queſtion que de la ſatisfaire ſur ce point, & d'exécuter le traité de la *Quadruple Alliance*, pour la voir concourir ſincérement au maintien de la paix.

Les Puiſſances Maritimes n'avoient pas beſoin de prendre les armes pour forcer l'Empereur à ſupprimer ſon Commerce d'Oſtende aux Indes Orientales; elles étoient même ſûres d'obtenir des ſacrifices beaucoup plus conſidérables, en lui garantiſſant la Pragmatique-Sanction: & cette démarche de leur part étoit une ſuite naturelle des principes d'équilibre par les quels elles ſe conduiſoient depuis ſoixante ans. Si elles n'accordoient pas cette garantie ſi deſirée, ce n'eſt pas qu'elles doutaſſent s'il étoit de leur intérêt ou non de la refuſer; mais elles vouloient en faire le prix de quelque complaiſance de la cour de Vienne.

Le Conſeil de l'Empereur n'étoit occupé que de deux affaires, l'établiſſement d'un Infant en Italie, & la garantie de la Pragmatique-Sanction; & cette derniere lui paroiſſoit d'une importance bien ſupérieure à l'autre.

Il étoit impoſſible, après les traités de la *Quadruple Alliance* & de Vienne, de ſe refuſer aux arrangemens que la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies exigeroient, pour aſſurer à

un Infant les Succeſſions de Farneze & de Médicis, ſans ſe rendre ſuſpect à toute l'Europe. Auſſi la Cour de Vienne ne vouloit-elle faire des difficultés ſur cet article & le Commerce d'Oſtende, que pour amener toutes les Puiſſances qui négocioient à Soiſſons, à ſe rendre garants du nouvel ordre de ſucceſſion qu'elle avoit établie.

La garantie de la Pragmatique-Sanction devoit donc ſervir à dénouer toutes les difficultés. Elle conciliroit tous les intérêts : mais la France, malheureuſement, s'étoit fait une affaire capitale de s'y oppoſer. La baſe de ſa politique, depuis le regne de François I, étoit d'être jalouſe de la maiſon d'Autriche, & depuis que l'Empereur Charles VI avoit acquis l'Italie & les Pays-Bas, elle croyoit devoir la contrarier avec plus de ſoin que jamais.

On doit convenir qu'il falloit craindre la Cour de Vienne ; mais il falloit craindre encore davantage l'Angleterre, depuis qu'elle étoit devenue la véritable rivale de la France. Ne ſe defaira-t-on jamais de cette idée puérile que la puiſſance d'un Etat dépend de l'étendue de ſon territoire ?

L'intérêt de la France étoit de diminuer le nombre de ſes ennemis dans le continent, pour pouvoir porter ſes principales forces ſur mer.

Quel pouvoit être l'objet du Cardinal de Fleury, en ne voulant pas permettre que la garantie de la Pragmatique-Sanction ſervît de baſe aux arrangemens néceſſaires pour conſolider la paix ? C'étoit vouloir la fin, ſans vouloir le moyen qui y conduiſoit. Ce Miniſtre ne devoit-il pas ſentir que tous les intérêts & toute la politique des Puiſſances les

plus considérables de l'Europe, les conduisoient à cette garantie; & que s'y opposer, c'étoit par conséquent vouloir la guerre en voulant la paix?

Le Cardinal décréditoit sa politique; il rendoit la France suspecte d'avidité; faute énorme pour une Puissance qui est à la tête des affaires, & qui ne se conduira jamais avec sagesse, quand elle ne persuadera pas que la justice & la modération sont les régles de sa conduite. On doit dire que toutes les négociations de la Puissance dominante ne doivent point avoir d'autre but que de se conserver sans s'accroître, & de prévenir toute rupture.

Le Cardinal de Fleury épuisa toutes les ressources de l'insinuation & de l'intrigue, pour empêcher que les négociateurs ne s'approchassent du point qui devoit les concilier. On répéta cent fois les mêmes choses: on les présenta sous cent faces différentes; menaces, caresses, promesses, tout fut employé inutilement.

C'étoit une puérilité que de vouloir éblouir & tromper la Cour de Vienne sur ses intérêts par des négociations; & cependant personne ne vouloit la guerre: comment donc auroit-il été possible de satisfaire les Puissances maritimes sur le commerce d'Ostende; & la Cour de Madrid sur les Duchés de Parme & de Toscane?

Le Congrès de Soissons tomba dans une extrême langueur; on n'avoit plus rien à se dire; & le Cardinal de Fleury qui craignit que les Plénipotentiaires, lassés de leur inaction, ne formassent, à son insu, des conférences particulieres dont il n'auroit plus été le maître, les prévint, & reprit cette politique

dont on avoit fait inutilement tant d'uſage avant le Congrès de Soiſſons, & qui conſiſtoit à faire des alliances, & accumuler traités ſur traités, pour intimider & réduire les adverſaires.

Pour forcer l'Empereur à tout accorder au ſujet de ſon Commerce d'Oſtende & de la ſucceſſion de Parme, il voulut le mettre dans la néceſſité de ne pouvoir rien refuſer. Il falloit pour cela lui débaucher ſes alliés, & l'on commença par tâter la Cour de Madrid. On lui repréſenta que par les traités de Vienne de 1725, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la *Quadruple Alliance*. En dévoilant les mauvaiſes intentions que les Miniſtres de Vienne cachoient ſous des lenteurs & des refus obſtinés, on lui fit ſentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces, pour aſſurer les droits de *Don Carlos* ou de ſes freres, ſur les Duchés de Parme & de Toſcane.

Cette négociation eut le ſuccès qu'on en attendoit. La France, l'Angleterre & l'Eſpagne, ſignerent un traité à Séville, le 9 Novembre 1729, & les Etats-Généraux y accéderent le 21 du même mois.

On renouvella tous les articles de la *Quadruple Alliance* qui regardent les Duchés de Parme & de Toſcane; & il fut réglé que, pour y affermir les droits de la Cour de Madrid, elle y feroit paſſer ſix mille hommes de ſes troupes, qu'on mettroit en garniſon dans *Livourne*, *Portoferraio*, *Parme* & *Plaiſance*.

Les Contractans ſe garantirent tous leurs Etats, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent ſitués, & les priviléges de leur commerce. En cas de guerre,

on devoit fournir à la Puiſſance offenſée, les ſecours les plus conſidérables ; & le Roi d'Eſpagne déclaroit que, par les articles de Vienne de 1725, il n'avoit point prétendu donner atteinte aux précédens traités de commerce & de paix.

Malgré l'expérience du paſſé, les alliés de Séville s'imaginerent que leur union alloit faire trembler l'Empereur ; mais ce Prince qui pénétroit leurs intentions, jugea qu'on ne vouloit que lui faire peur, & fit bonne contenance pour intimider ſes adverſaires qui le menaçoient. Sûr de les diviſer & même d'attirer dans ſes intérêts l'Angleterre & les Provinces-Unies, dès qu'il conſentiroit à renoncer à ſa Compagnie d'Oſtende, il ne craignit pas, ou du moins feignit de ne pas craindre la guerre ; & pour s'oppoſer à l'entrée des Eſpagnols en Italie, fit paſſer des forces conſidérables dans le Milanès.

On vit cette fermeté avec d'autant plus de chagrin, qu'on s'y étoit moins attendu. Tandis que l'Eſpagne ſe préparoit à la guerre, & ſommoit ſes alliés de remplir ſes engagemens, le Miniſtere de France n'oublioit rien pour calmer ſon impatience, & faiſoit cent démarches inutiles pour ne pas perdre le fruit qu'il s'étoit flatté de retirer de ſon traité de Séville, c'eſt-à-dire, pour engager la Cour de Vienne à y accéder, ſans qu'il fût queſtion de garantir la Pragmatique-Sanction.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre, laſſe de tant de lenteurs, trancha toutes les difficultés, en entamant, avec l'empereur, une négotiation ſecrette, par la quelle elle lui offroit de ſe rendre garant, de concert avec les Etats-Généraux, du nouvel

ordre de ſucceſſion établi dans ſa maiſon ; à condition qu'il révoqueroit pour toujours l'octroi accordé à la Compagnie d'Oſtende, & que la Cour de Madrid feroit paſſer ſix mille hommes de ſes troupes dans les Etats de la ſucceſſion de Farneſe.

A cette propoſition tous les obſtacles furent levés, & le traité de ces Puiſſances fut ſigné à Vienne le 16 Mars 1731. L'Europe fut délivrée de ces négociations inutiles dont elle étoit tourmentée depuis la concluſion de la *Quadruple Alliance*, & qui commençoient à former un cahos où la politique n'auroit enfin rien compris.

Par le traité du 16 Mars 1731, le Roi d'Angleterre garantit à la maiſon d'Autriche ſes domaines contre les attaques de tous ſes ennemis à l'exception du Turc, & ſe rend garant de la Pragmatique-Sanction.

De ſon côté, l'Empereur s'oblige à faire ceſſer inceſſamment & pour toujours, le commerce de quelques provinces de ſa domination, & qui avoient appartenu au Roi d'Eſpagne, Charles II, aux Indes Orientales. . . il ſouſcrit encore à tous les arrangemens qui ont été pris à Séville pour la ſucceſſion des Duchés de Toſcane & de Parme, & promet de porter l'Empire à y donner les mains.

L'Angleterre ſe hâta de communiquer à l'Eſpagne les engagemens qu'elle venoit de contracter ; cette Couronne les approuva : & par le traité qu'elle ſigna à Vienne quelques mois après (le 22 Juillet) avec l'Angleterre & l'empereur, elle accéda à l'alliance du 16 Mars, & renouvella les articles de la *Quadruple Alliance*, & les traités de Vienne de 1725.

Le Grand Duc qui avoit fait ſignifier aux Miniſtres Plénipotentiaires, aſſemblés à Cambrai, ſa proteſtation contre les arrangemens qu'on avoit pris au ſujet de ſes Etats, conſentit à tout ce qu'on exigeoit de lui, & conclut avec la Cour de Madrid le traité de Florence.

La paix ne fut pas troublée : ſix mille Eſpagnols s'embarquerent à Barcelone le 17 Octobre 1731, & deſcendirent à Livourne le même mois, malgré les proteſtations du Saint-Siége.

CHAPITRE XI.

L'Europe, toujours agitée dans le Midi & dans le Nord par des Négociatiation rélatives aux traités d'Utrecht & de Neuſtadt, jouiſſoit cependant de la paix, plutôt par l'adreſſe que par l'habileté de ſes Négociateurs, lors qu'Auguſte II, Roi de Pologne, mourut le premier Février 1733.

Tout étoit paiſible alors, depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort de l'Electeur de Saxe replongea l'Europe, comme dit Voltaire, dans les diſſentions & dans les malheurs dont elle eſt ſi rarement exempte.

Stanislas déja nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733 de la maniere la plus légitime & la plus ſolemnelle.

Il étoit de l'honneur du Roi de France d'employer ſes bons offices, ſon crédit, ſes forces, pour faire remonter ſur le trône Stanislas ſon beaupere. Louis XV ne pouvoit décemment en abandonner les inté-

rêts. Il déclara, comme disent certains mémoires, il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa Cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en élit d'autre que Stanislas.

Les Polonnois qui connoissoient les qualités personnelles de ce Prince, concoururent d'autant plus volontiers à ce dessein, qu'ils pensoient que leur liberté & leurs priviléges seroient en sûreté sous un Roi, né leur concitoyen, & qui ne possédoit aucun domaine hors de chez eux.

Le Régne précédent avoit été troublé par des partis; on accusoit Auguste II d'avoir violé les *Pacta Conventa:* on le soupçonnoit d'avoir songé à rendre sa Couronne héréditaire, & on ne vouloit point la mettre sur la tête de son fils, qu'on regardoit comme l'héritier de ses projets & de son ambition.

La Pologne gouvernée par des loix qui rendent ses forces inutiles, a trop peu d'influence dans les affaires générales de l'Europe, pour que les autres Etats doivent prendre un intérêt bien vif à l'élection de son Roi.

La Russie ne redoutoit point dans Stanislas, l'ancien ami de Charles XII; la Cour de Vienne pouvoit voir sans inquiétude l'élévation du pere de la Reine de France; elles s'unirent cependant pour favoriser l'Electeur de Saxe, qui promit à l'une de n'avoir point d'autre politique que celle de son pere; & qui levant, en faveur de la seconde, les oppositions qu'Auguste II. avoit faites à la Pragmatique-Sanction, consentit à la garantir, & renonça une se-

conde fois à tous ſes droits. Nous paſſerons rapidement ſur les détails de cette affaire : tout le monde ſait qu'il y eut une double élection en Pologne.

Tandis que Stanislas étoit proclamé de la maniere la plus légale, quelques partiſans peu nombreux de l'Electeur de Saxe, mais ſoutenus par les armes de l'Empereur, lui déférerent la Couronne ; & les François ſe hâterent d'armer, moins pour ſoutenir les droits du Roi Stanislas & la liberté des Polonois, puiſqu'ils n'envoyerent à Dantzig qu'un ſecours de quinze-à-dix-huit cents hommes, que pour venger leur propre injure.

Ainſi, dit encore Voltaire, le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épouſé une niéce de Charles VI, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la maiſon d'Autriche, qui n'avoit pas eu le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avoit pu même établir une Compagnie de Commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la Couronne de Pologne au beau pere de Louis XV. La France vit renouveller ce qui étoit arrivé au Prince de Conti, qui, ſolemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que ſoutenu, perdit le Royaume où il avoit été appellé.

L'Eſpagne qui avoit éprouvé mille chicanes de la part de la Cour de Vienne, depuis que Don Carlos étoit établi en Italie, ſaiſit, en ſe vengeant, l'occaſion qu'elle attendoit de faire quelque conquête. Le Roi de Sardaigne qui doit tout ſon agrandiſſement aux querelles de la France & de la maiſon d'Autriche, ne balança pas à ſe déclarer, & ce

fut contre l'Empereur, qui, de ſon côté, détermina l'Empire à s'armer en ſa faveur.

Si les anciennes idées de la Monarchie univerſelle & d'équilibre qui avoient cauſé tant de maux dans le dernier ſiécle, & fait commettre tant de maux dans la guerre de ſucceſſion, euſſent encore ſubſiſté, la guerre qui s'allumoit ſur le Rhin & en Italie, auroit produit un embrâſement général. Mais la modération du Gouvernement de France, depuis la mort de Louis XIV, & ſon goût pour la paix, avoient diſſipé les allarmes de l'Europe.

L'Angleterre gouvernée par un Miniſtre pacifique, ne craignit point que la France abuſât des ſuccès qu'elle pourroit avoir ; & les Provinces-Unies, autre-fois ſi promptes & ſi ardentes à prendre les armes en faveur de la maiſon d'Autriche contre la France, ſe contenterent de négocier une neutralité pour les Pays-Bas.

Elles repréſenterent à l'Empereur que n'ayant aucun droit de ſe mêler de l'élection d'un Roi de Pologne, elles ne ſe croyoient point obligées de prendre part aux différends qui s'élevoient à ce ſujet. Elles offrirent en même tems à la France d'obſerver une exacte neutralité, ſi elle vouloit s'engager, en cas de rupture, de ne pas attaquer les Pays-Bas Autrichiens. Elles ajoutoient qu'elles employeroient leurs bons offices pour empêcher que la Cour de Vienne ne fît des hoſtilités du côté de la Flandre ; & que, ſi leur médiation à cet égard étoit inutile, elles ne lui donneroient aucun ſecours.

Cette ouverture des Etats-Généraux ne pouvoit que plaire au Miniſtère de Verſailles ; & on ſigna-

à la Haye le 24 Novembre 1733, une convention de neutralité conforme à la demande des Provinces-Unies.

Cette guerre n'eut pas le tems de s'aigrir; la France ne peut ébranler aucune Puiſſance du Nord en ſa faveur; ce qui lui fit juger, quel que fût ailleurs le ſuccès de ſes armes, qu'il faudroit bientôt ſe préter à quelqu'accommodement du côté de la Pologne.

Pour répandre plus de lumieres ſur la diſcuſſion d'une ſi importante affaire, analyſons les mémoires du tems. Ne perdons pas ſurtout de vue notre grand maître, M. de Voltaire, qui, en jettant un coup d'œil philoſophique & rapide ſur les événemens, ſait ſi fort attacher ſes lecteurs par une ſagacité piquante.

Le Roi Stanislas alla à Dantzig ſoutenir ſon élection. La France avoit eu aſſez de crédit pour faire faire à la Diéte de Varſovie un acte de Confédération générale, par lequel il étoit arrêté que les ſeuls Gentilshommes Polonois pourroient prétendre à la Couronne, & que perſonne autre que le Primat, ne pourroit proclamer le Roi, ſous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie.

Stanislas étoit parti en poſte; mais pour donner le change à ſes ennemis, on laiſſa croire qu'une eſcadre ſortie de Breſt pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On pouſſa cette comédie juſqu'à faire embarquer un Seigneur François, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte reſſemblance.

Charles VI s'étoit abſolument oppoſé à la reélection de Stanislas. Il avoit appellé la Ruſſie à ſon ſe-

cours, la Cour de Vienne & de Petersbourg favoriſoient le fils du Roi défunt. Déja 30,000 Moſcovites étoient venus violenter les ſuffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, ſuivi d'un ſeul homme de confiance, (M. de Solignac) après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguiſement, par une route oppoſée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, eſt nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas ſon ſuffrage; il ſortit de l'aſſemblée & ſe retira à quelque diſtance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées.

Le grand nombre qui avoit choiſi Stanislas, céda bientôt au petit nombre qui lui étoit contraire. Ce Pays où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays ſe vantoit en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes.

Dix mille Ruſſes firent d'abord diſparoître tout ce qui étoit aſſemblé en faveur de Stanislas. La Nation Polonoiſe, qui, un ſiécle auparavant, regardoit les Ruſſes avec mépris, étoit alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Ruſſie étoit devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avoit formé. Dix mille eſclaves diſciplinés diſperſerent toute la nobleſſe de Pologne; & le Roi Stanislas renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt aſſiégé par une armée de Ruſſes.

L'Empereur, uni avec la Ruſſie, étoit ſûr du ſuccès. Il eut fallu pour tenir la balance égale que la

France eût envoyé par mer une nombreuſe armée : mais le Cardinal de Fleury craignoit d'allarmer les les Puiſſances du Nord : il vouloit ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables. Il s'étoit contenté de faire équiper une eſcadre foible, avec 1500 hommes commandés par un Brigadier. Il ſe propoſoit d'en faire filer d'autres ſucceſſivement au beſoin, & par cette manœuvre fauſſe & puſillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

Le Commandant de l'eſcadre ne croyant pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe, n'étant envoyé qu'avec 1500 François contre 30,000 Ruſſes, jugea quand il fut près de Dantzig qu'il ſacrifieroit ſans fruit ſes ſoldats ; & il alla relâcher en Dannemarck. Le Comte de Plélo Ambaſſadeur du Roi à Copenhague, vit avec indignation cette retraite, qui lui paroiſſoit humiliante. C'étoit un jeune homme, dit Voltaire, vif, entreprenant, qui joignoit à l'étude des belles lettres & de la philoſophie, des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzig contre une armée avec une poignée de gens, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre au Comte de Maurepas, laquelle finiſſoit par ces mots : " je ſuis ſûr que je „ n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma „ femme & mes enfans."

— Plélo arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe ; il y périt percé de coups, comme il l'avoit prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzig fut pris ; l'Ambaſſadeur de France en Pologne, qui étoit dans cette place, fut

fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractere. Le Roi Stanislas vit ſa tête miſe à prix par le Général Ruſſe, Comte de Munik, dans un pays libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avoit élu ſuivant toutes les loix. Il fut obligé de ſe déguiſer en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers.

CHAPITRE XII.

Tandis que la Czarine faiſoit la loi aux Polonois, l'Empereur ſon allié éprouvoit la ſupériorité de ſes ennemis. Obligé de tenir ſur le Rhin ſa principale armée qui n'avoit pu fermer l'entrée de l'Empire aux François, il avoit perdu toute l'Italie, à l'exception de Mantoue, pendant la campagne de 1734; & ne trouvant pas en lui-même les reſſources néceſſaires pour réparer ſes diſgraces, il ne devoit attendre aucun ſecours de la part des anciens alliés de ſa maiſon.

La France, auſſi modeſte après ſes ſuccès, qu'elle l'avoit été en déclarant la guerre, entretenoit ſans peine les Etats Généraux dans leur neutralité; & les Anglois n'étant pas fâchés, que la Cour de Vienne, malheureuſe ſans eux, apprit à connoître tout le prix de leur alliance, continuoient à n'avoir que des vues pacifiques: ainſi le feu de la guerre, faute d'alimens, devoit bientôt s'éteindre.

Dans ces circonſtances, les Puiſſances maritimes offrirent leur médiation, & dans le mois de Jauvier

1735, propoſerent même un projet de traité. Le Roi Stanislas devoit abdiquer, ſuivant leur plan, & conſerver néanmoins le titre de Roi de Pologne & de grand Duc de Lithuanie, avec les honneurs attachés à ce rang, & rentrer en poſſeſſion de ſes biens patrimoniaux & de ceux de la Reine ſa femme. Il étoit réglé que l'armée Ruſſe évacueroit la Pologne, & que le Roi Auguſte III, en montant ſur le trône, feroit publier une amniſtie générale, & rétabliroit chaque Province & chaque ville dans la jouiſſance de ſes priviléges. L'Empereur cédoit le Royaume des Deux-Siciles à Don Carlos, en échange des Duchés de Parme & de Plaiſance, & de ſes droits d'expectative ſur la Toſcane, dont on ſéparoit Livourne, pour en faire une République qui ſe gouverneroit par ſes Magiſtrats. On abandonnoit au Roi de Sardaigne, le Tortonnois & le Novarois. La France devoit reſtituer tout ce dont elle s'étoit emparée ſur l'Empire ou ſur la Maiſon d'Autriche; & garantir la Pragmatique-Sanction, c'eſt-à-dire, l'indiviſibilité des Etats que l'Empereur poſſederoit à la paix, ſans y comprendre les pays ſur leſquels lui ou ſes ſucceſſeurs pourroient avoir des prétentions, ou qu'ils pourroient acquérir dans la ſuite par ſucceſſion, mariage ou autrement.

La réponſe de la Cour de Vienne, ſans être claire, poſitive & préciſe, fut telle cependant que la pouvoient deſirer les Puiſſances maritimes. Les politiques ont leur langage qu'ils entendent à merveille; & puiſque leur entortillage ne trompe perſonne, ils pourroient, ſans danger, y ſubſtituer les expreſſions & les tours de la candeur & de la vérité.

Les Miniſtres de l'Empereur tâchoient de cacher le beſoin qu'ils avoient de la paix. Sans admettre ni rejetter le plan de négociation propoſé, ils offroient de ſigner, pour premier article préliminaire, une ſuſpenſion d'armes. La France encore plus embarraſſée à s'exprimer, étoit fâchée que les médiateurs priſſent au pied de la lettre ce qu'elle avoit écrit de ſon déſintéreſſement dans ſes manifeſtes. Elle leur répondit cependant qu'elle ne voyoit dans leur projet aucune ſatisfaction pour elle ; & ajouta, pour juſtifier cette eſpece de demande, que bien loin d'augmenter le pouvoir exceſſif de la Maiſon d'Autriche, il étoit ſage de donner des bornes à ſon agrandiſſement.

Les Cours de France & de Vienne voulant ſincérement la paix, il étoit inutile de confier leur négociation à des Médiateurs. Le Cardinal de Fleury s'adreſſa directement au Conſeil de l'Empereur ; & on ſigna à Vienne le 3 Octobre 1735, les articles préliminaires de la paix. Cette ébauche de traité, approuvée par la Czarine & la Cour de Dresde, fut portée à la Diéte générale de l'Empire, qui, le 18 Mai 1736, donna à l'Empereur le pouvoir de conclure des articles définitifs, au nom de tout le Corps-Germanique. L'Eſpagne accéda auſſi aux articles préliminaires le 15 Avril 1736 ; le Roi des Deux-Siciles y donna ſon conſentement le premier Mai, le Roi de Sardaigne le 6 Août de la même année ; & la France ſe chargea de leurs intérêts pendant le reſte de la négociation.

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eut prévenu par une ſuſpenſion d'armes les

difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril, & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient:

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade & de la *Quadruple-Alliance* ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles aux quels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Stanislas abdiquera la Couronne de Pologne; & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme. La Czarine & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au 1er. article des préliminaires de 1735, par le quel le Roi Stanislas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Stanislas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de la voix & de la ſéance dans les Diétes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un gouvernement particulier, dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernemens.

L'EMPEREUR, L'EMPIRE.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la maiſon d'Autriche.

Le commerce ſera rétabli entre les ſujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens uſages & aux priviléges accordés par les traités antérieurs.

PRINCES D'ITALIE.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont donnés à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c. pour en jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c. paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puinés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, ou à leur repréſentans & ayant cauſe.

MAISON DE SAVOYE.

L'Empereur céde au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

POLOGNE.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie.

Les Provinces & Villes de Pologne ſeront conſervées dans la jouiſſance de tous leurs droits. L'Empereur, le Roi de France, la Czarine & l'Electeur de Saxe, garantiront pour toujours, les libertés, droits, priviléges, &c. de la Nation Polonoiſe, & particuliérement, la libre élection de ſon Roi.

MAISON DE LORRAINE.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à François III, Duc de Lorraine & de Bar, le droit d'expectative ſur le Grand-Duché de Toſcane. Ce Prince, après la mort du poſſeſſeur actuel, entrera en poſſeſſion de cette Principauté, qui paſſera à ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi à l'égard des Duchés de Lorraine & de Bar.

Le Duc de Lorraine, & dans la ſuite tous ceux qui auront eu droit de lui ſuccéder dans les Duchés de Lorraine & de Bar, conſerveront les titres & les armes de ces deux Duchés; bien entendu que ce privilége n'infirmera en rien la ceſſion faite au Roi de Pologne, Stanislas, & à la France, & que la maiſon de Lorraine n'en inférera aucune prétention, aucun droit ſur ſon ancien domaine.

Le Roi de France & l'Empereur garantiſſoient toutes les diſpoſitions du traité de Vienne. A l'égard des autres Puiſſances, telles que le Roi d'Eſpagne, le Roi des Deux-Siciles, le Roi de Sardaigne, la Czarine & la Maiſon de Saxe, qui n'étoient parties contractantes que dans quelques chefs ſeulement, elles garantiſſoient ſimplement ces articles. C'eſt ainſi, par exemple, que les Cours de Madrid & de

Naples ne donnoient à l'Empereur leur garantie, que pour les Duchés de Parme & de Plaiſance ; & au Duc de Lorraine, que pour le Grand Duché de Toſcane. La Czarine & la Maiſon de Saxe ne contractoient qu'en ce qui concernoit la Pologne, & les engagemens de la Cour de Turin, n'étoient relatifs qu'à ſes intérêts.

L'héritage des Médicis aſſigné à François, Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur Charles VI, quoiqu'accordé auparavant à Don Carlos, faiſoit dire malignement au dernier Grand-Duc de Toſcane, près de ſa fin, *ſi on ne lui donneroit pas un troiſiéme héritier, & quel enfant l'empire & la France vouloient lui faire.*

Toutes les prétentions des Princes céderent alors à la convenance & au bien public. Ainſi, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonois fut tranſplanté en Lorraine ; & cette Province eut, pour la derniere fois, un Souverain réſidant chez elle, & il la rendit heureuſe. La Maiſon régnante des Princes Lorrains devint Souveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du Roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On auroit pu renouveller, dit le même écrivain, la médaille de Trajan, *regna aſſignata, les trônes donnés.*

Telle fut l'iſſue d'une guerre, dont on peut dire que l'Empereur, malgré ſa pénétration, & les expériences du paſſé, n'entrevit pas toutes les fâcheuſes ſuites. Une réflexion ſe préſente tout naturellement à faire ſur cette guerre ſi déſavantageuſe à la Maiſon

d'Autriche. C'eſt que les anciens alliés de l'Empereur ayent ouvert les yeux ſur le danger où il étoit, & concouru cependant, par leur inaction, au ſyſtême de la France, ſi oppoſé à leurs intérêts, &, on oſe dire, au bien général de l'Europe.

CHAPITRE XIII.

Tout reſtoit paiſible entre les Princes Chrétiens. La France étoit regardée comme l'arbitre des Puiſſances, ſous l'influence du Cardinal de Fleury. Ce Neſtor gouvernoit en maître le Roi ſon éleve. Louis XV ne s'étoit ſouſtrait à la tutelle du Duc de Bourbon, que pour ſe mettre ſous celle de ſon Précepteur. Ce Prince foible, inſouciant, indolent & timide, ſans aucun amour de la gloire, avec un éloignement invincible pour les affaires, étoit fait pour être gouverné par le premier qui s'empareroit de lui. C'eſt ce que le Mentor de ce jeune Monarque avoit bientôt compris, & dont il ſe prévalut pour jetter les fondemens de ſa grandeur. Le grand aſcendant que Fleury avoit pris ſur ſon royal pupille, à meſure qu'il en développoit le cœur & les qualités, lui perſuada que par le bénéfice du tems il pourroit parvenir à tout. L'hypocriſie, la fourberie la plus réfléchie devoit être le principal reſſort de ſon élévation.

Pour les grands talens, les vues étendues, la hardieſſe & la conduite des entrepriſes, & pour la fermeté dans l'adminiſtration, Fleury n'eſt pas à mettre en parallele avec Richelieu & Mazarin.

Extrêmement économe, ſecret, pacifique, il ne manquoit pas de cette ſoupleſſe, plus propre à faire un Courtiſan qu'un Miniſtre, mais qui dans un homme d'Etat, ne laiſſe pas de donner à ſes actions un certain air de myſtère, qu'avec le tems on prend pour un rafinement de politique. Fleury n'étoit point dévoré de cette ambition qui ne s'occupe que du barbare plaiſir de troubler le repos de ſes voiſins. La ſienne ſe bornoit à goûter l'avantage flatteur de dominer ſur tous les Ordres de l'Etat à l'ombre de la ſujétion, à la quelle il avoit ſu accoutumer ſon maître dès les premiers inſtans que ſon éducation lui avoit été confiée. Bien éloigné de cette timidité, qui fait qu'on s'eſtime inhabile ou trop foible pour certaines places, il ſe croyoit au contraire toutes les qualités néceſſaires pour celles qu'il rempliſſoit. On ne peut pas lui refuſer celle d'avoir eu beaucoup de bonne volonté. Mais il n'eſt pas aiſé de dire où, & quand il avoit pu faire une étude ſérieuſe de la politique. Peut-être qu'en dirigeant ſon Diocèſe de Fréjus, il s'étoit, à tout événement, fait, par comparaiſon, un plan de Gouvernement. Peut-être auſſi que les Mémoires qu'on dit qu'il ramaſſoit çà & là dans les Provinces, ſurtout ſur quelques branches de commerce, lui avoient donné une légère théorie, que dans la ſuite pluſieurs années de ſéjour à la Cour, les réfléxions & l'eſprit d'intrigue qu'il poſſédoit éminemment, perfectionnérent. Quoiqu'il en ſoit, l'Europe le vit avec étonnement monter du Préceptorat au Miniſtère.

L'adminiſtration du Duc de Bourbon ſous le quel les femmes avoient tout crédit, fut courte & n'eut

rien d'intéreſſant. Loin de remédier aux déſordres, il en avoit occaſionné de nouveaux. Ce Prince n'eût d'autre mérite que de donner à la France une Reine pleine de vertu, & de faire la fortune de quelques particuliers en mettant la famine dans le Royaume. Le Duc dut à Fleury ſon exil, & celui de ſa maîtreſſe favorite, la Marquiſe de Prie. On remarqua dans la conduite de Louis XV, en cette circonſtance, une diſſimulation qui n'étoit point de ſon âge, & qui annonçoit dès-alors une ame foible & petite.

L'éloignement du Duc de Bourbon prêtoit beau jeu à l'ambition ſourde de Fleury. Les circonſtances étoient des plus favorables; aucun concurrent dans le Conſeil ne pouvoit balancer ſa faveur, ni même lutter contre ſes tortueux taleus. Le Prémier Prince du ſang n'avoit que ving-trois ans; quoiqu'ayant reçu de la nature un eſprit pénétrant, propre à tout, il annonçoit déja ce goût de la dévotion & de la retraite qu'il porta depuis à un ſi haut dégré. Après la mort de ſon pere & celle de ſon épouſe, il quitta le monde pour ſe conſacrer entiérement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité & à l'étude de la Religion & des ſciences. En 1730, il prit un appartement à l'Abbaye *Sainte Génevieve*, & s'y fixa totalement en 1742. Ce Prince ne ſortoit de ſa retraite que pour ſe rendre à ſon Conſeil, ou pour aller viſiter des hôpitaux & des Egliſes, marier des filles, doter des Religieuſes, procurer une éducation à des enfans, faire apprendre des métiers, fonder des colléges, répandre ſes bienfaits ſur les miſſions, ſur les nouveaux établiſſemens

Voilà les œuvres qui remplirent tous les inſtans de la vie de ce Prince: juſqu'à ſa mort, arrivée le 4 Février 1752.

Entre les Princes du ſang alors à la Cour, le plus à redouter pour Fleury, paroiſſoit être le Comte de Charolois, Prince également renommé & par l'étendue de ſes lumieres & par la férocité de ſes mœurs.

C'eſt une tradition conſtante, que ce Prince dans ſa jeuneſſe goûtoit un plaiſir affreux & barbare à tuer un homme, comme les enfans à écraſer une mouche. Mais quand il demandoit ſa grace, le meurtre étoit toujours l'effet ou d'un malheureux haſard, ou de la néceſſité. Les Mémoires du tems rapportent qu'un jour, en lui en accordant une pareille, le Roi lui dit: *la voilà; mais je vous déclare en même tems que le grace de celui qui vous tuera eſt toute prête.*

Parmi les autres Princes, aucun ne pouvoit cauſer de l'ombrage à Fleury. Le Comte de Clermont, frere du Comte de Charolois, étoit un perſonnage épais, lourd, d'un eſprit borné, ne s'occupant que de fêtes, de plaiſirs & de filles.

Le Prince de Conti, plein d'eſprit, aimable, brave, vif, jaloux de ſon rang, prodigue à l'excès, étoit peu fait pour envier la fortune du Précepteur du Roi. C'eſt ce Prince, à qui un jour ſon écuyer vint rendre compte qu'il n'y avoit plus de fourrage pour ſon écurie: Il fit venir ſon Intendant, qui s'excuſa ſur ce qu'il n'y avoit plus d'argent chez le tréſorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le fourniſſeur; tous les autres le

refuſent auſſi, ajouta-t-il, excepté votre rôtiſſeur; *Eh bien!* dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

L'inventaire de ce Prince a été fort ſingulier. On parloit à ſa mort de 800 tabatieres & de 4000 bagues. On raconte ſur l'origine de la multitude de ces bagatelles, que le Prince de Conti avoit la fantaiſie puérile de conſtater chacune de ſes conquêtes amoureuſes par cette légere dépouille. Il falloit que la femme honorée de ſa couche lui donnât ſa tabatiere ou ſon anneau qu'il payoit bien, ſans doute, & ſur le champ il étiquettoit cette acquiſition du nom de l'ancienne propriétaire.

Le Prince de Conti a donné dans ſa jeuneſſe des preuves de ſa valeur & de ſa capacité pour le commandement des armées. Dans la guerre de 1741, il a commandé en Italie, forcé le paſſage des Alpes en 1744 & gagné la bataille de Coni, comme nous verrons par la ſuite. Son averſion pour les gênes de la Cour, ſon peu d'égards pour les maîtreſſes de Louis XV, l'en ont éloigné depuis, & empêché d'être employé ſelon ſes mérites. En général, la franchiſe du caractere du Prince de Conti ne ſympatiſoit point avec celui du Monarque, qui ſentoit la ſupériorité de cette ame forte & énergique ſur la ſienne.

Le gouvernement du Royaume auroit été trop lourd pour les Maréchaux de Villars (*), d'Uxel-

(*) Ce Maréchal, déclaré Généraliſſime des armées Françoiſe, Eſpagnole & Piémontoiſe, finit ſa glorieuſe carriere, en 1734, à 82 ans, après avoir pris Milan. On donne à ce Général un caractère naturellement fanfaron.

les & de Tallard. D'ailleurs le premier, quoique couvert de gloire à la tête des armées, ne venoit que de mettre les pieds dans le Miniſtere, & ne devoit être occupé encore qu'à s'y maintenir. Les deux autres n'avoient point aſſez de conſiſtance par leur mérite, pour aſpirer à la premiere place. Le Comte de Morville ſeul, premier Secrétaire d'Etat, fils du Garde des ſceaux, chargé du Département le plus important & le plus difficile, (celui des affaires étrangeres) perſonnage de beaucoup d'eſprit, aimé de la nation, honoré des Puiſſances, grand politique, honnête homme, enfin ayant pour lui le choix du Régent, dont il étoit créature, auroit pu cauſer de l'inquiétude à l'ancien Evêque de Fréjus. Ce rival s'écarta bientôt de lui-même; n'ayant pu faire conſerver les ſceaux à ſon pere, qu'il ſoutenoit de ſon mérite & de ſon crédit, la diſgrace de celui-ci lui tourna la tête, au point qu'il fit la folie de donner ſa démiſſion, & mourut peu après de chagrin (*).

Les autres Secrétaires d'Etat étoient le Comte de Maurepas, chargé de la marine; ſon couſin le Comte de Saint Florentin, ayant le Clergé, & M. le Blanc à la tête du Département de la guerre.

Le premier ſe faiſoit un jeu de ſon Miniſtere. Il ne lui coûtoit aucune peine. La marine étoit

On lui a reproché d'avoir amaſſé des richeſſes immenſes dans un métier où ſe ruinent les autres. Ce fut lui à qui un vivrier, menaçé de la corde, répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au ſervice du Général.* Et en effet il échappa au ſupplice.

(*) Voyez Mémoires du tems, & notamment la *Vie privée* de Louis XV.

abſolument délabrée, & la laiſſoit dans ſon anéantiſſement. Engoué des beaux eſprits, bel eſprit lui-même, il avoit le ſeul goût des bons mots, des ſaillies, des quolibets, des calembours. Le tems étoit encore loin, ſans doute, où le Comte de Maurepas, devoit repréſenter, en petit, le Cardinal de Fleury.

Quant au Comte de Saint Florentin, les Mémoires ſecrets pour ſervir à l'hiſtoire de Perſe, nous le peignent comme un petit homme rond, ſans faſte, ſans ambition, de peu de capacité, & que les plaiſirs & le commerce des femmes occupoient plus que les affaires. Bien loin de ſonger à ſupplanter le nouveau Miniſtre, il s'eſtimoit très heureux que celui-ci, jugeant que le détail dont ce perſonnage étoit chargé, n'exigeoit pas une grande intelligence, le laiſſât dans la place où il l'avoit trouvé. Le Comte de Saint Florentin étoit une machine aſſez bien conſtituée, quant aux reſſorts phyſiques, mais ſans énergie, ſans conception, ſans ame.

Pour le troiſieme, à peine rentré dans le Miniſtere, humilié par l'exil & la priſon, il étoit bien loin de cabaler contre le Mentor du Roi. M. le Blanc, avant ſon élévation, avoit été recherché par la Chambre de Juſtice. Il fut déplacé au mois de Juillet 1723, arrêté en Novembre & enfermé à la Baſtille. Son procès dura deux ans à peu près. Il fut élargi avec le Comte & le Chevalier de Belle-isle, & le Sr. Moreau de Sechelles, ſes coaccuſés. Quelques Mémoires du tems aſſurent qu'il ſe juſtifia pleinement. Ce qui dut fermer la

bouche à ſes détracteurs & prouver invinciblement ſon innocence au public, ce fut ſon rétabliſſement, en Juin 1726, dans le Miniſtere qu'il occupoit, lors de ſa diſgrace.

Toutes les voyes étoient applanies à l'élévation de Fleury. Nul obſtacle qui pût arrêter la marche de ſon ambition. Sa faveur au près de ſon Royal éleve croiſſoit même à vue d'œil. Il fut promu au Cardinalat ſur la nomination du Roi; ce qui, ſuivant la prétention faſtueuſe de ces Princes de l'Egliſe, emportoit la néceſſité de le faire premier Miniſtre, prenant rang ſur tous les autres, obligés d'aller travailler chez lui.

Le compliment que la nouvelle Eminence fit à la jeune Majeſté, en recevant d'elle la Barette, eſt celui d'un délié Courtiſan.

" Sire, (diſoit Fleury) La nouvelle dignité dont je viens rendre hommage à V. M., quelque grande qu'elle ſoit en elle-même, m'eſt encore infiniment plus précieuſe, parceque je la tiens uniquement de ſa main, &, ſi j'oſe le dire, parcequ'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même.

" Qu'il me ſoit permis, Sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avoit inſpiré en ma faveur, dans un tems où vous n'étiez pas encore le diſpenſateur des graces. Non ſeulement vous m'aviez deſtiné votre nomination au Cardinalat, ſans que j'euſſe jamais pris la liberté de vous en parler, mais vous avez encore, ſans me le dire, demandé, avant le terme ordinaire, que cette grace me fût accordée.

" J'avoue, Sire, qu'il y a peut-être quelque retour ſecret de complaiſance ſur moi-même, en apprenant au public cette marque d'attention de V. M. ſi favorable pour moi : mais, ne ſerois-je pas auſſi avec raiſon taxé d'ingratitude, ſi je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un fond de bonté, de ſentiment, &, je ne crains point de le dire, de reconnoiſſance, qui doit faire la plus douce conſolation de vos ſujets.

" La Majeſté du trône attire ſeulement le reſpect. Les grands talens des Princes attirent l'admiration ; leur puiſſance inſpire la crainte : mais c'eſt la douceur, la bonté, l'humanité qui les rend maîtres des cœurs. Et, qu'eſt-ce que les François ne ſont pas capables d'oſer & de faire, de ſouffrir même, quand ils ſe croyent aimés de leurs maîtres !

" Les nations de l'Orient rendent à leur Souverain un culte preſque égal à celui de la Divinité. Parmi celles de l'Europe, il y en a qui veulent gouverner leurs Rois : d'autres, quoique très attachés à eux & très-fideles, les reſpectent encore plus qu'elles ne les aiment. Mais le caractère propre des François, c'eſt l'amour pour leur Roi, le deſir de lui plaire, de le voir, d'en approcher & d'en être aimés.

" V. M. a reçu des marques de cet amour dès ſa plus tendre enfance. Ils vous ont aimé, Sire, avant que vous fuſſiez en état de les aimer vous-même.

" Leur conſternation dans vos maladies a été égale à celle d'une famille qui eût tremblé pour

celui qui en faiſoit le ſoutien ; & les marques de leur joye pour votre guériſon ont été portées à des excès qui ont preſque paſſé quelque fois les termes de la modération.

" Avec quelles acclamations vos fideles peuples n'ont-ils pas reçu la déclaration (*) que V. M. a faite de vouloir prendre en main le gouvernement de ſon Royaume ? Et de quel heureux avenir ne ſe croyent-ils pas en droit de ſe flatter, quand ils voyent ſe développer de plus en plus en V. M. les grandes qualités de ſon auguſte biſayeul, que vous vous étes propoſé pour modele ? Un eſprit d'ordre & de juſtice, une conception à la quelle rien n'échappe, un ſecret impénétrable, une droiture de jugement, un accès doux & facile, jamais d'impatience, ni jamais *un mot*, *un ſeul mot* de facheux (**) pour perſonne, un éloignement du luxe

(*) Immédiatement après l'exil du Duc de Bourbon, arrivé le 11 Juin 1726, le Roi, à l'inſtigation de ſon Mentor, avoit déclaré à ſes peuples qu'il alloit ſe charger de l'adminiſtration de ſon Royaume. Ne préſumant pas de ſes forces, mais comptant ſur la protection du Ciel ; S. M. écrivit une lettre au Cardinal de Noailles, où elle demandoit qu'il fût adreſſé à Dieu des prieres publiques, afin de lui obtenir les graces dont elle avoit beſoin pour le Gouvernement de ſes Etats. L'Archevêque de Paris ſe hâta de ſe conformer aux intentions du Roi ; il en ordonna dans toutes les Egliſes. Tous les Evêques du Royaume ſuivirent cet exemple dans leurs Diocéſes, & ne manquerent pas, en applaudiſſant à ce mouvement d'une piété louable, de célébrer la ſageſſe prématurée du moderne Joas. Voyez *Vie privée* de Louis XV.

(**) Il faut en croire le Cardinal. Sûrement que Louis XV avoit quitté, à 16 ans, ce penchant qu'il avoit dé-

en tout genre ; mais ce qui eſt infiniment au deſſus de tout, un attachement invariable à la Religion & un reſpect pour nos Saints Myſteres, qu'aucune diſtraction étrangere, les mauvais exemples ne peuvent interrompre.

" Voilà, Sire, ce qu'on admire déja en V. M. & qui fonde la juſte eſpérance que vos ſujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

" Rien n'eſt plus dangereux ni plus difficile à ſoutenir qu'une grande attente ; mais j'oſe aſſurer qu'il ne tiendra qu'à V. M. de ne point tromper la nôtre.

" Puiſſiez-vous, Sire, la remplir dans toute l'étendue que le demandent nos beſoins ! Puiſſions-nous avoir la conſolation de voir retracer en votre perſonne ſacrée la ſageſſe du Roi, votre biſayeul ; dans l'art du gouvernement, toute la bonté du Dauphin, votre grand-pere, & la piété de votre auguſte pere ! Ce ſera, Sire, la récompenſe la plus touchante pour moi, que je puiſſe jamais recevoir de mon reſpectueux, & s'il m'eſt permis de parler ainſi, de mon tendre attachement pour votre Majeſté. "

montré, à l'âge de 7, de dire des vérités déſagréables à ceux qui l'approchoient. Le trait ſuivant pourroit ne paſſer que pour une naïveté de l'enfance, ſi, dans la ſuite, on n'eût reconnu qu'il tenoit de ſon caractere.

On préſentoit au jeune Roi M. de Coislin, Evêque de Metz, d'une figure peu revenante. Le voyant, il s'écria devant lui : *Ah mon Dieu ! qu'il eſt laid !* cette fois le Prélat fit la leçon lui-même au Monarque ; il ſe retourne & s'en va en diſant, avec une liberté non moins grande : *Voilà un petit garçon bien mal appris !*

Nous laiſſons à nos lecteurs à faire ſur cette prolixe & flatteuſe harangue les réflexions qu'elle mérite.

CHAPITRE XIV.

Fleury jouiſſoit de tout le crédit que lui donnoit la foibleſſe, l'inſouciance, l'inexpérience du jeune Roi. On peut bien dire qu'il tenoit le Monarque en liſieres. Dans l'ame de Louis XV ne s'étoit pas encore développé le germe des paſſions, qui, fomentées par des Courtiſans pervers, porterent dans la ſuite le ravage dans ſon cœur & le déſordre dans le Royaume. Conſtant juſqu'alors à ſa tendreſſe pour ſon auguſte compagne, ce Prince avoit écarté loin de lui les ſéducteurs infames qui avoient eſſayé de l'en détourner. Lorſqu'on cherchoit à fixer avec adreſſe ſes regards ſur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement: *je trouve la Reine encore plus belle.*

Louis XV étoit encore dans l'âge innocent & aimable. Il comparoit la Princeſſe ſa femme à la Reine Blanche, mere de Saint Louis.

Dieu avoit déja béni cette alliance par la naiſſance de trois Princeſſes; mais le trône étoit encore ſans héritier, & la nation paroiſſoit ne goûter qu'à demi les douceurs d'une paix que la perte d'une ſeule tête pouvoit lui ravir. Les momens de la Providence n'étoient pas encore arrivés: le Roi & la Reine les attendoient avec confiance, &

les ſollicitoient par leurs prieres & par leurs bonnes œuvres. Le 8 Décembre 1728, jour de la Conception de la Sainte Vierge, tous deux lui offrirent d'une maniere ſpéciale leurs vœux & ceux des peuples; & dans la ferveur d'une communion (*), ils la conjurerent de pourvoir à la tranquillité d'une nation qui la reconnoît pour Patrone, en lui obtenant du Ciel un Prince qui pût la gouverner un jour. Ils ne s'en tinrent pas là, car au bout de neuf mois, la Reine mit au monde le feu Dauphin. Cette pieuſe Princeſſe ne doutant plus qu'elle ne fût redevable à la Sainte Vierge du bienfait de ſa naiſſance, lui en témoigna ſa reconnoiſſance tous les jours de ſa vie. Rien ne ſauroit approcher de la joie que reſſentit Louis XV du bonheur d'être pere.

Le Prince fût ondoyé par le Cardinal de Rohan, grand Aûmonier de France. Il eſt d'uſage de baptiſer ainſi les enfans de France ſans les cérémonies accoutumées, qu'on ſupplée lorſqu'ils ſont en âge d'en comprendre la ſignification, & de ratifier eux-mêmes les engagemens que leur impoſe la qualité de Chrétiens.

Louis XV, qui n'avoit pas oublié les ſoins que la Ducheſſe de Ventadour avoit pris de ſon enfance, voulut qu'elle les continuât à ſes enfans. Elle étoit chargée des petites Princeſſes; on lui remit encore le Dauphin.

(*) La Reine elle-même fit part à pluſieurs perſonnes de la convention qu'elle avoit faite avec le Roi, de communier à cette intention.

La Ducheſſe de Ventadour étoit, on ne peut pas plus propre à remplir ſa deſtination. Elle avoit aimé paſſionnément le Monarque : ſes ſoins avoient été ceux d'une mere tendre, plutôt que d'une étrangere ambitieuſe. Elle avoit beaucoup de douceur & de l'élévation en même tems.

Un jour où Louis XV, ſoupant en public, paroiſſoit regarder avec trop de complaiſance des girandoles d'or neuves, la Ducheſſe lui reprocha une admiration ſi exceſſive ; *Sire*, lui dit-elle, *il ne doit y avoir rien de beau en ce genre pour Votre Majeſté.*

Une autrefois, qu'en jouant, ſon jeune pupille avoit laiſſé tomber un *Louis* & le ramaſſoit ; elle l'empêcha, en lui remontrant que cet or, une fois échappé de ſes mains, ne devoit plus lui appartenir.

A toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, la Ducheſſe de Ventadour joignit une piété ſolide, telle qu'on peut la déſirer dans une perſonne chargée d'élever les enfans des Rois. Nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait bien honorable à ſa mémoire.

En 1741, où la diſette étoit extrême dans la plupart des Provinces, elle fit diſtribuer aux pauvres, tant de Verſailles que de ſes terres, ſon revenu, & quatre-vingt mille francs au-delà. Son Intendant lui ayant repréſenté que ſa charité paſſoit les regles de la prudence, elle lui fit cette réponſe : " Donnons » toujours, & empruntons tant qu'il ſera néceſſaire » pour ne laiſſer perſonne en danger de périr de » beſoin. Nous ne manquerons jamais ni moi ni ma

„ famille ; dans l'état où je ſuis, il ne m'eſt pas bien
„ difficile, & ce n'eſt pas un grand mérite pour moi
„ de me confier à la Providence. "

Le Roi avoit déja dépêché vers ſon beau-pere, Stanislas, pour lui faire part de l'heureuſe naiſſance d'un Dauphin. La Capitale & les Provinces en furent auſſi-tôt informées ; & des couriers extraordinaires la porterent aux Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres. Louis XV étoit chéri de ſes peuples, & reſpecté de tous ſes voiſins. La joye qu'il goûtoit de la naiſſance d'un fils fut également celle de toute la France & de l'Europe entiere. Il fut auſſi-tôt complimenté par les Princes du ſang, les Ambaſſadeurs & les différens Corps de l'Etat, auxquels il ne diſſimula point que, depuis ſon avénement à la Couronne, jamais on ne lui avoit fait compliment qui lui fût ſi agréable.

On rendit par-tout à Dieu de ſolemnelles actions de graces. Le Roi aſſiſta au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Egliſe de Paris. La Capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaume. Mais le Roi ſachant combien ces appareils de magnificence ſont peu propres à conſoler le malheureux qui eſt dans la ſouffrance, répandit d'abondantes aumônes, & fit élargir grand nombre de priſonniers, dont il acquitta les dettes. A l'exemple du Prince, pluſieurs Corps, qui n'avoient pas diſpoſé des ſommes qu'ils déſtinoient aux réjouiſſances, les employerent à la délivrance des priſonniers. C'eſt ainſi, dit l'auteur de la vie du Dauphin, que la bienfaiſance ſembloit préparer les

voies à cet enfant de bénédiction, & conſacrer en quelque ſorte les premiers inſtans de ſa vie (*).

En mémoire de cet heureux événement, on fit frapper une médaille, ſur laquelle ſont repréſentés le Roi & la Reine. La légende porte : *Lud. XV, Rex Chriſtianiſſ. Maria Fr. & Nav. Regina, Louis XV, Roi très-Chrétien : Marie, Reine de France & de Navarre.* Le revers de la médaille repréſente la terre aſſiſe ſur un globe, tenant le Dauphin entre ſes bras. La légende porte : *Vota orbis. Les vœux de l'univers.* L'exergue : *Natales Delphini* IV *Septembris* MDCCXXIX. *Naiſſance du Dauphin, le* 4 *Septembre* 1729.

Les Orateurs & les Poëtes célébrerent à l'envi le bonheur de la nation ; & ſe faiſant les interpretes de ſes vœux, plutôt que des inclinations de l'enfant que rien ne pouvoit encore manifeſter, chacun d'eux offroit encore par avance, comme ſon portrait, celui auquel il lui paroiſſoit beau qu'il reſſemblât. On eut pu les appeller alors des flatteurs ; mais l'evénement a fait d'eux des prophêtes (*) ; & toutes les vertus qu'ils ont préſagées dans le Dauphin, ce Prince les a depuis fidélement retracées dans ſa conduite.

La Reine avoit déja fait acquitter un vœu qui avoit eu pour objet ſon heureuſe délivrance ; & dès que ſon état le lui avoit permis, elle étoit venue rendre à Dieu ſes actions de graces dans l'Egliſe de Paris.

(*) Voyez *la vie du Dauphin, pere de Louis* XVI, *écrite ſur les mémoires de la Cour*, préſentée au Roi & à la famille Royale par l'Abbé Proyart.

(*) Voyez le recueil des pieces qui parurent à la naiſſance du Dauphin, 2 vol. *in*-4*to.*

Sa reconnoiſſance cependant ne fut pas encore ſatisfaite; & peu de tems après, elle fit un voyage de dévotion à Notre-Dame de Chartres, pour conſacrer d'une maniere ſpéciale à la Sainte Vierge le jeune Prince, qu'elle regardoit toujours comme un bienfait de ſa protection. Ces actes extérieurs de Religion n'étoient point dans la Princeſſe des repréſentations & de pures cérémonies. De ferventes prieres, de ſaintes communions, & d'abondantes aumônes les accompagnoient toujours, en faiſoient tout le prix. Et c'eſt ainſi qu'une grande Reine donnoit aux Dames Chrétiennes l'exemple de cette piété ſimple & ſincere trop peu connue de nos jours, quoique ſi propre à attirer ſur une famille les graces & les bénédictions du Ciel.

Le Roi & la Reine, goûtoient pleinement la douce conſolation de voir un héritier au trône. Heureux, ſi la naiſſance du Dauphin eût reſſerré de plus en plus les liens d'un ſi chaſte hymen! mais, helas! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les Cours abondent ſans ceſſe, cherchoient à corrompre le cœur du Monarque, à égarer ſa droiture, & ce qui imprima une tâche ineffaçable ſur la mémoire du Cardinal de Fleury, c'eſt qu'il fut le premier à céder à leur impulſion.

La Reine poſſédoit en entier le cœur du Roi: mais enfin le Monarque pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélerer ce moment fatal; & quelle révolution à craindre en pareille circonſtance! le vrai moyen de prévenir les ſuites, étoit de l'opérer ſoi-même; de mettre dans la couche de Sa Majeſté une Syrène

dont

dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Reine, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se seroit pris Salomon lui-même. D'une part, on gagne le Confesseur de la Reine (*): cet imbécille Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle seroit une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté; en se sevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber l'ame vers la terre, au lieu de l'élever au Ciel, notre véritable patrie.

Sans doute, si *Marie* eut eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces Conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion.

Un jour que Louis XV, la tête chaude de vin, & conséquemment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrétement à son dégoût & repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront, & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractere.

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

La Comteſſe de Mailly, Dame du Palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, ſans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de la Comteſſe de Toulouſe, incapable d'abuſer de ſa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal, ou plutôt à ſa maîtreſſe (*): en outre très-aimante, très-careſſante & pourvue du manége néceſſaire pour apprivoiſer le moderne Hippolythe.

Madame de Mailly n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le viſage que deux grands yeux noirs, aſſez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui adouci pour le Monarque, ne conſervoit que cette hardieſſe, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le ſon de ſa voix dure ne faiſoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore ſa démarche délibérée & laſcive. Un tel extérieur, dans la circonſtance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiſſante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleſſe, aux graces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les ſurpaſſoit en outre par un talent qui ſupplée à bien des charmes, par l'art délicat de la toilette qu'elle poſſédoit au ſuprême dégré, par un goût exquis

(*) Fleury avoit pour maîtreſſe, la Princeſſe de Savoye-Carignan: c'eſt-à-dire en étoit gouverné, dépoſoit dans ſon ſein les ſecrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ſes Conſeils. Cette femme avoit 45 ans; Fleury étoit preſque nonagenaire. Sûrement que les plaiſirs du Neſtor de la France devoient ſe réduire à des réminiſcences.

que ſes rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refuſé du côté de la figure, par les qualités de l'eſprit & du cœur. Elle étoit amuſante, enjouée, d'une humeur égale, amie ſûre, généreuſe, compatiſſante & cherchant à rendre ſervice. Malheureuſement juſques dans ſon élévation, elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, ſans s'expoſer à perdre ſa faveur, l'affection des perſonnes auguſtes à qui elle la devoit, & ſurtout l'appui du Cardinal de Fleury, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement paſſif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Miniſtre chargea le Duc de Richelieu de propoſer au Roi Madame de Mailly. Ce Courtiſan fin & ſéduiſant s'étoit inſinué dans les bonnes graces de S. M. & avoit ſa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faiſant changer d'objet à ſes talens, on ne peut l'employer avec autant de ſuccès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, uſant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, ſon favori le mit adroitement ſur le compte de la Reine, ſur le vuide qu'elle laiſſoit dans ſon cœur. Il le fit convenir de la néceſſité de remplacer cette paſſion par une autre ; il lui repréſenta l'amour comme la conſolation de tous les hommes, & principalement des grands Princes, obligés de charmer les ſoucis du trône. Il détermina de la ſorte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner ſon âge, malgré la fougue de ſon tempérament, malgré la longue

privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse. La timidité avoit glacé les sens de Louis, au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête-à-tête : On la prévint qu'il falloit oublier le Monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du Roi à revenir à elle l'encouragea merveilleusement; persuadée par cette démarche qu'il n'étoit question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires, elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint.

Quand cette scene fut finie, Madame de Mailly enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore, & se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé, elle ne leur dit autre chose, sinon : *Voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée* (*)!

Le premier pas fait, le Roi ne sentit plus rien qui l'inquiétât, il se livra sans remords à ce double adultere. Cependant les rendez-vous se donnerent encore quelque tems en secret, mais il secoua bientôt cette gêne, & ne fit nul mystere de sa conquête. Les courtisans s'en entretinrent; la Reine même en fut informée, & au lieu d'essayer sur son époux

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV, dont ceci est tiré.

l'aſcendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial ; elle ſe contenta d'en gémir aux pieds des autels.

Le Comte de Mailly, qui ſe ſoucioit peu de ſa femme avant, s'aviſa de trouver mauvaiſe cette infidélité. Pour réponſe, il reçut défenſe d'avoir avec elle aucun commerce matrimonial. Le Marquis de Nesle, pere de la favorite, d'une des plus illuſtres maiſons du Royaume, voulut auſſi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure pour demander de l'argent, dont il avoit grand beſoin, vu le dérangement de ſes affaires, & on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le perſonnage le plus embarraſſé à jouer ſon rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal de Fleury. Afin d'en impoſer à la nation fauteur indirect des déréglemens de ſon auguſte pupille, il pouſſa l'hypocriſie juſqu'à oſer lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'eſpere que vous me laiſſerez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur ſéchereſſe, le comblèrent. Ses émiſſaires, en le diſculpant, divulguerent dans les cercles la réponſe du Roi.

On ne ſauroit concevoir combien les Pariſiens en furent ſcandaliſés. Les peuples, en général, & les François ſur-tout, aiment à changer de ſituation, dans l'eſpérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtreſſe opéreroit quelque révolution : s'appercevant que celle-ci ne ſervoit qu'à raffermir l'autorité du premier Miniſtre, ceux qui avoient applaudi à la paſſion du Roi, ne la regardèrent

plus d'un même œil. On la fit paſſer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du Ciel ſur le Royaume. On fit des vers ſatyriques, on chanta des chanſons licencieuſes, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuſe le perſonnage ſingulier de la premiere, auquel elle n'etoit pas faite, qu'elle jouoit, ſans doute, pour la premiere fois, c'eſt qu'il lui étoit inſpiré par ſon cœur; c'eſt qu'elle fut toujours plus attachée à la perſonne qu'au diadême; c'eſt qu'elle aimoit véritablement Louis XV; c'eſt qu'elle ne demanda jamais aucune grace ni pour elle, ni pour ſes parens; c'eſt qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat; c'eſt qu'elle ſortit de la Cour auſſi pauvre qu'elle y étoit entrée; c'eſt qu'à l'exemple de Madame de La Valliere, après ce Royal amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu; c'eſt enfin, qu'elle expia dans les larmes & les macérations juſqu'à ſa mort, le ſcandale qu'elle avoit donné, le ſeul crime, toujours grand dans la ſociété, d'avoir ſouillé la couche nuptiale.

Hélas! Long-tems avant, au comble de ſa ſatisfaction, elle ne tarda pas à trouver ſa punition dans ſa paſſion même. Elle ſe répentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein ſalutaire : ce Prince qui l'eſtimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'eſſor à tous ſes deſirs : l'inceſte ne l'effraya pas.

La favorite avoit pour ſœur, Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande auſſi, n'avoit par deſſus ſon aînée, du côté des attraits,

que l'éclat de la jeuneſſe ; mais elle avoit encore plus d'eſprit, & ne tarda pas à le faire ſervir à ſon projet de ſupplanter Madame de Mailly, & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoiſſoient, redoutèrent bientôt ſon pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuſe, vindicative, aimant à gouverner & à ſe faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne penſant qu'à ſes intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foibleſſe de ſon eſclave ; & certes elle auroit réuſſi, ſi la mort ne l'eut pas arrêtée au commencement de ſa carriere. Elle périt en couches, non ſans ſoupçon de poiſon. Sa perte cauſa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa ſœur qu'il avoit toujours conſervée, comme pour ſervir d'entremetteuſe à leur commerce, encore ſecret, y mêla les ſiennes, & n'en regretta pas moins ſa rivale. Celle-ci laiſſa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la Cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureuſement la ſenſibilité de Louis XV dans cet âge où elle eſt ſi extrême, étoit déja émouſſée, déja nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette ſenſation de douleur paſſagere que nous cauſe la mort de nos ſemblables, par le retour ſecret que nous faiſons de nous-mêmes dont elle nous rappelle le fatal deſtin. Les plaiſirs ſuſpendus reprirent bientôt leur cours ; la chaſſe, les voyages continuels dont le Monarque avoit toujours beſoin pour ſe ſecouer, & plus néceſſaires dans la circonſtance,

firent oublier Madame de Vintimille. La premiere favorite reprit ſes droits; elle l'accompagnoit partout; Mademoiſelle de Charolois & la Comteſſe de Toulouſe la ſecondoient.

La premiere fille de Madame la Grande Ducheſſe, & ſœur de Monſieur le Duc, ſembloit faite, dès ſa jeuneſſe, pour les plaiſirs par ſa beauté & ſes graces; elle étoit douée d'une ſenſibilité extrême qui la tournoit toute entiere du côté de l'amour : elle avoit eu une foule d'amants & fait des enfans preſque tous les ans, ſans beaucoup plus de myſtere qu'une fille d'Opéra; cependant pour la forme, on la diſoit malade pendant les ſix ſemaines, & toute la Cour, d'accord là deſſus, envoyoit ſavoir de ſes nouvelles.

Une fois elle avoit un Suiſſe peu ſtilé à ce manége; ſans y faire tant de façons, il répondit à ceux qui venoient : *La Princeſſe ſe porte auſſi-bien que ſon état le permet & l'enfant auſſi.*

Les ſœurs de cette Princeſſe ne ſe gênoient pas davantage. Mlle. de Sens avoit en titre M. de Maulevrier-Langeron, & Mlle. de Clermont M. de Melun.

Mademoiſelle de Charolois paſſoit pour s'être mariée en ſecret à un Seigneur du premier rang, (M. le Prince de Dombes) mais dont par cette étiquette à laquelle ſont ſubordonnés ſi impérieuſement les perſonnages les plus auguſtes, elle n'avoit encore pu obtenir d'en faire hautement ſon époux.

Cette Princeſſe étoit intimement liée avec Madame la Comteſſe de Toulouſe, dont le mariage déclaré autoriſoit à reconnoître le ſien, à le tolérer au moins,

ſi la politique s'oppoſoit trop à ſa publicité par les ſuites qu'il pouvoit avoir. La premiere étoit galante & l'autre dévote; l'une aimoit le tumulte, l'éclat & les fêtes bruyantes, & l'autre la campagne, la retraite & les plaiſirs tranquilles. L'intérêt qui forme & entretient tant d'unions, excitoit Mlle. de Charolois à conſerver l'amitié de la Comteſſe, puiſqu'elle la mettoit à portée d'obtenir pour elle & ſes Créatures toutes les graces qu'elle demandoit au Roi.

C'étoit ces deux Dames qui avoient imaginé ces ſoupers divins qu'on faiſoit dans des réduits délicieux, acceſſibles aux ſeuls confidens, & déſignés par cette raiſon ſous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ſes différens palais. Sans être abſolument ſéparés des appartemens de repréſentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit néceſſairement pour le ſervice. Une porte ſecrete pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en ſecret, quand elle le jugeoit à propos avec les convives déſignés. Les artiſtes y avoient épuiſé leur art pour la commodité des diſtributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. On en trouve une deſcription allégorique dans les *Anecdotes* de Perſe, attribuées au Duc de Nivernois.

" C'étoit, (dit l'hiſtorien) un petit temple, où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand prêtre, *Retima* la grande prêtreſſe; le reſte de la troupe ſacrée étoit compoſé de femmes aimables & de courtiſans galans, dignes d'être initiés à ces

myſteres. Là, par quantité de libations les plus exquiſes, & par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de ſe le rendre favorable auprès de la Déeſſe de Cythere, à laquelle, enſuite on faiſoit, de tems en tems, de précieuſes offrandes. Les libations ſe faiſoient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même, & c'étoit aux jours les plus ſolemnels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Momus y préſidoit: il n'étoit permis à aucun eſclave d'oſer troubler ces auguſtes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au moment que les prêtres & les prêtreſſes, comblés enfin des faveurs divines, tomboient dans une extaſe, dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zele & annonçoit la préſence des Dieux, & l'on fermoit les portes du temple . . . . Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient conſacrés qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs ſe faiſoient pareillement par Comus. Ces jours, qu'on peut appeller les *petites-fêtes*, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple, *Sévagi*, *Fatmé*, *Zelide* & quelques autres, aux yeux deſquels, comme profanes, on ne célébroit que les petits myſteres. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes & eſſentielles du culte étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont on vouloit bien leur faire part „.

On voit par les détails de ce récit myſtérieux où Louis XV eſt deſigné ſous le nom de *Sophi*, & la favorite ſous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs encore vivans & participans de ces fêtes,

atteſtent la fidélité, que les *petites appartemens* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table.

On n'admettoit aux premiers que les courtiſans aſſez corrompus pour être les compagnons des débauches du Monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſimples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu, & plus honnête. M. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mlle. de Charolois, appellés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide*, & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y paſſoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les ſaillies, que pour y donner un cours plus libre à ces ſarcaſmes malins où, ſous l'apparence d'une gayeté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureuſement étoient perdues.

Quand les Princeſſes étoient retirées, ou en leur abſence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi ſiécle plutôt, qui aimoit la champagne, en avoit inſpiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs: c'étoit à qui mettroit ſous la table ſon adverſaire, & après une longue réſiſtance, il falloit que des ſerviteurs affidés vinſſent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comteſſe d'avoir entrainé ſon amant dans ces parties crapuleuſes, auxquels on ſeroit cependant porté à croire qu'il ne répugnoit pas. On le préſume par une autre

circonſtance de cette deſcription : c'eſt que Louis-XV ſe plaiſoit fort à faire la cuiſine, à préparer de petits ragoûts ; genre de divertiſſement ignoble, ſinon condamnable en lui même, au moins très-facheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & ſublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain.

Le Monarque alloit ſouvent chaſſer à Rambouillet, chez le Comte de Toulouſe. Cette Thébaïde délicieuſe lui plaiſoit pour s'y délaſſer des fatigues d'une Cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla, dès qu'il peut le ſentir, pour n'y être plus Monarque. Là regnoit la plus grande familiarité. Nous ne citerons qu'un trait.

Une des Dames, qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On envoya chercher en diligence un accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. " Enfin „ dit S. M. " Si l'opération preſſe, qui s'en chargera ? La Peyronie, premier Chirurgien, répondit : *Sire, ce ſera moi, j'ai accouché autrefois.*— *Oui*, dit Mlle. de Charolois, *mais cet exercice demande de la pratique, vous n'êtes peut-être plus au fait.*— *N'ayez aucune inquiétude, Madmoiſelle*, „ reprit-il, un peu piqué du doute injurieux à ſon amour-propre ; *on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre.*

S. A. furieuſe rougit, & de peur de laiſſer échapper ſon indignation devant le Roi, ſortit. L'Eſculape ſentit l'indécence ou plutôt l'impudence de ſon propos, & malgré tout ſon eſprit étoit fort embarraſſé,

lorſqu'en jettant ſes regards honteux ſur le Monarque, il le vit rire: ce qui le raſſura. On détermina bientôt Mlle. de Sens à en faire autant que S. M.

Le Cardinal de Fleury étoit ſans inquiétude, lorſqu'il ſavoit le Roi au lieu dont nous parlons. Ce fût là qu'on crut découvrir dans Louis XV ſon goût naiſſant pour le beau ſeve, & que dans la crainte qu'il ne conſultât que ſes yeux & ſon cœur pour élever au rang de favorite une femme jeune & belle, ambitieuſe & capable de le gouverner, on eſtima ne pouvoir mieux faire pour l'intérêt commun, que de déterminer ſon penchant en faveur de la Comteſſe de Mailly, n'ayant aucune des qualités qu'on redoutoit, mais femme ſur laquelle ou pouvoit compter, & à qui l'on eut ſoin de faire promettre qu'elle s'en tiendroit aux ſeuls honneurs du mouchoir, & ne tenteroit rien auprès de ſon Royal amant, ſans le concours des perſonnes qu'elle ſavoit avoir la confiance & l'eſtime du Prince.

Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la Cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues.

Nous allons reprendre le fil des affaires qui occuperent, à ce tems, ſi puiſſamment l'Europe, & auxquelles la France prit une ſi ſinguliere part.

CHAPITRE XV.

Deux ans après la paix, Charles VI mourut sans postérité masculine. Il avoit été déclaré Roi d'Espagne par son pere en 1703, & fut couronné Empereur en 1711. Seizième & dernier Empereur de la maison d'Autriche, dont la tige masculine fût éteinte en lui, il mourut avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du Prince Eugene. A sa mort, on vit cette épitaphe:

Des fiers Autrichiens, gît ici le dernier,
Trop tard pour son honneur, trop tôt pour sa famille,
En attendant un héritier,
Ce Prince a trouvé l'art de laisser à sa fille
Un héritage en l'air, des droits litigieux,
Un époux dépouillé du bien de ses ayeux,
De cent titres brûlans la pompeuse Armée,
Sans argent, sans conseil, sans amis, sans armées.

Charles VI avoit marié, dès 1736, l'Archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, à François III de Lorraine, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince avoit pris des mesures si peu capables d'assurer l'indivisibilité de la succession, que sans une modération extrême & peu vraisemblable de la part des Princes qui avoient des droits à faire valoir sur son héritiere, ou qui étoient jaloux de sa puissance, il étoit impossible de conserver la paix.

En 1713, l'Empereur Charles VI avoit établi un nouvel ordre de succession dans la maison. Afin

que cette loi eut plus de force, on lui avoit donné le nom de Pragmatique-Sanction. Elle fut publiée dans les Etats de la Maiſon d'Autriche en 1714.

Voici comme Charles VI s'explique dans ſon ordonnance.

" La ſucceſſion de tous nos Etats, tant au dehors qu'au dedans de l'Allemagne, en une maſſe & indiviſiblement, échoira dorenavant à nos deſcendans mâles, tant qu'il y en aura aucun; & au défaut de ceux-ci, aux Archiducheſſes nos filles, toujours ſuivant l'ordre & droit de primogéniture, ſans la pouvoir jamais partager. Au défaut de tout héritier légitime de l'un ou de l'autre ſexe deſcendant de nous, le droit d'héritier de toutes nos provinces, échoira aux Princeſſes, filles de notre frere, l'Empereur Joſeph de glorieuſe mémoire, & à leurs deſcendans de l'un & de l'autre ſexe, ſelon le droit de primogéniture. Arrivant l'extinction de ces deux lignes, ce droit héréditaire ſera entierement réſervé aux Princeſſes, nos ſœurs, & à leurs deſcendans légitimes de l'un & de l'autre ſexe, & ſucceſſivement à toutes les autres lignes de l'auguſte Maiſon, à chacune, ſelon le droit de primogéniture, & ſuivant le rang qui en réſultera. "

En vertu de cet acte, la Maiſon de Saxe, au défaut de la poſtérité de Charles VI, eſt appellée à la ſucceſſion Autrichienne, par le mariage de l'Archiducheſſe Marie-Joſephine, fille ainée de l'Empereur Joſeph, avec le Prince Electoral de Saxe, depuis Auguſte III, Roi de Pologne. La Maiſon de Baviere doit ſuccéder

à la Maiſon de Saxe, & elle tient ſon droit de l'Archiducheſſe Marie-Amelie, ſeconde & derniere fille de l'Empereur Joſeph, & femme de l'Empereur Charles VII. De toutes les ſœurs de l'Empereur Charles VI, il n'y en a eu qu'une de mariée; c'eſt l'Archiducheſſe Marie-Anne, Reine de Portugal, qui donne à la maiſon de Bragance une expectative ſur tous les Etats de la Maiſon d'Autriche.

Le 19 Août 1719, l'Archiducheſſe Marie-Joſephine paſſa à Vienne un acte par lequel elle renonce à tous les droits & à toutes les prétentions qu'elle peut avoir & former ſur les Etats de la Maiſon d'Autriche, ſoit en vertu de ſa naiſſance, ſoit en conſéquence de quelque loi ou uſage que ce puiſſe être. Elle déclare qu'elle ſe conforme à l'ordre de la Pragmatique-Sanction. Cet acte fut confirmé à Dresde le 1 Octobre de la même année, par le Prince Frederic-Auguſte, & par le Roi Auguſte II, ſon pere. Le même jour ces deux Princes & l'Archiducheſſe firent en commun une nouvelle rénonciation pour renouveller & confirmer la premiere.

Le 3 Octobre 1722, l'Archiducheſſe Amelie fit à Vienne une rénonciation tendant à la même fin que celle de ſa ſœur ainée. Le 10 Décembre ſuivant, Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, & ſon fils Charles-Albert, depuis Empereur, y accéderent. Ils ſignerent en même tems avec l'Archiducheſſe Marie-Amélie, un ſecond acte de rénonciation confirmatif du premier.

Depuis longtems, Charles VI travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires, à ſa fille ainée, Marie-Thérèſe: il eſpéroit met-

tre par là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit des petits fils, dont renaitroit ſa race, prête à s'éteindre, & ſur la tête duquel ſe transmettroit la Couronne Impériale depuis ſi long-tems annexée à ſa Maiſon. Cette conſidération n'étoit pas entrée pour peu dans ſon projet de mettre ſur le tróne de Pologne l'Électeur de Saxe, mari d'une de ſes niéces, qui, pour prix de ce ſecours, avoit ſigné le fameux acte de ſucceſſion, appellé la *Sanction-Pragmàtique-Caroline*. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Ruſſie, du Dannemare & des Etats de l'Empire: il en fit un des articles préliminaires de la paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il ſe félicitoit, comme rendant déſormais ſes diſpoſitions certaines & inattaquables. On verra dans la ſuite qu'il ſe trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choſes, en lui diſant, peu de tems avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux-cents mille ſoldats, & point de garantie.*

Si la mort du Roi de Pologne, Auguſte II, avoit cauſé de grands mouvemens, celle de Charles VI, dernier Prince de la Maiſon d'Autriche, devoit, dit Voltaire, entrainer bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maiſon ſembloit ſur-tout devoir être déchiré.

Marie-Théreſe, fille aînée de Charles VI, ſe fondoit ſur le droit naturel qui l'appelloit à la poſſeſſion des biens de ſon pere, & ſur la garantie de preſque toutes les Puiſſances.

Charles-Albert, Electeur de Baviere, demandoit la ſucceſſion en vertu d'un teſtament de l'Empereur Ferdinand, frere de Charles V.

Auguſte III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguoit des droits plus récens, ceux de ſa femme même, fille aînée de l'Empereur Joſeph, frere aîné de Charles VI.

Le Roi d'Eſpagne étendoit ſes prétentions ſur tous les Etats de la Maiſon d'Autriche, en remontant à la femme de Phillippe II, fille de l'Empereur Maximilien II. Philippe V deſcendoit de cette Princeſſe par les femmes.

Louis XV auroit pu prétendre à cette ſucceſſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendoit en droite ligne de la branche aînée maſculine d'Autriche par la femme de Louis XIII & par celle de Louis XIV; mais il lui convenoit plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvoit alors décider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il auroit eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde Chrétien, par des mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenoient intérêt; on s'attendoit à une guerre univerſelle: mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avoit tourné les yeux. Le Roi de Pruſſe, en entrant à main armée dans la Siléſie, pour faire revivre d'anciens droits qu'il prétendoit avoir ſur cette Province, ſonna le tocſin, décida l'Europe incertaine, & rendit inévitable une guerre qui étoit encore douteuſe.

Frédéric III n'étoit monté ſur le trône que depuis quelques mois, & il ſuccédoit à un Prince qui,

pendant tout ſon regne, n'avoit été occupé que du ſoin de peupler ſes provinces, d'amaſſer de grandes richeſſes par une extrême économie, & ſur-tout de ſe former une armée nombreuſe & ſavamment diſciplinée. Telle avoit été la politique de Fréderic II, que ſon fils qui ne poſſédoit encore que les anciens domaines de ſa maiſon, ſe trouva entre les mains des forces ſupérieures à celles des Puiſſances les plus conſidérables. En effet, tandis que toutes étoient accablées de dettes, & ne trouvoient qu'à peine dans leurs revenus ordinaires, de quoi ſubvenir à leurs dépenſes indiſpenſables, & négligeoient des troupes médiocrement diſciplinées; le Roi de Pruſſe avoit un tréſor de quatre-vingt millions, & un tréſor encore plus précieux, ſon éloignement pour le luxe, & une adminiſtration accoutumée à faire beaucoup de choſes avec peu d'argent, & cent mille hommes qui, ſans avoir fait la guerre, pouvoient défier les armées les mieux aguerries & les plus nombreuſes.

Toute cette grandeur, formée dans le ſilence par l'induſtrie d'un Prince, & non par les loix d'un gouvernement invariable, ſe ſeroit évanouie ſans qu'on s'en fut apperçu, ſi Frédéric III, ne fut né avec des talens ſupérieurs, qu'une éducation mâle & ſévere, & même des diſgraces avoient développés & étendus. Il eſt difficile d'être Prince, de pouvoir ſe faire redouter de ſes voiſins, & de n'être pas ambitieux. Frédéric crut qu'il lui étoit inutile d'être fort, ſi ſes forces ne lui ſervoient pas à le rendre plus puiſſant. Sans avoir recherché aucun allié, ſans avoir traité avec aucune Puiſſance,

il entra en Siléſie à la tête de trente mille hommes, un mois après la mort de l'Empereur. Faiſant à la fois le double rôle d'ami & d'ennemi de la Cour de Vienne, il proteſte qu'il en défendra les intérêts avec chaleur, tandis qu'il s'empare d'une de ſes plus riches Provinces : d'une main il donne le ſignal de la guerre, & de l'autre, il offre & ſon argent & ſes troupes.

Par cette conduite, le Roi de Pruſſe ſe rendit, en quelque ſorte, le centre & l'arbitre de toutes les négociations qui commençoient à agiter l'Europe. Plus il faiſoit d'offres de ſervices à la Reine de Hongrie, en lui préſentant la paix & lui faiſant la guerre, plus il attiroit à lui les Princes qui vouloient la dépouiller. Par une ſuite de la poſition avantageuſe qu'il avoit eu l'art de prendre, il profitoit également de la crainte & de l'ambition de toutes les Puiſſances, & toutes leurs démarches lui étoient également utiles : il étoit ſûr de faire ſon accommodement avec la Cour de Vienne en gardant ſes conquêtes, ou d'avoir des alliés, qui le ſeconderoient.

La Reine de Hongrie trop éclairée pour eſpérer d'obtenir la paix par l'abandon de la Siléſie, craignit qu'on ne crût qu'il ſuffiſoit de l'intimider pour la forcer à faire de nouveaux ſacrifices. A la ſuite des demandes du Roi de Pruſſe, elle prévoyoit déja celles que feroient le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, la Maiſon de Baviere & la Cour de Madrid. Elle rejetta les unes pour n'être pas obligée d'accorder les autres ; & ſe flattant d'impoſer par cette fermeté au Cardinal de Fleury qui vouloit

la paix, parce qu'il craignoit la guerre, elle compta de réduire enſuite, ſans peine, la Cour de Berlin, qu'on n'étoit pas encore accoutumé à redouter. Cette conduite la plus ſage que put tenir la Cour de Vienne, ne fit que prêter des forces à des perſonnes puiſſantes qui avoient une influence conſidérable dans le Conſeil de France, & qui vouloient la guerre pour conſommer, diſoient-elles, l'ouvrage commencé, par le Cardinal de Richelieu, de l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche. Elles ébranlerent le principal Miniſtre, en lui prouvant qu'il ſe flattoit envain d'obtenir par des négociations, ce que le Roi de Pruſſe ne pouvoit obtenir par les armes; enfin il paroiſſoit trop aiſé d'accabler la Reine de Hongrie, ou plutôt de lui faire la loi.

La France, l'Eſpagne, la Baviere, la Saxe s'émouvoient pour faire un Empereur. La Baviere preſſoit la France de lui procurer au moins une partie du partage de la ſucceſſion Autrichienne. L'Electeur reclamoit tous ces héritages par ſes écrits; mais il n'oſoit les demander tous entiers par ſes Miniſtres. Cependant, Marie-Thérèſe s'étoit miſe en poſſeſſion de tous les domaines qu'avoit laiſſés ſon pere; elle avoit reçu les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les Provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs ſermens par leurs Députés : elle gagna ſur-tout l'eſprit des Hongrois en ſe ſoumettant à prêter l'ancien ſerment du Roi André II, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes Succeſſeurs, en quelque tems que ce ſoit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il*

vous ſoit permis, en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendants de vous défendre, ſans pouvoir être traités de rebelles.

Une démarche auſſi prudente rendit Marie-Thérèſe extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple qui, tant que la Maiſon d'Autriche voulut appéſantir le joug ſur ſa tête, eſſaya de le ſecouer, embraſſa celui de l'héritiere de Charles VI; & après deux cents ans de ſéditions, de haines & de guerres civiles, paſſa tout-d'un-coup à l'adoration, comme l'obſerve Voltaire, dès qu'il eut recouvré, de ſon Roi, l'ombre de ſa liberté. Les Hongrois donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princeſſe en effet, comme le remarque encore le même Ecrivain, n'avoit mieux mérité ce titre que Marie-Thérèſe. Elle ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine; elle l'étoit déja de tous les cœurs, par une affabilité populaire que ſes ancêtres avoient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, ſans le rendre plus reſpectable.

Le premier ſoin de Marie-Thérèſe fut d'aſſurer au Grand Duc de Toſcane, ſon époux, le partage de toutes ſes Couronnes ſous le nom de *Co-Régent*, ſans perdre en rien ſa Souveraineté, & ſans enfreindre la Pragmatique-Sanction : elle ſe flattoit dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornoit ce Prince, lui prépareroient la Couronne Impériale; mais cette Princeſſe n'avoit point d'argent, & ſes troupes très-diminuées, étoient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Le Général Autrichien, Nieuperg, étoit volé, avec environ vingt-quatre mille hommes, au ſecours de la Siléſie, déja envahie. Il mit le Roi de Pruſſe dans la néceſſité de donner bataille à Molvitz, près de la riviere de Neiſs. Frédéric la gagna : & cet événement devint le ſignal d'un embraſement univerſel.

CHAPITRE XVI.

Le Roi de Pruſſe, n'étoit monté ſur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé auſſi-tôt le Marquis de Camas faire part au Roi de ſon avénement au trône. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Pruſſe, ſi elles étoient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi de Pruſſe lui dit en partant : *je vais, je crois, jouer votre jeu ; ſi les as me viennent, nous partagerons.*

Fleury avoit quatre-vingt-cinq ans : il ne vouloit commettre ni la France, ni ſa vieilleſſe, ni ſa réputation d'équité à une guerre nouvelle. Il étoit retenu par le ſcrupule que lui inſpiroit la Pragmatique-Sanction, ſignée naguere & autentiquement garantie. Mais il étoit entouré de gens avides de la guerre, & qui l'y portoient. On diſoit : *le Cardinal de Richelieu abaiſſa la Maiſon d'Autriche ; le Cardinal de Fleury en fera, s'il veut, une nouvelle.*

Ces propos furent rendus à la vieille Eminence, & ſon amour propre en fut vivement flatté.

Dans ce tems ſe trouvoient malheureuſement à la Cour deux ambitieux, le Comte, depuis Maréchal Duc de Belle-Isle, & ſon frere le Chevalier, petit-fils du fameux Fouquet. Sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du Cardinal de Fleury, ils parvinrent pourtant à entraîner dans leurs projets le vieux Neſtor, & à plonger la France dans des déſaſtres.

Le Comte avoit de l'eſprit, des connoiſſances, &, ſans avoir fait de grandes choſes, il jouiſſoit d'une grande réputation. Il n'avoit encore été ni Miniſtre, ni Général, & paſſoit pourtant pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée : mais une ſanté très-foible détruiſoit ſouvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, ſon corps plioit ſous les efforts de ſon ame; on chériſſoit en lui la politeſſe d'un Courtiſan aimable, & la franchiſe apparente d'un Soldat. Il perſuadoit ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paroiſſoit toujours perſuadé.

Son frere le Chevalier de Belle-Isle avoit la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettoit un travail plus infatigable. Son air plus ſombre étoit moins engageant; mais il ſubjuguoit, lorſque ſon frere inſinuoit. Son éloquence reſſembloit à ſon courage; on y ſentoit, ſous un air froid

&

& profondément occupé, quelque chose de violent; il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe. Le Cardinal combattit, il donna même au Roi son avis par écrit, & cet avis étoit contre l'entreprise. On croyoit qu'il se retireroit alors; sa carriere eût été glorieuse; mais, comme dit Voltaire, il n'eut pas la force de renoncer au Ministere, & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Les deux freres Belle-Isle avoient mis sur le tapis un grand projet. Il consistoit non-seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs, & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats, pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant l'opinion des Belle-Isle, étoit infaillible, si l'on envoyoit à la Diete de Francfort un Négociateur adroit, au fait des différens caractères des Electeurs, capable de manier leur esprit, & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Le Comte de Belle-Isle & son frere arrangerent

tout, & la vieille Eminence préſida à une entrepriſe qu'il deſapprouvoit.

Tout ſembla d'abord favorable. Le Comte fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Pruſſe & à Dresde, pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de Princes ſembloit rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Il négocioit dans toute l'Allemagne: il étoit l'ame du parti qui devoit procurer l'Empire & des Couronnes héréditaires à un Prince qui pouvoit peu par lui-même. La France donnoit à la fois à l'Electeur de Baviere de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le Roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avoit promiſe, créa par Lettres-patentes ſon Lieutenant-Général celui qu'il alloit faire Empereur d'Allemagne.

Entretenons-nous un inſtant de la brillante légation du Comte de Belle-Isle. Suivant ſes inſinuations, il fut d'abord nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diete de Francfort, pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en impoſer à la Diete avec une grande repréſentation.

Pour donner une idée de la dépenſe de cette Ambaſſade, il ſuffira de dire qu'il partoit toutes les ſemaines deux voitures de proviſions pour Francfort ſur le Mein, où elles arrivoient en très peu de jours, au moyen des relais diſpoſés de diſtance en diſtance ſur la route; ce qui dura près d'un an

que le Comte séjourna dans cette capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comeſtible étoit un des moyens les plus eſſentiels pour leur plaire.

L'Aſſemblée de Francfort pour donner un Succeſſeur à l'Empire, après la mort de Charles VI, a été des plus ſomptueuſes & des plus brillantes, portoient les Bulletins d'alors: M. de Belle-Isle, Ambaſſadeur de France a fait avec grandeur les honneurs de la Nation: il n'a rien épargné, parce que toute la dépenſe ſe faiſoit de la bourſe du Roi: mais comme ſa ſuite nombreuſe étoit marchandiſe mêlée, quelque malin adreſſa ces vers au Cardinal de Fleury.

Grand Cardinal, la voix publique
Vers la Nation Germanique
Nomme avec vous, pour notre Ambaſſadeur,
Ce Citoyen, cet homme unique,
Ce grand guerrier, ce ſage politique,
Dont le choix vous fait tant d'honneur:
Mais, Monſeigneur, s'il vous plait, ſur quel titre,
Faites-vous partir avec lui
Tous ces Meſſieurs, ces ſortes de Miniſtres,
Qui par vous nommés aujourd'hui,
De l'Empire Romain, ſe croyent les arbitres?
Sont-ce des eſpions? Sont-ce des aſſiſtans?
Eſt-ce un Conſeil repréſentant la France?
Ou bien des gens, ſans conſéquence,
Qui s'en vont divertir l'Empire à nos dépens?
N'en déplaiſe à votre Eminence,

L'Ambaſſadeur eût mieux choiſi ſes gens:
Des François il eût pris l'élite:
Il s'y connoît: vous en eût répondu:
Au lieu que tout eſt confondu:
Car franchement ces volontaires
Ne ſont qu'un ſurcroît d'embarras
Pour Belle-Isle & ſes affaires,
Ils ſervent auſſi bien à Paris que là bas:
Qu'il vous plaiſe au moins munir d'une marotte
Chaque ſujet de ce détachement,
Pour repréſenter duement
L'auguſte Corps de la calote,
Comme Envoyés du Régiment!

Belle-Isle ſembloit être à Francfort plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur. Il jouiſſoit d'honneurs incroyables: l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Les pleins-pouvoirs furent remis en langue Françoiſe à la Chancellerie Allemande, qui, juſques là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentées en *Latin*, comme étant la langue du Gouvernement, qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, Belle-Isle parloit, agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui alloit donner la Couronne Impériale. Charles-Albert, Electeur de Baviere fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus ſolemnelle.

L'élection & le couronnement de Charles VII, effacerent l'élection & le couronnement de Char-

les VI & même de François I. Le luxe fut porté à ſon comble. Il fallut, (ne pouvant élever les portes) dépaver les rues, & creuſer au deſſous, pour pouvoir faire paſſer les caroſſes, tant ils étoient élevés. La différence qu'il y eut de Charles VII. à François I, c'eſt que la joie & les *vivat*, au couronnement du premier, étoient forcés & peu fréquens, au lieu que les *vivat* du dernier partoient du cœur, & la joie étoit univerſelle. Si Charles VII n'eût pas été élu par la brigue & la cabale de la France, il eût été généralement aimé, parce qu'il étoit bon.

Tout cria dans la ſuite contre Belle-Iſle, tant François qu'Allemands, quoique dans le fond ce Plénipotentiaire n'eût fait que ſuivre les ordres de ſon Roi qui l'avoit envoyé en Allemagne pour brouiller les cartes, & y eût réuſſi. On voit la preuve du mécontentement général par cette épigramme.

Belle-Iſle, enragé ſuborneur,
A voulu faire un Empereur,
Après avoir détruit l'armée, (*)
Il revient pour notre malheur,
De ſon Eminence allarmée
Encore corrompre le cœur.
Ma foi, notre bon Cardinal,
Votre Fouquet nous met à mal,
Avec ſon projet chimérique,
Il nous faut donc mourir de faim?
Mettez ce fatal Empirique
A la Baſtille, & dès demain.

(*) On verra ci-après ce que l'épigrammiſte veut dire.

Malgré les mauvaises langues, on doit à la justice de Belle-Isle de convenir que, si l'on ne vit pas l'heureuse réussite de ses projets, ce ne fut pas tout-à-fait sa faute. Belle-Isle & son frere le Chevalier avoient toujours présenté la partie militaire de leurs plans comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire le succès; pour le quel conséquemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Ils avoient proposé qu'une armée de cinquante mille François passât le Rhin avant le mois de Juin & se portât sur le Danube; qu'il y eût au moins vingt mille hommes de cavalerie. Outre les 50,000 François, les Belle-Isle supposoient que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte, combinée avec celle de ses alliés; & toutes ces troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsides de la France, c'étoit à peu près comme si l'on eût envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet aussi vaste, se conduisit avec le Maréchal, comme dit un Ecrivain, ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un superbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se promettant bien intérieurement de réduire les dépenses exagérées; tandis qu'il faudroit au contraire que, pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Excellence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se reserva d'opérer les

retranchemens que lui dicteroit ſon économie. Il déclara au Comte en partant qu'il ne changeroit rien à l'armée d'obſervation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes.

Le Comte de Belle-Isle fit en vain les repréſentations les plus fortes: il ſe tuoit de dire qu'il valloit mieux ne rien faire que de faire à moitié; qu'en n'envoyant pas les forces ſuffiſantes à la fois, on laiſſeroit le tems à l'ennemi de ſe reconnoître, de ſe défendre & de s'oppoſer à des conquêtes devenues plus difficiles: en vain il oſa dire que ce ſeroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de ſuivre ſa deſtination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas à lui-même; il réſolut de ſuppléer aux ſecours qui lui manquoient, par les reſſources de ſon eſprit & de ſes intrigues. Il étoit d'autant plus néceſſité à déployer toute ſon énergie, qu'il ſentoit qu'en cas de mauvaiſe iſſue le blâme retomberoit en entier ſur lui. Un événement, au ſurplus prochain, ſuivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer ſa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle. Il trouveroit peut-être plus de facilité ſous un autre Miniſtere, du moins il pourroit alors révéler la léſinerie de ce dernier, & ſe rejetter ſur ſa fauſſe & pitoyable politique.

Le traité que la France avoit ſigné à Breslau, le 5 Juin 1741, avec le Roi de Pruſſe, avoit fixé les idées juſqu'alors flottantes de la plûpart des Princes. Après les articles ordinaires dans ces

fortes d'alliances, elle garantiſſoit la poſſeſſion de la Baſſe-Siléſie à la Cour de Berlin, & s'obligeoit à la fois d'envoyer à l'Electeur de Baviere les ſecours néceſſaires pour ſoutenir ſes droits ſur la ſucceſſion Autrichienne, & d'occuper la Ruſſie chez elle, en portant la Suéde à lui déclarer la guerre. Le Roi de Pruſſe de ſon côté promettoit de donner ſa voix au même Electeur, pour l'élever ſur le trône de l'Empire. Ces deux Princes traitoient ſéparément & d'une maniere plus détaillée, au ſujet des conquêtes que l'un avoit déja faites, & que l'autre méditoit ; & en ſe garantiſſant ſous la protection de la France, la Bohême & la Siléſie, mirent le dernier ſceau à la ligue formée contre la Cour de Vienne.

Nous allons voir de quelle maniere commencerent les hoſtilités ; à quelles extrémités la Reine de Hongrie ſe vit réduite, & comment la Providence lui ſuſcita des défenſeurs, & rétablit ſes affaires ; comment enfin deux grandes & belles armées Françoiſes trouverent leur ruine en Bohême & en Baviere.

CHAPITRE XVII.

Tandis que les Provinces-Unies, intimidées par l'armée Françoiſe qui étoit ſur le Bas-Rhin, n'oſoient remplir leurs engagemens à l'égard de la Pragmatique-Sanction, & que le Roi d'Angleterre s'engagea en qualité d'Electeur de Hanovre, de ne

troubler aucun des amis de la France, dans la pourſuite de leurs droits; l'Electeur de Baviere, après s'être emparé de Paſſau le 31 Août 1741, entra ſur les terres de la Maiſon d'Autriche.

La Reine de Hongrie, abandonnée de ſes deux fideles alliés, & ne pouvant rien eſpérer de la Ruſſie, où le gouvernement incertain n'annonçoit que des révolutions, (*) ſembloit devoir ſuccomber promptement ſous le nombre & les forces de ſes

(*) L'Impératrice, *Anno-Ivanowna* mourut le 27 Octobre 1740. Elle avoit établi (a) par ſon teſtament une ſorte de Gouvernement contraire aux intérêts de trop de perſonnes pour être durable. La confiance entiere dont cette Princeſſe honora pendant tout ſon régne le Duc de Curlande, ſon favori, Jean-Erneſt Comte de Biren, avoit fait pluſieurs mécontens. La derniere preuve d'attachement qu'elle lui donna en l'établiſſant Régent de Ruſſie pendant la longue minorité du ſucceſſeur qu'elle avoit choiſi, acheva de ſoulever les Ruſſes. Les uns ſe plaignoient qu'un enfant encore au berceau, & qui n'avoit de droit à l'Empire que par ſa mere, la Ducheſſe de Brunswick-Bevern, lui eût été préféré; les autres murmuroient contre l'injuſtice faite à la Princeſſe Eliſabeth-Petrowna, fille de Piérre I, & qui étoit appellée au trône par le teſtament de l'Impératrice Catherine ſa mere. Soit que les ennemis du Duc de Curlande fuſſent dévoués à la Ducheſſe de Bevern, ſoit qu'ils fuſſent attachés à la Princeſſe Eliſabeth, ils ſe réunirent dans le deſſein de rendre odieux le Gouvernement préſent.

(a) *Ce ne fut pas, à ce que prétendent certains Hiſtoriens, cette Princeſſe, mais ſon Miniſtre qui ſe nomma lui-même dans ſon teſtament tuteur du jeune Succeſſeur. Ce teſtament peut ſervir de pendant à celui de Charles II, Roi d'Eſpagne, dans lequel le Cardinal Portocarrero établit le Duc d'Anjou, ſucceſſeur de ſa Majeſté Catholique.*

ennemis ; mais leur confiance indiſcrete la ſervit utilement. Quoiqu'ils n'euſſent pris aucune des meſures néceſſaires pour mettre cette Princeſſe dans l'impuiſſance de ſe défendre, ils comptoient qu'elle alloient leur demander une paix dont les conditions auroient été auſſi facheuſes pour elle, que la guerre la plus malheureuſe. Elle oppoſa par néceſſité ſon déſeſpoir à leur imprudence ; & quand la fortune commença à lui être favorable, les perſonnes qui avoient voulu la guerre en France, avoient ſi peu compris la nature de leur entrepriſe & des moyens propres à la faire réuſſir, qu'elles accuſerent ouvertement le Cardinal de Fleury de ne leur avoir donné pour l'exécuter, que la moitié des forces qu'elles avoient demandées. Il y a cependant toute apparence qu'une armée plus nombreuſe n'auroit pas eu des ſuccès plus heureux. Les forces que commandoit l'Electeur de Baviere auroient ſuffi, ſi au lieu d'entrer en Bohême après la priſe de Paſſau, ce Prince moins impatient de

Le Duc de Curlande fut arrêté & relégué avec toute ſa famille, dans les déſerts de Sibérie, & la Régence paſſa entre les mains de la Ducheſſe de Brunſwick-Bevern. Ce ne fut là que le préſude d'une révolution encore plus conſidérable que devoit éprouver le Gouvernement de Ruſſie. Il ſe formoit un parti pour porter ſur le trône la fille de Pierre le Grand. Cette entrepriſe conçue, méditée & exécutée le 5 Décembre 1741, avec autant de courage que de prudence, eut le ſuccès déſiré. Le jeune Empereur Iwan, la Régente, ſon mari & leurs Miniſtres furent arrêtés ; & Eliſabeth-Petrouwna, proclamée par la Garde, reçut les hommages & le ſerment de fidélité de tous les ordres de l'Etat.

ſe faire couronner à Prague, fut allé faire le ſiége de Vienne même. La terreur y étoit déja. Il falloit pourſuivre la Reine de Hongrie juſqu'à Presbourg, où elle auroit été obligée de capituler. La guerre d'invaſion a ſes loix particulieres, dès qu'elles traîne en longueur, elle eſt néceſſairement malheureuſe : c'eſt le ſort de la capitale qui doit décider de celui des Provinces.

Pendant que le Maréchal de Belle-Isle occupé de l'élection de l'Empereur & de quelques négociations auſſi faciles qu'inutiles, commandoit de Francfort les opérations de la Bohême, l'armée ſans chef réel, & diſtribuée ſoit pour ſubſiſter, ſoit pour couvrir une plus grande étendue de pays, en différens corps incapables de ſe ſecourir mutuellement, étoit foible partout, & ne pouvoit ſe défendre nulle part. Les Autrichiens profiterent de cette diſpoſition extraordinaire, & la veille que l'Electeur de Baviere fut élu Empereur, ils forcerent dix mille François d'évacuer Lintz, en s'engageant par leur capitulation, à ne porter les armes d'un an contre la Cour de Vienne.

Si les Généraux qui commandoient les armées Françoiſes, euſſent eu enſemble plus d'intelligence, s'ils euſſent ſuivi à la lettre les ordres du Roi, l'Empereur Charles VII s'en fut mieux trouvé, & la Reine de Hongrie plus mal. On peut dire que cette infortunée Princeſſe eut alors autant d'obligation à la faute de ſes ennemis, qu'elle en dut avoir par la ſuite au ſecours de ſes amis.

La guerre avoit très mal commencé pour la Reine, & ſi l'ennemi eût pourſuivi ſa marche à Vienne,

tout étoit perdu. On change d'avis : on laiſſe là la capitale de l'Autriche : on marche en Bohême...

La faute de ce coup de parti fut celle de M. de Ségur qui s'étoit jetté dans Lintz, mauvaiſe place & ſans défenſe. Le Général Kewenhuller le ſuit, le bloque, & il ne tenoit qu'à lui de le prendre priſonnier avec tout ſon monde. Mais il eût fallu prendre quelques jours, & le tems étoit précieux. Kewenhuller offre en apparence une honorable capitulation, qui eſt de ſortir de Lintz avec tous les honneurs militaires, ſous la condition de ne porter les armes contre la Reine de Hongrie d'une année.

Les François l'acceptent, & la Baviere ſe trouve dégarnie de troupes, & les Autrichiens pouſſent juſqu'à Munich, & cela par la faute de M. de Ségur. On lui fit d'abord ces vers :

Aux écoliers on met culotte bas,
Quand l'ignorance eſt leur partage,
Et ſans égard de qualité ni d'âge,
Les verges ne s'épargnent pas.
Témoin le dévot Saint Ignace,
Qui ne ſachant pas ſa leçon,
L'on fit mettre bas le calçon,
Et à ſon cu on ne fit nulle grace.
Cela fut un reméde ſûr,
Qui le guérit de l'ignorance.
Ce ſeroit un bien pour la France,
Qu'on en fit autant à Ségur.

Les François avoient mal fait la guerre, parce

qu'ils n'avoient point de Général, & afin de réparer cette faute, on envoya le Maréchal de Broglie en Allemagne, pour y commander conjointement avec le Maréchal de Belle-Isle. On se souvient encore des funestes divisions qui regnerent entr'eux, & les François furent malheureux partout, parce qu'ils eurent deux Généraux. L'un plus entreprenant & plus hardi dans ses opérations, prétendoit cependant qu'après avoir mal commencé la guerre, le seul parti raisonnable étoit d'évacuer la Bohême, & de ramener l'armée en France. L'autre plus précautionné dans toutes ses démarches, étoit moins tranchant à la guerre qu'en politique. Il trouvoit beau, pour ne pas convenir de ses fautes, de conserver Prague à force de travaux, sans songer qu'il regarderoit enfin comme un grand avantage d'en pouvoir retirer les restes d'une armée aux abois. De quelle utilité pouvoit être pour les François une guerre défensive en Bohême? S'il est inutile de conquérir des Provinces qu'on ne peut conserver, l'est-il moins de faire des efforts pour s'y maintenir?

Jamais les armées de France n'avoient fait de si malheureuses campagnes, que celles qu'ils faisoient en Baviere & en Bohême. Les François étoient alliés des Bavarois, & on ne les voyoit que bien rarement ensemble, & souvent les François laissoient battre leurs bons amis qu'ils pouvoient secourir : ce qui donnoit matiere à bien des chansons. En voici une, sur l'air *mes amis en veulent pour rire.*

Ah que la victoire eſt belle!
Renomée hauſſe ta voix!
Raconte-nous les exploits
De Broglio & ſa ſequelle!
Noailles y aura ſa part;
La gloire au combat l'appelle :
Noailles y aura ſa part,
Quoiqu'arrivé un peu tard.

Commence par la *Ségurade*,
Ou le triomphe de Lintz,
Suivi de celui de Thin
Et de toute la Bavierade.
Qu'ils ſont beaux! ah! qu'ils ſont grands!
Qu'en dis-tu? cher camarade!
Qu'ils ſont beaux! ah! qu'ils ſont grands!
Honneur à leurs deſcendants!

Voilà Grammont qui s'avance,
Et qui paſſe le ruiſſeau :
Ah! que mon projet eſt beau!
J'ai l'Anglois en ma puiſſance :
Je mérite aſſurément
D'être Maréchal de France :
Je mérite aſſurément
D'être Maréchal-ferrant.

Craignant *bis* pour ſa culote,
Broglio repaſſe le Rhin;
Noailles paſſe le Mein,
A Dettingue on le pelote :
Ils méritent aſſurément,

Un brevet de la calote;
Ils méritent assurément
D'avoir place au Régiment.

Qui eût jamais cru que la Reine de Hongrie attaquée à la fois par les François, les Bavarois, les Saxons & les Prussiens, eut jamais pu résister à ce nombre d'ennemis ? c'est pourtant ce qu'elle fit. Elle plia au commencement, mais elle se releva ensuite avec éclat.

Sa premiere perte fut Prague : & si jamais Saint avoit belle occasion de servir ses dévots, c'étoit bien *St. Jean-Népomucène*, qui ne donna aucun signe de vie, non plus que *St. Jacques-de-Compostelle*, lorsque les Anglois brûlerent les gallions à sa barbe. Ce qui donna lieu à cette chanson, sur l'air, *je ne suis ni Roi ni Prince.*

Monsieur Saint Jean-Népomucène,
Avons-nous en vain pris la peine
De te rendre l'honneur divin!
Grand Saint! il y va de ta gloire,
Que les sectateurs de Calvin
Sur tes devots n'aient la victoire!

Tous vos dévots, qui sont en peines,
Veulent faire mainte Neuvaines,
Montrez votre pouvoir divin!
Le Roi de Prusse nous menace,
Souffrirez-vous que son Calvin
Vienne ici prendre votre place?

Comme ce Roi eſt hérétique,
Si Calvin ouvre ici boutique,
Vos revenus ſont petits.
A ces dévots donnant parole
De les conduire en Paradis,
Sans qu'il leur en coûte une obole.

Sa religion vient à la mode,
De toutes c'eſt la plus commode,
On a Paradis ſans argent,
Il ſuffit ſeulement de croire
Un peu d'Enfer pour le méchant,
Pour les bons point de Purgatoire.

Si c'étoit dans l'autre hémiſphere
Que ſe fût paſſé cette affaire,
Paſſe encore! Mais c'eſt ſous tes yeux,
Qu'on nous a frottés d'importance!
Ma foi! tu n'operes pas mieux
Que Monſieur Saint Paris en France.

Tandis que Charles VII montoit au faites des honneurs, ſa rivale éprouvoit diſgraces ſur diſgraces; étoit en quelque ſorte dans l'humiliation, mais ſans en être abattue. Plus la ruine de Marie-Thereſe paroiſſoit inévitable, plus elle eut de courage; elle étoit ſortie de Vienne, & s'étoit jetée entre les bras des Hongrois, ſi ſévérement traités par ſon pere & par ſes aieux. Ayant aſſemblé les quatre Ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné, encore à la mamelle; elle le ſouleve aux yeux de l'aſſemblée;

elle le fait passer de rang en rang : *Abandonnée de mes amis*, dit-elle, *persécutée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance ; je mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut.*

Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés tirerent leurs sabres, en s'écriant : *Moriamur pro Rege nostro, Mariâ-Theresiâ ; mourons pour notre Roi, Marie-Thérese.* Les Hongrois, comme nous l'avons déjà dit, donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet, dit Voltaire, n'avoit mieux mérité ce titre. Ils versoient des larmes, en faisant serment de la défendre ; elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance des pleurs que sa fermeté avoit retenus. Elle étoit enceinte alors, & il n'y avoit pas longtems qu'elle avoit écrit à la Ducheſſe de Lorraine sa belle mere : *j'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état, poursuit Voltaire, Marie-Thérese excitoit le zele de ses Hongrois ; elle ranimoit en sa faveur l'Angleterre & la Hollande qui lui donnoient des secours d'argent : elle agissoit dans l'Empire. Elle négocioit avec le Roi de Sardaigne, & ses Provinces lui fournissoient des soldats.

Toute la nation Angloise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette Princesse. La Ducheſſe de Marlborough, veuve de celui

qui avoit combattu pour Charles VI, aſſembla les principales Dames de Londres ; elles s'engagerent à fournir cent mille livres *Sterling* ; & la Ducheſſe en dépoſa quarante mille. La Reine d'Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la généroſité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation aſſemblée en Parlement.

En attendant qu'elle pût recevoir des ſecours, raſſembler ſes troupes & repouſſer la force par la force, cette derniere raiſon des Rois, Marie-Thereſe répandoit des manifeſtes, où elle expoſoit que ſes droits héréditaires étoient les droits de la nature confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, ſous la garantie de tous les Souverains de l'Europe.

Les manifeſtes d'un Souverain ſont comme les mémoires des plaideurs, qui ne ſont bons qu'à inſtruire ou amuſer le public, mais qui ne ſont jamais lus des juges. Les autres Souverains, menés par leurs intérêts politiques, ſont décidés communément avant qu'ils paroiſſent. Auſſi la Reine d'Hongrie comptoit peu ſur les ſiens & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle put raſſembler ſes troupes & les ſoudoyer avec l'argent de ſes alliés. C'eſt alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere.

On avoit cru que les armées de France & de Baviere victorieuſes alloient aſſiéger Vienne. L'Electeur avoit oſé concevoir de prendre la Capitale de

l'Autriche ; mais il ne s'étoit point préparé à ce ſiége, il n'avoit ni gros canons, ni munitions. Le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'hiſtoire univerſelle, n'avoit point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette Capitale : les partis mitoyens lui plaiſoient : il auroit voulut diviſer les dépouilles avant de les avoir ; & il ne prétendoit pas que l'Electeur qu'il faiſoit, eût toute la ſucceſſion.

Le Maréchal de Belle-Isle étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompenſe de ſes travaux & de ſes bons conſeils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché-Pairie ſa terre de Giſors. Il fût en même tems déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Cet ambitieux dont les projets tournoient fort mal, vouloit à la fois conduire des négociations, & commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſoit entre les Puiſſances alliés ; les Saxons ſe plaignoient beaucoup des Pruſſiens, & ceux-ci des François, qui à leur tour les accuſoient. Marie-Thérese étoit ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Veniſe, d'emprunts en Flandres, mais ſur-tout de l'ardeur déſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée Françoiſe, ſous des chefs peu accrédités, ſe détruiſoit par les fatigues, la maladie & la déſertion : les recrues venoient difficilement. Il n'en étoit pas comme des armées de Guſtave-Adolphe qui, ayant commencé ſes campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, ſe trouvoit à la tête de trente mille, augmentant ſes troupes dans le pays même, à meſure qu'il y faiſoit des progrès. Chaque jour affoibliſſoit

les François vainqueurs, & fortifioit les Autrichiens. Le Prince Charles de Lorraine, frere du Grand-Duc, étoit dans le milieu de la Bohéme avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étoient pour lui ; il commençoit à faire avec ſuccès une guerre défenſive, en tenant continuellement ſon ennemi en allarmes, en coupant ſes convois, en l'harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées d'Huſſarts, de Croates, de Pandours & de Talpaches.

Les affaires alloient on ne peut pas plus mal. L'armée Françoiſe affoiblie par les maladies & la diſette étoit à peine forte de 15,000 hommes. Charles VII étoit confiné à Francfort. Le Roi de Pruſſe, ſoupçonné de ne chercher que ſes propres intérêts, menaçoit ou de prendre le parti de la Reine d'Hongrie, ou du moins de faire ſa paix avec elle ſans égard pour la France & ſes alliés.

Après la bataille de Czaslaw, Fréderic avoit écrit au Maréchal de Broglie une lettre aſſez haute, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main : " je ſuis quitte envers mes alliés, car mes troupes viennent de remporter une victoire complete. C'eſt à vous à en profiter inceſſamment, ſans quoi vous pourrez en être reſponſable envers vos alliés. „

Le Maréchal de Belle-Isle allarmé de cette lettre, fut trouver le Roi de Pruſſe dans ſon Camp pour le raffermir. Il reçut du Roi cette réponſe : " je vous avertis que le Prince Charles s'avance ſur M. de Broglie, & que ſi l'on ne profite de l'avantage qu'on a ſur lui, je vais faire ma paix particuliere. „

On s'étoit imaginé que pour mettre la Reine d'Hongrie à la raiſon, il ſuffiroit de l'effrayer. La

maniere dont on débuta, fortifia l'illuſion. La Haute Autriche ſoumiſe preſque ſans coup férir, S. M. Hongroiſe réduite à abandonner Vienne aſſez précipitamment & à ſe réfugier à Presbourg, la conquête du Royaume de Boheme faite auſſitôt qu'entrepriſe, ſa ville Capitale emportée d'emblée au fort de l'hiver : le Couronnement de l'Electeur de Baviere dans Prague, en qualité de Roi de Bohéme ; ces brillants ſuccès avoient mis en crédit le plan qui avoit été formé. On l'avoit cru immanquable. On s'aveugla ſur la conduite, ainſi qu'on l'avoit fait ſur le projet. Quelles en furent les ſuites ? Plus on gagnoit, moins on ſe voyoit en état de conſerver. Des milliers d'hommes périrent infructueuſement. Quoi ? L'élite des troupes Françoiſes fut enſevelie dans la Bohéme & dans la Baviere. Le peu qui échappa à la mort ſe retira en déſordre, & ne rentra en France qu'avec des peines infinies. Tel fut l'événement d'une expédition grande, hardie, mais mal conduite, & encore plus mal conſeillée. Ce fut une gloire d'un moment.

CHAPITRE XVIII.

QUoiqu'en guerre, la Reine d'Hongrie avoit autant de partiſans à Paris qu'à Vienne ; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ſi on faiſoit des vers ſur elle, c'étoit toujours en bien. Il n'en étoit pas de-même de ceux que l'on faiſoit en France, à la Cour ſur-tout, où le mal domine, contre le Roi,

ſes Miniſtres & ſes Généraux. En voici un mélange pour & contre.

Aliquando oppreſſo reſurgent.

Du plus juſte des Potentats,
N'allez pas violer les manes;
Et dans le ſein de ſes Etats
Sur ſon tombeau ſacré ſouiller vos mains prophanes!
Dans ce bouillant tranſport modérez votre joye:
Achille mort s'eſt bien vengé de Troye;
Et Cirus dans ſa courſe a trouvé Tomiris.
L'Autriche à vos armes en proye,
Ainſi que l'Aſſyrie a trouvé des amis:
Le feu qu'on ne voit pas éclore,
N'eſt pas un feu moins allumé;
Le Phénix qu'on croit conſumé
Sort du bûcher, & vit encore;
Et le char du Soleil panché vers l'Occident
Frappe le lendemain aux portes de l'aurore,
Pour nous ramener l'Orient.
Du deſtin des mortels le doigt de Dieu ſe joue,
Et tout Empire eſt meſuré:
Si la fortune a une roue,
Il la fait tourner à ſon gré.
Son ſecours eſt prochain: Quand ſa haine eſt funeſte,
Il diſſipe à l'inſtant tous les vents aſſemblés:
Et ſa bonté ſe manifeſte
En relevant les Rois, ſur leurs trônes ébranlés.
Couvert d'une gloire immortelle,
Sous le ſucceſſeur des Valois,
Dans Paris déſolé, Henri donna des loix.
Qu'eût fait Charles trahi par un peuple infidele,

Si Dieu n'eût armé la Pucelle ?
Que cet exemple domeſtique
Confonde à jamais votre orgueil !
Souvent l'allégreſſe publique
Succéde & remplace le deuil.
Tous les cœurs des Germains ne ſont pas au cercueil,
Et ſi la France a ſes Turennes,
L'Autriche à ſon ſecours peut avoir ſes Eugénes.

(*) Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du rang auguſte où l'on vit tes ancêtres,
Toujours prêts de ſa chûte, & toujours affermis ;
Princeſſe magnanime,
Tu jouis de l'eſtime
De tous tes ennemis.

Le François généreux ſi fier & ſi traitable,
Dont le goût pour la gloire eſt le ſeul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit,
Inonde ton Empire,
Te combat & t'admire,
T'adore & te pourſuit.

Par des nœuds étonnans l'altiere Germanie,
A ſes puiſſans rivaux, malgré ſoi, réunie,
Fait de l'Europe entiere un objet de pitié,
Et leur longue querelle
Fut cent fois plus cruelle
Que leur triſte amitié.

(*) Cette ode adreſſée en ſon tems à la Reine de Hongrie, eſt attribuée à M. de Voltaire.

Quoi? des Rois bienfaiſans ordonnent les ravages,
Ils annoncent le calme, ils forment les orages,
Ils prétendent conduire à la félicité
Les Nations tremblantes,
Par les routes ſanglantes
De la calamité?

O! vieillard vénérable, à qui les deſtinées
Ont de l'heureux Neſtor accordé les années,
Sage que rien n'allarme, & que rien n'éblouit,
Fais régner dans le monde
Cette paix ſi profonde
Dont ton ame jouit!

Oh! s'il pouvoit encore au gré de ſa prudence,
Tenant également le glaive & la balance,
Fermer par des reſſorts aux mortels inconnus,
De ſa main reſpectée
La porte enſanglantée
Du temple de Janus!

Si de l'or des François les ſources égarées,
Ne fertiliſant plus les lointaines contrées,
Rapportoient l'abondance au ſein de nos remparts,
Embelliſſoient nos villes,
Accroiſſoient nos aſyles,
Où languiſent les arts!

Doux arts, enfants du Ciel, de la paix & des graces,
Que Louis en triomphe amena ſur ſes traces,
Ranimez vos travaux, ſi brillans autrefois,

Vos

Vos mains découragées,
Vos lyres négligées
Et vos mourantes voix!

De l'immortalité vos ſuccès ſont le gage,
Tous les traités rompus & ſuivis du carnage,
Les triomphes d'un jour un inſtant célébrés:
Tout paſſe & tout retombe
Sous la nuit de la tombe,
Et vous ſeuls demeurez.

Le Ciel entend mes vœux: un nouveau jour m'éclaire:
L'ame du grand Armand qui nous ſervit de pere,
Pour animer nos chants, reparoît aujourd'hui!
Rois ſuivez ſon exemple,
Vous Prêtres de ſon temple,
Soyez dignes de lui!

Au moment où Voltaire adreſſoit une belle Epitre à la Reine de Hongrie, les murmures étoient extrêmes dans Paris: l'indignation étoit générale.

On en jugera aiſément par ces vers ſatyriques:

Notre Roi n'eſt qu'un fainéant,
Son Cardinal, un innocent,
Son Garde des Sceaux, un charlatan,
Son Chancelier, un chancelant,
Tous ſes Miniſtres, des tyrans,
Qui font la guerre au pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands.
Nos Généraux, vils courtiſans,
Et miſérables capitans,

Toujours battus, jamais battans,
Mais ils ſont périr, cependant,
Des millions de braves gens,
Sans ſavoir pourquoi, ni comment.
En génie plus de Vauban,
Excepté le bon d'Orléans,
Homme d'honneur, mais indolent.
Nos Princes ſont des garnemens
Qui n'ont ni mœurs, ni ſentimens,
Petits hommes, remplis de vent.
Nos Ducs ſont des impertinens,
Bouffis de l'orgueil de leurs rangs,
Tous ſots, ou fats, peu de vaillans.
Les gens de Cour ſont des brigands:
On promet tout à Carignan (*)
Qui vole & pille impunément,
Opéra, roulete & berlan,
Tout eſt bon & tout fait argent.
Les ſpectacles languiſſans,
Les Actrices à tous venans;
En Province, les Intendans
Sont plus pillards que les traitans.
Le tems eſt bon pour les galands,
Les femmes en ont tant & tant,
Qu'elles en changent comme de gands.
Tous les maris ſont indulgents,
C'eſt la mode: faire autrement,
C'eſt être un ſot, un chat-huant,
Qui n'eſt pas propre au Sacrement.
La juſtice eſt au plus offrant,

(*) Princeſſe de Savoye-Carignan, Maîtreſſe du Cardinal de Fleury, voyez la *note*, page 113.

Elle ſe vend publiquement.
Nos Prélats ſont des cénophans,
Fils de la nuit & de Satan,
Sans foi, ſans loi, des impudens.
On tracaſſe les Appelans.
Tous les emplois, petits & grands
Sont donnés à gens de néant,
Sans choix & ſans diſcernement.
On ne fait plus cas, à préſent,
Ni de vertu, ni de talent.
Malheureux peuple d'un enfant,
D'un Roi qui ne voit, ni n'entend,
Qui laiſſe floter mollement
Le timon du Gouvernement
Entre les mains de ſon Pédant!
On ne voit plus que partiſans;
Et tous ces hommes raviſſans,
Chargés de rapine & de ſang,
Vivent heureux & opulens,
Et bravent tout inſolemment.
Nos beaux Eſprits ſont peu ſavans,
Vifs, légers, badins, ſémillans,
Mais preſque tous extravagans;
Jolis auteurs un peu pédans,
Grands faiſeurs de tendres romans;
l'Etat eſt pleins de mécontens.

Un Prince mineur à trente ans,
Un Prêtre régent en enfance,
Des Conſeils ſans expérience,
Et des Généraux ſans talens,
Des Courtiſans bas & rampans

Flattent l'idole qu'on encenſe,
Et n'oſent rompre le ſilence.
Des Magiſtrats dans l'indolence
Aux maux publics indifférens;
Un Etat qui, par ſa puiſſance,
Eclipſant ſes voiſins tremblans,
Les tenoit dans la dépendance,
Aujourd'hui ſouffre en patience
Les outrages les plus ſanglans,
Sans oſer en prendre vengeance.
On fait des efforts impuiſſans
Sans conduite & ſans prévoyance,
Sans ſoldats, vaiſſeaux ni finance.
Léſine, lenteur, contre-tems,
Timidité, fauſſe prudence,
Imbécilles ménagemens
Sont les armes de l'Eminence:
Puis des revers humilians,
Une paix funeſte à la France,
Son déshonneur, ſa décadence,
Triomphes de ſes concurrens
Seront les fruits de ſa vengeance.
Or apprenez, en confidence,
L'auteur de ces événemens,
Un Prince, mineur à trente ans,
Qui n'a pas la mâle aſſurance
De renvoyer, ſans perdre de tems,
Un Prêtre régent en enfance.

Le Cardinal & le Roi
Tous deux nous donnent la loi.
Voilà la reſſemblance.

L'un regne en obéiſſant,
L'autre obéit en regnant,
Voilà la différence.

Il ſuffit qu'une perſonne ſoit en place, pour donner ſujet aux envieux de ſe déchaîner. Si on peut dire à la louange du Cardinal de Fleury que de tous les Cardinaux qui ont été Miniſtres en France, ç'a été le plus honnête homme, & s'il a été loué ſelon ſes mérites, il a eu auſſi ſa part à la ſatyre. A l'époque où nous écrivons, on traçoit ainſi ſon portrait.

Du paſſé conſervant un léger ſouvenir,
Ebloui du préſent, ſans prévoir l'avenir,
Dans l'art de gouverner, décrépit & novice,
Puniſſant la vertu, récompenſant le vice,
Fourbe dans le petit, & dupe dans le grand,
Malgré ſon air altier, accablé de ſon rang.
L'on connoît à ces traits, même ſans qu'on le nomme,
Le maître de la France, & le valet de Rome.

Sous le portrait de Fleury Cardinal,
L'on voit écrit en ſtyle hyperbolique:
Voici celui que cherchoit le Cynique
L'homme ſans pair, des vertus le fanal.
Or, je ne ſais ſi la dite Eminence
De Diogéne avoit rempli le but:
Mais ſi, par l'homme, on entend cette engeance,
Enclin au mal, de tout bien le rebut,
Homme eſt Fleury, même par excellence.

Voici une Epitre ſur le même ſujet. Suivra une allégorie ſur la même Eminence. On lui attribuoit tous les déſaſtres de la France: On la ſouhaitoit au tombeau.

Grave & prudent Prélat, achevé politique,
Qui, par tes ſoins heureux, d'une ame pacifique,
De la France, aux *forêts*, amuſant le héros,
A l'Europe ſouvent as donné le repos,
Et qui, ſans imiter la fineſſe barbare
Du traître Richelieu, de Mazarin l'avare,
As toujours, cependant, par de plus ſûrs moyens,
Su parvenir au but où tendoient tes deſſeins.
Dis-moi donc? qu'as-tu fait de ta haute prudence,
Qui, ſi long-tems, ſoutint le bonheur de la France?
Qu'eſt devenu ce cœur ſi zélé pour la paix,
Cet eſprit de douceur ſi connu par tes faits?
Pourquoi dans tes vieux jours, devenir ſanguinaire;
Allumer en tous lieux les flambeaux de la guerre;
Remplir l'Europe entiere, & de trouble & d'horreur,
Des Princes & des Rois exciter la fureur?...
Et pour comble d'effroi, ſous l'ombre de concorde,
Violer les ſermens, fomenter la diſcorde?
Etoit-ce peu d'avoir par tes conſeils maudits,
Dans Londres & dans Madrid animé les eſprits,
Et d'avoir excité cette ſanglante guerre
Qui ruine, à la fois, l'Eſpagne & l'Angleterre?
Falloit-il donc encore par de ruſés détours,
Des Potentats Germains brouiller toutes les Cours?
Et pour te joindre à ceux, dont les forces connues
Pouvoient, mal à propos, s'oppoſer à tes vues,

A la fourbe, toujours, laiſſant prendre l'eſſor,
Employer avec art l'attrait des Louis d'or.
Falloit-il qu'un expert, en intrigues fertile,
Parcourût l'Allemagne, allât de ville en ville,
Gagner les Electeurs, s'aſſurer de leurs voix,
Pour donner à l'Empire, un Monarque à ton choix?
Falloit-il plus encore? falloit-il tant de peines,
Pour tâcher d'accabler la plus grande des Reines,
Et qui, par ſes vertus, qui la font adorer,
Non moins que, par ſes droits, mérite de regner?
Et, pour y parvenir, falloit-il que ta rage
De ſes vaſtes Etats propoſât le partage;
Et, ſous un vain prétexte, engager tant de Rois
A former ſur ſes biens de chimériques droits?
Falloit-il diviſer le Suédois, le Ruſſe,
Mettre le fer en main à la Saxe, à la Pruſſe,
Tenir, par des Diſcours flatteurs & ſéduiſans,
Le Danois dans l'erreur, le Batave en ſuſpens,
Et, par la force enfin, ſoutenant l'artifice,
Aider le Bavarois, mettre la France en lice,
Et puis, pour ſubvenir à tes preſſans beſoins,
Ruiner les ſujets confiés à tes ſoins?
Pourquoi tant de projets? pourquoi toutes ces brigues?
Pourquoi tous ces préſens & toutes ces intrigues?
Parle donc? n'eſt-ce pas que tu veux tout troubler,
Pour qu'en ſuite tu puiſſe aiſément commander?
Parle? Mais tu te tais! Crois-tu que la mémoire
De tant d'affreux forfaits, qui terniſſent ta gloire,
Puiſſent, par ton ſilence, éviter l'avenir?
Dans la tombe, avec toi, crois-tu l'enſevelir?
Tu te trompes, Prélat! Ces faits abominables,
Pour reſter dans l'oubli, en ſont trop remarquables:

Ils vivront à jamais, & ton nom déteſté
Sera le digne fruit de leur énormité !
Mais aux ſiécles futurs, qui voudra jamais croire
Les horribles excès qui forment ton hiſtoire ?
Nos neveux frémiront de voir qu'un tel rochet
Ait caché, ſous ſes plis, un fourbe ſi parfait.

** *Voici du plus beau, du plus frappant !*
Quand mourra donc cette vieille Eminence ?
(Dit, l'autre jour, le Monarque des morts.)
Seul, des humains il brave les efforts :
Fille d'Enfer, va, cours en diligance,
D'un coup de faux, le jetter ſur ces bords !
Lors à Pluton, la mort tint ce langage :
Ha ! gardons-nous de terminer ſes jours !
Quand de Neſtor il ſurpaſſeroit l'âge,
Ne craignons point d'en prolonger le cours.
Pour vos Etats la reſſource en eſt grande !
Tant qu'il vivra, les ſujets y pleuveront,
Le Cardinal en groſſira la bande :
C'eſt tout ſon ſoin : s'il ſe frotte le front,
C'eſt pour tirer, de ſa vieille cervelle,
Nouveau moyen & meſure nouvelle
De dépeupler le Royaume de Lys,
Et ravager maint autres beaux pays.
Qu'il vive donc ! & bientôt ſes menées
Vont de l'Europe enrichir ces contrées ;
Tant il ſait bien, pacifique Prélat,
Par doux parlers, animer aux cambats ;
Par tendres ſoins, affamer de ſon maître
Tous les ſujets ; qui, faute de repaître,

Ont face blême, & peuplent vos Etats.
Ho! Ho! j'ai tort; reprit le Dieu des Ombres,
Je n'en veux point dans ces provinces ſombres:
Pour mon ſoutien, conſervez-le là haut:
Plus beau fleuron n'orne pas ma couronne:
Va le trouver! Sous ſes ordres, moiſſonne
Soigneuſement! épargne-le; il le faut! . . .
Ainſi parla Pluton. La mort s'empreſſe
A reſpecter ſes ordres abſolus.
Partant Fleury, d'un ſiécle & même plus
Point ne moura! l'Enfer s'y intéreſſe.

Les déſaſtres multipliés qui ſuivirent les ſuccés rapides de l'Empereur Charles-Albert de Baviere, donnerent lieu à toutes ces Satyres. On ſe déchaînoit en forcenés contre le Cardinal de Fleury, dont l'économie, ou plutôt la léſine rendit infructueuſes tant de dépenſes qu'on avoit faites pour mettre Charles VII ſur le trône, & le ſeconder.

Nous ne devons pas rechercher ici les cauſes des malheurs preſque continuels que la France éprouva juſqu'en 1744. Nous nous bornerons à examiner pourquoi la guerre devenoit plus ardente & plus opiniâtre, à meſure qu'on négocioit avec plus d'ardeur pour avoir la paix.

Après l'affaire de Lintz qui cauſa une revolution ſinguliere en Allemagne, le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'hiſtoire univerſelle, voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédoient à de ſi heureux commencemens, écrivit au Général Kœnigſeck une lettre qu'il lui fit rendre

par le Maréchal de Belle-Isle ; il s'excusoit dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouoit qu'il avoit été entraîné hors de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon, forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponse, la Reine de Hongrie fit imprimer la lettre du Cardinal de Fleury. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devoit produire. En premier lieu elle rejettoit évidemment tout le reproche de la guerre sur le Général chargé de négocier avec le Comte de Kœnigseck ; & ce n'étoit pas rendre la négociation facile, que de rendre sa personne odieuse : en second lieu, elle avouoit de la foiblesse dans le Ministere, & c'eût été bien mal connoître les hommes, que de ne pas prévoir qu'on abuseroit de cette foiblesse, que les alliés de la France se refroidiroient, & que ses ennemis s'en enhardiroient. Le Cardinal voyant sa lettre imprimée, en écrivit une seconde. La voici, copiée de l'original & telle qu'elle fut adressée au Général Autrichien.

" Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, Monsieur, que je reçois dans le moment copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à V. E. le 11 du mois dernier, & qu'au lieu d'une réponse dont je croyois pouvoir me flatter, j'apprends que cette lettre est dans les mains de tout le monde à *la Haye.*

„ Je ne devois pas m'attendre, ce me ſemble, qu'un témoignage de politeſſe & de confiance à un Miniſtre de votre réputation, ſurtout de la part duquel j'avois reçu des aſſurances d'eſtime & de bonté, dût avoir un pareil ſort; & vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui, que je me ſuis trompé. C'eſt une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter, mais que j'aime encore mieux avoir reçue que de l'avoir donnée.

„ Je n'en ai pas uſé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occaſions, quoique j'euſſe pu ſouvent en tirer de grands avantages.

„ Mais apparemment que l'uſage eſt différent à *Vienne* : il eſt juſte de s'y conformer.

„ Je ſais du moins me corriger; & pour commencer à le faire, je me borne, Monſieur, à aſſurer Votre E. de tous les ſentimens avec leſquels je ne ceſſe de l'honorer depuis ſon dernier voyage en France „.

Cette ſeconde lettre fit encore plus de tort au Cardinal de Fleury que la premiere. Il les fit déſavouer toutes deux dans quelques papiers publics; & ce déſaveu qui ne trompa perſonne, mit le comble à ſes fauſſes démarches, que les eſprits les moins critiques excuſerent dans un homme de quatre-vingt-ſept ans, fatigué de mauvais ſuccès. Enfin, l'Empereur Bavarois fit propoſer, à Londres, des projets de paix, & ſurtout des ſécularisations d'Evêchés en faveur de Hanovre. Le Miniſtere Anglois ne croyoit pas avoir beſoin de l'Empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en

les rendant publiques; & l'Empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix. comme le Cardinal de Fleury avoit déſavoué la guerre.

Ces démarches prématurées de la France donnerent une confiance extrême à ſes ennemis, & les alliés de la Cour de Vienne rougirent d'avoir déſeſpéré trop tôt de ſon ſalut. Le Miniſtre de la Grande-Bretagne auſſi paſſionné pour la Guerre, qu'il avoit été pacifique, paroiſſoit oublier l'Eſpagne & l'Amérique, pour la repaître de l'eſpérance de voir envahir par les Autrichiens l'Alſace, la Lorraine, la Flandre Françoiſe & les pays voiſins. Les Anglois toujours conduits par leur ancienne politique d'équilibre & de balance, eurent encore la même conduite que Mylord Bollingbrok leur avoit reprochée pendant la guerre de 1701. Ils prodiguoient leurs richeſſes, & multiplioient leurs dettes pour des ſuccès qui ne pouvoient être avantageux qu'à la Reine de Hongrie. Il leur fut aiſé de débaucher les alliés de la France, puiſqu'elle les avoit avertis elle-même, par ſes allarmes, de pourvoir à leurs intérêts particuliers.

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne tarda point en effet à s'accommoder avec la Reine de Hongrie; le Roi de Pruſſe, par ſes traités de Breſlau du 11 Juin, & de Berlin du 28 Juillet 1742, fit ſa paix & obtint l'abandon de la Siléſie, ſoit parce que la Cour de Vienne ſe promettoit de la reprendre dans des tems plus favorables, ſoit parce qu'elle eſpéroit de ſe dédommager par quelque conquête ſur la France.

A la faute de demander la paix, quand il n'é-

toit plus tems, ſuccéda celle de croire qu'on l'obtiendroit par les ſoins des Provinces-Unies. La France pouvoit-elle ignorer les diſpoſitions des Etats-Généraux & de la Province de Hollande, à remplir les engagemens qu'ils avoient contractés avec l'Empereur Charles VI, au ſujet de la Pragmatique-Sanction? Elle ſavoit ſans doute que cette République n'étoit pas aſſez puiſſante pour impoſer la loi à ſes alliés; cependant elle ſe flatta que ſi ſes partiſans s'opiniâtroient à demander la paix, ou l'obſervation d'une neutralité équivoque, les Provinces-Unies dans l'impuiſſance de ſervir la Cour de Vienne par leurs forces, ne manqueroient pas de la ſervir par leur médiation, & que la paix en ſeroit le fruit. Mais, pourquoi les partiſans de l'Angleterre & de la Cour de Vienne, aigris par des conteſtations, auroient ils conſenti d'adopter l'avis des partiſans de la France? je veux par impoſſible qu'ils l'euſſent fait; quel en auroit été le ſuccès auprès de leurs alliés? De faire mépriſer la médiation & de les irriter contre la France. On n'étouffe point les paſſions dans le moment de leur effervescence; & celles que la guerre avoit allumées, devoient avoir leur cours. Oppoſer un deſir timide de la paix à l'ambition, la crainte à la vengeance & à la haine, c'eſt les accroître; c'eſt, en leur oppoſant un grand courage & des difficultés ſans ceſſe renaiſſantes, qu'on les laſſe & les apprivoiſe.

Avec quelque habileté que le Miniſtre de Verſailles à la Haye exécutât ſa commiſſion, ſes ſoins, bien loin de réuſſir à faire entamer une négocia-

tion de paix, ne devoient pas même empêcher que la République ne donnât enfin des ſecours conſidérables à la Reine de Hongrie. Les villes de Dordrecht & de Briel, & la Province d'Utrecht, avoient beau dire qu'il falloit ménager la France; on ne les croyoit point, parce que la France n'avoit pas l'art de ſe faire craindre. Pour donner du poids à l'avis de ſes partiſans, elle auroit du paroître dans la réſolution de faire la guerre avec la plus grande vigueur. Au lieu d'inſinuer, qu'à l'exemple de ce qui s'étoit paſſé dans la guerre de 1733, on étoit prêt à convenir d'une neutralité pour les Pays-Bas; il auroit fallu que la République eût eu lieu de craindre qu'on n'y tranſportât le théâtre de la guerre.

Après des débats qui duroient depuis deux ans, les Etats de la Province de Hollande, réſolus de décider la queſtion des ſecours à la pluralité des voix, ſans attendre l'unanimité que demandoient les loix fondamentales de l'Union, firent une députation aux villes de Dordrecht & de Briel, & écrivirent aux Provinces pour leur repréſenter, qu'ayant reconnu la validité au ſujet de la Pragmatique-Sanction, dès le moment que le Roi de Pruſſe étoit entré en Siléſie: il n'étoit plus tems de conteſter ſur la nature des ſecours que demandoit la Cour de Vienne, ni d'examiner ſi la République devoit plutôt faire le rôle de médiatrice que celui d'alliée fidéle.

Il eſt certain, diſoient les Etats, que les alliances & les garanties ne devroient être contractées qu'après les plus ſérieuſes délibérations; & qu'a-

vant que de prendre un parti, il faut en prévoir les fuites; mais dès qu'une fois on eſt lié par des engagemens, il n'eſt plus queſtion de délibérer s'ils doivent être remplis : ce ſeroit mettre en doute ſi une Puiſſance doit violer ou non la foi des traités & des ſermens. Prétendre que nos engagemens ſont nuls, ſous prétexte que la Cour de Vienne n'a pas rempli les ſiens avec exactitude; c'eſt une chicane qui rendroit notre alliance mépriſable. Pourquoi attendre à nous plaindre que le moment d'agir ſoit venu? C'eſt quand on nous manquoit, qu'il falloit reclamer la religion des traités, & on ne nous auroit point alors ſoupçonnés de foibleſſe, d'infidélité & de mauvaiſe foi.

La République a des voiſins puiſſans auxquels elle ne peut réſiſter par ſes ſeules forces; ſentant donc le beſoin qu'elle a de ſes alliés, peut-elle négliger leurs intérêts ſans imprudence? doit-elle s'en faire mépriſer? Doit-elle les inviter à devenir ſes ennemis? quelle que ſoit l'iſſue de cette guerre, elle ſera infailliblement pernicieuſe pour nous, ſi nous ne voulons en être que ſpectateurs inutiles. On diſpoſera ſans nous de nos propres intérêts; exclus de toute négociation, nous n'aurons aucun ami qui nous ſerve. Qui peut même nous répondre que, par cette conduite infidele & timide, nous puiſſions continuer à jouir de la paix?

Sans doute, il ſeroit à ſouhaiter qu'en interpoſant ſa médiation, la République rétablit la paix dans l'Europe; mais une démarche indiſcrette & hors de ſaiſon n'auroit aucun ſuccès. Sommes-nous aſſez puiſſans pour que nos alliés ne puiſſent faire

la guerre ſans nous? Ils regarderont aujourd'hui nos bons offices comme une injure, ou du moins comme une preuve de notre indifférence pour eux. Si nous voulons que nos ſoins pour la paix réuſſiſſent, commençons par nous rendre agréables à nos alliés, qui la rejetent.

Le mauvais ſuccès de ces premieres démarches ne corrigea point la France de chercher la paix par des moyens incapables de la rétablir. Tournant ſes vues du côté de l'Empire, qui par la nature de ſon Gouvernement eſt deſtiné à recevoir les impreſſions qu'on veut lui donner, & non pas à régler par ſon autorité les affaires de l'Europe, elle aigrit la playe qu'elle vouloit guérir. Le Corps Germanique offrit ſa médiation pour terminer les différents de l'Empereur & de la Reine de Hongrie; & comme ſi cette médiation eût été capable d'en impoſer aux Cours de Londres & de Vienne, le Miniſtre de France à la Diéte de l'Empire, donna à entendre que la guerre ſeroit finie dès que l'Allemagne ſeroit pacifiée, & déclara le 26 Juillet 1743, „ que ſon maître voyoit avec un extrême plaiſir qu'il ſe fût ouvert une voie auſſi naturelle que convenable, pour rétablir la tranquillité de l'Empire. Il ajoutoit que les troupes Françoiſes n'y étant entrées qu'en qualité d'auxiliaires, & après avoir été appellées par l'Empereur & par pluſieurs des Princes les plus puiſſans, le Roi n'avoit différé de les rappeller ſur les frontieres de ſon Royaume, que pour donner auparavant au Corps Germanique un témoignage public de la droiture de ſes intentions & de la volonté où il eſt de concourir à ce que l'Al-

ſemagne paroît deſirer, de même qu'à l'affermiſſement de la bonne correſpondance & du bon voiſinage entre la France & l'Empire ſur les fondemens de traités de paix ".

La réponſe que la Cour de Vienne fit à cette déclaration, fut telle que toute l'Europe l'avoit prévue. La Reine de Hongrie déclara à ſon tour, que s'il ſuffiſoit à la France de rappeller ſes troupes pour jouir du repos qu'elle avoit troublé, elle ſeroit enhardie à faire des démarches auſſi funeſtes au corps entier de l'Empire, qu'à chacun de ſes membres en particulier. Tandis qu'elle demande formellement à être indemniſée pour le paſſé, & qu'on lui donnât des ſûretés pour l'avenir, le Corps Germanique étonné n'oſa réclamer ſes droits toujours obligés de céder à la force. Tel devoit être le fruit des négociations de la France : la confiance de la Cour de Vienne avoit dû augmenter, à meſure que ſon ennemi avoit montré un deſir plus indiſcret & plus impatient de la paix.

C'eſt ainſi que trois campagnes qui, ſi elles avoient été conduites avec intelligence & vigueur, auroient vraiſemblablement ſuffi pour concilier les parties belligérantes, ne ſervirent en effet qu'à changer l'objet de la guerre & à attiſer le feu. Il ne s'agiſſoit plus de faire valoir des droits contre la Pragmatique-Sanction : la Reine de Hongrie qui ſe ſeroit crue d'abord trop heureuſe de ne perdre que quelque légere portion de ſon héritage, demandoit actuellement des indemnités. De ſimple auxiliaire, la France étoit devenue partie principale. L'une avoit acquis des alliés, l'autre avoit perdu les ſiens.

A une guerre politique, il ſuccédoit, pour ainſi dire, une guerre de paſſion, & les yeux les plus perçans ne voyoient la paix que dans un long éloignement.

La France avoit prodigué ſes tréſors & le ſang de ſes ſujets. Ses armées furent détruites en Baviere & en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille ; & le déſaſtre fut au point qu'une retraite dont on avoit beſoin, & qui paroiſſoit impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le Maréchal de Belle-Isle ſauva le reſte de l'armée Françoiſe, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de 31 lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin, la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Cardinal de Fleury approchoit de la tombe. Cette Eminence *entraînée*, ſelon ſa propre expreſſion, *ſi loin hors de ſes meſures*, ne voyoit dans une guerre entrepriſe malgré lui que déſaſtres & malheurs cauſés par des fautes. Il laiſſa, dit Voltaire, les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une criſe qui altéra la gloire de ſon Miniſtere & non la tranquillité de ſon ame. Il termina ſa carriere le 29 Janvier 1743. — On voit par des lettres écrites, quelques mois avant ſa mort, que Fleury ſongeoit à ſe donner pour ſucceſſeur le Cardinal de Tencin. Ces lettres n'ayant point été imprimées, & étant de nature à piquer la curioſité du Lecteur, nous croyons lui faire plaiſir de les rapporter ici.

PAEMIERE LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY AU CARDINAL DE TENCIN.

Verſailles, 24 Juillet 1742.

Ma ſanté s'affoiblit tous les jours, & mon eſtomac ne fait quaſi plus ſes fonctions. Il y a déjà huit mois que ce mal a commencé; & le travail où je ſuis aſſujetti, auſſi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'eſpérer qu'il puiſſe diminuer. Je ſonge donc très-ſérieuſément à me retirer. Je l'ai tenté inutilement pluſieurs fois; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi pour croire qu'il me refuſe cette grace, par la connoiſſance qu'il aura du dépériſſement entier de mes forces.

Votre Excellence connoît depuis trop long-tems le cas que je fais de ſes talens & de ſes lumieres, pour être ſurpriſe que je penſe à l'avoir pour mon ſucceſſeur : mais je n'en parlerai point, que je n'aye auparavant ſa réponſe ſur ce qu'elle penſe elle-même de cette propoſition. Il ne faut pas que V. E. ſoit effrayée du poids de cette place. Elle demande des ſoins & de l'application : mais avec un ordre ſuivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus néceſſaire dans le commencement, eſt d'avoir un homme de confiance & capable de la ſoulager.

J'ai jeté les yeux ſur M. d'Argenſon *le cadet*, que le Roi voudroit bien mettre dans ſon Conſeil, &

ſur lequel V. E. pourroit ſe repoſer d'une grande parties des détails.

Il a beaucoup d'eſprit ; il eſt très-bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion ; il eſt doux & d'un commerce très-aimable, & il m'a paru dans toutes les occaſions où il a été queſtion de V. E., qu'il l'honoroit & en penſoit très-favorablement.

Je n'ai dit mon ſecret à perſonne du monde, pas même à lui ; & je n'en parlerai au Roi que quand V. E. m'aura fait l'honneur de me confier ſes ſentimens. Si ſa ſanté eſt rétablie, je ne conçois pas qu'elle puiſſe & doive refuſer. Le changement de Miniſtere a ſes avantages, & donne l'eſpérance qu'il en apportera auſſi dans les affaires. Quoique je ſois bien déterminé à ne plus me mêler de rien & à me borner au ſoin de mon ſalut, je prendrai la liberté, ſur-tout dans les commencemens, de vous faire part des notions générales que j'ai ſur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les queſtions que V. E. jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je ſuis tendrement attaché au Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forcé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes ſentimens qui ſont légitimes, & je donnerois ma vie pour ſon bonheur & pour ſa gloire : mais je ne pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit ; il eſt prudent de prendre ſon parti, pour ne pas s'expoſer à tomber dans un délabrement de ſanté, d'eſprit & de corps, qui ſeroit auſſi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. eſt dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de ſon eſprit : on ſe doit tout entier à ſon maître & à ſa patrie. Ayez du courage & Dieu vous aidera. Vos intentions ſont droites : il faut ſeulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce projet ; & j'aurai impatience que V. E. me permette d'agir en conſéquence.

Je ne puis lui donner une marque plus eſſentielle de mon reſpect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal de FLEURY.

P. S. je n'ai point de minute de cette lettre ; & ſi V. E. en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en ſerois très-obligé.

RÉPONSE.

Lyon, 27 Juillet 1742.

J'ai été vivement touché de la lettre particuliere dont V. E. m'a honoré, & que j'ai l'honneur de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration ; de douleur, par rapport à ſa ſanté ; d'admiration, par les ſentimens de vertu qui y regnent.

J'aurai l'honneur de répondre à V. E. avec la ſimplicité & la vérité qu'exige la propoſition qu'elle a la bonté de me faire : que je ne puis, ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à V. E. je ſuis incapable de la place qu'elle me deſtine.

Je ne ſuis point auſſi méchant que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'eſprit, ni autant de talens que l'on m'en croit. J'en ai peut-être aſſez pour réuſſir dans un miniſtere particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois & que j'ai étudié depuis long-tems; mais il s'en faut bien que j'aye ce qui eſt néceſſaire pour un Miniſtere tel que celui de V. E. je ne me ſuis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour eſt un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à V. E. d'avoir bien voulu me confier ſon ſecret, avant que d'en parler au Roi: S. M. ſeroit peut-être bleſſée du refus, bien qu'il ne fut fondé que ſur mon zéle pour ſa gloire & ſur mon attachement à ſon ſervice.

Dieu m'eſt témoin que je donnerois ma vie pour conſtater ces ſentimens! j'oſe même dire à V. E. que j'en donne au moins une petite preuve par mon ſéjour à *Rome*, où tout me déplait, & où je reſterai cependant tant & ſi long-tems que S. M. le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'adminiſtration de mon Diocéſe, de maniere que je puiſſe, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poſte que j'occupe à Rome.

IIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY,
Au même.

30 Juillet 1742.

L'affaire dont j'ai l'honneur d'écrire à V. E., eſt ſuſpendue pour un tems. Je n'en ai point parlé: j'aurai l'honneur de vous en dire les raiſons une autrefois; & le ſecret eſt toujours le même, ſans exception de perſonne.

RÉPONSE.

4 Août 1742.

Le ſecret ne ſera point éventé: je me flatte que V. E. a l'expérience que je ſais le garder. L'importance de la choſe exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

Depuis que je ſuis en France, j'ai appris avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à V. E., les intrigues & les cabales qui agitent & diviſent la Cour ainſi que la Ville. Je vois avec étonnemant qu'il en eſt en France comme à Rome, où la gratitude eſt inconnue & mépriſée. On prétend même que je ſuis l'objet d'une partie de ces intrigues. Si la choſe eſt vraie, c'eſt en pure perte pour les cabaliſtes. Je ne ſuis dans aucune intrigue; & grace à Dieu, je n'y ai jamais été: je les déteſte comme citoyen & comme ſerviteur du Roi. Je me ſuis attaché très-ſérieuſement à V. E. & je

ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à desirer ni à craindre. Je ne puis que tomber sur mes pieds, soit à *Lyon*, dont la résidence me charme, soit à *Rome*, où l'espérance de pouvoir être utile au service du Roi & de la Religion, me console de tout ce qui m'y déplaît.

Au nom de Dieu ! Que V. E. ne se laisse point abattre. Elle a plus de force & de courage qu'il n'en faut pour soutenir sa situation présente, & y trouver quelque remede.

IIIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY, *Au même.*

11 Août 1742.

J'ai déjà eu l'honneur de mander à V. E. que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêché de se rendre aux premieres ouvertures que je lui avois faites, & je ne suis pas en peine du secret de sa part qui n'est sû de personne du monde sans exception; mais je ne crois pas que V. E. doive pousser la modestie jusqu'à refuser une place dans le Conseil du Roi, en qualité de Ministre : ce qui ne l'engagera à autre chose qu'à dire son avis. Elle se mettra bientôt au fait des affaires courantes ; & j'avoue que je suis fort soulagé de devenir doublement son confrere, & de trouver en elle des Conseils utiles & désintéressés dans les conjectures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle

nouvelle place l'éloigneroit même moins de ſon Dioceſe ; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & V. E. n'y perdra rien du ſien.

J'eſpere d'elle une réponſe conſolante.

RÉPONSE.

18 Août 1742.

La lettre particuliere dont V. E. m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle ſeule peut terminer. D'un côté, la reconnoiſſance que je lui dois, & dont je ſuis pénétré, me preſſe, me fait même deſirer tout ce qui peut être de quelque ſoulagement & de quelque conſolation pour elle ; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des ſentimens de mon cœur, elle ne trouve pas en moi du côté des lumieres & des talens, tout ce que lui font ſuppoſer les bontés ſingulieres dont elle m'honore.

Je la ſupplie très-humblement, avec les plus vives inſtances, pour ſon honneur & pour le mien, j'oſe ajouter, pour le ſervice du Roi, de vouloir bien peſer ces deux motifs. . . . Après quoi je me rendrai à ſes ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoiſſance, de mon reſpect, & j'oſe dire de ma tendreſſe ?

IVe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY,
Au même.

26 Août 1742.

Je ne perds pas un moment pour apprendre à V. E. que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choisir pour venir occuper une place dans son Conseil d'État; Sa Majesté étant persuadée que V. E. ne la servira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elles a déja exercés pour son service.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joye, & du plaisir que j'aurai de profiter de ses lumieres.

Malgré ces belles protestations & ce desir apparent du Cardinal de Fleury de se voir remplacé par le Cardinal de Tencin, quelques historiens ont prétendu que la vieille Eminence, vers la fin de ses jours, avoit inspiré au Roi de l'éloignement pour celui qu'il avoit flatté de l'espoir de lui succéder. On ne peut disconvenir pourtant que Tencin n'ait eû l'estime & la confiance de Fleury, & qu'il n'ait été redevable de son entrée au Conseil qu'aux insinuations du Nestor.

Ce Tencin étoit un homme de beaucoup d'esprit, très attaché au Molinisme & aux Jésuites. Ses liaisons avec le fameux Law dont il reçut l'abjuration, furent aussi utiles à sa fortune, que nuisibles à sa réputation. Lors de la conversion du nouvel

Empyrique, un plaiſant lui adreſſa l'épigramme ſuivante :

Foin de ton zéle Séraphique,
Malheureux Abbé de Tencin ;
Depuis que Law eſt Catholique,
Tout le Royaume eſt Capucin !

Tencin accompagna à Rome, en 1721, le Cardinal de Biſſy, en qualité de conclaviſte ; & après l'élection d'Innocent XIII, il fut chargé des affaires de France auprès du St. Pere. Ses ſervices le firent nommer Archevêque d'Embrun en 1724, y tint en 1727 le fameux Concile d'Embrun contre le célébre Soanen, Evêque de Senez ; Concile qui lui a fait donner tant d'éloges par un parti, & tant de malédictions par l'autre. Ayant obtenu la pourpre en 1739, ſur la nomination du Roi Jacques, il devint Archevêque de Lyon en 1740, Miniſtre d'Etat deux ans après. Ses eſpérances pour remplacer le Cardinal de Fleury dans le Miniſtere ayant été trompées, il ſe retira dans ſon Diocèſe où il ſe fit aimer par d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 80 ans.

Qui croire ſur le compte de ce zélé défenſeur de la Bulle ? Les uns en font un génie, un homme d'Etat, un politique conſommé ; d'autres lui diſputent ces talens, & attribuent ſon élévation moins à ſon mérite qu'à celui d'une ſœur ambitieuſe & bel eſprit.

Cette ſœur étoit Claudine-Aléxandrine de Guerin de Tencin. Jeune, elle prit l'habit religieux

dans le Monaſtère de Montfleury, près de Grenoble. Dégoûtée du Cloître, elle rentra dans le monde & vint à Paris. Les graces de ſon eſprit lui firent des amis illuſtres; elle prit part à la folie épidémique du Syſtême, & cette folie fut avantageuſe à ſa fortune, ainſi qu'à celle de ſon frere. Elle ſongea dès lors à demander à la Cour de Rome un Bref qui la rendit au monde qu'elle avoit quitté. Elle l'obtint en effet par le crédit de Fontenelle; mais, comme le Bref avoit été rendu ſous un faux expoſé, il ne fut point fulminé. Madame de Tencin n'en reſta pas moins dans la Capitale, où ſa maiſon devint le rendez-vous des gens les plus aimables de Paris, ou du moins les plus ingénieux. On la voyoit au milieu d'un cercle de beaux eſprits & de gens du monde qui compoſoient ſa Cour, donner le ton & ſe faire écouter avec attention. Sa petite ſociété fut troublée de tems en tems par quelques aventures aſſez triſtes. La *Fresnaye*, Conſeiller au Grand Conſeil, fut tué dans ſon appartement; & elle fut pourſuivie comme ayant trempé dans ce meurtre. On la transféra d'abord au Châtelet, enſuite à la Baſtille; enfin elle eut le bonheur d'être déchargée de l'accuſation intentée contr'elle. Cette Dame illuſtre mourut à Paris en 1749, vivement regrettée par pluſieurs gens de lettres qu'elle appelloit ſes *Bêtes*, & à qui elle donnoit à diner le Mardi & le Dimanche. On a d'elle pluſieurs ouvrages: le *Siége de Calais*; *Mémoires de Comminges*, & les *malheurs de l'amour*, roman dans le quel on a prétendu qu'elle traçoit ſa propre hiſtoire.

Finiſſons par donner le dernier coup de pinceau au portrait du Cardinal de Fleury.

Quand on ſonge, dit Voltaire, que de mille contemporains, il y en a très rarement un qui parvienne à ſon âge, on eſt obligé d'avouer que le Cardinal eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſinguliere, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi longtems ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étoient les richeſſes & la magnificence du Cardinal d'Amboiſe, qui aſpiroit à la tiare; & la ſimplicité arrogante de Ximenès, qui levoit des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſoit qu'avec ſon cordon, il conduiſoit les Grands d'Eſpagne: on connoît le faſte royal de Richelieu, les richeſſes prodigieuſes accumulées par Mazarin. Il reſtoit au Cardinal de Fleury la diſtinction de la modeſtie: il fut ſimple & économe en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquoit à ſon caractère. Ce défaut tenoit à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix: il prouva que les eſprits doux & conciliants ſont faits pour gouverner les autres.

Fleury étoit parvenu à l'age de 90 ans ſans aucune infirmité, l'eſprit ſain, la tête libre, ſuſceptible encore de jouiſſance & de travail, le cœur flétri, mais l'eſtomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver. Voluptueux par goût, il étoit ſobre & reglé par raiſon; ainſi ſa modération contribua à rendre ſa vie fortunée & longue.

Le Cardinal avoit l'eſprit vif & délicat, la con-

verſation aiſée, amuſante, nourrie d'anecdotes curieuſes. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaiſantoit finement, &, ce qui eſt très rare, il n'offenſoit perſonne. Il parloit bien & écrivoit de même.

Avec le goût d'économie qu'on connoiſſoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop ſouvent en avarice, on auroit cru qu'il eut laiſſé une fortune conſidérable. Il mourut ſans aucun patrimoine; il avoit conſommé le peu qu'il avoit eu de ſa famille; 60,000 livres de rentes que lui valoient ſes deux bénéfices, 20,000 livres ſeulement que lui rendoit ſa place au Conſeil, 15,000 livres ſur les poſtes dont il avoit la ſurintendance, compoſoient ſon revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas a 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Miniſtre les dépenſât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Verſailles en manger ſouvant autant. Voltaire nous cértifie que ſes ameublemens ne montoient pas à deux mille écus; ce qui eſt plus difficile à croire, il n'eſt pas d'artiſan dont le mobilier ne ſoit plus fort.

Il faut pourtant avouer que ſi Fleury n'enrichit pas ſa famille de ſa ſucceſſion, il y avoit bien pourvu. Il réſiſta longtems à la vanité de l'élever. Enfin, il ſe rendit aux importunités & pourvût tous les ſiens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ſes neveux Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, premier Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas ſans réclamation (*), les

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

autres Gentils-hommes de la chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naiſſance ; il fallut employer toute l'autorité du maître ; encore ne peut-il épargner au nouveau-venu tous les déſagrémens que lui donnoient les autres, lorsque l'occaſion s'en préſentoit.

Fleury redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs : il craignoit les Syſtêmes des uns, l'inquiétude des autres ; imaginoit qu'on pouvoit aiſément s'en paſſer, & qu'ils faiſoient ſouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiſtration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la ſimplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi, étoient ſuivant lui, les vrais reſſorts d'un gouvernement, & il étoit aſſez indifférent de quelle perſonne on ſe ſervoit, lorſqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités.

A l'éclat du trône, à la repréſentation près, on eut pris Louis XV pour le premier ſujet du Cardinal de Fleury : & ſon Eminence étoit gouvernée à ſon tour par deux hommes très obſcurs. L'un étoit l'Abbé Couturier Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui, ſans être le Confeſſeur en titre du Miniſtre ſouverain, dirigeoit en grand ſa conſcience, & ſans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ce perſonnage groſſier, ſans éducation,

ſous un air de balourdiſe, avoit eu aſſez de dextérité pour manier l'eſprit de ſon pénitent, l'aſſoupir & ſe rendre ſous lui le diſtributeur de toutes les graces de l'Egliſe. Le chef couvert d'un vaſte chapeau (*), dont les aîles rebattues ombrageoient ſes larges épaules, en rabat blanc, en ſoutane de bure, il voyoit ſon antichambre remplie des plus grands Seigneurs du Royaume. Sa maiſon étoit devenue la pépiniere de tous les Abbés de qualité aſpirant à la prélature, & comme il étoit voué aux Jéſuites, il en avoit fait le repaire du Moliniſme dont elle eſt encore infectée.

L'autre étoit Monſieur Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conſéquemment le Miniſtre de ſes plaiſirs & le confident de ſes peines. Il connoiſſoit à merveille les foibles de ſon maître & ſavoit les ſaiſir : il les careſſoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire ſouper un jour des Rois avec douze convives de la Cour en hommes & en femmes plus agées que lui ; en ſorte que comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auſſi fine & auſſi ſoutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très avant dans la faveur de ſon Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit ſur lui ; en ſorte qu'il ſe trouva puiſſamment riche à la mort de ſon protecteur. Tels étoient les deux hommes, ſans caractere apparent, les plus accrédités auprès de l'Eminence regnante.

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV.

Excepté ſes ſerviteurs, ſes parens & ſes créatures, le Roi fut peut-être le ſeul homme de ſon Royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de ſa reconnoiſſance, non content de preſcrire qu'on lui rendit à l'inſtant un honneur réſervé aux têtes couronnées, par un ſervice ſolemnel célébré à Notre-Dame, où le premier Orateur d'alors, le Jéſuite la Neuville, fut chargé de prononcer ſon Oraiſon funebre, il voulut faire paſſer ſes ſentimens à la poſtérité la plus reculée; il ordonna qu'il fut érigé à ce Miniſtre un mauſolée dans l'Egliſe de Saint-Louis du Louvre. Mais cette ſenſibilité s'eſt bien refroidie depuis, au point que le monument ſeroit reſté imparfait chez l'artiſte, ſi le Duc de Fleury, l'Archevêque de Tours, l'Evêque de Chartres, tous les Fleury enſemble n'en avoient payé les frais & deſiré la continuation.

Cet Orateur, ce Panégyriſte du Cardinal de Fleury, ce Jéſuite, la Neuville fut le même qui fit enſuite, ſous les yeux du Maréchal de Belle-Isle, un mémoire contre le Duc de Choiſeul. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc; mais il n'en connoiſſoit pas l'écriture. Le Jéſuite, pour plaire, ſuivant l'eſprit de la ſociété, au nouveau Miniſtre, lui écrivit pour lui demander la permiſſion de le nommer avec éloge dans l'Oraiſon funébre du Maréchal.

Le Duc, par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le Jéſuite prononça, aux *Invalides*, dans ſon Oraiſon funébre, le trait à la louange du Duc de Choiſeul; & ſur le compliment qu'on lui en fit: „ Le Pere la Neuville (dit-il) fait de beaux diſcours & de méchans mémoires ".

Le peuple qui, à la mort d'un Miniſtre, ſe regarde avec aſſez de raiſon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eſt par les événemens ſubſéquens qu'il doit déterminer ſa joie ou ſa douleur, ſe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître ſon ſucceſſeur. Il ne ſavoit pas, dit l'Auteur de la vie privée de Louis XV, que l'époque de ſon adminiſtration, toute imparfaite qu'elle ait été, ſeroit enviſagée un jour par les hiſtoriens comme une faveur du Ciel, comme le *ſiécle d'or de la France*; qu'à ce ſiecle d'or fini avec lui & avant lui, ſuccéderoit un ſiecle d'argent, & que ce dernier ſeroit bientôt changé en un ſiécle de fer.

CHAPITRE XIX.

Louis XV prit à la mort du Cardinal de Fleury la réſolution de gouverner par lui-même; il ſe trouvoit, dit Voltaire, dans la même ſituation où fut ſon biſaïeul dans une guerre, nommée, comme celle-ci, la guerre de ſucceſſion. Il avoit à ſoutenir la France & l'Eſpagne contre les même ennemis, c'eſt-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoye. Ses finances étoient épuiſées, ſes troupes étoient rebutés, & ce qui achevoit de rendre ſa ſituation plus facheuſe, c'eſt qu'ayant craint que l'Angleterre & la Cour de Vienne ne douta ſſent de la ſincérité de ſes diſpoſitions pour la paix, s'il cherchoit à ſe faire des alliés, il s'étoit

opposé constamment aux entreprises des Espagnols, & avoit négocié avec la Cour de Turin, moins pour l'engager de s'attacher à la France que pour l'empêcher de s'allier avec la Cour de Vienne.

Ce n'étoit pas mieux connoître les intentions de cette Puissance, qu'on n'avoit connu les dispositions de la Hollande, de l'Empire, de la Cour de Vienne & de l'Angleterre. Une neutralité étoit contraire à tous les principes du Roi de Sardaigne, accoutumé à profiter des divisions de la Maison d'Autriche & de la France, pour s'agrandir. Ce Prince avoit publié ses véritables intentions dans le mémoire où il exposoit ses droits sur le Duché de Milan; & c'étoit déclarer d'une maniere assez claire à l'Europe, qu'il vendroit ses secours à la Puissance qui en connoîtroit mieux le prix. La convention même qu'il signa le premier Février 1742, avec le Roi d'Angleterre & la Reine d'Hongrie, & par laquelle il se réservoit *l'entiere liberté de faire valoir ses droits dans tel tems & par tels moyens, soit par lui-même en particulier, soit par telles alliances qu'il jugeroit les plus convenables*; n'étoit encore qu'une invitation à l'Espagne & à la France de rechercher son amitié.

Quand on voulut enfin profiter de ces dispositions favorables, mais trop négligées, il n'étoit déjà plus tems de négocier avec la Cour de Turin, ou du moins on ne le pouvoit faire avec succès. Tandis que le Ministere d'Angleterre tranchoit hardiment toutes les difficultés, la France ne put faire que des propositions vagues & incertaines, parce qu'elle n'étoit pas même encore d'accord avec l'Espagne sur le sort de l'Italie. Si le Roi de Sardaigne parut

héſiter dans ces démarches, ce ne fut que pour vendre plus cher ſon alliance; & il ſigna le 13 Septembre 1743 le traité de Worms, par lequel il s'engageoit, moyennant un ſubſide de deux cents mille livres *Sterling* que lui payeroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante-cinq mille hommes au ſervice de la Reine d'Hongrie.

Pour ſe faire une idée juſte de l'embarras qu'éprouvoit la France, des périls où elle étoit expoſée, & des reſſources qu'elle eût, il faut voir comme l'Angleterre donnoit le mouvement à toutes les ſecouſſes de l'Europe.

On ſait qu'après (*) l'heureux tems de la paix d'Utrecht, les Anglois qui jouiſſoient de Minorque & de Gibraltar, en Eſpagne, avoient encore obtenu de la Cour de Madrid des privileges que les François, ſes défenſeurs, n'avoient pas. Les commerçans Anglois alloient vendre aux Colonies Eſpagnoles les negres qu'ils achetoient en Afrique pour être eſclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaſtres par tête qu'on payoit au gouvernement Eſpagnol, étoient un objet de gain conſidérable; car la Compagnie Angloiſe en fourniſſant quatre mille huit cents negres, avoit obtenu encore de vendre les huit cents ſans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglois, à l'excluſion des autres nations, étoient la permiſſion dont cette compagnie jouiſſoit dès 1716, d'envoyer un vaiſſeau à Porto-Bello

Ce vaiſſeau qui d'abord ne devoit être que de

(*) Voyez guerre de 1741, par M. de Voltaire.

cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huit cents cinquante, par convention, mais en effet de mille par abus ; ce qui faiſoit deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étoient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie Angloiſe ; une patache qui ſuivoit toujours le vaiſſeau ſous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement ; elle ſe chargeoit dans les Colonies Angloiſes, des effets qu'elle apportoit à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre, tenoit lieu d'une flotte entiere. Souvent même d'autres navires venoient remplir le vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques alloient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avoient beſoin, mais qui faiſoient tort au Gouvernement Eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au Golfe du Méxique. Les Gouverneurs Eſpagnols traiterent avec rigueur les marchands Anglois, & la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Voici comme M. de Voltaire raconte le fait ſuivant.

Un patron de vaiſſeau, nommé Jenkins, vint en 1739 ſe préſenter à la Chambre des Communes. C'étoit un homme franc & ſimple, qui n'avoit point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avoit été rencontré par un garde-côtes Eſpagnol, dans un parage de l'Amérique, où les Eſpagnols ne vouloient pas ſouffrir des navires Anglois. Le Capitaine Eſpagnol avoit ſaiſi le vaiſſeau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, coupé le nez & fendu les

oreilles au patron. En cet état Jenkins ſe préſenta au Parlement, il raconta ſon aventure avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon caractère. *Meſſieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainſi mutilé, on me menaça de la mort, je l'attendis, je recommandai mon ame à Dieu, & ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement exciterent un cri de pitié & d'indignation dans l'aſſemblée; le peuple de Londres crioit à la porte du Parlement : *la mer libre, où la guerre.*

On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla ſur ce ſujet dans le Parlement d'Angleterre : & je ne ſais, pourſuit le même M. de Voltaire, ſi les haraugues méditées qu'on prononça autrefois dans Athénes & dans Rome, en des occaſions à peu près ſemblables, l'emportent ſur les diſcours non préparés du Chevalier Windham, du Lord Carteret, du Miniſtre Robert Valpole, du Comte de Cheſterfield, de M. Pultney, depuis Comte de Bath. Ces diſcours qui ſon l'effet naturel du Gouvernement & de l'eſprit Anglois, étonnent quelque fois les étrangers, comme les productions d'un pays qui ſont à vil prix ſur leur terrein, ſont recherchées précieuſement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues ou l'eſprit de parti domine. Le véritable état de la nation y eſt preſque toujours déguiſé. Le parti du Miniſtere y peint le gouvernement floriſſant; la faction contraire aſſure que tout eſt en décadance. L'exageration regne par-tout. *Où eſt le tems*, s'ecrioit alors un membre du Parlement, *où eſt le tems où un Miniſtre de la*

guerre diſoit qu'il ne falloit pas qu'on oſât tirer un coup de canon, en Europe, dans les quatre parties du monde, ſans la permiſſion de l'Angleterre ?

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le Roi. On déclara la guerre à l'Eſpagne. La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans la quelle les corſaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, alloient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaiſſeaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour le quel ils combattoient. On en vint bientôt à des hoſtilités plus grands.

L'Amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt du nouveau monde, la raſa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglois purent exercer à main armée le commerce autrefois clandeſtin, qui avoit été le ſujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglois comme un des plus grands ſervices rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement : elles lui écrivirent ; ainſi qu'elles en avoient uſé avec le Duc de Malborough après la journée d'Hochſtet. Depuis ce tems, les actions de leur compagnie du Sud augmenterent malgré les dépenſes immenſes de la nation. Les Anglois eſpérerent alors de conquérir l'Amerique Eſpagnole. Ils crurent que rien ne réſiſteroit à l'Amiral Vernon ; & lorſque quelque tems après cet Amiral alla mettre le ſiége devant Carthagene, ils ſe hâterent d'en célébrer la priſe : de ſorte que dans le tems même que Vernon en levoit le ſiége, ils

firent frapper une médaille où l'on voyoit le port & les environs de Carthagene avec cette légende : *Il a pris Carthagene* ; le revers repréſentoit l'Amiral Vernon, & on y liſoit ces mots : *Au vengeur de ſa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperoient la poſtérité, ſi, comme dit Voltaire, l'hiſtoire plus exacte ne prévenoit pas de telles erreurs.

La France qui n'avoit qu'une marine foible, ne ſe déclaroit pas alors ouvertement ; mais le Miniſtere de France ſecouroit les Eſpagnols autant qu'il étoit en ſon pouvoir.

Le Roi d'Eſpagne avoit commencé ſon agreſſion par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, ſous la conduite du Duc de Montemar, célébre par la victoire de Bitonto, & enſuite par ſa diſgrace. Don Philippe, de ſon côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, pour y attaquer le Roi de Sardaigne, qui n'avoit voulu de lui ni pour ami, ni pour voiſin. La Majeſté Sarde, comme on ſait, ouvre & ferme à ſon gré les portes de l'Italie du côté des Alpes. Elle occupoit 40,000 François & autant d'Eſpagnols dans ce pays là, ſe conſumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de ſuccès. Après avoir pénétré dans le Duché de Savoye & s'en être rendu maître, Don Philippe fut obligé de ſe retirer & de repaſſer en Dauphiné. On fit ſur ſon voyage cette chanſon, ſur l'air *des Pelerins.*

Les Eſpagnols en Italie,
Sans feu ni lieu, . . .

Diſent voyant la Lombardie,
Hélas, bon Dieu!
Les paſſages nous ſont fermés!
Quelle miſere!
Et ſommes pis que Réformés
Tous maudits du Saint Pere.

Don Philippe pour ſa conquête,
S'etoit voué
A notre Dame de Lorette,
Dieu ſoit loué!
Mais n'ayant pu, ſuivant ſon vœu,
S'y rendre à Pâques,
Il aura du Pape l'aveu
De le faire à Saint Jaques.

Admirant de l'Infant d'Eſpagne
La piété,
Son Couſin le Roi de Sardaigne,
Par charité,
Sur ſa route fait tout pourvoir
Juſqu'à Modene,
Afin de le bien recevoir,
Si Montemar l'y mêne.

En partant ſa dolente mere
Lui dit: mon fils,
Prenez votre route par terre;
C'eſt mon avis.
Tant mieux, Maman, je paſſerai
Chez mon beau-pere;
Outre cela, j'éviterai
La flotte d'Angleterre.

Sans nul riſque du Sud au pole,
Bien embarqué,
Pendant le regne de Walpole
J'aurois vogué;
Mais Campillo n'a rien ſu voir
Dans cette allure,
Et Fleury ne pouvoit prévoir
Cette méſaventure.

Sujets de mon tranquille pere,
Adieu, bon jour,
Priez, avec mon très-cher frere,
Pour mon retour.
Si je reviens, vous me verrez
Modeſte & ſage:
En attendant vous payerez
Les frais de mon paſſage.

Dans le cœur de l'Italie les affaires du Roi d'Eſpagne n'étoit pas plus avancées que ſur la frontiere. Le Roi des Deux Siciles avoit été obligé de retirer ſes troupes; & forcé d'embraſſer la neutralité, quoiqu'il s'agit de la cauſe de ſon pere & de ſon frere. Une eſcadre Angloiſe compoſée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates & de deux galiotes à bombes, ſe préſenta devant le port de Naples. Le Capitaine Martin, depuis Amiral, & Commandant de l'eſcadre, envoya à terre un Officier avec une lettre du Roi ſon maître, au premier Miniſtre, qui portoit en ſubſtance qu'il falloit que Sa Majeſté Sicilienne rappellât ſes troupes de l'armée Eſpagnole, & déclarât ſolemnellement ne pas prendre

parti dans la guerre que ſon pere & ſon frere avoient avec la Maiſon d'Autriche, pour reclamer les biens de la Maiſon Farneſe, ou que l'on alloit dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le Capitaine Anglois dit enfin, en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnoit qu'une heure au Miniſtre de Naples pour ſigner, ſans délai, les volontés de la Cour de Londres. Si ce n'eſt pas un eſſai de tyrannie le plus formel, c'eſt au moins une marque de puiſſance, & d'autorité bien décidée. Le port étoit mal pourvu d'artillerie; on n'avoit point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendoit pas. On vit alors, dit M. de Voltaire, que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer, l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglois vouloit, & même il fallut le tenir juſqu'à ce qu'on eût le tems de pourvoir à la défenſe du port & du Royaume. C'étoit, dit l'auteur de la vie privée de Louis XV, c'étoit ce droit du plus fort ſous le quel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triſte humanité, & dont, ſi quelque choſe pouvoit l'en conſoler, ce ſeroit de voir ſes oppreſſeurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, ſuivi de poſte en poſte, preſſé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonſtances. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réuſſi, faute de forces ſuffiſantes, il juſtifia ſon prédéceſſeur.

Ces événemens n'étoient que des préludes d'é-

vénemens plus conſidérables. Dans la confuſion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus poſſible qu'elles ſe débrouillaſſent ſans une criſe violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux Puiſſances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires alloient bientôt devenir parties principales. La France ſe montroit déja ouvertement. L'Angleterre agiſſoit plus ſourdement, mais elle venoit de parler haut, & ſa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une diſpoſition prochaine à la ſoutenir de toutes ſes forces.

On voit par cet expoſé, comme le dit M. de Voltaire, que tout étoit en allarmes, & que toutes les Provinces éprouvoient des revers du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'étoit alors en guerre ouverte qu'avec la Baviere; & cependant on déſoloit l'Italie. La Cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refuſée. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Louis XV, s'en tint pour la campagne de 1743, aux meſures déja priſes par feu le Cardinal. Elles n'étoient pas mieux combinés que les précédentes. Il en réſulta les mêmes fautes, la même déſunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conſéquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y eut de guerre déclarée qu'entre l'Empereur de la Reine de Hongrie, entre l'Eſpagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime) preſque toutes les Puiſſances de l'Europe

avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie ſeules étoient couvertes de dix grandes armées. Elles produiſirent la bataille de Campo-Sancto pour la quelle on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne. Les Eſpagnols s'en attribuerent la victoire: mais ayant repaſſé le *Panaro*, & faiſant retraite, les Autrichiens les ſuivirent, & furent manger le pain beni, comme on le dit alors, ſans crainte de l'excommunication. Cela donna occaſion à ces vers.

L'Eſpagnol vous battra, tremblez fiers Autrichiens!
Leur armée eſt nombreuſe, & n'a faute de rien.
Si l'on en croit la voix publique,
A Naples ils ont bon nombre de canons,
Leur flotte eſt toujours à Toulon
Et leurs tréſors en Amérique.

Cette flotte, forte de ſeize vaiſſeaux, étoit bloquée dans le port de Toulon par une eſcadre Angloiſe qui dominoit dans la Méditerranée, & inſultoit toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Elle n'oſoit ſortir contre des forces trop ſupérieures. Les Canoniers Eſpagnols, n'étant pas experts dans leur art, on les exerça pendant cette inaction dans le port de Toulon. Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre Eſpagnole aux ordres de Don Joſeph Navarro. Elle n'étoit que de douze vaiſſeaux; les Eſpagnols n'avoient ni aſſez de matelots, ni aſſez de Canoniers pour en manœuvrer ſeize: Elle fut jointe auſſi-tôt

par quatorze vaiſſeaux François, quatre frégates & trois brûlots, commandés par M. de Court, le plus ancien des Lieutenants-Généraux de la Marine. L'Amiral François eut ordre de ſe combiner avec l'Amiral Eſpagnol, & ſi l'Amiral Anglois, s'oppoſoit à leur paſſage, de le combattre, ſans avoir égard au nombre. L'Amiral Anglois Mathews étoit beaucoup plus conſidérable de ſon côté, puiſque l'on comptoit dans l'armée Angloiſe cinquante-quatre voiles, dont quarante-cinq vaiſſeaux de ligne, cinq frégates, quatre brûlots. Avec cet avantage du nombre, Mathews ſe préſenta devant les deux eſcadres combinées de France & d'Eſpagne. On combattit: les deux flottes furent également endommagées; cette journée navale fut indéciſe; chacun ſe plaignit; les Eſpagnols crurent n'avoir pas été aſſez ſecourus; les François accuſerent les Eſpagnols de peu de reconnoiſſance: Mathews fut accuſé à ſon tour à Londres, &, après une longue inſtruction de ſon procès, fut déclaré incapable de ſervir. Le Général François fut exilé pour n'avoir pas, dit-on, ſecondé la bravoure de l'Eſpagnol. On eſt encore à attendre la ſolution de ce paradoxe naval.

Quoiqu'il en ſoit, s'il en faut croire M. de Voltaire, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Eſpagne; la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque tems. Mathews s'étoit rendu à Mahon pour s'y radouber; les proviſions de guerre & de bouche dont avoit beſoin Don Philippe, purent aiſément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes Françoiſes,

ni les eſcadres d'Eſpagne ne purent s'oppoſer à l'Amiral Anglois, quand il revint dans ces parages. Tout s'éclipſa devant lui; la France & l'Eſpagne, obligées d'entretenir continuellement de nombreuſes armées de terre, n'avoient pas ce fond inépuiſable de marine, qui fait la reſſource de la puiſſance Angloiſe.

CHAPITRE XX.

Au milieu de tous ces efforts, Louis XV déclara la guerre au Roi d'Angleterre & à la Reine de Hongrie, qui, à leur tour, la lui déclarerent auſſi dans les formes. Cinq armées principales ravageoient l'Allemagne. Don Philippe & le Marquis de la Mina à la tête de vingt mille Eſpagnols, & le Prince de Conti ſuivi de vingt mille François, pénétrerent dans le Piémont, en combattant entre des rochers, des précipices, des torrens, & où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles.

Le premier d'Avril 1744, Don Philippe & le Prince de Conti paſſerent le Varo, riviere qui tombe des Alpes, & qui ſe jete dans la mer de Genes, au deſſous de Nice. Tout le Comté de Nice ſe rendit; mais pour avancer, il falloit attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche; & après eux on trouvoit ceux de la fortereſſe de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue ſuite de remparts preſque inacceſſibles. On ne pouvoit marcher que par des gorges étroites, &

par des abymes ſur leſquels plongeoit l'artillerie ennemie, & il falloit ſous ce feu gravir de rochers en rochers (*). On trouvoit encore juſques dans les Alpes des Anglois à combattre ; l'Amiral Mathews, après avoir radoubé ſes vaiſſeaux, étoit venu reprendre l'empire de la mer : il avoit débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses ſoldats étoient avec les Piémontois ; & ſes Canonniers ſervoient l'artillerie. Malgré ces périls, le Prince de Conti ſe préſente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toiſes que le Roi de Sardaigne croyoit hors d'atteinte, & qui fut couvert de François & d'Eſpagnols. L'Amiral Anglois & ſes matelots furent ſur le point d'être faits priſonniers.

On avança, on pénétra enfin juſqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de Campo-Sancto, à la tête des Eſpagnols, ſuivoit le Prince de Conti par une autre gorge.

Le Bailli du Givri eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille Piémontois ſont retranchés. Le brave Chevert qui avoit monté le premier ſur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers ; & cette entrepriſe étoit plus meurtriere que celle de Prague. On n'avoit point de canon : les Piémontois foudroyoient les aſſaillans avec le leur. Le Roi de Sardaigne, placé lui-même derriere ces retranchemens, animoit ſes troupes. Un Lieutenant-Colonel ſaute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les une ſur les autres, & ce qui eſt à peine croyable, ils paſſent

(*) Voyez l'hiſtoire de la Guerre de 1744. en Italie.

par

par les embraſures même du canon ennemi dans l'inſtant que les pieces ayant tiré, reculoient par leur mouvement ordinaire. On y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontois. Le Roi de Sardaigne au déſeſpoir, vouloit ſe jetter lui-même dans la mêlée, & on eut beaucoup de peine à le retenir.

Pendant qu'on prenoit Château-Dauphin, il falloit emporter ce que l'on appelloit les barricades, c'étoit un paſſage de trois toiſes entre deux Montagnes qui s'élevent juſqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avoit fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens & un chemin couvert par de-là la riviere défendoient ce poſte, qu'on appelloit les barricades; il falloit enſuite ſe rendre maître du Château de Démont, bâti avec des frais immenſes ſur la tête d'un rocher iſolé, au milieu de la Vallée de Sture; après quoi les François, maîtres des Alpes voyoient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les François & par les Eſpagnols la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta preſque ſans coup férir, en mettant ceux qui les défendoient entre deux feux. Cet avantage fut un des Chefs-d'œuvres de l'art de la guerre; car il fut glorieux, il remplit l'objet propoſé, & ne fut pas ſanglant.

Tant de beaux exploits, tant de belles actions ne ſervoient de rien, comme dit Voltaire, au but principal. La Reine de Hongrie n'en étoit pas moins triomphante; il y avoit de la méſintelligence entre les Généraux de l'Armée Françoiſe & ceux de l'ar-

mée de Charles VII. Au lieu de ſe ſecourir, ils ſe nuiſoient réciproquement. Le Prince Charles avoit déja raſſemblé ſes quartiers, que les troupes Impériales & Françoiſes étoient encore cantonnées ſéparément & en pluſieurs petits poſtes. Cette négligence jointe à la mortalité qui ſe mit dans les troupes Françoiſes pour avoir été entaſſées dans l'hiver dans des poëles d'Allemagne, aux quels elles n'étoient point habituées, fut la cauſe des premiers malheurs. On fut battu ſéparément.

Charles VII, nommé en effet Empereur par le Roi de France, n'en étoit pas moins chaſſé de ſes Etats héréditaires, & n'étoit pas moins errant dans l'Allemagne. Les François n'étoient pas moins repouſſés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en étoit pas moins épuiſée pour une cauſe qui lui étoit étrangere, & pour une guerre qu'elle auroit dû s'épargner, guerre entrepriſe par la ſeule ambition du Maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avoit que peu de choſe à gagner & beaucoup à perdre. Le Maréchal de Belle-Isle avoit quitté dès le 2 Janvier 1743 ſon cantonnement ſous Egra, avec l'armée qu'il avoit ſi heureuſement & ſi habilement ramenée de Prague, & en avoit pris d'autres ſur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit paſſer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Une partie de ſon armée ſe fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles.

Belle-Isle, nommé par le Roi d'Eſpagne Chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, fut revêtu du

collier des mains du Prince de Baviere, chargé par Sa Majeſté Catholique de la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de titres accumulés ſur ſa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à ſon arrivée à ſa Cour le Monarque peu belliqueux, qui ſe voyoit à la veille d'une querelle perſonnelle avec la Reine de Hongrie, & ne pouvoit que ſavoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur à glacer, triſte récompenſe de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celles de tous ces ambitieux, qui ſacrifient une nation entiere à l'inquiétude dont ils ſont tourmentés. Il ſe retira à la campagne, méditer de nouveaux ſyſtêmes, juſqu'à ce que l'occaſion ſe préſentât de les faire éclorre.

L'Empereur voyant ſon Electorat prêt à être envahi par l'ennemi, ſe réfugia d'abord dans la ville d'Augsbourg. Il n'y demeura pas long-tems. En la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de Huſſards, nommé Mentzel, fameux par ſes férocités & ſes brigandages, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues. Il ſe réfugia dans Francfort, ville encore plus privilégiée que Augsbourg, & dans laquelle s'étoit faite ſon élection à l'Empire; mais, comme dit Voltaire, Charles VII y portoit ſa malheureuſe deſtinée. Ce fut pour y voir accroître ſes infortunes. Il ſe donnoit une bataille qui décidoit de ſon ſort, à quatre mille de ſon nouveau réfuge.

Le Comte de Stair, autrefois Ambaſſadeur en France, avoit marché vers Francfort, à la tête

d'une armée de plus de cinquante mille hommes, compoſée d'Anglois, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le Prince Charles, par ſa célérité & la jalouſie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohéme, ſe trouvoit encore maître de la Baviere. Le Roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils le Duc de Cumberland. Le Maréchal de Noailles avoit été envoyé avec 40,000 hommes pour remplacer le Maréchal de Broglio. Le Roi d'Angleterre s'étoit poſté dans Aſchaffembourg, ville ſur le Meiu, appartenant à l'Electeur de Mayence. Noailles paſſe le Rhin : il trouve l'armée du Roi d'Angleterre dans une poſition où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie Françoiſe, & forcée de ſe rendre priſonniere. Le Soldat étoit réduit à demi-ration par jour. On manquoit de fourrages, au point qu'on propoſa de couper les jarrets des chevaux, & on en ſeroit venu à cette extrémité, ſi on étoit encore reſté deux jours dans cette poſition. Le Roi d'Angleterre fut enfin obligé de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort; mais en ſe retirant, il étoit expoſé aux batteries du canon ennemi, placé ſur la rive du Mein. Il falloit faire marcher en hâte une armée que la diſette affoibliſſoit, & dont l'arriere-garde pouvoit être accablée par l'armée Françoiſe. Le Maréchal de Noailles avoit eu la précaution de jetter des ponts entre Dettinghen & Aſchaffembourg, ſur le chemin de Hanau, & les Anglois avoient joint à leurs fautes celle de laiſſer établir ces ponts. Au milieu de la nuit, le Roi d'Angleterre fait, le 26 Juin, décam-

per ſon armée dans le plus grand ſilence, & haſarde cette marche précipitée & dangereuſe, le ſeul parti qui lui reſtât. Le Maréchal de Noailles voit les Anglois qui courent à leur perte par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient paſſer néceſſairement. On leur tendoit ainſi un piége inévitable. Si l'on n'eût fondu ſur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & c'étoit un de ces momens déciſifs qui ſembloient devoir mettre fin à la guerre. Le Général François avoit mis le paſſage de Dettinghén ſous la garde de douze mille hommes en-delà d'un ravin profond. Il défend qu'on le paſſe; ſon ordre n'eſt point exécuté : On franchit le ravin en ſon abſence, on livre la bataille avec le ſimple détachement contre 40 mille hommes; on ne peut ſoutenir cette partie; on eſt forcé de ſe retirer & les Anglois ont le bonheur de ſortir d'un cul-de-ſac, dans lequel ils devoient périr ou ſe rendre. Dans cette action qui dura quatre heures & demie, le plus grand malheur pour les François fut la perte d'un grand nombre de gens de diſtinction & de braves Officiers qui voyant leurs Régimens tourner le dos, ſe mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de ſe ſauver par une fuite honteuſe. Vingt-ſept Officiers de la Maiſon du Roi à cheval reſterent ſur la place, & ſoixante-ſix furent bleſſés dangereuſement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué ſous lui. Le Prince de Dombes, le Comte

d'Eu, le Duc de Bouflers, les Comtes d'Harcourt & de Beuvron y furent bleſſés; le Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine eut ſon cheval tué, fut long-tems foulé aux pieds des chevaux & remporté preſque mort. Le Marquis de Gontaud eut le bras caſſé; le Duc de Rochechouart, premier Gentil-homme de la Chambre, ayant été bleſſé deux fois & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de Sabran, de Fleury, les Comtes d'Eſtrade, de Roſtaing y laiſſerent la vie.

Parmi les ſingularités de cette triſte journée, on ne doit pas omettre, dit M. de Voltaire, la mort d'un Comte de Bouflers de la branche de Rémiancourt. C'étoit un enfant de dix ans & demi, un coup de canon lui caſſa la jambe, il reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'étoit guere moins conſidérable parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de la Cavalerie, tantôt à celle de l'Infanterie. Le Duc de Cumberland fut bleſſé à ſes côtés; le Duc d'Aremberg qui commandoit les Autrichiens, reçut une bale de fuſil au haut de la poitrine : Les Anglois perdirent pluſieurs Officiers-Généraux. Mais le combat étoit trop inégal. Le courage ſeul avoit à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le Maréchal de Noailles ordonna la retraite, & elle ne ſe fit pas ſans confuſion. Le Roi d'Angleterre dina ſur le champ de bataille, & ſe retira

enſuite ſans même ſe donner le tems d'enlever tous les bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents, que le Lord Stair recommanda à la généroſité du Maréchal de Noailles. Les François les recueillirent comme des compatriotes; les Anglois & eux ſe traitoient en peuples qui ſe reſpectoient.

Les deux Généraux s'écrivirent des lettres qui font voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere à Mylord Stair & au Maréchal de Noailles. Le Duc de Cumberland ſur-tout fit un acte de généroſité qui doit être transmis à la poſtérité. Un Mouſquetaire avoit été porté près de ſa tente. On manquoit de Chirurgiens aſſez occupés ailleurs : on alloit panſer le Prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par ſoulager cet Officier François, il eſt plus bleſſé que moi, il manqueroit de ſecours & je n'en manquerai pas.*

Il y eut du côté des Alliés deux-cents trente-un hommes tant tués que bleſſés. La perte fut à peu près égale dans les deux armées. Les François ſouffrirent une grande perte en faiſant avorter le fruit des plus belles diſpoſitions par cette ardeur précipitée & cette indiſcipline qui leur avoit fait perdre les batailles de Poitier, de Crecy, d'Azincourt. C'eſt cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal de Noailles, qui le rendit l'horreur de tant de familles déſolées & la dériſion des perſifleurs qui le chanſonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de

ſon hôtel, emblême de l'inutilité dont la ſienne avoit été en cette occaſion.

En tout autre pays, le Maréchal de Noailles auroit couru de grands riſques; mais il avoit en la perſonne de la Comteſſe de Toulouſe, ſa Sœur, une puiſſante protectrice auprès du Roi. Il ne ſe juſtifia même pas, il ſoutint le blâme général de l'armée avec audace.

Après cette action, beaucoup d'Officiers François & Anglois allerent à Francfort, ville toujours neutre, où l'Empereur vit l'un après l'autre, Mylord Stair, & le Maréchal de Noailles, ſans pouvoir leur marquer d'autres ſentimens que ceux de la patience dans ſon infortune. Charles VII étoit accablé de chagrin, ſans Etats, ſans eſpérance, n'ayant pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille. Perſonne ne vouloit faire la moindre avance au Chef de l'Empire. Le Maréchal de Noailles lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus qu'il avoit. Voilà où en étoit réduit l'Auguſte Céſar, & dans quelle extrémité ſe trouvoit la Majeſté de l'Empire Romain.

CHAPITRE XXI.

Charles VII, iſolé dans Francfort n'avoit plus ni Etats, ni ſujets. Réduit à implorer cette même Reine de Hongrie qu'il avoit été ſur le point de détrôner, il lui offrit de renoncer à toutes ſes prétentions ſur l'héritage de la Maiſon d'Autriche. La

Reine de Hongrie s'étoit fait préter ſerment de fidélité par les habitans de la Baviere & du haut Palatinat. Elle fit préſenter dans Francfort même à la dictature Impériale, des mémoires où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Enfin on parloit de le forcer à ſe démettre de l'Empire, & de le réſigner à François de Lorraine, Grand Duc de Toſcane, époux de Marie-Thérèſe. On fit plus : on pouſſa l'inſolence juſqu'à exiger qu'il demandât, lui-même, le Grand-Duc ſon ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation : C'étoit, diſent les mémoires du tems, c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chaſſer ſon petit-fils du trône où il l'avoit placé.

Ce fut, comme le dit l'auteur de l'hiſtoire univerſelle, ce fut dans ces circonſtances dangereuſes, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce cahos de guerre & de politique que Louis XV commença ſa premiere campagne. Ce fut, ajoute l'hiſtorien privé de ce Monarque, ce fut l'impulſion de ſa maitreſſe qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, qui le détermina à eſſayer de ſe meſurer avec un Prince digne de lui & de ſe mettre à la tête de ſon armée d'Alſace. Il avoit fait préparer ſes équipages ; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots : " Vos affaires ne ſont ni aſſez bonnes, ni aſſez mauvaiſes pour que V. M. faſſe à préſent cette démarche ,,.

Les frontieres étoient à peine gardées du côté de l'Allemagne. Le Prince Charles de Lorraine com-

mençoit à s'établir dans une Isle du Rhin, près du vieux Brisac. Il étoit déja parvenu avec 3,000 grénadiers jusqu'à Rheinweler. Des partis Hongrois pénétroient jusque par dela la Sarre, & entamoient les frontieres de la Lorraine. Un partisan du nom de *Mentzel*, d'un caractère féroce, d'une audace incroyable, fit répandre dans les Provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & dans les trois Evêchés, sous le nom de manifeste, un écrit par lequel il invitoit les peuples au nom de la Reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la Maison d'Autriche. Il menaçoit les habitans qui prendroient les armes contr'elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs propres mains le nez & les oreilles. Cette insolence, ou plutôt une brutalité si féroce, bien digne, comme le remarque Voltaire, d'un soldat d'Attila, n'étoit que méprisable, mais elle étoit la preuve du succès.

Les armées Autrichiennes menaçoient Naples, tandis que les armées Françoises & Espagnoles n'étoient encore que dans les Alpes. Les Anglois victorieux sur terre dominoient sur les mers; les Hollandois, machines si pesantes à remuer, alloient se déclarer, & promettoient de se joindre en Flandre aux Autrichiens & aux Anglois. Un des principaux membres des Etats-Généraux avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de 100,000 hommes, & que le numéraire de son Royaume n'alloit pas au delà de 200,000 millions. Van Hoey, leur Ambassadeur en France, voyant mieux les choses & de plus près, leur représenta

envain que le rôle de pacificateurs étoit le ſeul qui leur convint: ſes exhortations Miniſterielles ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde. Les Etats-Généraux n'en conſerverent pas moins cet Ambaſſadeur à la Cour de France: ils le tournoient en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les prêches d'un Prédicant Camiſard, que les lettres d'un politique. On lui fit la ridicule défenſe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Tout étoit contraire: le Roi de Pruſſe, ſatisfait de s'être emparé de la Sileſie, avoit fait ſa paix particuliere avec la Reine de Hongrie. Du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France & par la viciſſitude des choſes humaines, elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre: elle trembloit pour ſes propres foyers.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non ſeulement, dit l'auteur de la guerre préſente, il aſſura les frontieres ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées; mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune Prince Charles-Edouard, fils aîné du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi Jaques II. on attribue cette idée au Cardinal de Tencin, dont nous avons déja parlé. Cette ambitieuſe Eminence, affirme-t-on, ſachant que le Roi étoit réſolu de faire vivement la guerre à la Grande-Bretagne, renouvella dans le Conſeil la ſcene de Mithridate avec ſes enfans; elle prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une deſcente chez eux, de les faire trembler

eux-mêmes pour leurs propres foyers. Elle fit voir dans le Prétendant le fantôme dont-il falloit les épouvanter : elle disoit être certaine que le Prince avoit beaucoup de partisans secrets en Ecosse, en Irlande & même en Angleterre ; elle le peignit comme joignant à l'ardeur de son age & au ressentiment de son état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé : elle cita son propos mémorable, répété plusieurs fois : *il faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée.*

Le Prince Edouard part de Rome avec le mystere & la diligence d'un homme né pour les grandes entreprises ; il cacha sa marche. Il arrive à Genes, feignant d'être un Courier d'Espagne, & accompagné d'un seul domestique affidé : il s'embarque le lendemain à Antibes, & arrive bientôt à Paris. La nuit d'une réjouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre, le jeune Prince s'y trouve aussi : le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrète, il se rend dans le même *incognito* à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Une flotte de vingt-un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, porta le Prétendant dans le canal d'Angleterre. Le Prince vit alors, pour la premiere fois, le rivage de sa patrie. Mais une tempête violente, & surtout les vaisseaux Anglois, rendirent cette entreprise infructueuse. Le Prétendant revint à Paris attendre de la générosite du Roi, de nouveaux moyens pour fair valoir ses hautes prétentions.

Retrogradons un inſtant, & revenons au Monarque dont nous écrivons les faſtes. Ce Prince avoit un jugement exquis, un ſens droit; mais on avoit manqué d'aiguillonner ſa pareſſe par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire. Son éducation étoit manquée. Le Roi ſe livroit aux exercices ſanguinaires de la chaſſe, & altéroit ſa ſanté par les excès de la table; il avoit fait un cours de lubricité ſous Madame de Mailly; il travailloit à la cuiſine; il tournoit auſſi, il parloit beaucoup de phyſique, d'aſtronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque Prélat ou Abbé, il le pouſſoit ſur le latin, ſur la liturgie dont il ſembloit fort inſtruit. Il obſervoit exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuſes de la religion. Au milieu de ſes plus grands déſordres, jamais Louis XV ne manqua à ſes prieres du matin & du ſoir; il entendoit régulierement la meſſe chaque jour; il avoit un livre *d'heures* dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ſes levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot; il aſſiſtoit à Vêpres, au Sermon, au Salut. Il étoit plein de vénération pour les Prêtres, plein d'horreur pour les indévots.

Le Monarque ſuperſtitieux ſe flattoit d'appaiſer ainſi le Ciel, & de compenſer par des actes de dévotion extérieure ſes adulteres & ſes inceſtes. Madame de Mailly avoit perdu le titre de favorite, & étoit diſgraciée. Elle avoit été ſupplantée par une de ſes ſœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuſe & ſupide profita de la circonſtance heureuſe où elle

ſe trouvoit, pour donner tout l'eſſor poſſible aux deux paſſions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui ſuivirent la mort du Cardinal de Fleury, & donna le premier branle à tous les événemens ſubſéquens.

La nouvelle maîtreſſe étoit Madame la Marquiſe de la Tournelle, de cette Maiſon de Nesle, où les filles ſans aucun patrimoine, ſembloient avoir pour apanage de partager la couche du Roi. Du moins, c'étoit la quatriéme jouiſſant de cet honneur, & Louis XV, écrivent les auteurs du tems, qui ſentoit un attrait particulier pour ce ſang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une ſeule lui fut rebelle, graces à la fermeté du Marquis de Flavecour, ſon mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver dans ſon ſang ſon injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue; ce qui la faiſoit appeller la *poule* par les Courtiſans, tournant tout en ridicule.

Louis XV étoit l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de ſon Royaume. Si Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, il avoit eu plus récemment à ſe louer de ſa cadette, la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes.

Suivant la chronique des confidens des voluptés ſecrètes du Prince, par un de ces raffinemens de débauche que la luxure inſpire quelque fois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit deſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps devoient offrir, ainſi que leur eſprit, un contraſte parfait. On a déja fait le portrait de Madame de Mailly.

La Ducheſſe de Lauraguais étoit d'une grande

taille, épaiſſe, mal priſe, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens ; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte une figure commune ; groſſe, réjouie, ſans agrément & ſans gentilleſſe dans la ſociété ; en ſorte que ſi la nuit elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée ; celle-ci dans le jour reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout-à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheur éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Monarque, & ſon manége acheva ſa conquête. Dés qu'elle eut bleſſé l'ame de ſon royal amant, elle lui tint rigueur pour accroitre ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eut fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailly fut renvoyée. La ſeconde, que ſon nom de Marquiſe de la Tournelle ſeroit converti en celui de Ducheſſe de Chateau-Roux, avec les honneurs & diſtinctions de cette dignité. La troiſieme, qu'on lui feroit un ſort convenable à ſon rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers.

Madame de Mailly aprit ſa diſgrace avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La Religion ſeule lui offrit quelque conſolation. Elle devint dévote. Elle ſe jeta dans les bras d'un Directeur éclairé qui, dans le vuide que

lui laiſſoit la perte de ſon amant, porta la grace dans ſon cœur ulcéré. Le calme fut rétabli dans l'ame de la Madelaine de la Cour, & on vit cette femme, autrefois nageant dans les plaiſirs, ſans ceſſe occupée de plaiſirs, vêtue ſi ſuperbement, fréquenter journellement les égliſes, ſimplement miſe & confondue avec les femmes du commun; ſupportant quelquefois les huées & les injures d'une canaille inſolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques.

Un jour, Madame la Comteſſe de Mailly étant arrivée au ſermon du Pere Renaud, de l'Oratoire, ſon Confeſſeur, qu'elle ſuivoit aſſidument; comme ce Prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre où elle ſe mettoit, un homme de mauvaiſe humeur s'écria: *Voilà bien du tapage pour une catin!* — *Puisque vous la connoiſſez*, répondit Madame de Mailly, *priez Dieu pour elle.*

A Madame de Mailly ſuccéda, comme nous l'avons dit, ſa ſœur la Marquiſe de la Tournelle. Elle devint l'ame des Conſeils du Monarque de France & le dirigea dans toutes ſes démarches. Louis XV avoit paſſé l'âge de trente-trois ans. Il n'avoit aucune paſſion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que la volupté, l'obſcurité, le repos. Une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & ſon inertie, loin de briſer ſes fers, l'avoit porté à en reprendre d'autres. Ce fut Madame de la Tournelle, cette nouvelle Agnés Sorel qui fit entendre au Monarque, après la mort du Cardinal de Fleury, qu'il étoit tems de devenir maître &

d'avoir au moins l'air de régner : ce fut elle qui, au moment où on l'expulsoit d'auprès du Roi, lui procura ce surnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt, sans doute, & qu'il eut mieux valu pour sa mémoire qu'il n'eut jamais porté : ce fut elle qui l'arrachant à la molesse de son palais, le fit mettre à la tête de son armée en Flandre, & le traîna en Alsace, pour arrêter le progrès de l'ennemi.

La Marquise de la Tournelle étoit devenue Duchesse de Chateau-Roux. Déja elle se regardoit plus comme Reine que la Reine elle-même. Par la résolution magnanime qu'elle avoit inspirée à son Royal amant, elle comptoit se concilier la nation, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant le Roi comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de tryomphe, & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. Un autre personnage qui sembloit ne pas prendre moins de part à la gloire future du Monarque, c'étoit le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre. Celui-ci, sans se repaître de chimeres brillantes comme la favorite avec qui il agissoit de concert, alloit à ses fins, en cherchant à s'insinuer plus avant dans les bonnes graces du maître, & dans sa confiance, à augmenter son crédit, à se menager plus d'occasions de se faire des créatures, de rendre son ministere plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bons succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence, par la sagesse de ses avis & la célérité de ses ordres.

Louis XV manifeſta à la Cour, à toute la France, ſa réſolution héroïque. La nation fut enchantée & attendrie: elle redoubla de zéle & d'amour pour ſon Roi. Le Dauphin n'étoit agé que de quatorze ans. Il conjura avec mille inſtances ſon auguſte pere de lui permettre de ſe joindre à lui pour aller combattre les ennemis de l'Etat. Le Roi ne crut pas devoir le lui accorder; mais pour adoucir la peine que lui cauſoit ce refus, il fut obligé de lui promettre qu'ils feroient enſemble la premiere campagne, & nous verrons qu'il lui tint parole.

Louis XV part pour la Flandre ſuivi de la Ducheſſe de Château-Roux. Quelques précautions que l'on eût pris pour ſauver le ſcandale, le myſtere même qu'on y apporta ſervit à l'augmenter. La Ducheſſe ne logeoit point avec le Roi, mais tous les Corps municipaux avoient reçu des ordres ſecrets de lui menager une maiſon attenante celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes: on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde ſavoit à quel deſſein.

Après avoir viſité ſes frontieres & donné ſes ordres pour leur ſûreté, le Roi arrive à Lille avec ſa Maîtreſſe & ſes Miniſtres de confiance. A ſon approche, les Hollandois qui avoient promis de ſe joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglois, n'oſerent remplir leur promeſſe. Ils envoyerent des Députés au Roi au lieu de troupes contre lui. Le Roi leur répondit: " Toutes mes démarches envers votre République, depuis mon avénement à la Couronne ont dû lui prouver com-

bien je desirois d'entretenir avec elle une sincere amitié & une parfaite correspondance. J'ai fait connoître assez longtems mon inclination pour la paix ; mais plus j'ai différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets : mes Ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargés ; & après l'avoir communiquée à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres qu'elles seront mes dernieres résolutions. »

Le Roi prit Courtrai & Menin en présence des Députés. Il investit Ypres le lendemain ; c'étoit le Comte de Clermont, Abbé de Saint-Germain des Prés, qui commandoit les principales attaques au siege d'Ypres, & continuoit, comme un profane, avec la permission du Saint pere, à tremper ses mains dans le sang. Ce fut Clément XII, qui avoit jugé, comme le pense M. de Voltaire, que l'état Ecclésiastique devoit être subordonné à celui de la guerre dans l'arriere petit-fils du Grand Condé. Ypres capitula bientôt : le fort la Kenoque suivit, & au bout de cinq jours de tranchée ouverte, Furnes arbora le drapeau blanc. Les Généraux Autrichiens & Anglois, qui commandoient vers Bruxelles, regardoient ces progrès, & ne pouvoient les arrêter.

Au milieu de ces succès arrive la facheuse nouvelle que le Prince Charles avoit passé le Rhin du côté de Spire, que l'Alsace est entamée, que les frontieres de la Lorraine sont exposées. On ne pût d'abord le croire. Le Maréchal de Coigny étoit à la tête de plus de 50,000 hommes ; le Ma-

réchal de Belle-Isle, rentré en faveur, commandoit un corps considérable ; le Duc d'Harcourt avoit une autre armée à ses ordres ; le Comte de Seckendorff étoit avec les Bavarois, les Palatins, les Hessois. Les divers corps alliés étoient à portée d'agir de concert suivant les circonstances & le besoin.

Le Prince Charles, à la tête d'environ 60.000 hommes, entre en Alsace sans résistance, s'empare des lignes de Lauterbourg, de Wessembourg & de Lauter. Envain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens, leur Général, revenu en forces, les avoit repris. Des partis ennemis porterent l'épouvante vers la Lorraine, & le Roi Stanislas fut obligé de quitter Lunéville avec sa Cour.

A la nouvelle de ces revers, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, & de voler en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, avec vingt six bataillons, & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec environ qnarante-cinq mille hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption de l'ennemi qui en avoit plus de soixante-dix mille.

Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paie & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Le Monarnarque arriva à Metz le 5 Août ; le 7 il y donna audiance au Maréchal de Schmettau, plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui venoit annoncer au

Roi que ce nouvel allié marchoit à Prague avec quatre-vingts mille hommes, & qu'il en faiſoit avancer vingt-deux mille en Moravie.

Un tel événement, en changeant la face des affaires, forçoit à la fois le Prince Charles à ſortir de l'Alſace, rétabliſſoit l'Empereur, & mettoit la Reine d'Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore. Cette puiſſante diverſion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandre, ſa marche en Alſace, les nouvelles les plus ſatisfaiſantes de l'Italie, diſſipoient toutes les allarmes ; l'eſpérance renaiſſoit de toutes parts, lorſqu'un malheur d'une autre eſpece répandit la conſternation d'un bout du Royaume à l'autre, fit trembler & gémir toute la France.

Le 8 d'Août, le Roi fût attaqué d'une maladie dont le danger parut d'abord extrême. Elle augmenta; elle prit le caractère de fievre maligne ou putride, & dès la nuit du 14 il étoit à l'extrémité. La nouvelle du danger où ſe trouvoit le Roi, porta la crainte & la déſolation de ville en ville; les peuples accouroient de tous les environs de Metz ; les chemins étoient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports, augmentoient leur commune inquiétude.

La Reine étoit partie pour ſe rendre auprès du Monarque à la premiere nouvelle de cet accident. Le Dauphin voulut la ſuivre, & dès le lendemain il ſe mit en route. Le Roi en fut informé, & craignant autant pour la ſanté de ſon fils, que pour la ſienne, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Verſailles. Il étoit déjà à Verdun, quand il ren-

contra l'Officier chargé de lui notifier les intentions de Sa Majeſté. Ce qui eût arrêté le Dauphin en toute autre circonſtance ne parut pas à ce Prince, un obſtacle en celle-ci ; & conſultant plus ſon cœur que ſon Gouverneur (*), il ſe perſuada qu'il étoit dans le cas où la tendreſſe pouvoit le diſpenſer de l'obéiſſance ; il ſe trouvoit d'ailleurs à très-peu de diſtance de l'endroit où le Roi étoit malade : il ne peut ſe réſoudre à retourner ſans l'avoir vu. Le Duc de Châtillon le ſuivit plutôt qu'il ne le conduiſit. Mais où parut d'une maniere bien touchante toute la ſenſibilité de ſon cœur, ce fut au moment où on lui donna le faux avis que le Roi étoit à la derniere extrémité, ſans eſpérance de guériſon. Un jeune Prince de quinze ans, fils moins affectionné, eût pu découvrir dans le brillant d'une Couronne & dans la perſpective de l'indépendance, un motif de conſolation : mais le Dauphin ne vit dans la nouvelle qu'on lui annonçoit que le malheur affreux de perdre un pere ; & c'eſt dans le premier tranſport de ſa douleur, que lui échappa cette exclamation ſi attendriſſante, & qui fut répétée par toute la France : " Ah ! pauvres Peuples, qu'allez-vous devenir ? Quelle reſſource il vous reſte ! moi. . . . Un enfant. . . . O Dieu ! ayez pitié de ce Royaume ; ayez pitié de moi.

A ſon arrivée à Metz, le Roi diſſimula ſa faute, & le reçut avec bonté ; mais comme il regnoit des maladies dans le pays, & qu'il avoit eu un léger accès de fievre en arrivant, il le fit partir peu de jours après pour Verſailles.

(*) Voyez *Vie du Dauphin* par l'Abbé Proyart.

Ce fut à l'occaſion du voyage que le Dauphin fit à Metz, que le Duc de Châtillon reçut ordre de ſe retirer dans ſes terres. Ce fut avec peine qu'on vit la diſgrace de ce Seigneur. On ne ſauroit dire cependant qu'elle n'ait été méritée, n'eut-elle eu d'autre fondement que de n'avoir pas obligé le Dauphin de retourner à Verſailles, lorſqu'il ſut que c'étoit la volonté du Roi. Les ordres du Prince, quand ils ſont formels, ne doivent point être interprétés, mais exécutés; à moins qu'on ne ſe trouve dans la circonſtance rare de ne pouvoir le faire, ſans manquer à ce qu'on lui doit, à ce qu'on doit à ſa propre conſcience. Mais il paroît aſſez probable que le motif principal de la diſgrace du Duc, fut qu'ayant cru la maladie du Roi déſeſpérée, il avoit donné au jeune Prince ſon éleve, des conſeils rélatifs à la poſition où il le croyoit; & cette conjecture eſt fondée ſur ce que diſoit un jour Louis XV à un Seigneur qui tenoit note des Anecdotes de la Cour: il lui demanda s'il ſe rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? Sur ce que le Seigneur lui répondit qu'il ne ſe le rappelloit pas: " Conſultez votre Journal, (lui dit le Roi) vous y verrez la diſgrace du Duc de Châtillon. Vraiment (ajouta-t-il) il ſe croyoit déjà Maire du Palais (*) ".

C'eſt ainſi que ce qui pourroit être enviſagé comme un trait de ſageſſe, devient quelquefois par l'événement, une imprudence impardonnable. Le Dau-

(*) On a prétendu que le Duc, comptant ſur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit ſalué comme Roi.

phin fut vivement affligé d'une disgrace qu'il s'imputoit à lui-même ; plein de respect cependant pour les volontés du Roi, ses regrets ne furent mêlés d'aucunes plaintes. Il s'abstint même pendant quelque tems de parler de ce Seigneur. La premiere fois qu'il le fit, ce fut en se promenant dans le parc de Versailles avec l'Abbé de Marbœuf : " je me rappelle (lui dit-il) en lui montrant un banc, qu'un jour que j'étois assis en cet endroit avec M. de Châtillon, il me donna des avis que je n'oublierai jamais ".

Les allarmes que causa cette maladie de Louis XV, firent voir d'une maniere bien frappante combien est chere à une nation le Prince qui s'applique par lui-même à la rendre heureuse, & qui sait être à propos pacifique & guerrier.

Le danger du Roi se répand dans Paris au milieu de la nuit ; on se releve, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les Eglises s'ouvrent en pleine nuit ; on ne connoit plus le tems ni du sommeil, ni de la veille, ni du repos. Paris étoit hors de lui-même ; la poste, les palais, toutes les maisons des hommes en place étoient assiégés d'une foule continuelle : on s'assembloit dans les carrefours ; le peuple s'écrioit : " s'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. " Tout le monde s'abordoit, s'interrogeoit sans se connoître. Il y eut plusieurs Eglises, écrit M. de Voltaire, où le Prêtre qui prononçoit la priere pour la santé du Roi, interrompit le chant par des sanglots & par des cris.

Paris

Paris ſe trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le Dauphin venoit de partir ; la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi. Le ſeul Duc d'Orléans lui reſtoit : retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit aſſidûment la patrone de cette ville. Confondu dans la foule aux pieds de la châſſe, il ne ſe diſtinguoit que par des larmes plus ameres, des ſanglots plus violens. Ce fut là, dit l'auteur de la vie privée de ce Monarque, que ſans concert, & par un cri de déſeſpoir ſubit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé.* Ce n'étoit point les Courtiſans qui le qualifioient, c'étoit le peuple. Il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprit jamais ce ſurnom : il le décernoit en quelque ſorte à ſon ombre ; il épanchoit ſa reconnoiſſance.

La meſure de la douleur qu'on avoit reſſentie du danger du Monarque, fut celle de l'allégreſſe publique, lorſque l'on apprit ſon rétabliſſement. La capitale n'étoit qu'une enceinte immenſe, en quelque ſorte, pleine de fous. Le Courier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de ſa convaleſcence, fut entouré, embraſſé, preſque étouffé par le peuple. On baiſoit ſon cheval & juſqu'à ſes bottes ; on le menoit en triomphe. Toutes les rues rétentiſſoient d'un cri de joie : " le Roi eſt gueri. " Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoiſſance envers le Ciel. Il n'y eut pas une ſociété d'artiſans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée, pendant plus de deux mois que de réjouiſſances & de fêtes qui cauſerent une dépenſe exceſſive. Les Orateurs & les Poëtes s'efforcérent,

de célébrer à l'envi ce plus beau monument de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une eſpece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, & d'en tranſmettre la mémoire à la poſtérité la plus reculée.

Quand on rendit compte au Roi des tranſports inouis de joye qui avoient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes: *ah!* dit-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! & qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel eſt le peuple François; ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme, & capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures.

Les Courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand Louis XIV fut ſur le point de mourir à Calais. Son petit-fils en reſſentit les effets dans Metz. Les moments de criſe où il parut expirant, furent ceux qu'on choiſit pour l'accabler par les démarches les plus indiſcretes, qu'on diſoit inſpirées par des motifs religieux, mais que la raiſon réprouvoit, & que l'humanité condamnoit.

On regardoit le Roi comme mort; il falloit bien que ce fut ainſi, puiſqu'on ſe détermina à l'adminiſtrer, & à lui propoſer d'éloigner la Ducheſſe de Château-Roux. Ce fut le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans, qui forçant la porte de S. M. lui apprit, en ſa qualité de premier Prince du Sang, le danger où elle étoit, & lui ſuggéra de remplir ce devoir de Religion.

Le Duc de Richelieu, premier Gentil-homme de la Chambre, de ſervice, s'étoit bien gardé en

cette circonſtance de faire à ſon maître cette fâcheuſe annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguſte & la favorite. Son heureuſe étoile lui fit prendre le parti le plus ſage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas ſans exemple; il prévit combien l'amour propre du Roi ſeroit bleſſé, il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui de la diſgraciée: dans le cas contraire, il avoit peu d'eſpoir de crédit auprés du ſucceſſeur: il reſta donc fortement attaché à la Ducheſſe; il s'oppoſa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant, en effrayant ſa conſcience; il pouſſa l'audace juſqu'à réſiſter longtems au Duc de Chartres; il ne céda qu'au reſpect & à la ſupériorité d'un Prince que la Couronne regardoit après le Dauphin. Même ſi l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voyes de fait: " quoi (dit-il) en le menaçant, un valet tel que toi refuſera la porte au plus proche parent de ton maître! " & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curioſité du Roi, le Duc de Chartres, encore ému, ſe plaignit de l'inſolence du Duc de Richelieu qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Ducheſſe de Château-Roux, depuis la maladie du Roi, n'avoit pas, en fidéle amante, quitté le chevet du Roi: le Monarque, encore ivre de

(*) Voyez *les amours de Zeokiniſul, Roi des Koſtrans*, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinelboi.

ſa paſſion, lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ſes ſujets. L'arrivée de l'Evêque de Soiſſons, Fitz-James, premier Aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que ſon regne alloit finir. Elle ſe retira, & le Prélat remplit ſon Miniſtere avec toute la rigueur qu'il préſcrivoit. Avant de donner le viatique au Roi, il exigea de lui, non ſeulement qu'il éloignât de ſa perſonne un objet ſi cher à ſon cœur, mais qu'il réparât le ſcandale public par une amende honorable à Dieu, en préſence des Princes, des Courtiſans & du peuple. Le pénitent dont l'ame étoit naturellement puſillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoibliſſent, frappé de terreurs religieuſes joua littéralement le rôle qui lui fut dicté.

Le Comte d'Argenſon, Sécrétaire d'Etat, qui ne cultivoit la favorite que par politique, & la déteſtoit au fond, déſormais ſans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre & s'en acquitta durement.

La Ducheſſe, plus grande en cet inſtant que ſon amant, reçut ſa diſgrace avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit ſouffrir en route: elle monta en caroſſe avec la Ducheſſe de Lauraguais, ſa Sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'inſtruit de ſon renvoi, le peuple l'accabla de huées, marques du ſouverain mépris dont une populace effrénée récompenſe toujours ceux qui ont mal à propos uſurpé ſes hommages.

On regardoit alors la Ducheſſe de Château-Roux comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation &

l'objet de ſes regrets: on l'accabla d'injures atroces, de menaces effrayantes; les payſans dans les campagnes la ſuivoient auſſi loin qu'ils pouvoient, & ſe tranſmettoient ſucceſſivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une eſpece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces. Ce fut dans des tranſes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts lieues de pays avant de ſe rendre à Paris.

Louis XV échappa à la mort. Revenu à lui-même, il ne perdit pas de vue, au milieu de ſon danger, l'intérêt de l'Etat. Son deſſein, en partant de Flandre, étoit de combattre le Prince Charles; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en perſonne. Il envoya le Maréchal de Noailles à ſa place, & dit au Comte d'Argenſon: *Ecrivez de ma part au Maréchal, que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureuſement Noailles ne valoit pas Condé. Le Prince Charles n'en fut pas effrayé: il avoit paſſé le Rhin malgré l'armée de France: il ſe déroba pendant la nuit, & le repaſſa preſque ſans perte, vis-à-vis d'une armée ſupérieure. Le Roi de Pruſſe ſe plaignit amérement qu'on eût laiſſer échapper un ennemi qui alloit venir à lui. C'étoit encore, comme dit M. de Voltaire, une occaſion heureuſe manquée. La maladie du Roi de France, quelque retardement dans la marche de ſes troupes, un terrein marécageux & difficile par où il falloit aller au Prince Charles, les précautions qu'il avoit priſes, ſes ponts aſſurés, tout lui facilita cette retraite; il

ne perdit pas même un magasin. Il marcha vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable; mais il n'arriva pas assez à tems pour empêcher le Roi de Prusse d'investir Prague & de faire prisonniers de guerre, dix jours après, le Général Ogilvy, lui & sa garnison, composée de dix mille hommes.

La Capitale de la Bohéme prise, la Moravie envahie, le Maréchal de Coigny reprenant toutes les villes forestieres, les François rentrant enfin en Allemagne, les succès des armes du Roi en Italie, firent espérer alors qu'enfin la grande querelle de l'Europe alloit être décidée en faveur de l'Empereur Charles VII.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Louis XV, foible & à peine convalescent, résolut, au mois de Septembre, le siege de Fribourg, & y marcha pour accélerer les travaux. Vers le même tems, on reçut la nouvelle d'une victoire remportée sur le Roi de Sardaigne par l'Infant Don Philippe & le Prince de Conti, sous ses murs de Coni. Les Piémontois perdirent près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les François eurent mille deux cents hommes tués ou blessés.

Mais cette nouvelle victoire fut encore, comme le dit l'Auteur de l'histoire universelle, au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. Elle donna d'abord la plus grande confiance qui se changea bientôt en tristesse : la saison trop avancée, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & des Torrens,

furent plus utiles au Roi de Sardaigne, que la victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siége & de repasser les Alpes.

Le Prince de Conti qui étoit Général & soldat, eût dans le combat sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui. On célébra ses hauts faits à Paris; mais ayant été forcé de repasser les monts sans avoir pu prendre poste, il ne se vit plus que couronné de lauriers stériles avec une armée affoiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le Monarque du Piémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le siege se poursuivoit vivement devant Fribourg. Il fut difficile & pénible. Le Gouverneur n'arbora le drapeau blanc qu'après deux mois de tranchée ouverte. Le Roi de Naples, de son côté, étoit entré en campagne pour défendre ses propres Etats menacés par les Autrichiens. Le Prince de Lobkowitz qui commandoit les armées de Marie-Thérese avoit été sur le point de conquérir le Royaume de Naples. Vers le mois de Juin, le Général y avoit répandu un manifeste au nom de la Reine d'Hongrie, où elle parloit aux peuples des Deux-Siciles comme à ses sujets, auxquels elle donnoit sa protection.

Rome voyoit combattre sur son territoire les armées Napolitaine & Autrichienne. Le Roi de Naples & le Duc de Modene, devenu Généraliſſime du Roi d'Espagne, étoient dans Velletri, autrefois Capitale des Volsques, & aujourd'hui la demeure

des Doyens du Sacré College. Six mille Autrichiens y pénétrent au milieu de la nuit. La grand-garde eſt égorgée; on tue ce qui ſe défend, on fait priſonnier ce qui ne ſe défend pas. L'allarme & la conſternation ſont partout. Le Roi des Deux-Siciles & le Duc de Modene alloient être pris, ſans le Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur de France à Naples qui avoit accompagné le Roi, & l'avertit à tems, ainſi que le Duc de Modene, & Sa Majeſté fut ſauvée.

Peu de jours après, le Général Autrichien fût obligé de ſe retirer vers Rome; le Roi de Naples le pourſuivit: le Pape étoit neutre. Le Roi étoit vers une porte de la ville, & le Prince Lobkowitz vers l'autre; ils paſſent tous deux le Tybre, & viennent ſucceſſivement baiſer la meule du Souverain Pontife, tandis qu'ils faiſoient ravager ſes campagnes par leurs troupes. Le Monarque Napolitain rendit ſon hommage au Saint Pere ſous le nom de Comte de Pouzzoles.

CHAPITRE XXII.

Immédiatement après la priſe de Fribourg, & après avoir tout ordonné, le Roi de France revint à Paris, où il fut reçu, dit Voltaire, comme le vengeur de la patrie, & comme un pere qu'on avoit craint de perdre. Il reſta trois jours dans la capitale pour ſe faire voir aux habitans, qui ne vouloient que ce prix de leur zéle.

L'entrée du monarque dans Paris, écrit un autre Ecrivain, fut un triomphe que la joye, les acclamations & les tranſports de ſon peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majeſtueux par la pompe qui l'accompagnoit; c'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embraſſoit les genoux.

Mais au milieu de tant de fêtes, & de tant d'épanchemens de la ſenſibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli. L'image de la Ducheſſe de Château-Roux s'y reproduiſoit plus vivement que jamais; c'étoit la ſeule à qui la maladie avoit été fatale. Condamnée par ſon amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégreſſe publique; il ſe reprochoit ſa foibleſſe de l'avoir renvoyée; il étoit indigné contre le Prélat qui l'avoit exigé, il auroit bien voulu réparer la dureté avec laquelle on avoit exécuté ſes ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi; mais il étoit combattu par d'autres ſentimens. Il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement; elle ne ſouhaitoit pour toute reconnoiſſance que de jouir de ſes droits. Hélas! la nature n'étoit pas d'accord avec le devoir, & ſous prétexte de réparer ſes forces épuiſées par la violence de ſa maladie, il différoit de l'en mettre en poſſeſſion. On prévit aiſément alors ce qui arriveroit.

Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit reſtitué ſa confiance, après avoir eu l'adreſſe de ſe rendre victime de ſon zéle pour la favorite, dans

le moment le plus critique, étoit le plus intéreſſé à en recueillir le fruit par ſon rappel. Comme ce perſonnage va jouer déſormais un grand rôle, il eſt à propos de le faire mieux connoître. Nous allons reproduire le tableau qu'en a tracé, de main de maître, l'auteur de la vie privée de Louis XV.

Né ſur la fin du ſiécle précédent, le Duc de Richelieu, avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait, d'une phyſionomie gracieuſe, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevalereſque de la vieille Cour & de la corruption de la Régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique depuis long-tems uſé par leur trop grand uſage & vieilli avant le tems. Paſſionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ſes conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat, & lui avoient attiré de fâcheuſes affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il ſoutenoit de ſa bravoure ſon audace & ſon impudence en ce genre.

A un grand fond d'eſprit, le Duc de Richelieu joignoit de la gayeté; il étoit amuſant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer ſans ceſſe les brêches que ſes plaiſirs faiſoient à ſa fortune. Heureux conſtamment, il avoit réuſſi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naiſſance très-diſproportionnée, il avoit épouſé une Princeſſe de la Maiſon de Lorraine, & ce mariage lui ayant occaſionné une querelle, elle ne ſervit qu'à déhauſſer l'éclat de ſa gloire par un duel fameux, dont il ſortit vainqueur.

Le Roi s'étoit plus particulierement attaché le Duc de Richelieu, en lui donnant la place de premier Gentil-homme de la Chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen. Ce courtisan, donc le cœur ouvert à toutes les passions étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs, ne se voyoit pas encore au terme des honneurs, & sentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la Cour la Ducheſſe de Château-Roux. Il leva tous les ſcrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chaſſe, où il ménagea ſecrétement à cette amante délaiſſée les occaſions de revoir le Roi, & de reprendre ſur lui ſon empire. Enfin ce Prince, las de ſe contraindre, ſe plaignit hautement qu'on eût abuſé de ſon état pour ſouiller ſa gloire, pour le forcer à traiter indignement une perſonne qui n'étoit coupable à ſon égard que d'un excès d'amour. Il la rétablit dans ſon rang, ſes titres & ſes dignités; il prépara ſon triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soiſſons, qui eut ordre de ſe retirer dans ſon Diocèſe, & du Comte d'Argenſon, qui lui ayant porté la nouvelle de ſon exil, fut chargé de lui annoncer celle de ſon rappel. Il lui demanda de la part du Roi, la liſte de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On aſſure que la Ducheſſe avoit mis le Comte d'Argenſon en tête, & que le Miniſtre prétendant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à eſpérer avec cette femme, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de la gagner de viteſſe, en s'en débarraſſant pour jamais.

Il eſt plutôt à croire que l'excès de la joye fit ſur Madame de Château-Roux une revolution prompte

& mortelle; ou ſuivant d'autres mémoires, cette révolution fut occaſionée par ſon impatience de recevoir les embraſſemens du Monarque, non moins empreſſé qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée, & parfumée dans un jour critique. Quoiqu'il en ſoit, on lui fit l'épitaphe ſuivante:

Sans relever l'éclat de mon illuſtre ſang,
Ce trait ſeul fera vivre à jamais ma mémoire:
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs ſans regret pour lui rendre ſa gloire.

Cette perte également frappante par ſon époque & ſes circonſtances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si, portent les mémoires que nous tranſcrivons, ſi l'on meſure ſon déſeſpoir ſur ſa paſſion, elle dût être extrême. La Ducheſſe avoit repris un tel aſcendant ſur ſon auguſte amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une ſeconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par ſon expulſion ignominieuſe, elle avoit exigé une ſatisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée ſurintendante de la maiſon de la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait conſentir.

La mort prévint tout cela. Il en réſulta ſeulement de la reconciliation du Roi avec Madame de Château-Roux une impreſſion facheuſe dans le peuple, qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rapelle le mot énergique des poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public? *Puis qu'il a repris*

ſa cotin, il ne trouvera plus un Pater *ſur le pavé de Paris !*

Cependant la maladie que Louis XV venoit d'eſſuyer, le fit penſer à affermir ſon trône par le mariage du Dauphin. Il jetta les yeux ſur Marie-Théréſe, Infante d'Eſpagne. Cette aliance étoit trop honorable à Philippe V, pour que ce Prince ne s'empreſſât pas de la conclure. Mais la Princeſſe parut beaucoup plus flattée de l'expoſé fidele qu'on lui fit du mérite perſonnel du Dauphin, que de la perſpective du premier trône de l'Europe.

Marie-Théréſe ne manquoit d'aucune des qualités qui pouvoient lui attacher le Dauphin. Elle avoit de l'élévation dans les ſentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractère, une piété ſolide. Dieu bénit une alliance où deux jeunes époux ſous les auſpices de la Religion ſe conſacroient mutuellement les prémices de leur cœur: & le tems qu'ils vécurent enſemble, ils le paſſerent dans l'union la plus intime, ſans que le plus léger nuage réfroidit d'un ſeul inſtant leur tendreſſe réciproque. Mais il n'eſt rien de ſtable ici bas: joyes, félicité, plaiſirs, ce ne ſont là que des êtres de nom, que nulle Puiſſance humaine ne ſauroit fixer à ſa ſuite. Cette Princeſſe ne fit pour ainſi dire que ſe montrer à la nation; mais elle le fit d'une maniere ſi avantageuſe qu'elle emporta en mourant ſes regrets les plus ſinceres.

Le mariage de l'héritier préſomptif de la couronne s'étoit fait avec toute la pompe imaginable. Malgré les calamités de guerre, la capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par tou-

tes les villes du Royaume. Outre les réjouiſſances & les ſpectacles extraordinaires donnés au peuple par la ville de Paris, il y eut bal à l'Hôtel de ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur préſence.

Des critiques ont prétendu que toutes ces fêtes avoient moins pour objet de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple François envers ſes maîtres, que de cauſer une diverſion à la triſteſſe de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la Cour & même celles qui ne l'étoient pas, s'étoient miſes ſur les rangs ſans ſuccès. Entr'elles on diſtinguoit la Ducheſſe de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, ſi jamais il en fût, ou plutôt véritable Hebé. Mais elle eut le chagrin de ne pouvoir captiver le Monarque.

On ſe flatta, dit la cronique, que parmi les femmes du ſecond ordre, ou même parmi les bourgeoiſes de la capitale qu'on pouvoit lui faire paſſer en revue de cette maniere, ſans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occaſion d'enchaîner cet eſclave couronné. On ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circuloit dans les veines de Louis XV. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde fut admis maſqué au bal de la maiſon de ville. Le Roi s'y rendit avec toute ſa Cour. Louis fut enchanté de voir tant de beautés raſſemblées. Il eut voulu les poſſéder toutes. Une jeune blonde, d'une taille ſwelte & paitrie de graces, fixa d'abord ſes regards. Elle étoit habillée en

Amazone, ſon carquois & ſon arc ſur ſes épaules; ſes cheveux flottans par boucles étoient parſemés de pierreries, & une gorge charmante à demi découverte irritoit les deſirs : *Belle chaſſeuſe*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits ! . . . Ces bleſſures en ſont mortelles.* . . . Et la belle chaſſeuſe, ſans répondre, de courir ſe précipiter & ſe confondre dans la foule des masques ; enſorte qu'on a toujours ignoré & qu'on ignore encore quelle étoit cette belle.

Une contre-danſe Angloiſe, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraicheur rendoit ſemblables aux célestes Houris, commençoit à effacer l'impreſſion qu'avoit faite au Monarque la Diane moderne, lorſqu'un nouveau maſque vint le lutiner. Ce masque étoit la fameuſe Madame d'Etioles, connue depuis ſous le nom de Marquiſe de Pompadour.

Née, comme tout le monde ſait, dans la claſſe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poiſſon, perſonnage crapuleux & bas, & boucher des Invalides. Sa mere étoit une des femmes les plus dévergondées qu'il ſoit poſſible de voir, ſans frein, ſans pudeur. Après avoir trafiqué de ſes charmes, elle avoit compté ſur ceux de ſa fille, & à force de lui répéter qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui avoit inſpiré le delir d'être Maîtreſſe du Monarque.

L'hiſtoire rapporte que Madame d'Etioles ſe préſentoit à toutes les chaſſes du Roi ; qu'elle cherchoit toutes les occaſions de s'en faire remarquer ; qu'elle eſſayoit toutes les manieres de ſe mettre,

propres à fixer ſes regards. Elle n'avoit garde de manquer l'occaſion du bal. Après avoir excité, par ſes agaceries & ſes propos, la curioſité du Roi, elle céda à ſes importunités; elle ſe démasque. Mais par un rafinement de coquetterie, ſe rejetta en même tems dans un grouppe de monde, ſans toutefois ſe laiſſer perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & ſoit exprès, ſoit involontairement le laiſſa tomber. Louis XV le ramaſſe avec empreſſement, & ne pouvant atteindre du bras où elle eſt, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier tryomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus ſe fit entendre auſſitôt dans la ſalle avec ces mots : *le mouchoir eſt jetté !* & toutes ſes rivales furent déſeſpérées.

Deux ſubalternes, l'un, premier Valet-de-Chambre du Roi, l'autre, un de ſes Ecuyers, ſe chargerent de concert avec le Duc de Richelieu, entremetteur en titre, de prendre les arrangemens les plus prompts pour mettre le Monarque à même de jouir des charmes de la nouvelle Sultane. Madame d'Etioles ne tarda pas à ſubjuguer l'eſprit du Roi, à ſe faire déclarer maîtreſſe abſolue.

Le premier acte de ſon autorité fut de faire exiler ſon mari, le Sieur le Normant d'Etioles. Celui-ci irrité déſeſpéré, furieux de perdre une femme charmante qu'il poſſédoit depuis peu, ne pouvoit qu'être vivement affecté de ſon abandon. Il eut recours aux larmes, aux prieres, aux imprécations. Tout fut inutile. L'infidele ayant lieu de craindre que, dans l'excès de ſa frénéſie, le mari ne ſe portât à quelque extravagance, ne crut pouvoir

mieux faire que de s'en débaraſſer. Cette femme par ſes talens, ſon intrigue & l'art merveilleux d'amuſer le Roi, eut juſqu'à la mort, ſur l'eſprit de Louis XV, un empire indicible. Pendant ce long cours de ſon regne, elle maîtriſa ſon eſclave, & occaſionna à la France mille déſaſtres, mille revers. Nous verons ſucceſſivement la part qu'elle prit dans les affaires générales.

CHAPITRE XXIII.

Au milieu de la joye qu'avoient répandu dans les cœurs les fêtes qu'on venoit de donner à l'occaſion du mariage du Dauphin, on étoit bien éloigné encore d'être ſans allarmes. La querelle de la ſucceſſion Autrichienne devenoit tous les jours plus vive, la deſtinée de Charles VII plus incertaine, les intérêts plus compliqués & les ſuccès toujours balancés.

On commençoit à s'appercevoir en France que l'on manquoit de bras & d'argent. Il y avoit toute apparence que la guerre ſeroit longue & meurtriere. L'on n'étoit pas peu embarraſſé. Un événement auquel on ne s'attendoit pas fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce fut la mort de Charles VII.

Ce Prince qui n'avoit été malheureux que depuis qu'il avoit été Empereur, qui n'avoit alors d'autres appuis dans l'Empire que le Roi de Pruſſe, rentré dans la capitale de ſon Electorat, craignant

que la Reine d'Hongrie ne le forçât encore d'en ſortir, ſe voyant le jouet perpétuel de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoubloient, ſuccomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-ſept ans & demi. Il avoit la goutte, la pierre; on trouva ſes poumons, ſon foye & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur. La France lui avoit fait préſent de tous ces maux avec la Couronne Impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une repréſentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à ſon cadavre furent encore une dériſion.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut expoſé vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, étiquette établie par Charles-Quint, quoique, depuis lui, aucun Empereur n'ait été Eſpagnol, & que Charles VII n'eut rien de commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la miſere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de ſon empire, n'avoit pas même poſſédé une petite & malheureuſe Province; on lui donna même dans quelques reſcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'Empereur, & qui ne faiſoit que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avoit poſſédée.

On crut que la mort de l'Empereur, & l'accommodement de l'Electeur ſon fils avec la Cour de Vienne, devoient rendre le calme à l'Europe. Mais le feu ne s'alluma que plus vivement & l'incendie n'en devint que plus général. On ſe flattoit que la

Reine d'Hongrie rechercheroit la paix comme un moyen ſûr de placer enfin ſon mari, le Grand-Duc, ſur le trône Impérial; mais, pourſuit Voltaire, Marie-Thérèſe vouloit ce trône & la guerre.

La France qui vouloit toujours faire un Empereur, avoit, au défaut du fils de Charles VII, jetté les yeux ſur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Les principes du cabinet de Verſailles, écrit un hiſtorien, étoient alors tellement intervertis, qu'il offroit le ſceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'il avoit long-tems regardé comme un uſurpateur, dont il avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec l'ennemie de la France. L'Electeur de Saxe refuſa d'être Empereur.

Il ne reſtoit à la France d'autres partis que celui des armes. Il fut réſolu de ſe défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offenſivement en Flandre. Le Roi voulut aller lui-même achever les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente.

Le Dauphin venoit de contracter un nouvel hymenée. Il venoit de donner ſa main à la fille de ce même Roi qui refuſoit l'Empire, & qui étoit aſſis ſur le trône de ſon ayeul. Par cette alliance, la Maiſon de Saxe a ſervi à perpétuer les deſcendants d'un Prince qu'elle avoit dépouillé de ſes Etats, & la France a vu habiter ſous le même toit les deux premieres femmes dont la mere eut pu dire à la fille : " votre pere a détrôné le mien ,,.

Tout reſpiroit encore l'allégreſſe qu'avoient inſ-

piré les ſecondes nôces du Dauphin, lorſque le Roi fit ordonner des prieres publiques, pour demander à Dieu le ſuccès de ſes armes, & ſe diſpoſa à paſſer en Flandre, pour ſe mettre à la tête de ſes troupes. On ne devoit pas naturellement s'attendre qu'un jeune Prince, dans de pareilles circonſtances, penſât à s'éloigner d'une épouſe qui poſſédoit & méritoit toute ſa tendreſſe, pour aller s'expoſer aux haſards des combats : mais la premiere paſſion des grandes ames fut toujours de voler où l'honneur & le devoir les apelle. Le Dauphin ne balança pas à rappeller au Roi la promeſſe qu'il lui avoit faite l'année précédente, & il le conjura de ne pas lui refuſer de faire avec lui cette campagne. Louis XV, ravi de trouver en ſon fils de ſi généreuſes diſpoſitions ſouſcrivit à ſa demande.

On diſpoſa tout pour le départ, & le 7 Mai, tous deux en habits militaires, monterent dans la même voiture, pour ſe rendre au camp devant Tournay, où ils arriverent le lendemain. Dès qu'ils parurent, ce ne fut de toutes parts qu'acclamations & cris de joye. Les troupes n'avoient point encore vu le Dauphin. Il étoit d'une taille avantageuſe, d'une complexion vigoureuſe, & capable de ſoutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du viſage agréablement formés, le teint de la plus grande fraîcheur, les yeux pleins d'eſprit, une noble ſimplicité dans tout ſon extérieur annonçoit en lui l'union d'un grand cœur à une grande ame. Il n'eût beſoin que de ſe montrer pour gagner l'affection du ſoldat. Sa préſence & celle du Roi, inſpirerent à toute l'armée une ardeur incroyable. On ne demandoit plus qu'à combattre.

Quel ſpectacle de voir un pere auguſte s'arracher aux délices de ſon palais, & voler avec ſon fils unique au champ de Mars! L'allarme fut générale dans Paris : on trembla de voir expoſer deux têtes auſſi cheres. A leur défaut, le ſceptre tomboit dans les mains du Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, confondu pendant ce tems avec les moines de Sainte Genevieve, levant les mains au Ciel, tandis qu'on ſe battoit. C'étoit un ſaint, mais on avoit beſoin d'un héros.

Le Maréchal de Saxe, qui étoit déja en Flandre à la tête de l'armée, compoſée de cent-ſix bataillons complets, & de cent ſoixante & douze eſcadrons, après pluſieurs marches feintes, pour couvrir ſon deſſein à l'ennemi, avoit jugé à propos d'ouvrir la campagne par le ſiege de Tournay; c'étoit la plus forte place de la Flandre Autrichienne, un des chef-d'œuvres de Vauban. Il pouſſoit vivement ſes travaux, lorſque l'armée combinée des Autrichiens, Anglois, Hollandois & Hanovriens, s'avança pour l'obliger à lever le ſiege, ou pour lui livrer bataille.

Le Maréchal de Saxe, déja diſtingué par des talens ſupérieurs, étoit conſumé d'une maladie de langueur, & preſque mourant. Lorſqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit agir dans cet état de foibleſſe, il répondit : *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le Roi paſſa la premiere nuit de ſa campagne à Douay. Il reçut, en ſe couchant, un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on ſeroit bientôt en préſence :

Meſſieurs, dit-il à ſes aides-de-camp & à ſes Officiers, *il n'y a pas de tems à perdre ; je parts demain matin à cinq heures, qu'on laiſſe dormir M. le Dauphin.* Le Prince averti, ſe trouva le lendemain preſqu'en même tems que le Roi au camp devant Tournay.

Près de Tournay, ſur les bords de l'Eſcaut, s'offre une plaine aſſez découverte, au milieu de la quelle eſt le village de Fontenoy : c'eſt l'endroit que le Maréchal avoit deſtiné pour le champ de bataille, en cas d'une action générale. Le Roi, à ſon arrivée au camp, alla avec le Dauphin reconnoître le terrein : & de l'avis des Officiers Généraux, il arrêta que l'armée s'y poſteroit pour attendre l'ennemi. Son armée conſiſtoit en vingt bataillons, & ving-ſix eſcadrons Anglois, ſous le commandement du jeune Duc de Cumberland, qui avoit gagné, avec le Roi ſon pere, la bataille de Dettinghen : cinq bataillons & ſeize eſcadrons Hanovriens étoient joints aux Anglois. Le Prince de Waldeck étoit à la tête de quarante eſcadrons Hollandois & de vingt-ſix bataillons. Les Autrichiens n'avoient dans cette armée que huit eſcadrons.

La veille de l'action, la converſation roula ſur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en perſonne : Louis XV ne témoigna jamais plus de gayeté. Il dit " que dépuis la bataille de Poitiers, aucun Roi de France n'avoit combattu avec ſon fils, & gagné de victoire ſignalée contre les Anglois : qu'il eſpéroit être le premier. „

Le Mardi 11, de grand matin, le Duc de Cumberland, campé dans les environs, s'avança en

ordre de bataille. A cette nouvelle, le Roi & le Dauphin paſſerent l'Eſcaut au pont de Colonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoy. Quand ils eurent reconnu l'ennemi, le Maréchal de Saxe leur conſeilla de repaſſer la riviere; mais tous deux refuſerent de ſe rendre à ſon avis, & ſe placerent aſſez près du feu, pour qu'on pût dire qu'ils partageoient le péril de l'action; & aſſez loin, pour éviter le reproche de s'expoſer trop témérairement.

Vers les cinq heures, les armées ſe trouverent en préſence. La droite de l'armée Françoiſe s'étendoit vers le village d'Antoin: la gauche vers un petit bois qu'on appelle le bois de Barri; le centre étoit à Fontenoy. L'armée ennemie ſe préſentoit en trois corps. Le Comte de Kœnigſeck commandoit l'aile droite, le Prince de Waldeck la gauche: le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les ſix heures, les ennemis tirerent un coup de canon, qui fut comme le ſignal de l'action. L'artillerie étant également bien ſervie de part & d'autre, on ſe canonna longtems à ſuccès, ou pour mieux dire à perte égale: chaque décharge éclairciſſoit les rangs, & jonchoit la terre de morts.

Enfin, l'armée ennemie s'ébranla; & s'avançant dans la plus belle ordonnance, elle fit mine de vouloir attaquer les trois corps de l'armée Françoiſe en même tems; mais ſe repliant tout-à-coup ſur elle-même, elle vint fondre ſur le centre de bataille. L'attaque fut terrible: On s'y attendoit: la défenſe fut vigoureuſe. L'artillerie, placée à

propos, ſillonnoit l'armée ennemie. Les ſoldats de part & d'autre tiroient à bout portant. Toutes les décharges des François étoient ſuivies des cris de *vive le Roi & Monſeigneur le Dauphin.*

Quoiqu'on perdit beaucoup de monde des deux côtés, on combattoit avec le plus grand ſang-froid. On vit des Officiers Anglois & François ſe ſaluer avec civilité, & ſe défendre de tirer les premiers.

Le Régiment des Gardes Angloiſes s'étant trouvé oppoſé à nos grenadiers, les Officiers ſe complimenterent de part & d'autre, en ôtant leurs chapeaux. Alors My Lord Charles Hay, Capitaine aux Gardes Angloiſes, s'avança hors des rangs, & cria: *Meſſieurs des Gardes Françoiſes*, tirez!

Le Comte d'Anteroche, Lieutenant des Grenadiers, alla à ſa rencontre & lui répondit à voix haute: *Monſieur, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes!*

Cependant, l'affaire n'avançoit pas. Le Duc de Cumberland fit changer ſon ordre de bataille: & du centre, il ſe porta vers la gauche de l'armée Françoiſe. Les décharges de mouſqueterie recommencerent alors, & continuerent longtems dans un ordre preſque invariable. Les troupes du Roi avoient perdu du terrein, & ſe trouvoient à trois cents pas au deſſous de Fontenoy.

Cette poſition, par l'événement, devint funeſte à l'ennemi, qui étoit tout-à-la fois expoſé au feu des redoutes du bois de Barri, & à celui de l'artillerie de Fontenoy. Mais le Duc de Cumberland en Capitaine habile, & qui ſait prendre ſon parti, fit faire volte-face aux dernieres lignes de ſon

ſon armée, qui forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de preſſer l'aîle gauche de l'armée Françoiſe, & l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & faire tête aux poſtes de Fontenoy.

Cette diſpoſition réuſſit aux ennemis au-delà de leurs eſpérances. Leur unique bataillon faiſoit face de toute part, ils avoient un plus grand nombre de coups à tirer, & tous les coups portoient. Leurs lignes étoient ſerrées & en bon ordre; les lignes Françoiſes étoient rompues en pluſieurs endroits.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois en litiere, car il étoit malade, ſe portoit où le péril étoit plus grand. Partout il voyoit les troupes faire des prodiges de valeur, mais qui ne ſervoient qu'à augmenter ſes pertes. Si quelquefois le ſoldat cédoit pour un inſtant aux efforts de cette colonne redoutable, il revenoit à la charge, ſans jamais ſe rebuter, quoique toujours ſans ſuccès.

Déja l'ennemi, comptant ſur la victoire, jettoit des cris d'allégreſſe, qui l'annonçoient au loin; & les Tournéſiens, qui du haut de leurs murailles étoient ſpectateurs du combat, ſe préparoient à rendre complette la défaite des François. La garniſon tenta une ſortie; mais des miliciens, & des troupes de nouvelle levée, qu'on avoit laiſſées à la garde de la tranchée, firent ſi bien leur devoir, qu'elle fut repouſſée avec perte.

Ce fut dans cet inſtant critique qu'on ſe détermina à faire un nouvel effort, & par une triple

attaque à charger l'ennemi de front & par les flancs. Ce mouvement fit eſpérer que les choſes changeroient de face; & les troupes ſe montrant auſſi pleines d'ardeur, que ſi elles n'euſſent point encore combattu, la charge recommença. Jamais deux armées rivales, pouſſées par le deſir de la vengeance, ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'eſt en cette occaſion que la maiſon du Roi qui n'avoit point encore donné, ſe couvrit de gloire. Tous les Régimens François & Etrangers, Cavalerie & Infanterie, ſe précipiterent ſur l'ennemi avec une égale impétuoſité.

La colonne ennemie fit face aux trois attaques & les ſoutint avec intrépidité. On la foudroyoit par des charges vives & continuelles; elle répondoit par un feu également meurtrier. Le carnage fut effroyable de part & d'autre. L'ennemi cachoit ſes pertes; celles des François étoient ſenſibles. On vit les Régiments du Roi, de la Couronne & d'Aubeterre ſe retrancher derriere des monceaux de cadavres.

L'armée des alliés tenoit ferme, & ſoutenoit ſes premiers ſuccès par de nouveaux avantages. Les lignes des François plutôt écraſées qu'enfoncées, paroiſſoient en déſordre en pluſieurs endroits. Cependant on ne vouloit pas céder. Pluſieurs détachemens ne prenant conſeil que de leur valeur, allerent tête baiſſée heurter ce bataillon formidable: rien ne fut capable de l'entamer.

Le Maréchal de Saxe qui ne s'inquiétoit pas ſans raiſon, fit dire au Roi & au Dauphin, qu'il étoit tems qu'ils ſongeaſſent à mettre leurs perſonnes en ſûreté,

en repaſſant l'Eſcaut. Son avis ne fut point ſuivi. Peu de tems après on par la de retraite, & pluſieurs braves Officiers la jugeoient néceſſaire au ſalut de l'armée. On avoit réſervé quatre piéces de canon pour la favoriſer en cas d'accident: on penſoit à en faire uſage. Le Duc de Richelieu ne fut pas de cet avis. „ Point de retraite, s'écria-t-il, le Roi s'y oppoſe & entend que ces canons ſervent à la victoire. "

En effet, on les braque ſur l'armée ennemie, qui n'étoit qu'à quelques pas: ou en fait précipitamment pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſe enfin appercevoir un défaut. On le cherchoit depuis longtems: la Maiſon du Roi le ſaiſit & s'y inſinue: les Gendarmes, les Carabiniers élargiſſent le paſſage. Les autres régiments ſuivent. Animés par ces ſuccès, les corps chargés des autres attaques ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête, & les rompent en pluſieurs endroits. Ce fut alors qu'on en vint aux armes blanches. La mêlée fut ſanglante: mais le ſoldat François ayant ſon adverſaire en face, la partie ne fut plus égale. Bientôt le déſordre & la confuſion s'étant communiqués juſqu'aux derniers rangs de l'armée ennemie, d'un excès de confiance, elle paſſa au découragement.

Les troupes Angloiſes furent celles qui firent mieux leur devoir en cette occaſion, mais il fallut céder à la force. Tout plia, tout ſe débanda. Le ſoldat irrité d'une réſiſtance ſi opiniâtre, ne faiſoit

point de quartier & maſſacroit tout ce qui tomboit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du fantaſſin, étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail, avoient peine à ſe débarraſſer des monceaux de cadavres dont la plaine étoit jonchée. Ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que cette déroute générale d'une armée, peu d'heures avant ſi formidable, fut l'ouvrage d'un inſtant. On eût dit qu'on venoit de combattre contre des légions enchantées, auxquelles les fictions romaneſques attribuent le pouvoir de ſe rendre inviſibles, & de ſe diſſiper dans les airs. Le François étonné de ne rencontrer par-tout que des François, reſpire enfin, & ſent tout le prix d'une victoire ſi long-tems diſputée.

Chacun raiſonna comme il étoit affecté ſur la cauſe du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la préſence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-ci à la charge vigoureuſe de la maiſon du Roi, ceux-là à l'avis du Duc de Richelieu : d'autres enfin, à la valeur opiniâtre de nos troupes que rien ne peut décourager. Peut-être pouvoit-on dire que tous avoient raiſon, & qu'il ne falloit rien moins que le concours de tant de circonſtances pour aſſurer la victoire. Tous les Régiments perdirent du monde. Quelques-uns ſe firent écraſer & ne ſauver que leur nom. Pluſieurs Officiers ſe ſignalerent en cette journée par des traits de valeur qui euſſent honoré les héros de l'ancienne Rome.

Le Dauphin annonça à toute la France en cette occaſion qu'il étoit l'héritier des nobles ſentimens,

comme du ſceptre de Bourbon.. Si on pouvoit lui faire quelque reproche, c'étoit d'avoir trop peu craint le danger, & voulu s'expoſer moins en Dauphin qu'en ſoldat.

Dès le commencement de l'action, un boulet renverſa & couvrit de terre à quatre pas de lui M. d'Arband, qui fut depuis Colonel. Louis XV avoit chargé un Officier de faire ramaſſer par les valets de l'armée les boulets qui faiſoient voler la pouſſiere au bas de l'éminence où il s'étoit poſté. S'étant apperçu qu'il en étoit tombé un au pieds du Dauphin, il lui cria en riant: " M. le Dauphin, renvoyez-le aux ennemis, je ne veux rien avoir d'eux; ,, mais l'action ſeul l'occupoit tout entier; il ne répondit rien au Roi. Il ne fit pas même attention à un autre coup, qui renverſa derriere lui un des domeſtiques du Comte d'Argenſon.

Dès les premieres décharges de l'ennemi, la campagne avoit paru couverte de fuyards, qui ſembloient annoncer que tout étoit perdu: le Dauphin voulut les arrêter; & par prieres & par menaces, il s'efforça de leur inſpirer des ſentimens plus généreux. Mais ceux à qui il parloit n'étoient point des ſoldats, c'étoient les goujats de l'armée que la peur avoit ſaiſis, & qui ne tenoient à leur régiment que par l'uniforme qu'ils déshonoroient.

Au fort de l'action, le Dauphin demanda au Roi, qu'il lui permît de s'avancer à la tête de ſa Maiſon contre cet épais bataillon, dont la réſiſtance avoit déjà coûté tant de ſang à l'armée Françoiſe. Le Roi rejetta hautement ſa demande: jamais refus ne lui parut plus ſenſible. Sur ce qu'un Seigneur de

ſa fuite, pour l'en conſoler, lui repréſenta que ſa vie étoit trop précieuſe à l'Etat, pour que le Roi pût conſentir à ce qu'il s'expoſât au haſard d'une mêlée: " Ma vie reprit-il en ſoupirant, ah! ce n'eſt point la mienne qui eſt précieuſe, c'eſt celle d'un Général, en un jour de bataille. „

Un inſtant après, s'appercevant que les choſes alloient de mal en pis, & qu'en certains endroits les troupes étoient pouſſées juſques ſur les bords de l'Eſcaut, il oublia les ordres du Roi, & ſe laiſſant emporter par ſon ardeur, il tira l'épée, s'échappa du milieu de ceux qui l'environnoient, & croyant déjà voir les troupes ranimées par ſa préſence, il leur cria: " Marchons, François; où eſt donc l'honneur de la nation? „ Il voulut charger lui-même à la tête des Grenadiers à cheval. Il fallut un ordre du Roi pour qu'il ne joignit point l'ennemi, & il s'en tint toujours trop à portée. Il encourageoit les ſoldats qui alloient au combat; il conſoloit les bleſſés qui paſſoient ſans ceſſe ſous ſes yeux. Cette bonté s'étendoit juſqu'au dernier des ſoldats, & ſa charité toujours agiſſante, s'occupa après cette ſanglante journée, à recueillir les reſtes languiſſans des victimes de la gloire, & à leur procurer par les ordres les plus précis tous les ſecours imaginables.

Le Baron d'Eſpagnac, qui étoit préſent à l'action, rend le même témoignage à ſa valeur, dans ſon hiſtoire du Comte de Saxe. " M. le Dauphin, dit-il, couroit l'épée à la main, à la tête de la Maiſon du Roi; on eut bien de la peine à l'arrêter. „ On ne lui laiſſa cependant pas le tems de joindre l'en-

nemi, & on le ramena auprès du Roi, qui le fit reſter à ſes côtés juſqu'à la fin de l'action. Mais dès que le champ de bataille fut libre, ce Prince, afin de lui inſpirer l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus juſtes, le lui fit parcourir. Il vit là au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'hiſtoire.

L'humanité dégradée par la main des hommes, une vaſte pleine abreuvée de ſang humain, des membres épars & ſéparés de leurs troncs, des monceaux de cadavres, des milliers de mourants qui faiſoient de vains efforts pour ſe dégager d'un tas de morts. Il racontoit lui-même qu'il en avoit vu qui, oubliant qu'ils étoient ennemis, ſe bandoient mutuellement les playes. D'autres luttant avec la mort, ſe rouloient dans leur ſang, & mordoient la pouſſiere; quelques-uns levoient la tête, & rappelloient un reſte de vie, pour crier *vive le Roi*, & *Monſeigneur le Dauphin*. Pluſieurs, tout occupés du ſalut de leur ame, conjuroient le Dieu des Miſéricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, il n'entendoit que des cris plaintifs & des gémiſſemens lamentables.

A cet affreux ſpectacle, qui n'eſt pas pour un jeune Prince un ſpectacle inutile, il s'attendrit; le Roi qui s'en apperçut lui dit : " voyez mon fils, qu'il en coûte à un bon cœur de remporter des victoires ! " Le Prince ne lui répondit qu'en eſſuyant ſes larmes. Ce fut dans le même moment que Louis XV, ſans y penſer, & en ſuivant ſon penchant naturel, lui donna une autre leçon bien digne d'un Prince Chrétien : on vint lui demander

comment il vouloit qu'on traitât les bleſſés du parti ennemi : " Comme les nôtres, répondit-il, il ne ſont plus nos ennemis. „

Les alliés perdirent neuf mille hommes, parmi leſquels il y avoit environ cinq cents priſonniers. Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'infanterie Françoiſe, il ne ſe trouva que ſeize cents quatre-vingt un ſoldat ou ſergens d'infanterie, & trois mille deux cents quatre-vingt deux bleſſés. Parmi les Officiers, cinquante-trois ſeulement étoient morts ſur-le-champ de bataille ; trois cents vingt-trois étoient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Cette action décida du ſort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & ſervit de contre-poids à tous les événemens malheureux. On donna à cette affaire le nom de *bataille de Fontenoy*.

Le Roi envoya un aide-Major de l'armée, porter au Roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire. L'Officier rencontra la Monarque Pruſſien au fond de la Baſſe-Siléſie dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. *Vous voulez donc voir*, dit le Roi à l'aide-Major, *à qui la Siléſie reſtera ? non, Sire*, répondit l'Officier, *je veux être témoin de ce que votre Majeſté va faire pour châtier ſes ennemis, & défendre en même tems ſes ſujets.* Fréderic remporta une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon allié le Roi de France : " j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée ſur moi à Fontenoy. „

Après cette fameuſe journée, on preſſa le ſiege

de Tournay. Le Roi & le Dauphin en ſuivirent toutes les opérations. Partout ils animoient le ſoldat par leur préſence. La garniſon de la place s'étoit retirée dans la citadelle : cette place tint encore quelques jours, & fut obligée de capituler. De-là Louis XV & le Dauphin s'avancerent à la tête de l'armée victorieuſe vers la ville de Gand : on y arriva la nuit. Le Comte de Lowendhal ſe jetta le premier à l'eau, paſſa le foſſé, fit appliquer les échelles de toutes parts. En un inſtant les murailles furent eſcaladées, & les remparts bordés de François qui allerent ouvrir les portes au reſte de l'armée. Elle entra dans la place ſans coup férir; & tout cela s'exécuta avec tant d'ordre, de promptitude & de ſilence que, comme le dit agréablement un Ecrivain, les Bourgeois qui s'étoient endormis Autrichiens, furent tous ſurpris de ſe reveiller François. Bruges ouvrit ſes portes au vainqueur. Oudenarde ſe défendit vigoureuſement, & fut emporté. Dendermonde ne tint pas long-tems. Enfin l'armée parut ſous les murs d'Oſtende; Oſtende, cette ville fameuſe par le ſiege qu'elle ſoutint pendant trois ans, contre une armée commandée par un des plus habiles Capitaines de ſon ſiecle, Spinola. Cette place eſt défendue d'un côté par la mer, de l'autre par des forts & des baſtions, aux pieds deſquels ſont des foſſés larges & profonds que le Commandant tient à ſec, ou qu'il inonde à ſon gré. Elle renfermoit une bonne garniſon. Sa défenſe fut vigoureuſe; mais il n'eſt point d'obſtacles inſurmontables pour une armée Françoiſe qui combat ſous les yeux de ſon Roi & de

ſon Dauphin. Oſtende ne ſoutint que dix jours de tranchée. Nieuport, Ath & pluſieurs autres places moins importantes ſubirent la loi du vainqueur.

Le jour de l'octave de la Fête-Dieu, le Roi avoit fait ſon entrée à Tournay. Il aſſiſta avec ſon fils le Dauphin, à la Proceſſion du Saint Sacrement. Les Tournéſiens qui ſont fort ſimples, fort ſuperſtitieux, furent édifiés de leur piété. Ils ſe diſoient les uns aux autres " qu'on ne devoit pas s'étonner que le Ciel ſe fût déclaré pour une armée qui avoit à ſa tête des Princes auſſi religieux ,,. Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit pas la meſſe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même, étoit victime du fruit de ſes débauches. Le Monarque dont ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Il avoit mêné avec lui ſa maîtreſſe; mais loin de s'afficher, elle s'étoit tenue dans l'ombre & le ſecret. Il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeſte exemple au commencement de ſon hymen, & il eût été à ſouhaiter que ce myſtere eût pu durer. Mais la paſſion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouiſſance, s'accrût d'une maniere ſi violente, & la paſſion de la favorite prit un tel eſſort, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du Royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces qu'elle ne put concentrer en elle ou dans ſa famille; elle nomma & diſgracia les Miniſtres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre; mais ſur-tout elle préſida aux plaiſirs.

Louis XV ayant terminé cette campagne, & pour-

vu à la ſûreté de ſes conquêtes, revint en France avec le Dauphin : ils arriverent à Paris dans le courant de Septembre. Ce furent les mêmes fêtes que l'année précédente.

CHAPITRE XXIV.

Les proſpérités de Louis XV dans les Pays-Bas ; la ſupériorité de ſes armes ; le ſuccès de Don Philippe en Italie ; la Reine de Hongrie fortement occupée contre le Roi de Pruſſe en Allemagne ; tout offroit en apparence une perſpective riante. Mais le Grand-Duc de Toſcane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambaſſadeurs de ceux de Trèves, de Cologne, de Bohéme, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & enſuite Empereur, ſous le nom de François I, malgré les proteſtations de la France, & celles du Roi de Pruſſe & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix Electorale de Bohéme.

Ainſi la France manquoit le grand objet de la guerre d'abattre la Maiſon d'Autriche, de la priver pour toujours du trône Impérial. L'élection du Grand-Duc ſe fit le treize Septembre 1745. Le Roi de Pruſſe fit proteſter de nullité ; l'Electeur Palatin, dont l'armée Autrichienne avoit ravagé les terres, proteſta de même : les Ambaſſadeurs de ces deux Princes ſe retirerent de Francfort ; mais l'élection n'en eut pas moins lieu.

La Reine de Hongrie jouiſſoit d'un avantage qui ne coûtoit point de ſang, & qui rempliſſoit la premiere & la plus chere de ſes vues. Elle vint à Francfort jouir de ſon tryomphe & du couronnement de ſon époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée; elle fut la premiere à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joye & de tendreſſe. Ce fut, dit Voltaire, le plus beau jour de ſa vie. Mais c'étoit la deſtinée de cette Princeſſe & des affaires qui troubloient ſon regne, que les événemens heureux fuſſent balancés de tous les côtés par des diſgraces. L'Empereur Charles VII avoit perdu la Baviere pendant qu'on le couronnoit Empereur, & la Reine de Hongrie perdoit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de ſon époux. Le Roi de Pruſſe étoit encore vainqueur près de la ſource de l'Elbe à Sore.

Peu de tems avant l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale, Louis XV avoit rendu un manifeſte par lequel il déclaroit être intentionné d'employer tous les moyens que Dieu lui avoit mis en mains pour l'empêcher ou pour la rendre invalide. Il y avoit lieu de penſer qu'une déclaration ſi préciſe ſeroit ſuivie des plus grands efforts, & que l'Allemagne alloit être inondée d'armées formidables, deſtinées à ſoutenir un ton ſi haut, mais d'ailleurs conforme aux vrais intérêts de la France. Quoiqu'on ſuppoſât qu'elle n'entreprendroit pas ſur la liberté Germanique, en gênant ouvertement les ſuffrages de Diète Electorale, on ne doutoit pas cependant qu'en menaçant de ravager les Etats des

Electeurs rétifs, ou même en les ravageant en effet, elle ne fut faire recevoir ses volontés pour des loix à l'assemblée de Francfort. On tremblait pour Mayence, & avec d'autant plus de fondement, qu'on voyoit un Prince de Conti à la tête des armées de France en Allemagne. Il ne paroissoit pas naturel qu'un Prince du sang eût passé le Rhin, pour être simplement spectateur des délibérations de Francfort : on pensoit au contraire que Louis XV le mettroit en état de pouvoir se vanter comme un autre César, de n'avoir eu qu'à se montrer pour soumettre tout. C'étoit en effet ce que la France avoit de mieux à faire. Mais on avoit tiré vingt mille hommes de l'armée du Prince de Conti. Ce Prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avoit dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

La Cour de France sentit que l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale étoit un événement autant préjudiciable à ses intérêts, qu'il étoit avantageux à la Maison d'Autriche. Quels équivalens la France avoit-elle à opposer ? une grande victoire à l'entrée d'une campagne, des villes & des citadelles emportées, le reste de la Flandre Autrichienne conquis. Que peut-il y avoir, dira-t-on, de plus glorieux & de plus utile ? Qu'on se tourne du côté de la Reine de Hongrie, & qu'on considére le sceptre Impérial dans la main du Prince son époux ? On le demande : qui avoit-il, de plus solide ? N'étoit-ce pas une armée redoutable ren-

due à la Maiſon d'Autriche ? Qu'on ſe rappelle les démêlés de Rome & de Carthage, la puiſſance de celle-ci abattue, il lui reſtoit encore une reſſource ; c'étoit Annibal. Rome ne crut pas devoir la lui laiſſer.

Le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, déſiroit pourtant la paix & la propoſoit : elle étoit d'autant plus aiſée à faire de ſa part, qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on ſe défioit de ſes proteſtations ; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. On ſe défioit également & avec raiſon en France, du Roi de Pruſſe, on appréhendoit, comme il arriva en effet, qu'il ne laiſſât aux François tout le fardeau de la guerre ſur les bras.

Déja ce Monarque, outré contre les Saxons de ce qu'ils étoient entrés en Siléſie, avoit rappellé ſon Envoyé à Dreſde, & fait ſignifier à celui de Saxe qui étoit à Breslau, de ſortir inceſſamment des terres de ſon obéiſſance. Le Roi de Pruſſe ne ſongeoit qu'à détacher la Cour de Saxe des intérêts de celle de Vienne. N'ayant pu y parvenir par inſinuations, ni par menaces, il ſe porta ſur les deux armées alliées, & eut ſur elles de grands avantages. Il les battit complétement aux portes de Dreſde. Il entre dans la Capitale de l'Electorat ſuivi de dix bataillons & de dix eſcadrons, déſarme trois régimens de milice qui compoſoient la garniſon Saxone ; fait ouvrir toutes les boutiques qu'on avoit fermées, donne à dîner à tous les Miniſtres étrangers, fait jouer un Opéra Italien. On ne s'appex-

ent pas, dit Voltaire, que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes que le Roi de Prusse y donna. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18 Décembre, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe.

Par cette seconde paix, la Reine de Hongrie renonça encore malgré elle à la Silésie, & le Roi de Prusse ne lui fit d'autre avantage que de reconnoître François I, Empereur. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en fut quitte pour un million d'écus d'Allemagne qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du payement. Le Roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire; il y fut reçu sous des arcs de triomphe : le peuple jettoit sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant, vive *Frédéric le Grand*!

Si le Roi de Prusse eût été battu à Kesselsdorf, tout étoit perdu pour lui. Il gagne la bataille, prend Dresde & donne la paix. Si les Autrichiens eussent gagné la bataille & pris Berlin, pour sûr il n'y eut point eu de paix, parce que la vengeance est douce.

La passion fait commettre bien des fautes. Plusieurs nouvellistes avoient répandu le bruit que l'on alloit attaquer le Brandebourg de quatre côtés. Le Roi de Prusse profite de l'avis, & fait les trois quarts du chemin pour prévenir ses ennemis, & voilà cinq batailles de bon jeu qu'il gagne de suite. Il semble qu'il y entre plus que du bonheur dans la gloire du Héros; que science, sagesse, valeur, &

& autres vertus y ont auſſi leur part. Voici quelques vers à ſon ſujet.

C'eſt ce jeune HEROS, protecteur des beaux arts,
A l'agréable, à l'utile il s'applique,
Savant, guerrier, grand politique,
Ami de WOLFF, & favori de Mars.

Tout le monde eſt pour cette Reine,
Et perſonne n'eſt pour ce Roi;
Je voudrois ſavoir le pourquoi;
Oh! je vais vous tirer de peine,
Dit un homme zélé pour ſa religion:
Il eſt allié de la France,
S'il protége notre croyance,
Il combat notre paſſion.

Voilà déja cinq batailles
Que le Pruſſien a gagnées de bon jeu,
Que ce ſoit d'eſtoc ou de taille
Ou gagnées par ſon grand feu,
Gloire à leur Roi, joye à Verſailles!
La France a bonheur ſur bonheur;
Oui: mais? LORRAINE eſt Empereur.

CHAPITRE XXV.

Le Roi de France, privé une seconde fois du secours d'un puissant allié, n'en continua pas moins ses projets de conquête. L'objet de la guerre étoit alors, du côté de la Cour de Versailles, de forcer la Reine de Hongrie par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputoit en Italie, & de contraindre la République des Provinces-Unies à rentrer au moins dans l'indifférence ou plutôt dans la nullité dont elles étoient sorties.

L'objet de la Reine de Hongrie étoit de se dédommager sur la France, de ce que le Roi de Prusse lui avoit ravi. L'Empire donné à François I, fit espérer que les cercles se détermineroient à prendre les armes contre la France. Les cercles restèrent neutres ; mais les cœurs de tous les Allemands étoient tous, comme dit Voltaire, à Marie-Thérèse.

Il s'agissoit donc d'ouvrir un nouvelle campagne. Le Maréchal de Saxe étoit alors en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du Carnaval. On fit alors cette chanson sur *l'air de Joconde*.

Pour égayer le Carnaval,
Maurice a grande envie
De préparer un joli bal
A la Reine de Hongrie.
Il fait masquer Anvers & Mons,
Et veut que les pucelles,

Au ſon redoublé des canons,
Danſent dedans Bruxelles.

Au même bal les proviſions
Seront en abondance;
Grandes illuminations
Eclaireront la danſe.
Princeſſe, ne vous plaignez pas,
Il eſt aſſez d'uſage
Qu'en Carnaval, aux Pays-Bas,
L'on ſaute & l'on fourage.

Une belle nuit en effet que le Maréchal de Saxe donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit inveſtir Bruxelles. Le Comte, aujourd'hui Prince de Kaunitz, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat à Vienne, étoit alors premier Miniſtre. Commandant dans la Capitale du Brabant, à la place du Prince Charles, Gouverneur-Général du Pays. Un Général Hollandois y commandoit dix-huit bataillons & ſept eſcadrons; il n'y avoit de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de Huſſards. L'Impératrice Reine de Hongrie s'étoit repoſée ſur les Hollandois & ſur les Anglois du ſoin de défendre ſon pays, & ils portoient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre.

On ouvrit la tranchée quelques jours après avoir inveſti Bruxelles, & l'on pouſſa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la ſaiſon, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laiſſer au pouvoir des François une garniſon de neuf mille hommes priſonniere de guerre, avec tous les Officiers Généraux.

Cependant Louis XV ſe diſpoſoit à faire ſa troiſiéme campagne. Le Dauphin qui deſiroit paſſionnément d'accompagner ſon auguſte pere dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit, lui en demanda la permiſſion. Il ſe flattoit d'autant mieux de l'obtenir, que Madame la Dauphine étoit groſſe : Mais le Roi la lui refuſa conſtamment, conſeillé, dit-on, par quelques perſonnes en place qui craignoient que la vertu du jeune Prince n'éclairât de trop près leurs opérations, & déterminé comme on l'a cru, par la crainte aſſez bien fondée que ſon ardeur ne le précipitât dans quelque facheux accident.

Les croniques du tems n'ont pas manqué d'annoter que le Roi, qui redoutoit auſſi ce témoin de ſes foibleſſes, n'avoit pas été faché qu'on lui eût ſuggrée un pareil prétexte. Louis XV préféra ſa maîtreſſe à ſon fils. L'amante avoit tout-à-fait ſubjugué ſon Royal amant. Elle vouloit participer librement aux hommages des vaincus ; & cet arrangement, comme l'obſerve l'auteur de la vie privée du Monarque, fit encore diminuer la nation de quelque dégré d'affection pour ſon maître. Mais ſi la tendreſſe des peuples ſe refroidiſſoit, leur admiration croiſſoit par de nouvelles victoires. On ne diſcutoit pas qui les remportoit : le Roi étoit préſent & tout ſe rapportoit à lui. Il rempliſſoit en apparence le premier devoir d'un pere de ſes ſujets, de s'expoſer pour leur défenſe, pour leur ramener la paix & l'abondance, les ſources du bonheur public.

Louis XV fit ſon entrée dans Bruxelles ; il fut reçu & harangué aux portes de la ville par le Magiſtrat en corps, & le Comte de Lowendhal, établi

Gouverneur, lui en préſenta les clefs. Le Maréchal de Saxe fit ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. Le Roi ſuivoit en perſonne, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt dix eſcadrons. Les fortereſſes s'évacuoient ou ſe rendoient, à meſure que le Roi approchoit, en ſorte qu'au bout d'un mois il fit ſon entrée dans Anvers, & prit ainſi poſſeſſion des deux capitales des Pays-Bas.

Les Hollandois étoient dans les tranſes. Le Roi tenoit alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre. Les Etats Généraux ſe trouvoient dans une grande perplexité ; l'orage approchoit d'eux ; ils ſentoient leur foibleſſe. Les Etats diviſés ſe conduiſoient ſans principes, & leur conduite annonçoit leur trouble.

Inquiets de l'ouverture d'une campagne ſi prématurée, & prévoyant les ſuites rapides que devoit avoir le premier ſuccés du ſiege de Bruxelles, & enſuite la priſe d'Anvers, les Hollandois eurent recours aux ſupplications ordinaires. Ils n'étoient pas à ſe repentir de n'avoir pas conſervé la neutralité. Ils envoyerent des députés au Roi, chargés de dépoſer dans ſon ſein leur douleur, leur crainte, leur confiance. Les Légats Bataves reçurent de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du Roi vainqueur, mais ils n'obtinrent aucun changement au plan d'opérations concerté. On fit de nouvelles propoſitions, de nouvelles inſtances, ſans plus de ſuccès.

La Capitale du Hainaut Autrichien, Mons, eſt inveſti. Douze bataillons qui la défendoient aug-

menterent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de la garniſon étoit Hollandoiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de ſoldats. Saint Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près.

Le grand projet étoit d'aller à Maſtricht, mais pour ne laiſſer rien derriere ſoi, il falloit aſſiéger Namur. Le Prince Charles qui commandoit alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiege. Namur, comme on ſait, a une citadelle élevée ſur un roc eſcarpé, & douze autres forts bâtis ſur la cîme des rochers voiſins, qui ſemblent rendre cette place inacceſſible aux attaques.

Le Comte de Clermont fut chargé du ſiege. C'étoit en effet douze places qu'il falloit prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. La tranchée avoit été ouverte le 10 Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation; & au bout de onze jours, elle en fit une nouvelle, par la quelle elle fut toute priſonniere de guerre. Elle conſiſtoit en douze bataillons, dont dix étoient Hollandois.

Les Campagnes de Louis XV faiſoient paroître Louis le Grand petit. La campagne de 1672, tant prônée, étoit effacée par celle de 1746. Les bicoques priſes par Louis XIV ſur les Hollandois, étoient-elles en effet comparables à Menin, Ypres, Tournay, Nieuport, Oſtende, Ath: & ſurtout, dans cette ſeule campagne, à Saint Guillain,

Mons, Charleroi & Namur ? ces brillantes conquêtes donnerent ſujet à ces vers.

Louis le Grand qui fixoit la fortune,
Dans une campagne a pris Mons;
Son petit fils, Louis le Grand *ſecond*,
A pris Namur, Charlerois, Mons, dans une
Il ſurpaſſe tous ſes ayeux.
A tous ſes ennemis a pouſſé mainte botte,
A Raucoux, pour finir, l'Hollandois il pelotte,
C'eſt ainſi, qu'en partant, il leur fait ſes adieux.

Quand nous pleurions, vous avez ri;
Aujourd'hui, la fortune change.
Saxe avec uſure nous venge
De la perte de Ramilly.

Saxe & Lowendhal ſont batards;
Mais du public ils ont l'eſtime:
Et plus heureux qu'enfants légitimes,
Les vont battant, & forcent leurs remparts.

Namur, ce grand Namur, la terreur des armées,
Se rend en ſi peu de journées,
Chimene, qui l'eût dit? Rodrigue, qui l'eût cru?
Morbleu, ſi l'on m'eût laiſſé faire,
J'aurois jetté les clefs dans la riviere;
Namur ſeul ſe fût mieux défendu!

Quoi? Namur! ſes châteaux! ſe ſont ſi tôt rendus?
Non, cela ne ſe peut: ami, c'eſt choſe ſûre,
Ils étoient défendus par des hommes de beurre,
Cadedis! le ſoleil les a d'abord fondus.

Après la prise de Namur, il restoit de dissiper ou de battre l'armée des alliés. On s'observa, on escarmoucha quelques jours. L'armée Françoise étoit de cent vingt mille combattans, & celle des alliés de quatre-vingt mille. Le Maréchal de Saxe avoit dessein de livrer bataille. Elle eut lieu en effet, & fut des plus sanglantes.

Mais après tout encore, comme l'écrit Voltaire, cette fameuse journée appellée de *Raucoux* ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrein. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue se retira d'un côté; l'armée victorieuse d'un autre : tous furent jouir du repos au quel la saison rigoureuse force d'ordinaire les hommes, en attendant que le printems ramene les cruautés & les malheurs que l'hiver a suspendus.

Les affaires alloient de mal en pis en Italie. Philippe V étoit mort. Ce Prince rongé de peines & de chagrin, pour se soulager du poids de la Couronne, l'avoit abdiquée en 1724, & s'étoit retiré avec la Reine, sa femme, à Saint Ildephonse. Louis, son fils, étoit monté sur le trône, & mourut quelques mois après. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre, & travailla au bonheur de son peuple. C'étoit le meilleur des Princes. On lui fit cette épitaphe.

Ci gît Philippe V, qui fut Roi des Espagnes
Sous le commandement des Reines, ses compagnes;
Il commanda au lit où il fut très vaillant;
A la Réine il a fait, chaque année, un enfant.

Parmi les Souverains, choſe peu ordinaire,
Il ſera créé SAINT, un jour, par le Saint Pere,
Pour le recompenſer du zéle pour ſa loi.
Pendant ſon regne, &, c'eſt choſe certaine,
Les Reines ont commandées en Roi,
Le Roi a obéi en Reine.

Philippe avoit été appellé à la Couronne d'Eſpagne en 1700, par le teſtament de Charles II. Ce Prince étant mort le 1 Novembre de la même année! Philippe fut déclaré Roi d'Eſpagne à Verſailles le 16 Novembre de la même année, & le 24 à Madrid. Il fit ſon entrée en cette ville en 1701, & fut reçu avec acclamation par les uns & avec murmure par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoye; mais bientôt une partie de l'Europe s'arma contre lui. L'Empereur Léopold voulant la Monarchie Eſpagnole pour l'Archiduc Charles, ſon fils, ſe ligua avec l'Angleterre & la Hollande contre la France & l'Eſpagne, par le traité connu ſous le nom de la *Grande Alliance*. Les commencements de cette guerre ſi cruelle furent mélés de ſuccès & de revers. Philippe paſſa en Italie pour conſerver Naples, & après s'être aſſuré ce Royaume par quelques combats, il retourna en Eſpagne. Le Roi de Portugal s'étant déclaré contre lui, il perdit, peu de tems après, les principales villes de l'Arragon, Gibraltar, & les îles de Majorque & de Minorque : la Sardaigne & le Royaume de Naples lui furent enlevés par la trahiſon & par la perfidie. Dans cette extrémité, on lui conſeilla

conſeilla de ſe joindre aux ennemis de la France, qui à ce prix lui laiſſeroient l'Eſpagne & l'Amérique; mais il répondit avec indignation : *Non, je ne tirerai jamais l'épée contre une nation, à qui après Dieu je dois le trône.* Inſtruit que Louis XIV, prêt à être accablé par ſes ennemis, alloit l'abandonner, il prit la réſolution de paſſer en Amérique avec ſes principaux Seigneurs, pour y régner, plutôt que de ſe déſiſter honteuſement de ſes droits au Royaume d'Eſpagne. Cette généreuſe réſolution de Philippe V fit changer le ſyſteme de la Cour de France. Le Duc de Vendome, envoyé à ſon ſecours, rétablit entiérement ſes affaires. La bataille de Villavicioſa, donnée en 1710, les ſuccès dont elle fut accompagnée, affermirent Philippe ſur le trône d'Eſpagne. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendreſſe pour ſes ſujets, le courage, la fermeté, formoient le caractère de Philippe V. Ce Monarque avoit eſſuyé beaucoup de revers : il s'étoit vu deux fois obligé d'abandonner ſa capitale. Les diſgraces aux quelles il oppoſa tant de grandeur d'ame, le ſacrifice de la Couronne à la fleur de ſon âge, la ſageſſe des loix & des réglemens qu'il donna à l'Eſpagne, ſes nombreux établiſſemens en faveur du commerce, des ſciences & des arts, le rétabliſſement de la marine & de la diſcipline militaire, rendront à jamais ſon nom cher & reſpectable aux Eſpagnols.

La nouvelle de la mort de Philippe V en Italie augmenta l'embarras où l'on étoit. Il s'y paſſoit alors, ainſi que vers les Alpes une ſcene extraor-

dinaire. Les plus triſtes revers avoient ſuccédé aux proſpérités les plus rapides. La France perdoit plus en Italie qu'elle ne gagnoit en Flandre, & les pertes ſembloient même plus irréparables, que les ſuccès de Flandre ne pareſſoient utiles. Si on étoit vaincu en Italie, il n'y avoit plus de reſſource pour l'établiſſement de Don Philippe; & on avoit beau être vainqueur en Flandre, on ſentoit bien que tôt ou tard il faudroit rendre les conquêtes, & qu'elles n'étoient que comme un gage, une ſûreté paſſagere qui indemniſoit des pertes qu'on faiſoit ailleurs.

Au commencement de 1745, en Italie les apparences furent auſſi favorables à la France qu'elles l'avoient été en Autriche en 1741. Les ſuccès s'étoient ſuivis rapidement. Mais il arriva en Italie préciſément la même choſe qu'on avoit vue en Bohéme au commencement de la guerre. Les apparences les plus heureuſes couvroient les plus grandes calamités.

Le but du Roi de Pruſſe étoit, en faiſant la guerre, de nuire beaucoup à la Maiſon d'Autriche, & en faiſant la paix, de nuire tout autant à la Maiſon de France. Sa paix de Breſlau avoit fait perdre l'Italie.

Ferdinand IV avoit ſuccédé à ſon pere, Philippe. Son premier acte d'autorité fut de retirer ſes troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaiſance, une des plus longues & des plus ſanglantes de toute la guerre. La perte des François, des Eſpagnols & de quelques régiments Napolitains, étoit de plus de huit mille hommes tués

ou bleſſés; l'ennemi avoit fait plus de quatre mille il priſonniers. On ſe retira dans l'Etat de Genes: fallut en ſortir, & les deux armées repaſſerent en Provence. On fit alors ces vers.

La pele au cu
Ont les François en Italie,
La pele au cu.
Dans pluſieurs ſiécles on les a vus
Tout prêts d'en faire la conquête,
Suivie de prompte retraite,
La péle au cu.

L'armée Impériale, après avoir repris tous les poſtes perdus, ſe préſente devant Genes. La conſternation des Genois ne leur permet pas ſeulement de tenter de ſe défendre. La terreur les précipite dans toutes les extrémités qu'ils craignent. Le Sénat redoutant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes, envoie précipitamment quatre Sénateurs au camp des Autrichiens, pour recevoir du Général les ordres qu'il voudra bien donner. On ſe ſoumet à remettre la ville dans vingt-quatre heures, & à payer ſur le champ cinquante mille génouines, environ 400,000 livres tournois, en attendant les taxes qu'il plaira au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenoit que Louis XIV avoit exigé autrefois que le Doge de Genes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre Sénateurs. On en ajouta deux pour l'Impératrice-Reine; mais, dit Voltaire, elle mit ſa gloire à refuſer ce que Louis XIV avoit exigé. Elle crut qu'il y avoit peu d'hon-

neur à humilier les foibles, & ne ſongea qu'à tirer de Genes de fortes contributions, dont elle avoit plus de beſoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Genes avec ſix Génois aux pieds du trône Impérial.

Cette conduite de l'Impératrice-Reine donna lieu à ces couplets:

Point de comparaiſon avec cette Reine:
Louis le Grand, mettez pavillon bas.
Le Doge dans Paris valoit-il bien la peine
De jetter les hauts cris, faire tant de fracas?
Genes ſeule à votre puiſſance,
Sans ſecours & ſans alliance,
Auroit-elle pu réſiſter?
Mais, malgré vous, malgré Naples & l'Eſpagne,
Elle auroit à ſes pieds le Doge en Allemagne.
Son grand cœur veut l'en diſpenſer,
C'eſt avec gloire triompher.

Genes fut taxée à trois millions de génouines à payer en différens termes, dont le plus éloigné étoit de quinze jours. C'étoit la ruiner entiérement. Les Autrichiens uſoient avec rigueur du droit de la victoire. L'Etat ne put ſuffire à ce payement; la banque épuiſée, le crédit perdu, le commerce ruiné, plus de reſſources. On auroit donné tout l'argent du tréſor de Saint-George pour payer ſeize millions: On demande grace pour les huit autres: point de quartier. On ſignifie aux Génois que non ſeulement il les faut donner, mais qu'il faut payer encore environ autant pour l'entretien

de neuf régimens répandus dans les lieux circonvoisins. Les terres étoient ravagées, les maisons pillées, les habitans traités en esclaves par les soldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de ressource que leur désespoir. Il n'y avoit point de Génois qui ne parût enfin résolu à se sacrifier, plutôt que de souffrir plus longtems un si rude & si honteux traitement. On s'attendoit à la destruction du Sénat & de la ville.

Cependant quelques nobles fomentoient sourdement les résolutions désespérées que les habitans sembloient disposés à prendre. Des emissaires disoient aux plus accrédités du peuple: " Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger entre les bras de vos femmes & de vos enfants, pour vous arracher le peu de nourriture qui vous reste? leurs troupes sont dispersées hors de l'enceinte de vos murs; il n'y a dans la ville que ceux qui veillent à la garde de vos portes; vous êtes ici plus de trente mille hommes capables d'un coup de main; ne vaut-il pas mieux mourir, que d'être les spectateurs des ruines de votre patrie? "

Ce peuple foible, nourri loin des armes, indigné de se voir enlever la principale artillerie de sa capitale, forcé de servir lui-même aux travaux, murmuroit, mais il obéissoit. Un Capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant, ce moment fut le signal au quel le peuple s'assembla, s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fusils, instrumens de toute espece. Il attaque la garnison,

la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au de là de ſes frontieres. Ce peuple, dit Voltaire, qui n'avoit ſeulement pas eu la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étoient encore éloignés, la défendit quand ils en étoient les maîtres. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple que ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples n'avoient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontois, menaçoient encore Genes de rentrer dans ſes murs. La Cour de Vienne avoit fait ſignifier au Sénat qu'il eût à faire payer inceſſament les huit millions reſtans de la ſomme à la quelle on l'avoit condamné; à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, au nombre de quatre mille, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix dures ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, & de mourir pour la patrie.

La République n'avoit aucunes troupes régulieres aguerries, ni aucun Officier expérimenté. La ville avoit des vivres, mais plus d'argent. Genes étoit reſſerrée d'aſſez près. Nul ſecours ne pouvoit guere y arriver par mer, car une flotte Angloiſe dominoit ſur les côtes. Un ſenau François eut le bonheur d'échapper aux Anglois, & apporta un million de la part du Roi. Les galeres de Toulon & de Marſeille partirent, chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe & à Monaco à cauſe d'une tempête, & ſurtout de la

flotte Angloiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portoient environ mille homme ; le reſte entra dans Genes au nombre d'environ quatre mille cinq cents François qui firent renaître l'eſpérance.

Le Roi envoya à Genes le Duc de Boufflers ; il fut aſſez heureux pour tromper la flotte, & arriver à bon port. Il contint les Autrichiens par de petits combats, juſqu'au moment que la Cour de Vienne ordonna qu'on en levât le blocus. Le jour même de la levée du ſiege, ce Général mourut de la petite vérole, également regretté des Génois, des François & des Eſpagnols.

Le Duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers. Le Duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte Angloiſe ; ſes troupes paſſent à la faveur de la même manœuvre. Le Duc de Richelieu repouſſe les ennemis dans pluſieurs combats, fait fortifier tous les poſtes, met les côtes en ſûreté, enfin empêche Genes juſqu'à la paix de retomber au pouvoir de l'Autriche. En reconnoiſſance il fut fait noble Génois, inſcrit ſur le livre d'or, & on lui érigea une ſtatue dans cette immenſe & ſuperbe ſale du Doge, où figurent ainſi tous les grands hommes qui ont défendu ou illuſtré la République.

Un événement funeſte alors aux François fut le combat d'Exiles. Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalerent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. On compta 3,695 morts & 1,606 bleſſés. L'ennemi ne perdit pas cent hommes. Le

Chevalier de Belle-Isle perdit la vie à cette fatale affaire. Déſeſpéré, il arrachoit les paliſſades ; & bleſſé aux deux mains, il tenoit des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Voltaire atteſte qu'il avoit dit ſouvent, qu'il ne falloit pas qu'un Général ſurvécût à ſa défaite, & il ne prouva que trop que ce ſentiment étoit dans ſon cœur.

CHAPITRE XXVI.

LA paix particuliere du Roi de Pruſſe auroit fait un tort conſidérable à la France, ſi elle n'avoit été à la veille de trouver elle-même une Saxe, où elle devoit forcer l'Angleterre & la Cour de Vienne à conſentir enfin à la paix. Ce qui prouve de la maniere la plus évidente combien il avoit d'abord été imprudent de ménager les Provinces-Unies, c'eſt leur conſternation à la vue des ſuccès de l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal de Saxe ſous les ordres du Roi. La campagne de 1745, faite ailleurs que dans les Pays-Bas, auroit été infructueuſe ; mais dès que la Hollande dut craindre que la guerre ne fût portée ſur ſa frontiere, & peut-être même ſur ſon territoire, elle ſentit la néceſſité de travailler à la paix. Elle engagea ſes alliés à ſe prêter à une négociation. Dès le mois d'Avril 1746, un Congrès fut ouvert à Breda ; & l'Europe auroit été pacifiée en peu de tems, ſi les François étoient entrés dans les domaines des Provinces-Unies, lorſ-

qu'au commencement de la campagne, elles donnerent retraite à l'armée de leurs alliés. Il eſt ſurprenant que le Miniſtere de France n'ait pas alors profité de l'exemple utile que le Roi de Pruſſe lui avoit donné en entrant dans la Saxe.

Pluſieurs cauſes concoururent à la fois à faire languir les conférences de Breda. La France toujours entraînée par ſes premiers préjugés, perſiſtoit à prendre l'eſpérance de ménagemens ſimulés que que la République avoit à ſon égard, pour un reſte d'amitié qu'il ne falloit pas négliger. Elle craignoit toujours de ſe faire un nouvel ennemi, ſans ſonger que les Hollandois en ſe déclarant ouvertement, n'auroient pas été plus utiles à leurs alliés qu'ils l'étoient. On comptoit encore ſur leurs bons offices & leur médiation, & on ne voyoit pas qu'en les ſuppoſant ſincérement portés à la paix, leurs prieres à Londres & à Vienne ſeroient infructueuſes, tant que ces Puiſſances ne les verroient pas prêts à ſuccomber. Les Provinces-Unies pénétrerent ces motifs, & jugeant que le péril étoit encore éloigné, elles ſongerent bien moins à faire la paix à Breda, qu'à ſervir leurs alliés, & retarder les opérations militaires de la France.

Louis XV qui ne pouvoit amener les Hollandois à ſon grand deſſein d'une pacification générale, forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un Congrès inutile, fit entrer ſes troupes dans la Flandre Hollandoiſe. Le Roi faiſoit cette quatriéme campagne, & gagna en perſonne contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld,

moins disputée, mais plus sanglante que celle de Fontenoy.

On ne s'arrêta point là : on mit le siege devant Berg-op zoom, surnommé la *pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays Bas par ses fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'investir en entier. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse & continuellement rafraîchie, par une armée qui campoit à ses portes, fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte, lorsque la brêche étoit à peine pratiquable.

Le Duc de Parme avoit échoué devant cette place en 1588, & Spinola en 1622, & depuis ces sieges elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandois, qui la regardoit comme son chef-d'œuvre. Mais la valeur des François, secondée par leur Général, fut plus forte que sa situation. Les vainqueurs trouverent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caracteres sur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM.

C'est au Comte de Lowendhal qu'on dut cette conquête. Le lendemain de cette glorieuse journée, il reçut le bâton de Maréchal. Madame de Lowendhal, étant venue chez le Roi, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit : *Madame tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'espere délivrer mes sujets du fléau de la guerre.*

Le Roi, dont le cœur étoit vraiment François,

regarda au moment où il apprit la prise de Berg-op-zoom, comme humiliant pour la France que ses deux plus grand capitaines fussent étrangers; qu'elle n'en produisit plus de tels qu'autrefois : *c'est qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti présent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*

Le Comte de Lowendhal avoit commencé à porter les armes en Pologne en 1713 comme simple soldat, & après avoir passé par les grades de bas-Officier, d'Enseigne & d'Aide-Major, il devint Capitaine en 1714. L'Empire alors n'étoit point en guerre; il fut servir comme volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suéde, & s'y distingua par son activité & par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, & se signala à la bataille de Peterwaradin, au siége de Temeswar, à la bataille & au siége de Belgrade.

La valeur du Comte de Lowendhal ne parut pas avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne & en Sicile, où il fut successivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718, jusqu'en 1721 qu'elle finit. Toujours occupé de la science militaire, il employa le loisir de la paix à approfondir les détails du génie & de l'artillerie. Le Roi *Auguste* de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit Maréchal de Camp & Inspecteur Général de l'Infanterie Saxonne. La mort de ce Monarque arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur au siége de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 & de 1735 sur le Rhin, & toujours avec la même distinction. La Czarine l'ayant attiré à son service, fut si contente de la maniere

dont il se conduisit dans la Crimée & dans l'Ukraine qu'elle le nomma Général de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avoit faite, engagea le Roi à se le procurer. Il obtint en 1744 le grade de Lieutenant-Général, & dès l'année suivante il justifia l'opinion que Louis XV avoit de lui.

Lowendhal servit avec autant de prudence que de valeur aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes & à celui de Fribourg en 1744. Quoique le Comte de Lowendhal ne fut pas de tranchée lorsqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zéle, & y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, & partagea la gloire de la victoire par l'ardeur avec laquelle il chargea la colonne Angloise qui avoit pénétré dans le centre de l'armée Françoise. Il eut le bonheur de prendre, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV recompensa ses talens & ses services par le collier de ses ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieuse pour lui. Il la commença par les siéges de l'Ecluse & du Sas de Gand; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de la Flandre Hollandoise, il fit de si heureuses dispositions pour la défense de la ville d'Anvers que les ennemis renoncerent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à sa gloire au siége de Ber-op-Zoom.

Le Comte de Lowendhal étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe. En tems de paix, il par-

tageoit ſon loiſir entre les plaiſirs de l'étude & la ſociété de quelques amis choiſis. Il les charmoit par la bonté de ſon ame, par ſa candeur, par ſon eſprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de juſteſſe, & par une infinité de connoiſſances que ſes lectures & ſes voyages lui avoient acquiſes. On dit qu'il parloit quatorze langues. Il poſſédoit à un degré éminent la tactique, le Génie, & la Géographie dans ſes plus petits détails. Semblable par le cœur & pas l'eſprit au Maréchal de Saxe, ſon ami intime, il faiſoit au milieu des plaiſirs, l'étude la plus profonde de la guerre. Il avoit toujours lu beaucoup; il écrivoit auſſi, & il a dû laiſſer pluſieurs manuſcrits dont on ne devroit paspriver le public.

Nous n'avons par cru déroger à notre tâche, en nous entretenant un inſtant d'un étranger dont les talens éminens, les ſervices ſignalés furent ſi utiles à la France. Revenons.

Louis XV, avant de ſe déclarer contre les Provinces-Unies, avoit pouſſé encore les ménagemens juſqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderoit les places conquiſes que comme un dépôt, qu'il s'engageoit à reſtituer ſitôt qu'ils ceſſeroient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes ennemis.

Les Hollandois ne ſentirent point cette indulgence: il ne virent que l'irruption; & la marche des troupes Françoiſes fit un Stadhoulder. Il arriva préciſément ce que l'Abbé de la Ville, dans le tems qu'il faiſoit les fonctions d'Envoyé à la Haye, avoit dit à pluſieurs Seigneurs des Etats qui refuſoient toute conciliation, & qui vouloient changer la forme du

gouvernement : *ce ne ſera pas vous. ce ſera nous qui vous donnerons un maître.*

C'eſt aux François que Guillaume III & Guillaume IV ont dû leur élévation au Stadhouderat, qui n'auroit point été rétabli en 1672 (*) & en 1747, ſi les armées Françoiſes ne fuſſent pas entrées ſur les terres de la République. Les Hollandois épouvantés alors, ſurtout en 1747, crurent que leur ſalut dépendoit d'avoir un Stadhouder, que depuis quarante cinq ans les Provinces de Hollande de Zélande, d'Utrecht & d'Overiſſel refuſoient de nommer.

Louis XIV, en 1672, & Louis XV, en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur ; & le peuple a rétabli deux fois ce Stadhouderat, que la Magiſtrature vouloit détruire.

La nation ſe rappelloit encore, en 1747, la guerre de 1672. Elle crut ſe trouver dans la même ſituation ; elle crut devoir recourir au même remede, & les Magiſtrats dont la politique étoit décriée, ne purent réſiſter au vœu général du peuple. Les Bourgeois de Terverre furent les premiers à demander le rétabliſſement du Stadhouderat. Le 25 Avril 1747, le Conſeil de cette ville arrête qu'on éliroit pour Stadhouder le Prince de Naſſau-Orange, & que ſes repréſentans aux Etats de la Province propoſeroient cette élection. La demande du Conſeil de Terverre fut

(*) Il avoit été ſupprimé en 1667, & dans les Etats de Hollande on fit promettre ſous ſerment à tous les membres de ne jamais rétablir le Stadhouderat, & de n'écouter ni accepter jamais la propoſition de le rétablir. Ce qui fut conſigné dans les regiſtres du Greffe des Etats.

reçue avec acclamation ; l'exemple de la Zélande fut ſuivi par les trois Provinces qui n'avoient pas encore de Stadhouder, & le 4 Mai les Etats-Généraux déclarerent le Prince d'Orange Stadhouder, Capitaine & Amiral Général des Provinces de l'Union. On ne s'en tint pas là, le college des nobles de Hollande propoſa dans les Etats de cette Province, de rendre le Stadhouderat héréditaire, non ſeulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674, mais même en faveur des Princeſſes de la Maiſon d'Orange ; & cette propoſition, adoptée par les Etats de la Province de Hollande, devint une loi générale dans la République.

Cette révolution ne s'opéra pas ſans de grands mouvemens, de grands excès même de la part de la populace. Tout le peuple entoura à la Haye le palais où s'aſſemblent les Députés de la Province de Hollande & de Weſtfriſe. Il fallut dans l'inſtant pour l'appaiſer, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville. On ſait à quelle extremité il ſe porta contre le Penſionnaire Gillis, que les partiſans du Stadhouder repréſentoient comme l'ami des François. Dans le même tems, le Penſionnaire de Dordrecht, François Tereſtein van Halewyn qu'on ſoupçonnoit de n'être pas du parti de Guillaume IV, auroit péri dans les rues de la Haye ſous le couteau d'un bourgeois de cette ville, ſi le Clerc Diderichs n'eût détourné le coup. Ce fut ſur-tout à Amſterdam que la populace ſe porta aux plus grands excès. Elle ſe jetta avec impétuoſité dans l'hôtel-de-ville ; entra avec fureur dans la chambre où s'aſſembloient les Bourguemeſ-

tres, briſa les meubles & ouvrant toutes les portes, y attacha un grand houſſoir, auquel pendoit un ruban couleur d'Orange.

Dans cette guerre, dit Voltaire, il n'arriva rien de ce qu'on avoit d'abord imaginé, & tout le contraire de ce que les nations avoient attendu, arriva. L'entrepriſe, les ſuccès & les malheurs du Prétendant en Angleterre furent peut-être le plus ſingulier de ces événemens qui étonnerent l'Europe.

Le Prince Charles-Edouard, connu ſous le nom de Prétendant, étoit fils de Jacques III. petit fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par ſon gendre, Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande. Son biſaïeul Charles I, fut, comme on ſait, condamné à mourir ſur un échafaud par ſes propres ſujets, & ſa quadriſaïeule livrée au même ſupplice par le Parlement d'Angleterre. Cet illuſtre rejetton de l'illuſtre & infortunée race des Stuars, conſumoit ſa jeuneſſe auprès de ſon pere; retiré à Rome, il avoit marqué plus d'une fois le deſir d'expoſer ſa vie pour remonter ſur le trône de ſes peres.

S'entretenant un jour avec le Cardinal de Tencin à qui ſon pere avoit donné ſa nomination au Cardinalat, celui-ci lui dit : " Que ne tentez-vous de paſſer ſur un vaiſſeau vers le Nord de l'Ecoſſe ? Votre ſeule préſence pourra vous former un parti & une armée; alors il faudra bien que la France vous donne des ſecours ,,.

Enhardi par ce conſeil, Charles-Edouard qui avoit été appellé en France dès l'an 1742, s'em-

barque ſur une frégate de dix-huit canons, avec ſept Officiers, les uns Irlandois, les autres Ecoſſois, qui voulurent courir ſa fortune. La frégate étoit eſcortée d'un vaiſſeau du Roi de ſoixante canons. Il n'avoit avec lui pour une expédition dans laquelle il s'agiſſoit de la couronne de la Grande-Bretagne, que ces ſept Officiers, environ dix-huit cents ſabres, douze cents fuſils, & quarante-huit mille francs. Voltaire aſſure que le Miniſtere de France & le Roi lui-même ignoroient l'entrepriſe.

Le Prince aborda d'abord dans une petite île preſque déſerte au-delà de l'Irlande vers le cinquante-huitieme degré. Il cingle au continent de l'Ecoſſe; débarque dans un petit canton : quelques habitans, auxquels il ſe déclara ſe jetterent à ſes genoux. Mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils; nous n'avons point d'armes, nous ſommes dans la pauvreté; nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le Prince; *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger ſi ces habitans furent attendris par de tels ſentimens & par de tels diſcours. Charles-Edouard fut joint par quelques chefs des tributs de l'Ecoſſe. Trois cents hommes ſe raſſemblent autour de ſa perſonne; on fait un étendart Royal d'un morceau de taffetas. La troupe groſſit : le Prince ſe voit à la tête de quinze cents combattans qu'il arme de fuſils & de ſabres dont il étoit pourvu.

Il renvoye en France la frégate ſur laquelle il étoit venu, & informe les Rois de France & d'Eſ-

pagne de ſon débarquement. Ces deux Monarques lui écrivirent & le traiterent de *frere*; non dit Voltaire, qu'ils le reconnuſſent ſolemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais ils ne pouvoient en lui écrivant, refuſer ce titre à ſa naiſſance & à ſon courage. Ils lui envoyerent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions & d'armes.

Quelques compagnies de troupes Angloiſes marchent d'abord des environs d'Edimbourg contre la petite troupe du Prince : elles ſont entiérement défaites. Trente montagnards prennent quatre-vingts Anglois priſonniers, avec leurs Officiers & leurs bagages.

Ce premier ſuccès augmentoit le courage, & attiroit de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marche ſans relâche. Le Prince Edouard, toujours à pied à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le pays, s'empare de la ville de Perth, ville conſidérable d'Ecoſſe; y eſt proclamé ſolemnellement Régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe, d'Irlande, pour ſon pere Jacques III.

Divers Seigneurs des plus conſidérables de l'Ecoſſe avoient déja prêté ſerment au Prince, & amené de nouvelles troupes. Une compagnie entiere d'un régiment Ecoſſois au ſervice de l'Angleterre, déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. On tint un Conſeil de guerre : les avis ſe partagerent. Le Prince dit qu'il falloit aller droit à Edimbourg. Il avoit peu de monde & point de canons. Il avoit des partiſans dans la ville; mais tous les citoyens n'étoient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il,

pour les faire déclarer tous ; & ſans perdre de tems, il marche à la capitale ; il arrive ; il s'empare de la porte. L'allarme eſt dans la ville ; les uns veulent reconnoître l'héritier de leurs anciens Rois, les autres tiennent pour le Gouvernement. Le Gouverneur Anglois ſe retire avec quatre cents ſoldats de garniſon dans le château.

Le Prévôt d'Edimbourg paroît en ſa préſence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. *Tomber à ſes genoux*, lui répondit un habitant, *& le reconnoître.* Le Prince Edouard eſt auſſi-tôt proclamé dans la capitale.

Le Roi George alors étoit hors du Royaume ; il n'y avoit pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Cependant on mettoit à Londres la tête du Prétendant à prix. Les Lords de la Régence firent proclamer qu'on donneroit 30,000 livres ſterling à celui qui le livreroit.

A cette proclamation ſanguinaire, le Prince Edouard répondit par des manifeſtes dans leſquels il défendoit à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du Roi régnant, & d'aucun Prince de la Maiſon d'Hanovre.

A peine étoit-il maître d'Edimbourg qu'il donne une bataille. Il ſort de la capitale de l'Ecoſſe, ſans y laiſſer aucun ſoldat : marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglois, qui étoient au nombre de plus de quatre mille : ils avoient deux régimens de dragons : l'armée Britannique étoit aux ordres du Général Cope. La cavalerie du Prince Edouard n'étoit compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il atteint l'ennemi à ſept mille

d'Edimbourg. Il étoit à peine arrivé, qu'il range ſa petite armée en bataille. Le combat s'engage. Le Prince Edouard étoit ſi rempli de l'idée qu'il devoit vaincre, qu'il tire ſon épée, & jettant ſon fourreau loin de lui : *mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau, que quand vous ſerez libres & heureux.*

On marche rapidement aux Anglois, ſans garder de rang; on a des cornemuſes au lieu de trompettes; on tire à vingt pas; on jette les fuſils; on ſe précipite entre les hommes & les chevaux à coups de poignard; on attaque les hommes le ſabre à la main. Les Anglois plient de tous côtés ſans réſiſtance; on en tue huit cents; le reſte fuit : On fait quatorze cents priſonniers. Tout tombe au pouvoir du vainqueur; il ſe fait une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le Général Anglois eſt obligé de fuir lui quinzieme.

Le Prétendant ne perdit pas dans cette journée ſoixante hommes. Peu de jours après un vaiſſeau François & un Eſpagnol abordent heureuſement ſur les côtes, & y apportent de l'argent & de nouvelles eſpérances. Le vaiſſeau François amene un Envoyé ſecret du Roi de France, qui débarque de l'argent & des armes. Les affaires alloient du mieux pour le Prétendant; mais il manquoit de gros canons.

La Cour de Londres craignoit le Prince Edouard. Elle cherchoit à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochoit d'être né Catholique Romain, & de venir bouleverſer la religion & les

loix du pays. Le Prince ne ceſſoit de proteſter qu'il reſpecteroit la religion & les loix.

Le Roi d'Angleterre étoit revenu en hâte pour s'oppoſer aux progrès de la révolution. Il exige un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres. On ordonne à tous les prêtres Catholiques de ſortir de la Capitale. George ſe croit obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encore ſix mille aux Hollandois, ſuivant les traités faits avec la République.

Pour rendre la perſonne du Prince Charles Edouard odieuſe dans Londres, on ſe ſervit d'un artifice aſſez ſingulier. On fit imprimer un Journal imaginaire, dans le quel on comparoit les événemens rapportés dans les Gazettes, ſous le gouvernement du Roi George, à ceux qu'on ſuppoſoit ſous la domination d'un Prince Catholique.

„ A préſent, diſoit-on, nos Gazettes nous apprennent : tantôt qu'on aporté à la banque les tréſors enlevés aux vaiſſeaux François & Eſpagnols ; tantôt que nous avons raſé Porto-Bello ; tantôt que nous avons pris Louisbourg, & que nous ſommes maîtres du commerce.

„ Voici ce que nos Gazettes diront ſous la domination du Prétendant ; aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres par des montagnards & par des moines : pluſieurs maiſons ont été brûlées, & pluſieurs citoyens maſſacrés.

„ Le 4, la maiſon du Sud & la maiſon des Indes ont été changées en couvents.

„ Le 20, on a mis en priſon ſix membres du Parlement.

„ Le 26, on a cédé trois ports aux François.

„ Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

„ Le 29, le pere *Poignardini*, Jésuite Italien, a été nommé Garde du Sceau privé. „

Les partisans secrets du Prince Edouard se contentoient de faire imprimer des écrits, tellement mesurés, que le parti pouvoit aisément les entendre sans que le Gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espece ; un entr'autres par le quel on avertissoit, *qu'il y avoit un jeune homme de grande espérance qui étoit prêt de faire une fortune considérable ; qu'en peu de tems il s'étoit fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avoit besoin d'amis pour s'établir à Londres* (*).

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le Prétendant s'avançoit ; que se forces augmentoient ; qu'enfin il étoit dans l'Angleterre même à Derby, à trente lieues de la Capitale. Alors le Prince Edouard eut pour la premiere fois des Anglois nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du Comté de Lancastre vinrent se ranger sous ses drapeaux. On disoit son armée forte de trente mille hommes. Le bruit couroit que tout le Comté de Lancastre s'étoit déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.

Le Prince Edouard & ses partisans sollicitoient vivement des secours de la France. Ils faisoient

(*) Voyez *précis du siécle de Louis XV*, par M. de Voltaire.

enviſager une révolution prompte & entiere. Ils demandoient des troupes & du canon, & le Duc de Richelieu pour chef de l'entrepriſe. La Cour de Verſailles, déſeſpérant des ſuccès futurs d'un héros, dont le courage & la témerité étoient les ſeules reſſources, prit un parti mitoyen, qui fut de ne favoriſer l'entrepriſe du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit ; de le tromper lui-même, afin de tromper ſes ennemis.

On fit faire à Calais tous les préparatifs d'une deſcente ſimulée. Le Duc de Richelieu ſe rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts-à s'embarquer inceſſament. Le Duc s'embarqua en effet, mais ne fut pas loin. L'affaire étoit hardie & délicate. On fit alors cette chanſon ſur l'air *des pélerins.*

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prévis ſa mauvaiſe chance :
Hélas ! mon Dieu !
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre ;
Il ne ſait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cythère.

Il faut pourtant payer la peine
De ce marin ;
Il n'eſt pas juſte qu'il revienne,
Qu'il n'aye rien.
Nous lui donnerons pour penſion
Le ſoin des filles.

Un bourdon ſera ſon bâton,
Ses lauriers des coquilles.

On dreſſa à tout événement le manifeſte que voici :

„ Le Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre ſecours que ſon courage & toutes ſes actions, ayant aquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a penſé comme eux. Il a cru de ſon devoir de ſecourir à la fois un Prince digne du trône de ſes ancêtres, & une nation généreuſe, dont la plus ſaine partie rapelle enfin le Prince Charles Stuard dans ſa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de ſes troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé cet appui, & il ne donne préciſément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. S. M. en donnant un ſecours ſi juſte à ſon parent, au fils de tant de Rois, à un Prince ſi digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la nation Angloiſe que dans le deſſein & dans l'aſſurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Séréniſſime Prince Edouard met ſa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur bonheur, comme le but de toutes ſes entrepriſes, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angleterre ſont ceux, qui élevés comme lui dans l'adverſité, ont mérité l'amour de la nation.

„ C'eſt dans ces ſentimens que le Roi ſecourt le Prince

Prince qui eſt venu ſe jetter entre leurs bras, le fils de ce lui qui nâquit l'héritiere légitime des trois Royaumes, le guerrier qui malgré ſa valeur n'attend que d'eux & de leurs loix, la confirmation de ſes droits les plus ſacrés ; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre ſa cauſe.

„ Il eſpere qu'une telle occaſion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'eſtimer, qui ſont liées naturellement par les beſoins mutuels de leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

„ Le Duc de Richelieu, Commandant les troupes de Sa Majeſté le Roi de France, addreſſe cette déclaration à tous les *fideles* des trois Royaumes de la Grande-Bretagne, & les aſſure de la protection conſtante du Roi ſon maître. Il vient ſe joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre comme lui, ſon ſang pour leur ſervice. „

On ne put faire paſſer au Prince Edouard que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent. On ne pouvoit ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres Angloiſes, & cette tentative fut regardée à Paris ſi abſurde, qu'on fit ces vers:

Le Prétendant, ainſi que ſes ayeux,
Ne régnera jamais en Angleterre ;
De Rome il n'a qu'indulgence pleiniere,
Bonne pour acquérir le Royaume des cieux,
Mais non pour celui de la terre.

Le Prétendant faiſoit répandre dans l'Angleterre de nouveaux manifeſtes : il furent brûlés par la main du boureau. Le Prince Edouard avoit une armée d'environ huit mille hommes ; mais mal payée. Il diſoit toujours que s'il avoit eût ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe feroit rendu maître de toute l'Angleterre. Il livre deux batailles en un même jour, & reſte vainqueur. Les Anglois abandonnent tentes & bagages, s'enfuyent à Edimbourg.

Le Duc de Cumberland marche en Ecoſſe. Il fallut en venir à une bataille déciſive. L'avantage du nombre étoit toujours du côté des Anglois : ils avoient de la cavalerie & une artillerie bien ſervie. Le combat s'engage dans un lieu nommé Culloden. La bataille fut entierement perdue ; & le Prétendant légérement bleſſé, fut entrainé dans la fuite la plus précipitée. Il ſe jette dans une riviere, & la paſſe à la nage. Il marche cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivoient à la piſte ; ſa tête étoit miſe à prix. Nous allons voir les extrémités affreuſes où ce Prince infortuné ſe trouva réduit.

CHAPITRE XXVII.

Les horreurs du ſort qu'éprouvoit le Prince Edouard, étoient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand oncle Charles II. On ſait que ce fils ainé de Charles I, qui périt ſur un échafaud, reconnu d'abord en Irlande, Roi d'Angleterre, battu & défait à Dunbar & à Worceſter, ſe retira en France auprès de la Reine ſa mere, déguiſé tantôt en bucheron, tantôt en valet de chambre.

Il n'y a pas, dit Voltaire, d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulieres & auſſi horribles que celles qui avoient affligé toute ſa maiſon. Il étoit né dans l'exil, & il n'en étoit ſorti que pour traîner, après des victoires, ſes partiſans ſur l'échafaud, & pour errer ſur des montagnes. Son pere chaſſé au berceau du palais des Rois & de ſa patrie, dont il avoit été reconnu l'héritier légitime, avoit fait comme lui des tentatives qui n'avoient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes ſe préſentoit ſans ceſſe au cœur du Prince Edouard, & il ne perdoit pas l'eſpérance. Il marchoit à pied ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours à travers ſes ennemis.

Pourſuivi par un détachement de l'armée du Duc de Cumberland, le Prince eſt obligé de paſſer la nuit dans un marais avec ſes amis. Il gagne une barque de pêcheur. A peine a-t-il vogué deux milles, qu'il ſe voit entouré de vaiſſeaux ennemis. Il cache

ſa barque derriere un rocher, & attend dans ce déſert que les vaiſſeaux Anglois ſoient éloignés, ou que la mort vienne finir tant de déſaſtres. Il ne reſtoit au Prince, à ſes amis & aux matelots, qu'un peu d'eau de vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouve par haſard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête, avoient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le Prince aborde dans l'île de Wiſt. Des milices arrivent au bout de trois jours dans ce nouvel aſyle. Il ſe cache avec deux de ſes compagnons trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer & de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau de vie, de pain d'orge & de poiſſon ſalé. Le Prince risquoit à tout moment d'être pris par l'ennemi. Il ſe remet en mer, aborda pendant la nuit en Ecoſſe. Il y eſt obligé de s'enfoncer encore dans une caverne avec ſes fideles compagnons. Un payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau. Il paſſe deux jours dans ce ſéjour affreux. Il fut encore dans une petite île, d'où il eſt bientôt forcé de s'évader ſeul ſous des habits de ſervante. Il s'étoit ſéparé en pleurant des fideles compagnons de ſa miſere & de ſon infortune. Abandonné ſeul à ſa deſtinée, il erre de montagne en montagne preſſé de la faim, & toujours prêt à ſuccomber.

Pendant qu'on dreſſoit de tous côtés des échafauds pour les partiſans du Prince Edouard, on tâchoit de rendre ſa perſonne mépriſable aux yeux du

peuple. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portoit celui du Prince; les autres étoient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce fut suivie de tragédies sanglantes. Un nombre considérable d'Officiers, de Lords, de Pairs périt par la main du bourreau. On fit tirer au sort des soldats & des bas-Officiers, dont le vingtieme subit la mort, & le reste fut transporté dans les Colonies. Un prêtre Anglican, qui avoit eu l'imprudence de demander au Prince Edouard l'Evêché de Carlisle, tandis que ce Prince étoit en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du Roi Jacques, & il pria Dieu pour tous ceux qui périssoient comme lui dans cette querelle.

Les inquiétudes où l'on étoit en France sur la destinée du Prince Edouard avoient déterminé à faire partir deux petites frégates qui aborderent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse. On le chercha longtems inutilement. On le découvre enfin. Le Prince arrive par des chemins détournés, & au travers de mille périls nouveaux au lieu où il étoit attendu. Il paroît à la vue de Breſt: mais il trouve vis-à-vis le port une escadre Angloise. On retourne en haute mer, & on revient ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte Angloise s'y trouve encore; on hasarde de passer à travers les vaisseaux ennemis; & enfin le Prince, après tant de

malheurs & de dangers, arrive au port de S. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ſes partiſans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs.

Voilà, dit Voltaire, où aboutit une aventure qui eût réuſſi dans le tems de la Chevalerie, mais qui ne pouvoit avoir de ſuccès dans un tems où la diſcipline militaire, l'artillerie, & ſurtout l'argent décident de tout à la longue.

Paris vit revenir avec attendriſſement ce héros infortuné. Il n'étoit pas encore au terme de ſes calamités. Le prétendant ſe vit forcé de ſortir de France pour ſatisfaire les Anglois qui l'exigerent dans le traité de Paix. Son courage aigri par tant de ſecouſſes, ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il réſiſta aux remontrances, aux prieres, aux ordres, prétendant qu'on devoit lui tenir la parole de ne le point abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, mis en priſon, conduit hors de France.

Ce fut là, dit encore l'immortel auteur de l'hiſtoire univerſelle, le dernier coup dont la deſtinée accabla une génération de Rois pendant trois cents années. Charles-Edouard depuis ce tems ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes privés qui ſe plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux ſur ce Prince & ſur ſes ancêtres!

Tout le Royaume fut indigné de la conduite qu'on tint à l'égard du Prétendant, après l'avoir ébloui d'eſpérances brillantes, l'avoir eu quelque ſorte fait ſervir, au péril de ſa vie, de jouet aux deſſeins de la France. On ne manqua pas de répandre à l'ordinaire des vers ſatyriques ſur l'ou-

trage fait à ce Prince. Ces pieces étant rares & du dernier piquant, nous ne pouvons nous diſpenſer d'en tranſcrire ici les principales.

VERS *ſur le Prince Edouard, arrêté à l'opéra, à Paris.*

Quel eſt le triſte ſort des malheureux François,
Réduits à s'affliger dans le ſein de la paix!
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur ſang, mais ſans verſer des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos:
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux;
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus ſans baſſeſſe,
N'avoir point à pleurer de honteuſe foibleſſe.
Edouard fugitif a laiſſé dans nos cœurs
Le déſeſpoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous ſervoit-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers, nous aurions plus de gloire,
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuſer le ſort.
Mais trahir Edouard, lorſque l'on peut combattre!
Immoler à Brunswick le ſang de Henri Quatre!
Et de George vaincu ſubir les dures loix!
O François! ô Louis! ô protecteurs des Rois!
Eſt-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre?
Eſt-ce en les trahiſſant qu'on devient leur arbitre?
Un Roi qui d'un héros ſe déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainſi penſoient les Rois que célébre l'hiſtoire,
Ainſi penſoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,

S'il avoient dû prévoir qu'un Roi plus puiſſant qu'eux,
Appellant un héros au ſecours de la France,
Contractant avec lui la plus ſainte alliance,
L'expoſeroit ſans force aux plus affreux haſards,
Aux fureurs de la mer, des ſaiſons & de Mars!
Et qu'enſuite uniſſant la foibleſſe au parjure,
Il oublieroit ſermens, gloire, rang & nature;
Et ſervant de Brunswick le ſyſtême cruel,
Traineroit enchaîné le héros à l'autel!
Brunswick, te faut-il donc de ſi grandes victimes?
O Ciel, lance tes traits! terre, ouvre tes abymes!
Quoi Biron, votre Roi vous l'a-t-il ordonné?
Edouard, eſt-ce vous d'huiſſiers environné?
Eſt-ce de Henri, le fils, digne de l'être?
Sans doute. A vos malheurs, j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis! vos ſujets de douleur abattus,
Reſpectent Edouard captif & ſans couronne:
Il eſt Roi dans les fers, qu'êtes-vous ſur le trône?
J'ai vu tomber le ſceptre aux piés de Pompadour!
Mais fut-il relevé par les mains de l'amour;
Belle Agnès, tu n'es plus! le fier Anglois nous dompte.
Tandis que Louis dort dans le ſein de la honte,
Et d'une femme obſcure indignement épris,
Il oublie en ſes bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, tu n'es plus! ton altiere tendreſſe
Dédaigneroit un Roi flétri par la foibleſſe.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard,
En offrant ton amour à ce brave Stuard.
Hélas! pour t'imiter, il faut de la nobleſſe.
Tout eſt vil en ces lieux, Miniſtres & maîtreſſe:
Tous diſent à Louis qu'il agit en vrai Roi;

Du bonheur des François qu'il ſe fait une loi!
Voilà de leurs diſcours la perfide inſolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence.
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le ſeul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ſes plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Auſſi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Miniſtre (*), ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie, & tu la déshonore:
Tu pourſuis un héros que l'univers adore.
On diroit que Brunswick t'a transmis ſes fureurs;
Que Miniſtre inquiet de ſes juſtes terreurs,
Le ſeul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel ſera le fruit de cette haine:
Albion ſent enfin qu'Edouard eſt ſon Roi,
Digne par ſes vertus, de lui donner la loi.
Elle offre ſur le trône aſyle à ce grand homme,
Trahi tout-à-la fois par la France & par Rome;
Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiſer les pieds.
Vollà les triſtes fruits d'un olivier funeſte,
Et de nos vains lauriers le déplorable reſte!

VERS *à Son Alteſſe, Monſeigneur le Prince de Galles.*

Peuple, jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle.
Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,
A leurs propres vainqueurs ont impoſé la loi;

(*) M. d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.

Et cette indigne paix qu'Arragon (*), vous procure,
Eſt pour eux un triomphe, & pour vous une injure.
Hélas! auriez-vous donc couru tant de haſards,
Pour placer une femme (†) au trône des Céſars;
Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde,
Voiturer dans ſes ports tout l'or du nouveau monde;
Et le fils de Stuard par vous même appellé,
Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé!
Et toi (§), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre?
Lorſque dans tes Etats tu ne peux conſerver
Un héros que le ſort n'eſt pas las d'éprouver;
Mais qui dans les horreurs d'une vie agitée,
Au ſein de l'Angleterre à la perte excitée,
Abandonné des ſiens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable.
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers;
Sur toi dans ce moment tous les yeux ſont ouverts.
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'une race proſcrite.
Tes malheurs ont changé les eſprits prévenus;
Dans le cœur des Anglois tous tes droits ſont connus.
Plus flatteurs & plus ſûrs que ceux de ta naiſſance,
Ces droits vont doublement affermir ta puiſſance.
Mais ſur le trône aſſis, cher Prince, ſouviens-toi,
Que le peuple ſuperbe & jaloux de ſa foi,

(*) Nom du Plénipotentiaire *Saint-Severin d'Arragon*.

(†) La Reine de Hongrie.

(§) Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe*.

N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des François & de Rome!

STANCES *au Prince Edouard.*

Prince adorable & malheureux,
Ne regrettes plus la Couronne
Que portoient les Rois tes ayeux;
C'eſt la fortune qui la donne.

On voit ſur ton auguſte front
Briller des Rois l'illuſtre marque;
Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides ſujets,
Obſtinés à te méconnoître,
Conſument leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Pourſuis, cher Prince, montres-toi
Digne du ſang qui t'a fait naître:
Sans doute, il eſt grand d'être Roi;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au deſſus des revers,
Quel que ſoit le ſort de la guerre,
L'eſtime de tout l'univers,
Vaut le ſceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Eſt préférable au rang ſuprême ;
La vertu ſeule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

ELÉGIE *ſur le départ du Prince Edouard.*

C'en eſt donc fait, le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! une tête ſi chere
N'illuſtrera plus ces climats !
C'eſt en vain qu'un grand Roi qui l'aime,
Parmi nous l'eût voulu fixer.
De ſon devoir la loi ſuprême,
Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ſes tendres regrets.
Loi dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſeſpere !
Cher Edouard, ſi nos douleurs,
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes :
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueilles le prix de tes vertus ;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du deſtin ;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſérein :
Vois de même ſon injuſtice ;

Montres-toi par un fier dédain,
Bien au deſſus de ſon caprice.
Non : rien ne manque à ta gloire ;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs,
Si tu n'as pas une couronne,
L'univers entier te la donne :
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.

CHAPITRE XXVIII.

Au milieu de tous ſes ſuccès, Louis XV ne ceſſoit de propoſer une pacification néceſſaire à tous les partis. A chaque victoire, à chaque conquête, il faiſoit toujours les mêmes offres, ſans qu'on daignât l'écouter. L'animoſité contre la Cour de France alloit ſi loin, les anciennes défiances étoient ſi invétérées, qu'un Député des Etats-Généraux, en préſentant le Stadhouder le jour de l'inſtallation, avoit dit dans ſon diſcours, *que la République avoit beſoin d'un chef contre un voiſin ambitieux & perfide qui ſe jouoit de la foi publique.* Cette aigreur étoit entretenue dans tous les eſprits par la Cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Thérèſe de l'héritage de ſes peres malgré la foi des traités. La Cour de Londres de ſon côté, remuoit l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Dans le fond du Nord ſe préſentoit un ſecours formidable. L'Impératrice de Ruſſie faiſoit marcher

cinquante mille hommes en Livonie, & promettoit d'équiper cinquante galeres, moyennant un ſubſide de 100,000 livres ſterling ſeulement. Mais pendant qu'on ſoulevoit ainſi les extrémités de la terre, le Roi de France avançoit ſes conquêtes : la Flandre Hollandoiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avoient été. La bataille de Lawfeld gagnée, Berg-op-Zoom emporté, le grand objet du Maréchal de Saxe étoit de prendre Maſtricht. *La paix eſt dans Maſtricht*, diſoit ce Général.

L'inveſtiſſement eſt réſolu. La campagne s'ouvre par l'entremiſe de ce ſiege important. On trompe l'ennemi par des marches ſimulées : on le fait craindre à la fois pour Maſtricht, Luxembourg & Breda ; & par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis long-tems, la premiere de ces trois places ſe trouve inveſtie des deux côtés de la riviere ; nul ſecours n'y peut plus entrer. Les ennemis au nombre de près de quatre-vingts mille hommes ne peuvent plus qu'être témoins de la priſe de Maſtricht.

Cependant les Alliés mettoient toute l'Europe en mouvement. La guerre alloit recommencer vivement en Italie, & les Anglois avoient déja attaqué les poſſeſſions Françoiſes en Amérique & dans l'Inde. Ils avoient pris la ville de Louisbourg dans l'île Royale, après un ſiege de cinquante jours. Le Cap-Breton étoit encore tombé en leur puiſſance.

Les Anglois avoient deux cents ſoixante & trois vaiſſeaux de guerre, indépendamment des corſaires & des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avoit le fonds de quarante mille matelots. La France n'a-

voit en tout qu'environ trente-cinq vaiſſeaux de Roi à oppoſer à cette Puiſſance formidable. L'Angleterre avoit à la fois une flotte dans les mers d'Ecoſſe & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque à Antigoa, & ils étoient à même d'en armer de nouvelles ſelon le beſoin. La difficulté des tranſports, le riſque d'être pris avec leurs eſcortes, laiſſoient les Colonies Françoiſes à la merci des flottes Angloiſes. Les François avoient eſſuyé des pertes terribles; & les Anglois avoient gagné environ trois millions de livres Sterling.

L'Eſcadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entrepriſe contre la colonie Angloiſe d'Annapolis dans la nouvelle Ecoſſe. Deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à ſoutenir, l'avoient prodigieuſement affoiblie. Dans le combat naval de Finiſterre, les Anglois avoient pris ſix gros vaiſſeaux de Roi, & ſept de la Compagnie des Indes armés en guerre. La perte de ces vaiſſeaux & des effets pris ſur la flotte de France, avoit été eſtimée plus de vingt millions. Il ne reſtoit plus aux François en Amérique que ſept vaiſſeaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes. Ils furent rencontrés par quatorze vaiſſeaux Anglois. Le nombre l'emporta, & l'Amiral Breton amena dans la Tamiſe ſix vaiſſeaux des ſept qu'il avoit combattus. Madras étoit paſſé ſous la domination Françoiſe, & la belle défenſe de M. Dupleix avoit fait lever le ſiege de Pondichery aux Anglois. C'étoit à la vérité une foible compenſation pour tant de déſaſtres, mais les ſuccès conti-

nus des armes du Roi dans les Pays-Bas en imposoient à l'ennemi.

Les alliés avoient constamment refusé les propositions de paix que leur avoit faites Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée. Mais quand ils virent que Mastricht alloit tomber après Bergop-Zoom; qu'on se disposoit à marcher de-là à Nimegue; qu'enfin la Hollande étoit en danger; les ennemis demanderent eux-mêmes cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

On ouvrit un Congrès à Aix-La-Chapelle. Le Marquis de Saint Séverin, l'un des Plénipotentiaires, de France, commença par déclarer qu'il venoit accomplir les paroles de son Maître, *qui vouloit faire la paix, non en Marchand, mais en Roi.*

Il en résulta bientôt ce traité si étonnant, où la France, qui avoit épuisé son sang & ses trésors dans cette guerre, victorieuse depuis cinq ans, non seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ses alliés. Par cette paix le Royaume des Deux Siciles fut assuré à Don Carlos; Don Philippe fut établi dans ses Duchés de Parme & Guastalla; le Duc de Modene fut remis en possession de ses Etats; Genes rentra dans tous ses droits. L'Angleterre qui n'avoit eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang, & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état

où elle étoit auparavant. Le Roi de Pruſſe, dit Voltaire, fut celui qui retira les plus grands avantages. Il conſerva la conquête de la Siléſie. Le Roi de Sardaigne fut après le Roi de Pruſſe celui qui gagna le plus, la Reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'un parti du Milanois.

Toutes les Puiſſances intereſſées & contractantes au traité général & définitif d'Aix-la-Chapelle, c'eſt à-dire, la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, la Cour de Turin, les Provinces-Unies, le Roi de Pologne, l'Electeur de Saxe, le Roi de Pruſſe, l'Electeur de Bavière, le Duc de Modene, la République de Genes, garantirent la Pragmatique-Sanction pour tout l'héritage de l'Empereur Charles VI, en faveur de ſa fille l'Impératrice Reine d'Hongrie, & de ſes deſcendans à perpétuité, ſuivant l'ordre établi par cette loi. Toutes ces Puiſſances renouvellerent leur garantie dans la meilleure forme qu'il eſt poſſible, à l'exception cependant des ceſſions déjà faites par l'Empereur Charles VI, & par l'Impératrice ſa fille, & de celles qui ſont ſtipulées par le préſent traité, article XXI.

Si jamais queſtion fut terminée complettement, ce fut celle de la Pragmatique-Sanction. Tous les Princes qui avoient fait naître des droits ou des prétentions ſur l'héritage de Charles VI, non ſeulement y renoncerent, mais même garantirent le nouvel ordre de ſucceſſion. Ou la foi des traités n'eſt qu'un jeu, ou cette affaire ne peut déſormais occaſionner de nouvelles diſputes en Europe. Tout droit qui n'a pas été réclamé pendant la guerre de 1741, doit

être censé prescrit. Quand un Prince auroit un juste sujet de s'opposer à la Pragmatique-Sanction, aucune des Puissances contractantes à la paix d'Aix-la-Chapelle, ne pourroit l'aider de ses forces; parce que leur garantie est faite solemnellement, authentiquement, & en un mot, a toutes les marques qui rendent une acte obligatoire.

L'Auteur de la vie privée de Louis XV, rapporte au sujet de cette paix l'anecdote suivante. Le Comte de Sandwich, Plénipotentiaire Anglois, étonné des facilités qu'il tronvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi de France qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & craignant un dessous de cartes, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec sécurité; qu'ils étoient sûrs des Ministres, trop jaloux de l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le Monarque, & de la Maîtresse, qui étoit lasse de courir les champs; qu'ils étoient tous ligués à finir la guerre à quelque prix que ce fût.

Quand le traité d'Aix-la-Chapelle fût rendu public, les personnes qui desiroient que la paix fût affermie sur de solides fondemens, ne purent s'empêcher de ramarquer que les plénipotentiaires; par une précipitation dont on ignore encore les motifs, avoient négligé de régler plusieurs affaires, qui pouvoient devenir une source de nouvelles querelles.

On ne se trompoit pas. La Cour de France fit des plaintes à celles d'Angleterre dès le mois de Juin 1749; & pour arrêter des hostilités journalieres qui

pouvoient enfin allumer une nouvelle guerre, on propoſa de nommer des Commiſſaires, qui régleroient à l'amiable les limites des Colonies Angloiſes & Françoiſes.

Du nombre des proteſtations qui eurent lieu au traité d'Aix-la-Chapelle, d'après le protocole d'uſage, on ajoutera ici que les Corſes préſenterent un Mémoire aux Plénipotentiaires du Congrès, pour les inviter à prendre connoiſſance de leurs démêlés avec la République de Genes; mais cette démarche fut inutile malgré la protection que la Cour de Vienne & la Cour de Turin leur avoient promiſe. On ne daigna pas même faire attention aux plaintes des Corſes. La guerre opiniâtre qu'ils ont ſoutenue depuis, & qui eſt une eſpece de phénomene en Europe, fera peut-être lire avec plaiſir quelques morceaux du Mémoire, dans lequel ils expoſent le motif de leur révolte & leurs prétentions.

" Nous avions parmi nous, diſoient les Corſes, nombre de Seigneurs qui jugeoient ſans appelles cauſes de leurs ſujets; qui levoient leurs bannieres, & ſe confédéroient avec la République, qui exerçoient les charges & les dignités dans leur patrie; & qui enfin, étoient à tous égards ſur le même pied que les autres nobles d'Italie. Aujourd'hui nobles & plébéïens Corſes ſont confondus en tout par la politique des Génois. Les uns comme les autres, depuis près de 170 ans, ſont exclus ſolemnellement, comme incapables, d'exercer aucune charge dans leur patrie, & même d'y ſervir dans les troupes. Nos Evêchés ſont tous pour les Génois, & il s'en

eſt peu fallu qu'on ne nous enlevât de même nos Cures.

Un mal plus affreux encore, c'eſt l'iniquité des Magiſtrats que Gênes nous envoyoit tous les deux ans. Ces Magiſtrats pauvres, ignorans au dernier point, ſavoient uniquement qu'il leur étoit permis de commettre toutes ſortes d'injuſtices contres les Corſes, pour amaſſer des richeſſes. Ils vendoient d'avance aux habitans l'abſolution des meurtres qu'ils méditoient. Tout au plus la peine du Corſe homicide étoit d'être envoyé à Genes pour y ſervir dans les troupes, & au bout de quelque tems il étoit renvoyé dans ſon pays; les parens de celui qu'il avoit tué, voyant que la République n'avoit pas vengé le crime, ſe vengeoient eux-mêmes. Il n'eſt point de nation qui ne fût fameuſe par le même crime, ſi elle le puniſſoit de même par une promenade ordinairement peu fâcheuſe & ſouvent utile.

Des Loix également pernicieuſes, ſont celles par leſquelles Genes nous a ravi toute ſorte de commerce au, dehors, & l'a contraint & borné en mille manieres dans l'intérieur de notre isle. Il en eſt arrivé ce qui étoit la ſuite naturelle des réglemens de cette eſpece. En un mot, les Corſes ſe ſont dégoûtés du travail, puiſqu'ils ne pouvoient vendre leurs denrées; & il en ſeroit de même des peuples les plus laborieux, s'ils étoient dans la même gêne. . . .

„ Les Génois n'honorent & ne récompenſent aucune vertu; ils ne châtient aucun crime, ils ne reconnoiſſent aucun ſervice; tout au plus ils le

paient d'honneurs obſcurs, où même flétriſſans & injurieux : & le but conſtant de la République eſt d'affoiblir & d'appauvrir notre île, parce qu'elle eſt trop riche & trop puiſſante, pour la plier paiſiblement ſous le joug des Génois.... Enfin, eſt-il certain que, ſi les Génois veulent ſe ſoumettre les Corſes, rien ne portera, ni ne forcera les Corſes à accepter le joug des Génois. Il ſeroit donc à ſouhaiter pour la République de Genes, qu'on pût la faire entrer en raiſon, & la déterminer à ſe défaire de l'île de Corſe. „

Lorſque les Corſes faiſoient ces remontrances aux Plénipotentaires du Congrès en 1748, ils étoient bien loin de croire qu'une Puiſſance d'un autre ordre que celle de Genes leur dicteroit des loix, vingt ans après. Ce peuple ſi fier qui depuis près d'un demi ſiécle, s'étoit affranchi du joug tyrannique des Génois, étoit bien loin de penſer que le Roi Très Chrécien, après l'avoir ſpécialement reconnu pour libre & indépendant, après avoir traité ſur ce pied d'un accommodement entre la nation & la République de Genes, viendroit ſe ſubſtituer lui-même à de prétendus droits de cet Etat dont il avoit avoué l'impuiſſance. Ils étoient bien éloignés alors de s'attendre à voir la domination Françoiſe s'établir dans leurs foyers, à l'aide des roues, des potences & des bourreaux. L'invaſion de la Corſe ſans réclamation de la part des Puiſſances intereſſés à l'empêcher où la prévenir, n'a pas paru moins étrange, moins illégitime, que n'a dû le paroître enſuite le partage de la Pologne. Envahir les Etats, traiter une nation conquiſe

comme un troupeau de moutons vendus au marché; ſe rendre le Deſpote d'un peuple ſans le conſentement ſecret ou tacite de la nation, eſt quelque choſe d'aſſez inoui.

Nous allons voir les événemens qui ſuivirent la paix d'Aix-La Chapelle; les intrigues qui partagerent la Cour de Louis XV, les querelles & aventures qui occuperent l'interieur du Royaume, le reſte du regne de ce Prince.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

VA1 153787

142 E11-12